

CAHIER D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE TERMINALES

TOUT LE PROGRAMME

HG



DES COURS
PRECIS ET CONCIS

DEFIBAC

2020

CONCEPTION

ASSANE GUÈYE

**PROFESSEUR D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE
LYCÉE AHMADOU NDACK SECK DE THIÈS**

Édition 2020

H I S T O I R E

PROGRAMME D'HISTOIRE

A/ LE MONDE CONTEMPORAIN	4
1^{ère} partie : LE MONDE AU LENDEMAIN DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE (1945-1990)	5
Leçon 1 : Les conséquences de la guerre et les règlements du conflit	5
Leçon 2 : Les relations Est-ouest	10
Leçon 3 : La Chine de 1945 aux années 1990	18
2^e partie : DÉCOLONISATION ET AFFIRMATION DU TIERS-MONDE	22
Leçon 4 : Les causes générales de la décolonisation	22
Leçon 5 : Les formes de la décolonisation	25
Leçon 6 : La décolonisation en Asie : Inde et Indochine	27
Leçon 7 : La décolonisation au Proche-Orient : la question palestinienne et les relations israélo-arabes	31
Leçon 8 : La décolonisation au Maghreb : l'Algérie	36
Leçon 9 : La décolonisation en Afrique noire :	40
- 9-1 : Gold Coast	40
- 9-2 : Sénégal	42
- 9-3 : Guinée-Bissau et Angola	47
B/ ÉTUDE DES CIVILISATIONS	50
INTRODUCTION	51
Leçon 10 : Introduction à l'étude des civilisations : le concept de civilisation	51
1^{ère} partie : LES CIVILISATIONS NÉGRO-AFRICAINES	53
Leçon 11 : Cadre géographique et étude historique	53
Leçon 12 : Organisation sociale, politique et économique	54
Leçon 13 : Les religions traditionnelles	55
Leçon 14 : L'évolution du monde négro-africain : influence de l'islam, du christianisme et de la colonisation	58
2^e partie : LA CIVILISATION MUSULMANE	59
Leçon 15 : La naissance de l'islam : l'Arabie préislamique, Mohamed	59
Leçon 16 : Le Coran et les fondements de l'islam	60
Leçon 17 : La constitution du monde musulman : expansion et organisation	61
Leçon 18 : La culture musulmane : pensée religieuse, vie intellectuelle et artistique	63
Leçon 19 : Unité et diversité du monde musulman	65
- 19-1 : Les tendances historiques	65
- 19-2 : Les tendances actuelles	67
BIOGRAPHIES D'AUTEURS	70

A/ LE MONDE CONTEMPORAIN

1^{ère} partie : LE MONDE AU LENDEMAIN DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Leçon 1 : LES CONSÉQUENCES DE LA GUERRE ET LES RÈGLEMENTS DU CONFLIT

La seconde guerre mondiale fut la guerre la plus dévastatrice de l'histoire en termes de vies humaines et de destructions matérielles. Les pertes économiques ainsi que le choc moral qui s'en suivirent sont sans précédent. Au fur et mesure que la victoire des Alliés sur l'Axe se précisait, la gestion de l'après-guerre devenait une préoccupation majeure.

I/ LE BILAN DE LA GUERRE : UN DÉSASTRE SANS PRÉCÉDENT

1°) Le bilan humain : des pertes considérables

Doc 1 : Les victimes de la seconde guerre mondiale

Pays	Victimes militaires	Victimes civiles	Pertes totales	% par rapport à la population totale d'avant-guerre
URSS	13 600 000	7 500 000	21 100 000	10,0 %
Pologne	120 000	5 300 000	5 420 000	15,0 %
Yougoslavie	300 000	1 200 000	1 500 000	10,0 %
Allemagne	4 000 000	3 000 000	7 000 000	12,0 %
Japon	2 700 000	300 000	3 000 000	4,0 %
Italie	300 000	100 000	400 000	1,0 %
France	250 000	350 000	600 000	1,5 %
Royaume-Uni	326 000	62 000	388 000	0,8 %
États-Unis	300 000	--	300 000	0,2 %

Source : Marc Nouschi, « Bilan de la seconde guerre mondiale », Le Seuil, 1996

Le bilan humain de la seconde guerre mondiale est dramatique : 60 millions de morts, 35 millions de blessés et 3 millions de disparus. Différents éléments expliquent ce bilan humain particulièrement lourd :

- la longueur du conflit (6 ans), son caractère planétaire et l'intensité des bombardements ;
- les guerres civiles, les déportations et la sophistication des engins de morts (bombes atomiques) ;
- l'immersion totale des civils dans le conflit et la sous alimentation qui favorise une résurgence des maladies contagieuses.

La répartition des victimes est très inégale parmi les pays concernés. En effet, l'URSS dénombre près de 21 millions de morts alors que les États-Unis n'en comptent que 300 000.

2°) Le bilan matériel et financier

Les bombardements nazis et alliés ont provoqué d'importants dégâts matériels dans les villes : Berlin et Varsovie sont complètement détruites, Londres et Rotterdam sont à reconstruire. Les infrastructures de transport et de production sont également endommagées.

En plus, la guerre a occasionné des dépenses astronomiques. Elle aurait coûté 272 milliards de dollars à l'Allemagne, 192 milliards à l'URSS et 120 milliards au Royaume-Uni. Les États-Unis dépensèrent environ 341 milliards de dollars dont 50 milliards de fournitures en prêt-bail¹.

Pour financer l'effort de guerre, les gouvernements européens se sont endettés. Les dettes contractées contribuèrent à affaiblir l'Europe au profit des États-Unis qui furent les véritables bénéficiaires du conflit.

Doc 2 : L'importance des destructions en URSS

L'URSS a été le grand champ de bataille de la guerre et les destructions y ont été immenses. Elle a eu de 18 à 20 millions de morts, dont 7 millions de soldats. En y ajoutant la surmortalité civile et un déficit de 8 millions de naissances, on arrive à un chiffre total de pertes de 30 millions de vie.

L'avancée allemande a privé l'URSS de 45 % de ses terres céréalières, des 3/4 de son fer (Kriivoï Rog) et de son charbon (Donetz), de 60 % de sa sidérurgie. Le total des destructions a été estimé à 5,5 fois le revenu national de 1940. On compte, en 1945, 25 millions de sans-abri. La guerre a provoqué un gigantesque repli économique en Sibérie et dans l'Oural [...].

P. Guillaume et P. Delfaud, « Nouvelle histoire économique », tome 2, « le XX^e siècle », Armand Colin, 3^e édition, Paris, 1980

3°) Un choc moral sans précédent

Pendant la guerre, l'homme s'est fait diable. En effet, dans les années qui suivent la fin de la guerre, on prend progressivement conscience de l'ampleur de la Shoah². Les bombes atomiques de Hiroshima et de Nagasaki, et la découverte macabre des camps de concentration ont fini par provoquer des bouleversements

¹ **Prêt-bail** : loi votée par le Congrès américain en mars 1941 à l'initiative du président américain Roosevelt afin d'aider matériellement le Royaume-Uni (et secondairement l'URSS) pendant la seconde guerre mondiale. De 1941 à 1945, les aides américaines se sont élevées à 50 milliards de dollars et ont permis la livraison d'armes, de matières premières, de denrées alimentaires, de carburants ...

² **Shoah** : mot hébreu qui signifie « catastrophe ». Il désigne spécifiquement l'organisation par le régime nazi de la persécution et de l'extermination systématique d'environ six millions de Juifs.

Holocauste : terme d'une acception plus large, est aussi utilisé. D'origine grecque, Holocauste signifie « sacrifice par le feu ».

psychologiques qui ont conduit les pays vainqueurs à ouvrir à Nuremberg³, en octobre 1945, un procès pour juger les dirigeants nazis pour crimes contre l'humanité. L'ampleur du traumatisme moral se justifie surtout par les révélations sur les méthodes employées par les nazis dans les camps de concentration, les bombardements sur les populations civiles, mais aussi et surtout l'utilisation de la science à des fins militaires.

II/ LE NOUVEAU RAPPORT DE FORCE

1°) L'Europe en déclin

La fin de la seconde guerre mondiale confirme le déclin de l'Europe qui avait commencé à se manifester après la première guerre mondiale. En effet, le vieux continent perd les fondements de sa domination sur le monde. L'effondrement de son économie et son endettement massif la placent dans une situation de dépendance accrue vis-à-vis des États-Unis.

L'Allemagne divisée et occupée par les Alliés n'existe plus en tant qu'État. L'édifice colonial européen se fissure de toute part (Inde, Algérie, Indochine). Les peuples colonisés, dopés par leur participation à la guerre, réclament le « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ».

2°) Les nouveaux leaders du monde

Les États-Unis sont les principaux bénéficiaires de la guerre. Leurs différentes productions ont connu de 1939 à 1945 des hausses vertigineuses. Désormais premiers dans tous les domaines, ils ont profité de leur position d'arsenal des démocraties pour résoudre les problèmes de chômage et de ralentissement de l'activité économique. La conférence de Bretton Woods de 1944 confirme leur hégémonie économique en consacrant le dollar comme monnaie de référence. Cet enrichissement a été possible grâce la loi *Cash and Carry*⁴ qui a prévalu entre 1939 et 1941.

L'URSS, si elle ne possède pas la même force que les États-Unis à cause des destructions, bénéficie d'autres atouts en 1945. Considérée comme le principal tombeur du nazisme pour avoir repoussé les allemands à Stalingrad et déclenché une contre-offensive qui a libéré l'Europe de l'Est et qui ne s'est arrêtée qu'à Berlin, l'URSS finit la guerre auréolée d'un prestige immense. Elle possède désormais les attributs d'une superpuissance et devient un chef de file présent dans toutes les instances où se décide le sort du monde.

Doc 3 : Une nouvelle hiérarchie mondiale

La Grande transformation [...] qui se manifeste dans les relations internationales au moment où s'achève la deuxième guerre mondiale, c'est le « reclassement » qui s'est établi [...] non seulement entre les forces respectives des grands États, mais aussi entre le rayonnement des grandes civilisations. L'Europe Occidentale et Centrale avait longtemps dominé la vie politique et économique du monde [...]. En 1945, les intérêts européens dans la vie générale du monde sont plus profondément atteints qu'ils ne l'avaient été vingt cinq ans auparavant. [...] L'Europe est morcelée plus profondément que jamais ; elle a vu s'effondrer les fondements financiers de sa puissance et disparaître la majeure partie de ses forces armées, militaires ou navales, elle est « envahie par le doute », elle a perdu - selon la remarque de Charles Moraze - son « originalité créatrice » dans les domaines des sciences et des techniques [...]. Enfin, bien que la culture européenne garde une force de rayonnement, les valeurs intellectuelles sur lesquelles elle repose sont mises en question depuis qu'elle subit la concurrence des civilisations américaines ou russes. En contraste avec ce déclin, s'affirme la puissance des États-Unis et celle de l'URSS.

Les États-Unis étaient déjà la première puissance industrielle du monde. Ils ont maintenant acquis le premier rang dans presque tous les domaines qui confèrent les moyens d'action dans la politique extérieure : puissance des armements grâce à l'avance prise dans l'exploitation de l'énergie atomique, à la supériorité acquise sur les mers et l'installation de bases navales et aériennes ; puissance de la marine marchande ; puissance financière qui leur assure la prépondérance dans les mouvements internationaux de capitaux, [...] force de rayonnement de la Charte de l'Atlantique autour de laquelle leur appel a rallié une large part des peuples du monde.

L'URSS, en 1945, est encore loin de posséder tous ces avantages [...]. Pourtant elle garde le prestige que lui a valu l'extraordinaire redressement dont elle s'est montrée capable après les désastres de 1941 et 1942. Elle a surtout la puissance militaire [...] ; elle est bientôt seule dans le monde à posséder une grande armée, car les États-Unis décident la démobilisation de leurs forces.

Pierre Renouvin, « Histoire des relations internationales », Tome VIII, « Les crises du XX^e siècle », Hachette, 1956

III/ LES CONFÉRENCES INTERNATIONALES

1°) La conférence de Téhéran (Iran) : du 28 novembre au 1^{er} décembre 1943

Première rencontre entre Staline (URSS), Churchill (Grande Bretagne) et Roosevelt (États-Unis), les trois grands Alliés de la seconde guerre mondiale. Les discussions portèrent sur les objectifs de la guerre et la date des opérations militaires : l'ouverture d'un second front en Europe par des débarquements en Provence et en Normandie fut adoptée par les trois puissances.

Politiquement aucune décision précise ne fut prise, mais elle permit un accord sur le principe du démembrement de l'Allemagne et un déplacement vers l'Ouest des frontières de la Pologne.

³ **Procès de Nuremberg** : en novembre 1945, s'ouvre le procès de Nuremberg, au cours duquel sont jugés les principaux criminels de guerre nazis. Les autres membres du parti nazi sont jugés par des tribunaux allemands, sous le contrôle des Alliés.

⁴ **Loi Cash and Carry** : votée par le Congrès américain, cette loi oblige tout pays en guerre de payer comptant ses achats de produits américains et à les transporter par ses propres moyens. Elle est remplacée par la loi prêt-bail votée elle aussi par le Congrès américain qui permet aux pays en guerre contre l'Axe d'acheter à crédit aux américains et de bénéficier si nécessaire de transport.

Pour l'Extrême-Orient, Staline exposa ses revendications (sud de Sakhaline, îles Kouriles) sans rencontrer d'objection de la part de ses partenaires. Il accepta à Téhéran le principe d'une Organisation internationale présentée par Roosevelt.

2°) La conférence de Bretton Woods (États-Unis) : du 1^{er} au 22 juillet 1944

Conférence monétaire et financière qui se tint à Bretton Woods (localité américaine du New Hampshire), elle réunit 44 nations et son objectif était de poser les bases d'un système monétaire international plus stable et d'éviter les problèmes économiques qui étaient survenus dans les années trente et qui avaient contribué dans une grande mesure au déclenchement de la guerre. La conférence crée un Fonds monétaire international (FMI) chargé de faire des prêts aux pays confrontés à un déficit de leur balance des paiements et une Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), plus connue sous le nom de Banque mondiale en 1947. Le dollar devient la monnaie de paiement des transactions internationales.

3°) La conférence de Yalta (Ukraine) : du 4 au 11 février 1945

Elle réunit dans la ville de Yalta, en Ukraine, sur les bords de la mer noire Staline, Churchill et Roosevelt. Cette conférence interalliée, à laquelle la France n'a pas été conviée, décide tout d'abord du partage de l'Allemagne et de Berlin en quatre zones d'occupation une fois la paix conclue. En outre, l'URSS convient de déclarer la guerre au Japon et d'adhérer au projet d'Organisation des Nations-unies, mais obtient en contrepartie une rectification de ses frontières aux dépens de la Pologne et du Japon. Enfin, les accords de Yalta prévoient, dans une *Déclaration sur l'Europe libérée*, que des gouvernements démocratiques seront créés dans toute l'Europe par la voie d'élections libres.

4°) La conférence de San Francisco (États-Unis) : du 25 avril au 26 juin 1945

Les délégués de 50 nations, toutes en guerre contre l'Axe, se réunissent en conférence à San Francisco pour mettre au point de manière définitive les principes devant régir l'ONU. En l'espace de deux mois, ils élaborent les statuts de la future organisation internationale sur la base du projet ébauché à la conférence de Dumbarton Oaks⁵. La Charte des Nations-unies est approuvée le 25 juin 1945 et signée le lendemain. Elle entre en vigueur le 24 octobre 1945 après avoir été ratifiée par la majorité de ses signataires. Composée de 111 articles, elle fixe les buts et les principes de l'ONU.

5°) La conférence de Potsdam (Allemagne) : du 17 juillet au 2 août 1945

Elle réunit Harry Truman (États-Unis), Joseph Staline (URSS) et Clement Attlee (Grande Bretagne) à la suite de la capitulation sans condition de l'Allemagne. Elle se tint à Potsdam près de Berlin et devait préciser et mettre en œuvre les accords clôturant la conférence de Yalta.

La conférence traita de la situation en Europe et des futurs traités de paix. Des décisions clés concernant l'Allemagne furent prises. Elle devait payer 20 milliards de dollars de réparation de guerre. Les Alliés décident en outre de sa dénazification, de sa démilitarisation, de sa démocratisation, du jugement des criminels de guerre allemands (procès de Nuremberg) et de la réorganisation de l'économie. La frontière germano-polonaise (c'est-à-dire entre l'Allemagne et la Pologne) fut provisoirement fixée sur la ligne Oder-Neisse.

IV/ LES MODIFICATIONS DE FRONTIÈRES

1°) Le sort de l'Allemagne et du Japon

En dehors des dommages de guerre, de la démilitarisation et de la dénazification, l'Allemagne est l'objet de mesures rigoureuses. Elle est divisée en quatre zones occupées par les quatre Alliés. Berlin, la capitale qui se trouve dans la zone d'occupation soviétique, est elle aussi divisée en Berlin Ouest occupée par les occidentaux et en Berlin Est occupée par les soviétiques.

Le Japon, quant à lui, est occupé et réorganisé politiquement et économiquement par les États-Unis. Il doit renoncer à tous les territoires conquis. Ainsi, il rend Formose à la Chine et évacue la Corée. Il restitue à la Russie les îles Kouriles et le sud de l'île de Sakhaline.

2°) Le reste de l'Europe

Au lendemain de la guerre, les frontières européennes connaissent de nombreuses modifications. En effet, l'URSS a modifié sa frontière Est en empiétant sur la Pologne. En conséquence, la Pologne a repoussé sa frontière Est jusqu'à la ligne Oder-Neisse au détriment de l'Allemagne. La Sarre, territoire détaché de l'Allemagne, est rattachée économiquement à la France (elle redevient allemande en 1957).

⁵ **Conférence de Dumbarton Oaks** : elle fut tenue du 21 août au 7 octobre 1944 dans la banlieue de Washington (États-Unis) et regroupait les experts américains, britanniques, chinois et soviétiques pour élaborer les bases de la Charte des Nations-unies.

L'Italie perd, au profit de la Yougoslavie, l'Istrie. La Roumanie perd au profit de l'URSS la Bessarabie qui devient la République Socialiste Soviétique de Moldavie.

En Europe de l'Est, on assiste à un bouleversement total du fait de la poussée de l'URSS qui a libéré la région. Ainsi, elle annexe une partie de la Finlande, les trois pays baltes (Lituanie, Lettonie, Estonie) et une partie de la Tchécoslovaquie.

Grâce à ces modifications, les pays qui avaient perdu des territoires au profit de l'Axe retrouvent leurs frontières de 1938.

V/ L'ORGANISATION DES NATIONS-UNIES (ONU)

Avec la faillite de la Société des nations (SDN), la mise en place d'une nouvelle organisation chargée de prévenir les conflits et de garantir des relations pacifiques et sécurisées entre les États était plus que nécessaires. Les Alliés vont s'y atteler bien avant la fin de la guerre. L'ONU, créée en 1945 à San Francisco, a fêté ses 74 ans. Construite autour d'un système complexe, elle présente un bilan contrasté.

1°) La création de l'ONU

C'est le 14 Août 1941 que le président américain Roosevelt dont le pays n'était pas encore entré dans la guerre et le premier ministre britannique Winston Churchill posent les jalons de la future ONU. En effet, c'est en ce jour qu'ils vont signer à bord du cuirassé le *Potomac*, encre au large de Terre Neuve au Canada, la Charte de l'Atlantique.

Les principes de cette Charte (« droit des peuples à disposer d'eux, égalité souveraine entre nations, paix, sécurité, renonciation à l'usage de la force ») seront consacrés par la déclaration des Nations-unies. Celle-ci est signée le 1^{er} janvier 1942 par les représentants de 26 nations en guerre contre l'Axe.

À la conférence de Dumbarton Oaks en août-octobre 1944, un projet de Charte est adopté. À Yalta, en février 1945, les Alliés tombent d'accord sur les prérogatives des grandes puissances au sein de la future organisation. La Charte des Nations-unies est signée à San Francisco le 26 Juin 1945. Elle entre en vigueur le 24 octobre 1945 après avoir été ratifiée par la majorité de ses signataires. Composée de 111 articles, elle fixe les buts et les principes de l'ONU.

2°) Les objectifs de l'ONU

Pour assurer la paix dans le monde et protéger les droits de l'homme, l'ONU prends 4 engagements essentiels :

- Maintenir la paix et la sécurité internationale par des moyens pacifiques ;
- Développer entre les nations des relations amicales ;
- Réaliser la coopération internationale en résolvant les problèmes d'ordre économique, social, culturel ou humanitaire et en développant le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales ;
- Remplir (pour chaque membre) loyalement ses engagements envers l'Organisation. L'ONU agit conformément au principe de l'égalité souveraine de tous ses membres.

3°) Les organes principaux de l'ONU

- **L'Assemblée générale** : comprenant tous les États membres, elle est habilitée à débattre des grandes questions internationales mais n'émettant que des recommandations dépourvues de portée obligatoire.
- **Le Conseil de sécurité** : instance collégiale restreinte (cinq membres permanents - États-Unis, Russie, Chine, Royaume Uni et France - chacun disposant d'un droit de veto⁶, dix membres non permanents élus pour deux ans par l'Assemblée générale dans le respect d'une répartition géographique équitable), il est responsable du maintien de la paix.
- **Le Conseil économique et social (CES)** : organe consultatif, sous l'autorité de l'Assemblée générale, dans les domaines « économique et social, de la culture intellectuelle et de l'éducation, de la santé et autres domaines connexes ».
- **Le Conseil de tutelle** : il est chargé de surveiller les territoires sous tutelle. Depuis l'achèvement de la décolonisation, il est en sommeil.
- **La Cour internationale de justice (CIJ)** : elle est l'organe judiciaire principal de l'ONU. Elle est composée de quinze juges indépendants, élus pour neuf ans par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité.
- **Le Secrétariat** : il est dirigé par un Secrétaire général élu pour un mandat de 5 ans par l'Assemblée générale sur recommandation du Conseil de sécurité. Cette structure est complétée par des institutions spécialisées comme l'OMS, le FAO, l'UNESCO, l'UNICEF, l'OIT ...

⁶ **Veto** : (en latin « je m'oppose »), prérogative par laquelle une autorité, généralement dotée du pouvoir exécutif, peut s'opposer à un texte voté par le pouvoir législatif. Au sein de l'ONU, chacun des cinq membres permanents du Conseil de sécurité dispose d'un pouvoir de veto pour toutes les questions décisives.

4°) Quel bilan pour l'ONU ?

La période de la guerre froide, qui commence en 1947 et qui s'achève avec la chute du mur de Berlin (9 novembre 1989), est décevante pour l'ONU, tant sa capacité à maintenir la paix reste limitée et le bilan de ses activités politiques maigre. L'ONU a envoyé des troupes au Sinaï en 1956, au Koweït en 1990, au Rwanda ... Elle connaît des déboires avec des échecs en Angola, dans le conflit Yougoslave et au Rwanda.

Aux yeux de beaucoup d'observateurs, l'ONU est décrédibilisée à cause de son impuissance à s'opposer aux *desiderata* des américains qui, à défaut de l'instrumentaliser, se passent de ses services, et cela sans aucune mesure de rétorsion. Pourtant par l'action de ses institutions spécialisées, l'ONU s'est montrée indispensable (OMS, FAO, UNESCO, UNICEF, HCR, PAM, ...).

Son bilan apparaît donc très mitigé. La question d'une réforme et particulièrement du conseil de sécurité, reflet d'un ordre mondial après-guerre complètement dépassé, se pose aujourd'hui avec acuité.

Doc 4 : L'inefficacité de l'action du Conseil de sécurité de l'ONU

Les critiques quant à la composition du Conseil provenaient essentiellement de deux types de pays. Les pays en développement, qui représentent depuis les années 1960 la majorité des États membres de l'ONU, s'estimaient insuffisamment représentés au sein du Conseil de sécurité. Ils disposent certes de huit sièges sur 15, mais d'un seul permanent, celui de la Chine. D'autres pays (notamment l'Allemagne, le Japon, l'Inde et le Brésil) s'estiment frustrés d'un siège auquel ils auraient légitimement droit en raison de leur poids économique ou démographique, et dont seuls les aléas de l'histoire les auraient privés [...].

Dès 1945, le pouvoir exorbitant accordé aux cinq membres permanents du Conseil de sécurité d'empêcher l'adoption d'une décision par celui-ci avait été critiqué par certains États. Le Président Harry Truman l'avait justifié en le comparant au droit de veto dont disposait le président dans le cadre de la Constitution américaine [...]. Cette justification oubliait cependant deux éléments fondamentaux. Dans la Constitution américaine, un seul organe (le président) dispose du droit de veto. Dans le cadre de l'ONU, cinq États dont les orientations politiques étaient fondamentalement différentes en disposaient. La guerre froide allait donner lieu à un très grand nombre de vetos. La fin de celle-ci, et notamment l'unanimité atteinte en 1990 pour intervenir contre l'Irak, fit brièvement croire que le problème avait été résolu. La crise yougoslave et la situation en Israël allaient toutefois rapidement remettre les montres à l'heure, et montrer l'impossibilité d'agir dans laquelle se trouve le Conseil de sécurité chaque fois que les intérêts d'un membre permanent ou de l'un de ses alliés proches se trouvent en jeu. [...]

Le manque de moyens de l'ONU a également été relevé comme une faille du système. Ne disposant pas d'armée propre, elle en est réduite à quémander des troupes auprès des États membres de bonne volonté lorsqu'il s'agit d'établir une force de maintien de la paix dans une région non stratégique.

[...] Plus récemment, l'unilatéralisme dont ont fait preuve les États-Unis à l'occasion de leurs interventions en Afghanistan et en Irak, non autorisées par le Conseil de sécurité alors qu'elles auraient dû l'être en vertu du texte de la Charte des Nations-unies, a fait dire à certains que les Nations-unies étaient définitivement mortes, et que l'avenir des relations internationales allait se jouer suivant les intérêts de la nouvelle puissance hégémonique américaine [...].

Toute proposition de réforme doit envisager deux aspects : l'élargissement du Conseil de sécurité et la question du droit de veto. [...]

Philippe Vincent, Chargé de cours adjoint à la faculté de droit de Liège, pyramides.revues.org

Leçon 2 : LES RELATIONS EST-OUEST

La rupture de la grande alliance constituée entre le monde capitaliste occidental et L'URSS socialiste se traduit au lendemain de la seconde guerre mondiale par l'éclatement de la guerre froide. Ce terme désigne le conflit par alliés interposés, donc sans confrontation directe, entre les États-Unis et L'URSS.

Ce conflit, qui marque les relations internationales de 1947 à l'éclatement du camp socialiste, se matérialise par la construction de deux blocs qui se lancent dans la course aux armements et qui rivalisent sur le plan idéologique, politique et économique.

Doc 1 : Repère chronologique (1947-1991)

<p>1947 : doctrine Truman, plan Marshall, doctrine Jdanov, création du Kominform.</p> <p>1948-49 : blocus soviétique de Berlin, pont aérien américain, création RFA et RDA.</p> <p>1950-53 : guerre de Corée.</p> <p>1956 : proposition soviétique de « coexistence pacifique », crise du canal de Suez, insurrection à Budapest.</p> <p>1961 : seconde crise de Berlin, construction du mur.</p> <p>1962 : crise des fusées de Cuba.</p> <p>1963 : installation du « téléphone rouge », traité de Moscou : interdiction des essais nucléaires atmosphériques.</p> <p>1965 : engagement massive des États-Unis au Vietnam.</p> <p>1966 : retrait de la France de l'OTAN.</p> <p>1968 : traité de non-prolifération nucléaire.</p> <p>1970-71 : <i>Ostpolitik</i> de Willy Brandt, admission de la Chine populaire à l'ONU.</p> <p>1972 : signature de l'accord SALT 1.</p> <p>1973 : traité de Paris : les États-Unis quittent le Vietnam.</p>	<p>1975 : signature de l'acte final de la conférence d'Helsinki.</p> <p>1979 : l'armée vietnamienne envahit le Cambodge, l'armée rouge envahit l'Afghanistan, triomphe de la révolution iranienne.</p> <p>1980 : déploiement des euromissiles par l'OTAN.</p> <p>1983 : Reagan lance l'Initiative de défense stratégique (IDS) ou « guerre des étoiles ».</p> <p>1985 : arrivée au pouvoir de Gorbatchev en URSS.</p> <p>1987 : accords de Washington : destruction des euromissiles, début de la première <i>Intifada</i> dans les territoires occupés.</p> <p>1988 : les troupes soviétiques quittent l'Afghanistan.</p> <p>1989 : le Vietnam évacue le Cambodge, l'Europe centrale se libère du communisme, chute du mur de Berlin.</p> <p>1991 : signature de l'accord START 1 entre M. Gorbatchev et G. Bush, défaite de l'Irak dans la première guerre du Golfe, réunification de l'Allemagne, Bush annonce un « nouvel ordre mondial », ouverture de la conférence de Madrid, éclatement de l'URSS, fin de la guerre froide.</p>
---	--

I/ LA GUERRE FROIDE

Bien que la guerre froide couvre toute la période de la confrontation Est-ouest, il est convenu de la réduire à la partie la plus chaude de celle-ci, c'est-à-dire celle qui s'étend de 1947 à 1962.

Doc 2 : La guerre froide

La « guerre froide » est un conflit dans lequel les parties s'abstiennent de recourir aux armes l'une contre l'autre. [...] Les belligérants cherchent à marquer le maximum de points en employant toutes les ressources de l'intimidation, de la propagande, de la subversion, voire de la guerre locale, mais en étant bien déterminés à éviter de se trouver impliqués dans des opérations armées les mettant directement aux prises. Quand le désir de ne pas se laisser entraîner dans une confrontation militaire prend le pas sur celui de l'emporter, la « coexistence pacifique » se substitue à la guerre froide.

André Fontaine, « Guerre froide », *Encyclopédie universalis*, vol. VIII

1°) De la grande alliance à la rupture

En 1947, la grande alliance se rompt. Cette rupture fait suite à une rapide expansion du communisme en Europe et en Asie au lendemain de la seconde guerre mondiale. En effet, le communisme qui était, avant la guerre, enfermé à l'URSS connaît au lendemain de celle-ci une expansion fulgurante. Dans les pays de l'Europe de l'Est libérés par l'armée rouge, L'URSS, en violation de la « *Déclaration sur l'Europe libérée* » (accords de Yalta), installe des gouvernements communistes. Les États-Unis voient la main de l'URSS derrière la reprise de la guerre civile en Grèce, en Chine et la proclamation de l'indépendance par Hôchinh au Vietnam.

En Allemagne, dans la zone sous contrôle soviétique, les communistes se sont installés aux postes clés. Dès 1946, les deux Allemagnes prennent des directions opposées, chaque camp cherchant à influencer la partie qu'il occupe.

La rupture de la grande alliance s'explique donc par la disparition de la menace que constituait l'Allemagne hitlérienne. Elle laisse le champ libre à la rivalité entre deux conceptions du monde se définissant par antagonisme l'une avec l'autre.

2°) La rupture en 1947

A/ La doctrine Truman

En 1946, Churchill dénonce le « *rideau de fer* » et la nécessité pour les peuples de langue anglaise de s'unir d'urgence pour mettre un frein à l'expansionnisme de Staline.

Doc 3 : Le « rideau de fer »

Une ombre est descendue sur les scènes si récemment éclairées par la victoire alliée. Nul ne sait ce que la Russie soviétique et son organisation internationale communiste entendent faire dans l'immédiat et quelles sont les limites, s'il y en a, à leur mouvement d'expansion et de prosélytisme. J'ai beaucoup d'admiration et de respect pour le vaillant peuple Russe et pour mon camarade de guerre, le maréchal Staline. [...] Il est de mon devoir, cependant, de vous exposer certains faits concernant la situation actuelle en Europe.

De Stettin dans la Baltique à Trieste dans l'Adriatique, un « rideau de fer » est tombé sur le continent. Derrière cette ligne, se trouvent toutes les capitales des anciens États d'Europe centrale et de l'Est [...] et toutes sont soumises, d'une manière ou d'une autre, non seulement à l'influence soviétique mais à un contrôle étroit et, dans certains cas, croissant de Moscou. [...] Les partis communistes, qui étaient très faibles dans ces États de l'Est de l'Europe, ont obtenu une prééminence et un pouvoir qui dépassent de beaucoup leur importance et ils cherchent partout à exercer un contrôle totalitaire. Des gouvernements policiers s'installent à peu près partout, au point qu'à l'exception de la Tchécoslovaquie, il n'y a pas de vraie démocratie. [...]

Quelles que soient les conclusions qu'on puisse tirer de ces faits, cette Europe n'est certainement pas l'Europe libérée pour laquelle nous avons combattu. Ni une Europe qui offrirait les éléments essentiels d'une paix permanente.

Winston Churchill, discours à l'Université de Fulton (Missouri), 5 mars 1946

En 1947, Truman décide d'engager son pays dans la lutte contre l'expansion du communiste. Assumer les responsabilités mondiales que leur confèrent la possession de l'arme atomique et leur énorme supériorité économique et financière signifiait pour les États-Unis se placer à la pointe de la défense du monde libre. Pour ce faire, Truman définit une politique d'endiguement du communisme consistant à offrir l'aide militaire et financière américaine aux pays qui sont décidés à lutter contre le communisme. Cette stratégie appelée doctrine Truman est rendue publique le 12 mars 1947.

Elle est accompagnée d'un volet économique portant sur la reconstruction des économies détruites par la guerre. C'est le plan Marshall dont le monde a pris connaissance grâce au discours fait par le Général Georges Marshall, secrétaire d'État, le 5 juin 1947 à l'Université de Harvard.

Doc 4 : La doctrine Truman

Après la seconde guerre mondiale, il était clair que sans la participation des USA, il n'existait aucune puissance capable d'affronter la Russie. Si nous abandonnons le reste du monde à son sort, des régions, comme la Grèce, affaiblies, divisées à la suite des hostilités, tomberaient dans l'orbite soviétique sans même que les Russes aient un grand effort à fournir. Le succès de l'URSS dans de telles régions et notre indifférence ouvertement proclamée, conduirait à l'expansion et au renforcement des partis communistes dans les pays européens comme la France et l'Italie où ils représentaient déjà des menaces négligeables. L'inaction, une politique de repli, des concepts genre « forteresse américaine », ne pourraient avoir qu'un seul résultat : faire cadeau à la Russie de vastes régions du globe qui se refusaient encore à elle.

Le moment était venu de ranger délibérément les États-Unis d'Amérique dans le camp et à la tête du monde libre. [...] Le Mercredi 12 mars 1947, à 13 heures, je montai à la tribune dans la salle des séances de la Chambre des représentants et pris la parole devant le Congrès assemblé. J'avais prié sénateurs et représentants de siéger ensemble pour que je puisse leur exposer ce qui, à mon avis, était une situation extrêmement critique. Pour y faire face, je recommandais une action immédiate de la part du Congrès, mais je désirais aussi annoncer à la face du monde la position que les États-Unis entendaient prendre vis-à-vis du défi lancé par le nouveau totalitarisme. Cette déclaration ne tarda pas à être connue sous le nom de « doctrine Truman ». Ce fut, je le crois sincèrement, le tournant décisif de la politique étrangère américaine et l'affirmation que désormais partout où une agression directe ou indirecte menaçait la paix, la sécurité des USA se trouvait mise en jeu.

« Je crois, dis-je au Congrès et à la nation tout entière qui m'écoutait à la radio, que les États-Unis doivent soutenir les peuples libres qui résistent à des tentatives d'asservissement par des minorités armées, ou des pressions venues de l'extérieur. Je crois que nous devons aider les peuples libres à forger leur destin de leurs propres mains. Je crois que notre aide doit consister essentiellement en un soutien économique et à une vie politique cohérente ». [...]

Harry Truman, Mémoires, tome 2, « Années d'épreuve et d'espérance » Paris, Plon, 1956

Doc 5 : Le plan Marshall

Il est logique que les États-Unis fassent tout ce qui en leur pouvoir pour favoriser le retour du monde à une santé économique normale, sans laquelle il ne peut y avoir ni stabilité politique ni paix assurée. Notre politique n'est pas dirigée contre aucun pays ni doctrine, mais contre la faim, la pauvreté, le désespoir et le chaos. [...]

Il est déjà évident qu'avant même que le gouvernement des États-Unis puisse poursuivre plus loin ses efforts pour remédier à la situation et aider à remettre l'Europe sur le chemin de la guérison, un accord devra être réalisé par les pays de l'Europe sur leurs besoins actuels et ce que ces pays de l'Europe feront eux-mêmes pour rendre efficaces toutes les mesures que ce gouvernement pourrait prendre. Il ne serait ni bon ni utile que ce gouvernement entreprenne d'établir de son côté un programme destiné à remettre l'économie de l'Europe sur pied. C'est là l'affaire des Européens. [...] Tout gouvernement qui veut aider à la tâche de la reprise économique jouira, j'en suis sûr, de la plus entière coopération du gouvernement des États-Unis. [...]

Discours du Général Georges Marshall, Harvard, 5 juin 1947

B/ La doctrine Jdanov

L'URSS réplique au plan Marshall par un discours d'Andreï Jdanov, secrétaire du PC soviétique. Il explique que désormais le monde était divisé en deux camps : celui de la paix et de la démocratie dirigé par l'URSS et celui de la guerre et de l'impérialisme avec à sa tête les États-Unis.

Staline refuse donc le plan Marshall et force les autres pays de l'Europe de l'Est comme la Pologne et la Tchécoslovaquie pourtant preneurs à le rejeter. L'URSS forme en octobre 1947 avec les partis communistes d'Europe le *Kominform*. C'est un organisme de liaison qui doit coordonner l'action des partis et organiser les échanges d'expérience.

Doc 6 : Le rapport Jdanov

Plus nous nous éloignons de la fin de la guerre et plus nettement apparaissent les deux principales directions de la politique internationale de l'après-guerre, correspondant à la disposition en deux camps principaux des forces politiques qui opèrent sur l'arène mondiale : le camp impérialiste et antidémocratique, le camp anti-impérialiste et démocratique.

Les États-Unis sont la principale force dirigeante du camp impérialiste. L'Angleterre et la France sont unies aux États-Unis et marchent comme des satellites, en ce qui concerne les questions principales, dans l'ornière de la politique impérialiste des États-Unis.

Le camp impérialiste est soutenu aussi par des États possesseurs de colonies, tels que la Belgique et la Hollande, et par des pays au régime réactionnaire antidémocratique tels que la Turquie et la Grèce, ainsi que par des pays dépendant politiquement et économiquement des États-Unis tels que le Proche-Orient, l'Amérique du Sud, la Chine.

Les forces anti-impérialistes et anti-fascistes forment l'autre camp. L'URSS et les pays de démocratie nouvelle en sont le fondement. Les pays qui ont rompu avec l'impérialisme et qui se sont engagés résolument dans la voie du progrès démocratique, tels que la Roumanie, la Hongrie, la Finlande, en font partie. Au camp anti-impérialisme adhèrent l'Indochine, le Vietnam, l'Inde. Le camp anti-impérialiste s'appuie dans tous les pays sur le mouvement ouvrier et démocratique, sur les partis communistes frères, sur les combattants des mouvements de libération nationale dans les pays coloniaux et dépendants, sur toutes les forces progressistes et démocratiques qui existent dans chaque pays.

Une tâche particulière incombe aux partis communistes frères de France, d'Italie, d'Angleterre et des autres pays. Ils doivent prendre en main le drapeau de la défense de l'indépendance nationale et de la souveraineté de leur propre pays. Si les partis communistes frères restent fermes sur leurs positions, s'ils ne se laissent pas influencer par l'intimidation et le chantage [...], s'ils savent, dans la lutte contre l'asservissement économique et politique de leur pays, se mettre à la tête de toutes les forces disposées à défendre la cause de l'honneur et de l'indépendance nationale, aucun des plans d'asservissement de l'Europe ne pourra être réalisé.

Andrei Jdanov, Rapport à la conférence des PC européens, septembre 1947

C/ La constitution des blocs

Devant ce constat de rupture, chaque camp se renforce par des alliances.

- **Du côté occidental**, les États-Unis créent avec leurs alliés une alliance défensive l'OTAN en 1949. Elle est complétée par l'ANZUS (Australie, Nouvelle Zélande, États-Unis) en 1951, l'OTASE (Organisation du traité de l'Asie du Sud-est) en 1954 et le pacte de Bagdad⁷ en 1955. Elle est précédée du pacte de Rio⁸ (1947) qui permet d'assurer la prépondérance américaine en Amérique Latine.

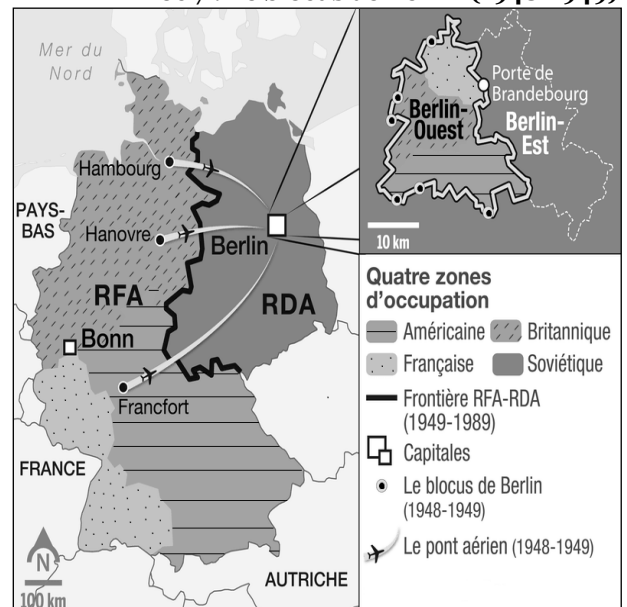
- **Dans le bloc communiste** qui se renforce avec la victoire de Mao en Chine, Staline impose le modèle soviétique aux partis communistes. L'exclusion de la Yougoslavie et le coup de Prague⁹ de 1948 sont illustratifs de la ligne à suivre. En 1949, le bloc se structure économiquement avec la mise en place du CAEM¹⁰. Après l'entrée de la RFA dans l'OTAN en 1954, l'URSS crée le pendant militaire de l'OTAN, le pacte de Varsovie, en 1955.

3° Les premiers affrontements**A/ Le blocus de Berlin**

Depuis 1945, l'Allemagne vaincue est divisée en quatre zones d'occupation. L'Allemagne de l'Ouest est occupée par les britanniques, les américains et les français ; l'Allemagne de l'Est par les soviétiques. Il en est de même pour Berlin enclavée dans la zone d'occupation soviétique.

Le 18 juin 1948, les occidentaux, soucieux de faire bénéficier leurs trois zones du plan Marshall, procèdent à leur unification économique avec la création d'une monnaie unique, le *Deutschemark*.

Le 23 juin 1948, l'URSS réplique par un blocage des voies terrestres qui mènent à Berlin-Ouest, espérant ainsi étouffer la ville et en chasser les occidentaux. Les États-Unis réagissent en mobilisant leur aviation qui ravitaille la ville autant que nécessaire. C'est le « pont aérien¹¹ » qui oblige, le 12 mai 1949, Staline à mettre un terme au blocus qui a échoué. L'Allemagne est désormais divisée en deux États avec la création de la RFA (5 mai 1949) et de la RDA (7 octobre 1949).

Doc 7 : Le blocus de Berlin (1948-1949)

⁷ **Pacte de Bagdad** : traité de défense mutuelle signé le 24 février 1955 entre l'Irak et la Turquie, rejoints par le Royaume-Uni, le Pakistan et l'Iran, sous l'égide des États-Unis. Il a pour objectif de contenir l'influence soviétique dans la région du Proche et du Moyen Orient.

⁸ **Pacte de Rio** : signé en 1947 par les États d'Amérique latine et qui donna naissance l'année suivante à l'Organisation des États américains (OEA). Il s'inscrivait dans la politique américaine d'endigement du communisme.

⁹ **Coup de Prague** : prise de contrôle de la Tchécoslovaquie en février 1948 par le Parti communiste tchécoslovaque, avec le soutien de l'URSS, aboutissant au remplacement de la Troisième République par un régime communiste.

¹⁰ **CAEM** : Conseil d'assistance économique mutuelle (en anglais *Council for Mutual Economic Assistance, Comecon*), organisme intergouvernemental fondé à Moscou en janvier 1949 pour promouvoir et assister le développement économique de ses membres.

¹¹ **Pont aérien** : lors du blocus de Berlin (31 mars 1948 - 12 mai 1949), un pont aérien est mis en place pour ravitailler la population de Berlin-Ouest. Toutes les 45 secondes, atterrissent des avions permettant le ravitaillement des 2 millions d'habitants : 277 700 vols effectués jusqu'à la levée du blocus, pour un fret de 2 500 000 tonnes.

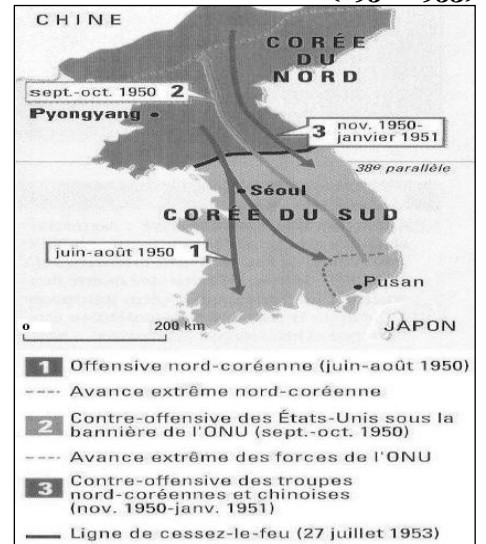
B/ La guerre de Corée

La Corée est une ex possession japonaise occupée en 1945 par les Soviétiques au nord et les Américains au sud. En 1948, Américains et soviétiques quittent leurs zones d'occupation en érigeant deux États hostiles : la Corée du Nord et la Corée du Sud. La victoire des communistes en Chine (1949) encourage Staline à lancer la Corée du Nord dans la conquête du Sud le 25 juin 1950.

Mais les États-Unis vont habilement profiter d'une absence de l'URSS au conseil de sécurité de l'ONU pour provoquer une intervention internationale dont ils prennent la tête. Quasi victorieux, les alliés vont cependant devoir reculer quand la Chine s'implique dans le conflit par l'envoi de « volontaires ».

Le conflit dure trois ans et fait 1 million de morts pour aboutir aux accords de Pan Mun Jom¹² le 27 juillet 1953 : un « rideau de bambou » autour du 38^e parallèle sépare dès lors les deux pays qui sont restés sur le pied de guerre jusqu'à nos jours.

Doc 8 : Guerre de Corée (1950-1953)



C/ Les affrontements idéologiques

La guerre froide s'accompagne aussi d'une confrontation idéologique violente à l'intérieur des deux camps. La fin du monopole atomique américain et l'attitude des communistes dans la guerre de Corée provoquent un raidissement et un anticommunisme dont le sénateur McCarthy se fait le port étendard. Le maccarthysme¹³, qui vise à dénoncer tous les communistes et sympathisants communistes d'Amérique soupçonnés d'être des agents de l'URSS, aboutit à des excès à travers la « chasse aux sorcières » lancée par son auteur.

En Europe de l'Est, des purges frappent les dirigeants issus de la résistance intérieure. Arrêtés, jugés et exécutés, ils sont remplacés par des communistes soumis à Staline et parachutés par l'armée rouge.

II/ LA COEXISTENCE PACIFIQUE

La coexistence pacifique est une doctrine développée par Khrouchtchev en 1956. Elle postule que la victoire du communisme sur le capitalisme doit désormais être envisagée de manière pacifique.

Doc 9 : La coexistence pacifique

L'établissement de relations d'amitié durables entre les plus grandes puissances du monde, l'Union Soviétique et les États-Unis d'Amérique aurait une importance majeure pour le renforcement de la paix dans le monde entier. Si l'on faisait reposer les relations entre l'URSS et les États-Unis sur les cinq principes majeurs de la coexistence pacifique : respect mutuel de l'intégrité territoriale et de la souveraineté, non-agression, non-ingérence dans les affaires intérieures, égalités et avantages réciproques, coexistence pacifique et coopération économique, cela aurait une portée vraiment exceptionnelle pour toute l'humanité. Le principe léniniste de la coexistence pacifique des États aux régimes sociaux différents a été et demeure la ligne générale de la politique extérieure de notre pays. [...]

Rapport de Khrouchtchev au XX^e congrès du PCUS, février 1956

1°) Les causes

Elles sont militaires, politiques et économiques.

- **Sur le plan militaire**, les États-Unis ont perdu leur monopole nucléaire ainsi que leur avance dans le domaine des armes stratégiques. En effet, l'URSS, ayant acquis la bombe atomique en 1949, a développé la bombe à hydrogène en 1953. Une capacité de destruction mutuelle appelée équilibre de la terreur est atteinte.

- **Sur le plan politique**, l'arrivée de Khrouchtchev qui succède à Staline mort en mars 1953 et le remplacement de Truman par Eisenhower permettent une rupture dans la gestion de la terreur.

- **Sur le plan économique**, la course aux armements ne permet pas aux leaders des blocs de bien prendre en charge leurs problèmes économiques internes. L'URSS souffre d'un réel retard technologique et les États-Unis assistent à la montée de l'Europe et du Japon.

2°) Les manifestations

Les manifestations d'un dégel favorisé par la doctrine de la coexistence pacifique transparaissent à travers le règlement de certains conflits. En juillet 1953, l'armistice de Pan Mun Jom met un terme à la guerre de Corée. Un an plus tard (juillet 1954), les accords de Genève terminent la guerre d'Indochine.

¹² **Pan Mun Jom** : nom d'un ancien village aujourd'hui disparu de la zone démilitarisée situé en Corée du Nord à moins de 500 m de la frontière intercoréenne. Son nom est associé à la signature le 27 juillet 1953 de l'armistice mettant fin aux combats de la guerre de Corée.

¹³ **Maccarthysme** : campagne politique et judiciaire lancée aux États-Unis au début des années 1950 à l'instigation du sénateur Joseph Raymond McCarthy contre les « activités anti-américaines », et notamment communistes, ayant abouti à l'instauration d'un climat de suspicion généralisée. C'est dans ce climat que se déroulent le procès et l'exécution des époux Rosenberg accusés d'espionnage au profit de l'URSS.

En 1956 Khrouchtchev dissout le *Kominform* et pour donner une image plus positive de l'URSS, il entame des visites officielles en Occident. En 1956 il se rend à Londres, en 1959 aux États-Unis et en 1960 à Paris. Il rencontre Kennedy à Vienne en 1961.

3°) Les limites

Quelques foyers de tension limitent cependant l'euphorie de la coexistence pacifique.

A/ La guerre de Suez

Construit entre 1859 et 1869 par l'ingénieur français Ferdinand de Lesseps, le canal de Suez qui évite aux navires européens le contournement de l'Afrique est stratégique. C'est pourquoi dès le XIX^e siècle, les Britanniques en prennent le contrôle. Même s'ils accordent l'indépendance à l'Égypte en 1936, ils gardent le contrôle du canal.

Le colonel Nasser qui a pris le pouvoir en 1954 en Égypte et qui s'est positionné comme un défenseur du tiers-monde décide de procéder à la nationalisation du canal de Suez le 26 juillet 1956. Cela fait surtout suite au refus des Américains de faciliter le financement de la construction du second barrage d'Assouan que Nasser juge vital. Derrière ce refus, se cache la volonté américaine de forcer l'Égypte à adhérer au pacte de Bagdad. Le gouvernement britannique s'allie à la France qui veut punir Nasser de son prétendu soutien au FLN (Front de libération national) algérien.

Entre le 29 octobre 1956 et le 6 novembre, l'armée israélienne attaque l'Égypte dans le Sinaï et s'en empare, tandis que le corps expéditionnaire franco-britannique prend la zone du canal.

L'URSS vole au secours de Nasser et menace d'intervenir contre les occidentaux au moment où elle écrase la révolution hongroise¹⁴. Les Américains, soucieux de l'image de leur bloc que ternit cette guerre coloniale, enjoignent les Britanniques et les Français de se retirer tandis que les casques bleus (les premiers de l'histoire de l'ONU) sont envoyés pour s'interposer entre Égyptiens et Israéliens.

B/ La seconde crise de Berlin (1961)

Khrouchtchev considère Berlin-ouest comme une « tumeur cancéreuse » à l'intérieur du monde socialiste. En 1958, il demande son rattachement à la RDA. Entre 1949 et 1961, 3,6 millions d'Allemands de l'Est transitèrent par Berlin pour passer en RFA. Cette hémorragie démographique était un désastre économique et politique car c'étaient surtout des ingénieurs, des médecins et des ouvriers spécialisés.

Le 13 août 1961, la construction du mur de Berlin entre les deux secteurs par le gouvernement de la RDA met fin à cette immigration. Il symbolise la coupure désormais officielle de l'Allemagne et de l'Europe. En Occident, il sera surnommé « mur de la honte ».

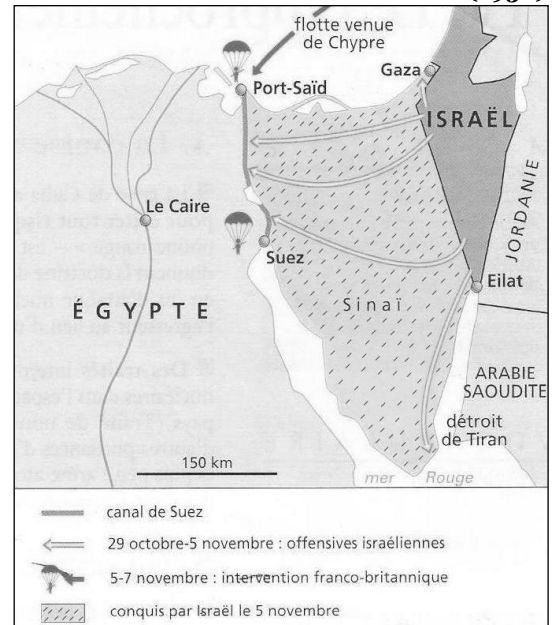
C/ La crise de Cuba (1962)

L'île de Cuba dont la capitale est la Havane se trouve à quelques centaines de kilomètres du Sud des États-Unis. En janvier 1959, le dictateur pro-américain Fulgencio Batista est chassé du pouvoir par Fidel Castro et ses guérilleros dont Ernesto Che Guevara.

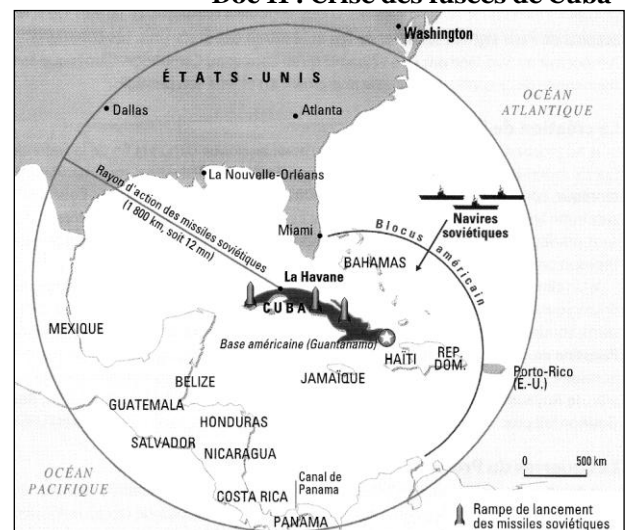
Les nationalisations que le régime castriste effectue lèsent les intérêts des compagnies américaines. En représailles, Washington décrète un embargo économique de l'île en octobre 1960. Le 17 avril 1961, les forces anticastristes basées en Floride soutenues par la CIA tentent de renverser le gouvernement de Castro à partir d'un débarquement à la Baie des cochons¹⁵. Ils échouent lamentablement.

En juillet 1961, Cuba signifie son appartenance au bloc socialiste. Le 4 septembre 1962, il conclut un accord d'assistance militaire avec l'URSS et une semaine plus tard,

Doc 10 : Guerre de Suez (1956)



Doc 11 : Crise des fusées de Cuba



¹⁴ La révolution hongroise (Budapest 1956) : révolte populaire spontanée contre le régime communiste hongrois et ses politiques imposées par l'URSS qui dura du 23 octobre au 10 novembre 1956.

¹⁵ Débarquement de la baie des cochons : Le 17 avril 1961, la CIA (Agence centrale de renseignement américaine) soutient une tentative de débarquement à Cuba visant à inciter les Cubains à renverser le gouvernement de Fidel Castro.

Moscou déclare que toute attaque contre Cuba provoquerait une riposte nucléaire.

Le 14 octobre 1962, un avion espion américain photographie sur l'île de Cuba des rampes de lancement pour missiles nucléaires à moyenne portée capables d'atteindre Washington. En même temps, la Maison Blanche apprend que des navires soviétiques transportant des fusées font route vers Cuba (36 fusées d'une puissance égale à 2 400 fois la bombe de Hiroshima).

L'épreuve de force s'engage. Le 22 octobre, Kennedy ordonne le blocus partiel de l'île par l'*Us Navy*. Le monde au bord de l'affrontement nucléaire retient son souffle. Grâce à la médiation du Secrétaire général de l'ONU, le Birman U-Thant¹⁶, et du Pape Jean XXIII, Khrouchtchev accepte le 28 octobre 1962 de démanteler les rampes et de faire rebrousser chemins les navires. En contrepartie, l'Amérique s'engage à lever le blocus, à ne pas renverser le régime cubain et à démanteler les missiles Jupiter installés en Turquie.

III/ LA DÉTENTE

Comme le dit André Fontaine, après l'épreuve de force engagée en 1962 entre Khrouchtchev et Kennedy à propos des fusées de Cuba, « la peur, de part et d'autre, avait été telle qu'on se promet de tout faire pour éviter désormais de se retrouver au bord du gouffre. Et c'est ainsi qu'à une phase de tension extrême, succéda une phase d'indiscutable détente ».

1°) La détente portée à son apogée

Après la crise des fusées, un rapprochement s'opère entre les États-Unis et l'URSS qui prennent véritablement conscience du danger que représente le feu nucléaire. La détente dure jusqu'au milieu des années 70.

Le 5 août 1963, est signé le traité de Moscou interdisant les essais nucléaires dans l'atmosphère. Le 30 août 1963, le « téléphone rouge », une ligne de communication rapide relie la Maison Blanche au Kremlin. Le 1^{er} juillet 1968, la Grande Bretagne, l'URSS et les États-Unis signent le Traité de non prolifération nucléaire (TNP). Il cherche à empêcher les pays qui ne disposent pas encore de l'arme atomique à s'en doter.

En Allemagne, le chancelier Willy Brandt entame à partir de 1969 une politique d'ouverture à l'Est appelée « *Ostpolitik* ». Ainsi le 7 décembre 1970, la RFA et la Pologne signent à Varsovie un traité en vertu duquel les deux pays reconnaissent l'inviolabilité des frontières entre la Pologne et la RDA (ligne Oder-Neisse).

Doc 12 : L'*Ostpolitik* (Politique de l'Est)

En 1969, le nouveau chancelier allemand social-démocrate, Willy Brandt (maire de Berlin ouest de 1957 à 1966) met fin à la politique très rigide menée par son prédécesseur, Konrad Adenauer envers la RDA. Avec son *Ostpolitik*, Brandt inaugure la détente avec les pays de l'Est. Cette détente sera suivie par une série de Traités

- **1970 : Traité germano-soviétique** reconnaissant l'inviolabilité des frontières européennes et le statut quadripartite de Berlin.
- **1970 : Traité germano-polonais** où la RFA reconnaît la ligne Oder-Neisse.
- **1971 : Accord quadripartite sur Berlin** où Moscou s'engage à ne plus entraver la libre circulation entre la RFA et Berlin ouest, et à améliorer la situation résultant de la présence du mur de Berlin.
- **1972 : « Grundlagenvertrag (Traité fondamental) »** dans lequel les deux États reconnaissent que la souveraineté de chacun se limite à leur propre territoire ; ce qui met fin à l'idée que seule la RFA représentait l'Allemagne (politique des prédécesseurs de Brandt). Les deux pays échangent non des ambassadeurs mais des « représentants permanents ». De nombreux États reconnaissent alors la RDA et les deux pays (RFA et RDA) sont admis à l'ONU en 1973.

guerrefroide.net/minidoc

Aussitôt, américains et soviétiques entament des discussions sur la réduction des armes stratégiques (SALT : *Strategic Arms Limitation Talks*). Le 26 mai 1972 à Moscou, Richard Nixon et Léonid Brejnev signent les premiers accords SALT. La même année, les États-Unis ouvrent leur marché de blé à l'URSS et un an plus tard (27 janvier 1973), sont signés les accords de Paris sur le Vietnam.

2°) Les contrastes de la détente

A/ Les fissures dans les blocs

- **À l'Est**, la Chine de Mao se pose désormais en rivale de l'URSS. Mao critique le retrait des fusées de Cuba et qualifie de « tigre de papier » l'impérialisme américain. En 1963, Mao accuse carrément l'URSS de trahir la révolution prolétarienne mondiale et désigne la Chine comme la nouvelle patrie du socialisme. La Chine se dote de la bombe atomique en 1964 et de la bombe à hydrogène en 1967.

- **À l'Ouest**, De Gaulle s'oppose à l'hégémonie américaine. Il rejette le traité de Moscou de 1963 et refuse d'adhérer au TNP de 1968. En 1966, il quitte le commandement intégré de l'OTAN et prône une Europe européenne indépendante des États-Unis. La même année, il se rendit à Moscou et prononça au Cambodge son mémorable discours de Phnom Penh où il conseilla aux Américains de quitter le Vietnam. En même temps, De Gaulle lance une offensive contre le dollar en convertissant en or les dollars détenus par la Banque de France.

¹⁶ U-Thant (Maha Thray Sithu) (1909-1974) : de nationalité birmane, il a été Secrétaire général de l'ONU du 3 novembre 1961 au 31 décembre 1971. Il a succédé au Suédois Dag Hammarskjöld mort dans un accident d'avion le 18 septembre 1961.

B/ La poursuite de la compétition

La détente n'empêche pas les deux grands de sévir pour protéger leurs intérêts. Ainsi s'expliquent l'engagement américain au Vietnam et la répression par l'URSS du « Printemps de Prague¹⁷ ». De même la détente ne signifie pas pour eux la fin de la course aux armements. Chacun cherche aussi à élargir sa base de sympathisants dans le tiers-monde où l'URSS bénéficie d'un *a-priori* favorable. Alors que l'URSS se rapproche de l'Inde en 1971, Nixon favorise l'entrée de la Chine communiste à l'ONU et se rend à Pékin en 1972.

IV/ VERS LA FIN DE LA CONFRONTATION

1°) La seconde guerre froide ou « guerre fraîche »

Dans la seconde moitié des années 70, la détente connaît une brusque dégradation. Celle-ci est causée par un nouvel expansionnisme soviétique dont Brejnev est l'auteur. En effet, profitant du repli des États-Unis sur la scène internationale du fait de l'humiliation subie au Vietnam, Brejnev étend l'influence de l'URSS grâce à l'installation de régimes marxistes en Amérique Latine (Nicaragua, Salvador), en Asie (Vietnam) et en Afrique (Angola, Mozambique). À partir de 1977, l'URSS déploie en Europe de l'Est des missiles de 3 500 km de portée : les SS-20. Le 27 décembre 1979, son armée forte de 100 000 hommes envahit l'Afghanistan.

Doc 13 : Brejnev justifie la présence militaire soviétique en Afghanistan

M. Carter et son entourage savent parfaitement qu'il n'y a pas eu et qu'il n'y a aucune « intervention » des Russes en Afghanistan. L'URSS a agi en vertu du traité d'amitié soviéto-afghan. La demande instantane d'accorder une aide pour défendre le pays contre l'incursion du dehors des forces de la contre-révolution nous a été adressée par trois gouvernements afghans qui se sont succédé.

Washington connaît l'intervention qui a eu lieu contre l'Afghanistan à partir du territoire pakistanais.

Ce sont, en effet, les Américains eux-mêmes avec les Chinois et d'autres encore qui dirigent cette intervention génératrice d'une grave menace contre la révolution afghane comme pour, d'ailleurs, la sécurité de notre frontière méridionale.

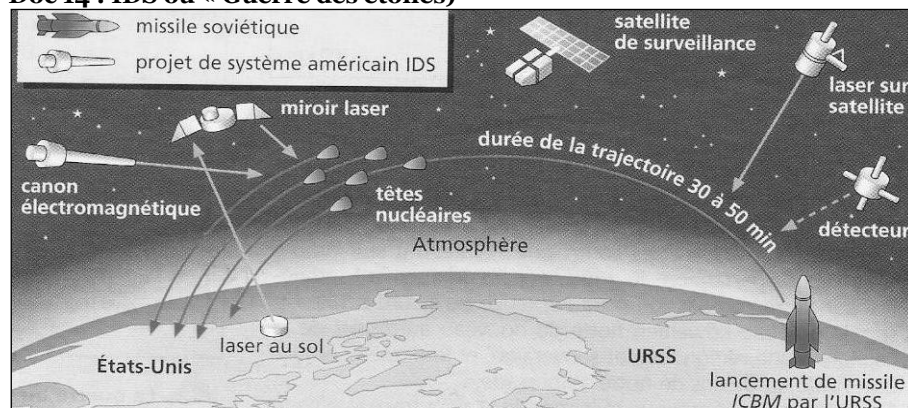
Enfin, la Maison Blanche sait de même que l'URSS retirera ses contingents militaires de l'Afghanistan dès que les causes qui ont amené leur présence en ce pays auront disparu et dès que le gouvernement afghan aura jugé que cette présence n'est plus nécessaire.

Leonid Brejnev, discours aux électeurs de la circonscription de Baoumanski, 22 février 1980

La réplique américaine menée par Jimmy Carter est d'abord pacifique. L'Amérique brise le front anti-occidental dans le Proche-Orient en s'appuyant sur l'Égyptien Anouar al-Sadate qui signe la paix avec Israël le 17 septembre 1978 (accords de Camp David). Suite à l'invasion de l'Afghanistan, Carter devient plus ferme. Le 4 janvier 1980, il décrète l'embargo sur les livraisons de blé à l'URSS. Cette mesure est suivie par le boycott des Jeux Olympiques de Moscou de 1980. Dans la même lignée, le Sénat américain refuse de ratifier les accords SALT 2.

Le républicain Ronald Reagan qui arrive au pouvoir en le 20 janvier 1981 proclame le retour de l'Amérique sur la scène internationale (« *America is back* »). Il fait installer des missiles en Europe de l'Ouest (Pershing), finance les guérillas anticommunistes d'Amérique Latine (Nicaragua) et relance en 1983 la course aux armements à travers l'Initiative de défense stratégique (IDS) plus connue sous le nom de « Guerre des étoiles ». En même temps, Reagan arme la résistance afghane.

Doc 14 : IDS ou « Guerre des étoiles »



Programme américain visant à détruire en vol tout missile menaçant les États-Unis ou leurs alliés, d'après le célèbre film *Star Wars* réalisé en 1977 par George Lucas.

Lancé par le président Reagan en 1983, ce projet militaire fait appel à des technologies plus proches de la science-fiction que des réalités pratiques. Par exemple, des lasers à rayons nucléaires, dirigés sur des miroirs placés en orbite terrestre, doivent atteindre par réflexion les missiles adverses et les détruire.

2°) Une nouvelle détente

Michael Gorbatchev accède au pouvoir en URSS le 11 mars 1985 au moment où l'économie soviétique est à genou. Sa remise sur pied est son seul souci et elle passe nécessairement par une réduction des dépenses militaires.

¹⁷ **Printemps de Prague** : c'est une période de l'histoire de la République socialiste tchécoslovaque durant laquelle le Parti communiste introduit le « socialisme à visage humain » et prône une relative libéralisation. Il débute le 5 janvier 1968 avec l'arrivée au pouvoir du réformateur Alexander Dubček et s'achève le 21 août 1968 avec l'invasion du pays par les forces du Pacte de Varsovie.

Les 11 et 12 octobre 1986, Reagan et Gorbatchev se rencontrent à Reykjavik (Island), ce qui inaugure une nouvelle détente marquée par la reprise du dialogue interrompu depuis 1979. Pour sauver le régime, Gorbatchev entreprend une politique de restructuration (*Perestroïka*¹⁸) et de transparence (*Glasnost*¹⁹).

Du côté américain, la situation n'est guère reluisante. Si le pays a prouvé sa supériorité technologique dans la course aux armements, les dépenses ont creusé le déficit budgétaire. L'influence américaine au Proche-Orient est menacée par l'islamisme radical de Khomeiny qui a renversé le *Chah* d'Iran allié des occidentaux en 1979.

Gorbatchev propose des discussions sur la réduction des armements. L'ONU s'implique de plus en plus dans la résolution des conflits. Ainsi le Cambodge, l'Angola et le Nicaragua connaissent la paix. La guerre Iran-Irak se termine en 1988, année du début du retrait soviétique d'Afghanistan.

V/ L'ÉCLATEMENT DU BLOC COMMUNISME ET LA FIN DE LA CONFRONTATION EST-OUEST

Le 8 décembre 1987, Américains et Soviétiques signent le traité de Washington pour la réduction considérable du stock d'armes stratégiques. Ce traité élimine les armes nucléaires de courte et moyenne portée (missiles SS-20 et Pershing). Le 7 décembre 1988, à la tribune de l'ONU, Gorbatchev annonce la réduction des forces armées soviétiques en RDA, en Hongrie et en Tchécoslovaquie : c'est la « non-ingérence dans les affaires intérieures des pays frères ».

Ce discours inaugure la « Révolution de velours », c'est-à-dire la transition douce des pays de l'Europe de l'Est vers la démocratie. En Pologne, la tenue d'élections libres en 1989 permet à un non communiste, Lech Walesa, de diriger le gouvernement. En RDA, les habitants commencent à migrer vers la RFA par la Hongrie libre depuis 1989.

Sous la pression populaire, le mur de Berlin chute le 9 novembre 1989, suivie de la réunification de l'Allemagne le 3 octobre 1990 et de la dislocation officielle de l'URSS le 26 décembre 1991.

Tous ces événements marquent clairement que le temps de l'affrontement Est-Ouest est révolu et que la guerre froide entre les deux Grands est finie.

¹⁸ **Perestroïka** : mot russe signifiant « reconstruction, restructuration ». lancé par Gorbatchev en 1985, ce « tournant en profondeur et réellement révolutionnaire » doit rénover l'URSS, « reconstruire » le système communiste en le réconciliant avec la démocratie, en associant la population au système politique et en instaurant une « réforme radicale de l'économie » afin d'améliorer le niveau de vie des Soviétiques. Cette politique de réformes à précipiter l'éclatement du pays.

¹⁹ **Glasnost** : mot russe qui signifie « transparence ». Revendiquée par les dissidents soviétiques dans les années 1970, elle est lancée par Gorbatchev en 1985 qui la définit comme la « publication d'informations véridiques et sincères » par les médias soviétiques. Elle implique de reconnaître l'existence des problèmes en URSS.

Leçon 3 : LA CHINE DE 1945 AUX ANNÉES 90

Au XX^e siècle, l'histoire chinoise est caractérisée par la lutte pour la libération nationale et l'émancipation sociale. Ce combat est entamé par Sun Yat-sen (Sun Wen) avant que le Parti communiste chinois (PCC) créé en 1921 ne continue la lutte au lendemain de la seconde guerre mondiale. Alors de 1945 aux années 90, l'histoire de la Chine moderne est très mouvementée : reprise de la guerre civile, l'ère maoïste et la période des réformes.

Doc 1 : Repère chronologique

<p>1945-49 : reprise de la guerre civile entre les communistes et les nationalistes.</p> <p>1949 : victoire des communistes, Mao proclame la République populaire de Chine.</p> <p>1950 : réforme agraire (redistribution des terres).</p> <p>1953-1957 : 1^{er} plan quinquennal, planification autoritaire.</p> <p>1956 : « Campagne des cent fleurs ».</p> <p>1958 : Grand bond en avant.</p> <p>1960 : rupture entre Moscou et Pékin.</p> <p>1961 : Mao est écarté du pouvoir après l'échec du Grand bond en avant, réajustement.</p> <p>1961-64 : Deng Xiaoping inspire la « Nep chinoise » (Nouvelle politique économique), première bombe atomique chinoise.</p> <p>1965-69 : Mao reprend le pouvoir grâce à la Révolution culturelle prolétarienne.</p>	<p>1969 : violents incidents frontaliers entre la Chine et l'URSS.</p> <p>1976 : mort de Mao Zedong et de Zhou En Lai.</p> <p>1977 : retour au premier plan de Deng Xiaoping.</p> <p>1978 : début des quatre modernisations.</p> <p>1979 : premier « Printemps de Pékin » en faveur de la démocratisation, ouverture des premières Zones économiques spéciales (ZES).</p> <p>1984 : décollectivatisation des campagnes, disparition des communes populaires.</p> <p>1989 : deuxième « Printemps de Pékin » : répression des manifestations étudiantes de la place Tiananmen.</p> <p>1992 : Deng Xiaoping confirme la politique d'ouverture et l'orientation vers le « socialisme de marché ».</p> <p>1997 : mort de Deng Xiaoping, rétrocession de Hong Kong à la Chine par le Royaume-Uni.</p>
---	--

I/ LA REPRISE DE LA GUERRE CIVILE ET LA VICTOIRE DES COMMUNISTES (1945-1949)

La guerre Sino-japonaise provoque une alliance entre le *Guomindang* ou *Kuomintang* de Tchang Kaï-chek (Jiang Jieshi) et le PCC de Mao Zedong (Mao Tsé-toung). Cette alliance est rompue le 2 septembre 1945 après la capitulation du Japon : C'est la reprise de la guerre civile. Bien implantés dans les campagnes du Nord-ouest, les communistes constituent une armée populaire de libération qui lance plusieurs opérations en direction de la Chine centrale.

Bénéficiant de l'appui des masses paysannes grâce à des réformes agraires effectuées dans les zones qu'ils contrôlent, les communistes s'emparent peu à peu de toutes les grandes villes chinoises. Après la chute de Canton, Tchang Kaï-chek se réfugie dans l'île de Formose (Taiwan). Le 1^{er} octobre 1949, Mao proclame à Pékin à la place Tiananmen la naissance de la République populaire de Chine.

Doc 2 : Les causes de la victoire communiste

Supérieur au Kuomintang (Guomindang) dans les domaines de la centralisation, de l'organisation, de la propagande, des cadres, le Parti communiste l'emportait aussi tant sur les principes que dans l'application, dans les domaines majeurs de la politique agraire et de l'armée.

À partir de 1937 surtout, des mesures agraires intelligentes et modérées, orientées vers l'allègement des charges paysannes et vers l'encouragement à la petite production aideront à l'implantation initiale de l'autorité du Parti communiste, assureront son autorité, excuseront son despotisme [...].

Les paysans chinois une fois « éveillés » [...] soutiendront le Parti par gratitude et surtout parce que leur sort est désormais attaché à celui de la « révolution ». Les plus jeunes défendront la terre ou les droits nouvellement acquis en servant volontiers dans l'Armée rouge. Précisément, c'est en matière militaire que va s'affirmer avec éclat la supériorité communiste, qu'il s'agisse de la valeur combattive du soldat, de la flexibilité de l'organisation, de l'emploi tactique des unités, de la conduite générale des opérations [...].

En dernière analyse et malgré la disproportion initiale des forces, des ressources et des territoires, les communistes l'ont emporté aisément parce qu'ils ont su faire la synthèse de tous les éléments politiques, militaires, psychologiques qui leur étaient favorables.

Jacques Guillermez, « Histoire du Parti communiste chinois », Tome II, Payot, 1975

II/ L'ÉVOLUTION DE LA CHINE DE 1949 à 1976

En 1949, la Chine est déjà un pays très peuplé (500 millions d'habitants), très pauvre et très divisé qu'il faut reconstruire.

1° La reconstruction économique (1949-1952)

Pour mettre le pays en marche, le PCC adopte trois mesures principales :

- la réforme agraire du 28 juin 1950 qui détruit le système de propriété traditionnelle et permet une redistribution des terres aux paysans ;
- la réforme de l'industrie par la nationalisation d'entreprises appartenant aux grandes familles capitalistes liées au *Guomindang* et aux capitalistes étrangers ;
- les mesures politiques, sociales et culturelles : loi sur le mariage du 30 avril 1950 visant l'émancipation de la femme, effort de scolarisation grâce à la réforme de la langue, campagne pour la conversion des intellectuels au marxisme-léninisme.

2°) L'expérimentation du modèle soviétique (1953-1957)

L'adoption du modèle soviétique passe par une mise en place en commun des terres à travers des coopératives, la nationalisation des entreprises privées et une planification autoritaire qui, comme en URSS, accorde la priorité à l'industrie lourde (mines, sidérurgie) qui reçoit l'essentiel des investissements. Dans l'agriculture, 75 000 coopératives socialistes sont créées en 1956. Dans le domaine politique, la Constitution de 1954 est quasiment calquée sur celle de l'URSS stalinienne, le Parti communiste contrôle tous les organes du gouvernement.

Ce plan qui dure de 1953 à 1957 est positif sur plusieurs points si on mesure l'évolution de certaines productions : le charbon passe de 66 à 130 millions de tonnes, l'acier de 1,3 à 5,3 millions de tonnes tandis que le taux de la croissance industrielle atteint 18 %. Au niveau de l'agriculture, la production céréalière qui n'a augmenté que de 3,7 % par an ne permet pas une autosuffisance alimentaire. L'inadaptation du modèle soviétique transparait à travers l'exode rural, sa voracité en capitaux, la surexploitation des paysans et sa faible capacité à générer des emplois. Mao pense le conjurer en lançant en 1956 une campagne de critique positive destinée à épurer et à renforcer le régime : la campagne des Cent fleurs²⁰. Très tôt, elle fait surgir des courants opposés à la politique du Parti que la violence de la critique surprend. Les milieux intellectuels sont l'objet d'une violente répression en 1957.

La même année, Mao jugeant le prix payé pour la réussite du plan trop lourd décide d'abandonner le modèle soviétique et d'imaginer une voie chinoise de développement économique et social : le Grand bond en avant.

3°) Le Grand bond en avant (1958-1960)

En 1958, Mao lance le Grand bond en avant qui a pour but de stimuler en un temps record la production par la collectivisation agricole, l'élargissement des infrastructures industrielles et la réalisation de projets de travaux publics. 26 000 communes populaires²¹ de 5 000 familles chacune sont créées, ainsi que 2 millions de petits hauts-fourneaux.

D'envergure utopique, ce projet tourne vite à la catastrophe à cause des erreurs de gestion et surtout du manque de motivation des paysans. Très critiqué au sein du parti, Mao reste à sa tête mais doit abandonner en 1959 la présidence de la république à son adversaire Liu Shaoqi, entouré de Zhou Enlai et de Deng Xiaoping.

Doc 3 : Le Maréchal Peng Dehuai ²² critique le Grand bond en avant

Dans le mouvement de mobilisation des masses pour la fabrication de l'acier, la multiplication des petits hauts-fourneaux improvisés a entraîné un gaspillage des ressources (matières premières, investissements et main d'œuvre) et ceci naturellement représente une perte assez considérable. Toutefois, on a obtenu d'étendre une expérience sur l'échelle du pays entier, on a formé bon nombre de techniciens, la grande majorité des cadres a été trempée et aguerrie par ce mouvement, bien entendu, cet engagement nous est revenu fort cher (deux milliards de yuan) mais en un sens il n'aura pas été entièrement utile. Les journaux et revues font état de miracles proprement incroyables, ce qui porte le plus grand préjudice du prestige de notre Parti ; à lire les rapports qui à l'époque affluaient de toutes parts, on avait le sentiment que l'avènement du communisme était tout proche, et ceci enfiévrerait les cerveaux de bon nombre de camarades.

On a désavoué prématurément le principe d'échange à parité égale, on a promu prématurément la notion de nourriture gratuite ; dans les régions où la récolte paraissait bonne, on délaissa un temps les voies normales d'écoulement et l'on commença à se goberger à ventre déboutonné ; certaines techniques furent imprudemment généralisées sans avoir été préalablement éprouvées, on rejeta à la légère des lois économiques et des principes scientifiques : voilà autant de manifestations de cette tendance gauchiste.

Extrait de : *Le monde de 1939 à nos jours, Histoire classes de terminales L, S, ES, Bréal, 1998, p. 143*

4°) Le réajustement (1961-1965)

La nouvelle équipe qui est très modérée doit entreprendre le sauvetage dans un contexte marqué par la rupture avec l'URSS (1961). Réaliste, elle prend désormais « l'agriculture comme base et l'industrie comme

²⁰ **Campagne des cent fleurs : Campagne des cent fleurs** : En 1956, trois ans après la mort de Staline, le monde communiste tremble sur ses bases. En URSS, Nikita Khrouchtchev dénonce les crimes du stalinisme. En Hongrie et en Pologne, la population secoue la chape soviétique. La Chine, communiste depuis 1949, connaît une lutte de clans intense qui menace la suprématie du président Mao.

Dans son discours du 2 mai 1956, le Grand Timonier invite à la libre confrontation des idées : « Que cent fleurs s'épanouissent, que cent écoles rivalisent. » Marginalisé au sommet du Parti, Mao reprend l'initiative le 27 février 1957 en lançant véritablement la « Campagne des cent fleurs ». Exprimées en jargon révolutionnaire, ces paroles soulèvent un immense espoir dans la population : « L'idéologie de la bourgeoisie et celle de la petite bourgeoisie trouveront sûrement à se manifester. À coup sûr, ces deux classes s'obstineront à s'affirmer par tous les moyens dans les questions politiques et idéologiques. Il est impossible qu'il en soit autrement. Nous ne devons pas recourir à des méthodes de répression pour les empêcher de s'exprimer ; nous devons le leur permettre, et en même temps discuter avec elles et critiquer leurs idées de façon appropriée [...]. Toute erreur est à critiquer, toute herbe vénéneuse est à combattre, mais cette critique ne doit pas être dogmatique. »

En quelques semaines, la Chine bruisse de contestation, les murs se couvrent de *dazibaos* (affiches). Mais le 8 juin, le Quotidien du peuple appelle à « arracher les fleurs vénéneuses ». Fin du printemps sifflée par Mao. Quelque 550 000 intellectuels sont envoyés en camp de rééducation par le travail. C'est l'avant-garde des millions de victimes de la Révolution culturelle, lancée dix ans plus tard.

²¹ **Communes populaires** : fondées à partir de la fusion des coopératives, les communes populaires (au nombre de 26 000) sont des unités administratives, économiques et sociales regroupant 2 000 à 7 000 familles. Chargées de développer au maximum la vie communautaire, elles comprennent des équipes de travail, des garderies, des blanchisseries, des ateliers de réparation, des salles de culture et de loisir, ainsi que des écoles et des « maisons de bonheur » pour vieillards. Elles doivent gommer les différences entre la ville et la campagne.

²² **Le Maréchal Peng Dehuai** : auteur de ces critiques formulées en 1959 à la conférence du PCC, il sera contraint de faire des excuses à Mao Zedong et de se retirer de la vie politique.

facteur dominant ». Les communes populaires changent d'esprit, les paysans retrouvent leur lopin individuel, les unités industrielles non rentables sont supprimées et en 1962, une campagne de limitation des naissances est lancée. En 1964, la Chine fait exploser sa première bombe atomique.

Le régime améliore certes la production agricole et industrielle, mais suscite le développement de tendances capitalistes qui, selon le Parti, remettent en cause sa nature socialiste. En 1966, Mao lance contre lui une violente offensive.

5° La révolution culturelle prolétarienne (1966-1977)

En 1966 Mao lance la révolution culturelle : c'est un appel à la révolte de la jeunesse contre l'appareil du PCC rendu coupable des erreurs du passé et suspecté de vouloir restaurer le capitalisme. Mao publie le « Petit livre rouge²³ » aux cent citations qui sert de guide aux « Gardes rouges ». Ainsi, étudiants, ouvriers et soldats affrontent les cadres du PCC et des comités révolutionnaires se créent dans tout le pays en 1967.

Avec le soutien de l'armée dirigé par le maréchal Lin Biao, Mao reprend en main le PCC et en fait exclure Liu Shaoqi. Des millions de chinois sont à nouveau victimes de l'épuration maoïste.

Cependant, à partir de 1969, la Chine entre dans une période de reconstruction et accède à la scène internationale. Elle devient membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU en 1971 et reçoit le président américain Richard Nixon en visite officielle à Pékin en février 1972.

La fin de la révolution culturelle est officiellement annoncée en 1977, un an après la mort de Zhou Enlai (8 janvier 1976) et de Mao (9 septembre 1976). Cette année marque la défaite des radicaux maoïstes (la « Bande des quatre²⁴ » dont la femme de Mao Jiang Qing) et le rétablissement de Deng Xiaoping à la tête du parti et de l'État.

Doc 4 : La Révolution culturelle prolétarienne

Contesté à la tête du régime après l'échec du Grand bond en avant (1958-1961), qui a provoqué un véritable marasme économique en Chine populaire et accéléré la rupture des relations avec l'URSS (1961), Mao Zedong lance, lors de l'été de 1966, une « grande révolution culturelle prolétarienne » censée représenter une nouvelle étape de développement dans l'histoire du pays.

La mobilisation de la jeunesse au sein d'unités de Gardes rouges vouées à réprimer les tendances à l'embourgeoisement, la rééducation des intellectuels droitiers déportés dans les campagnes, l'extermination systématique de millions d'individus réfractaires au pouvoir du Grand Timonier et à son *Petit Livre rouge*, sont autant d'éléments qui participent de la mystique d'un homme nouveau incarnant la pureté révolutionnaire.

Plus prosaïquement, la révolution culturelle est l'occasion pour Mao d'éliminer toute forme d'opposition, d'intensifier le culte autour de sa personne et de conforter un pouvoir personnel qu'il conserve jusqu'à sa mort en septembre 1976.

Encyclopédie universalis

Doc 5 : Les séances de critiques et d'humiliation durant la révolution culturelle

Les « réunions de dénonciation » constituaient alors l'un des principaux outils de la Révolution culturelle. Une foule proprement hystérique y prenait part ; elles se déroulaient rarement sans violence physique. L'Université de Pékin en avait pris l'initiative, sous la surveillance personnelle de Mao. Lors de la première assemblée du genre, le 18 juin, plus de soixante professeurs et chefs de départements, y compris le chancelier, furent battus sans ménagement et contraints de rester à genoux pendant des heures. On les coiffe de bonnets d'âne couverts de slogans humiliants, puis on leur versa de l'encre sur le visage pour le rendre noir, couleur du mal, avant de leur coller d'autres affiches diffamatoires sur tout le corps. Deux étudiants empoignèrent chaque victime par les bras qu'ils leur tordirent dans le dos en les remontant quasiment jusqu'au point de dislocation de l'épaule. Cette posture, baptisée « l'avion à réaction », ne tarda pas à se généraliser dans toutes les réunions de dénonciation.

Jung Chang, « Les Cygnes sauvages », Plon, 1992

III/ LA CHINE APRÈS MAO

1° De la démaoïsation à l'économie de marché

En 1978, Deng Xiaoping s'impose comme le véritable numéro un du régime. Prenant comme exemple les réussites de Hong Kong et de la Corée du Sud, il décide que le temps est venu pour la Chine de développer sa production. Il relance la politique des quatre modernisations initiée par Zhou Enlai : l'agriculture, l'industrie, la défense nationale et les techniques. Il supprime les communes populaires, assouplit la planification et libère les prix.

L'ouverture chinoise au capitalisme libéral atteint son apogée avec la mise en place des ZES (Zones économiques spéciales) qui accueillent des entreprises financées par des capitaux étrangers et mixtes. Le régime de Pékin met alors en pratique le fameux slogan « Que l'étranger serve le national ». Cette politique de libération de l'économie fait adhérer la Chine au FMI (1979) et à l'OMC (2001).

²³ **Petit livre rouge** : citations du président Mao, aussi appelé *Les Plus Hautes Instructions*. C'est un livre de propagande communiste¹ publié par le gouvernement de la République populaire de Chine à partir de 1964, dont la distribution est organisée par Lin Biao, ministre de la défense et chef de l'Armée populaire de libération (APL). Ce livre est un recueil de citations extraites d'anciens discours et écrits de Mao Zedong.

²⁴ **Bande des quatre** : cercle informel de radicaux groupé autour de Jiang Qing, l'épouse du dirigeant chinois Mao Zedong. Le terme de « Bande des quatre » fut forgé par les adversaires du groupe qui comprit essentiellement Yao Wenyuan, Wang Hongwen et Zhang Chunqiao. Jiang Qing est l'instigatrice en tant que conseillère culturelle auprès de l'Armée rouge de la politique anti-intellectuelle qui caractérise la période. La mort de Mao prive les quatre de leur principale source de légitimité. Au terme d'une campagne de violentes critiques, ils sont arrêtés et jugés pour des motifs divers dont la trahison et la falsification des instructions de Mao.

Ce socialisme de marché, sorte de compromis « bâtard » entre socialisme et capitalisme, est un succès. La Chine est devenue à la fin des années 90 une puissance économique.

Doc 6 : La démaoïsation

Le dogme de l'infaillibilité de Mao n'a plus cours. Les principaux responsables des gardes rouges sont sanctionnés, et nombre de leurs victimes réhabilitées. Bien que les relations complexes entre le président Hua Kuo-jeng et M. Teng Hsiao-ping expriment en fait un vieux conflit de tendances, les grandes orientations de la politique chinoise s'en trouvent clarifiées.

À la fois sur le plan intérieur et sur le plan international. C'est, bien entendu, dans l'ordre économique que les changements apparaissent le plus nettement : pour atteindre des objectifs très ambitieux, la Chine, sous l'impulsion de M. Teng Hsiao-ping, bouleverse ses structures internes de production et, désormais, mise largement sur le commerce extérieur pour stimuler son essor. Importations de technologie, développement des secteurs tournés vers l'exportation, recours au crédit international

Jean Daubier, *Le monde diplomatique*, Décembre 1978

Doc 7 : La politique de réformes confirmée par Deng Xiaoping en 1992

Ce qui est à craindre, c'est de classer toute chose par la famille, la famille C. (comme capitalisme) ou la famille S. (comme socialisme). Mieux vaut, pour critère de jugement, se demander si ce qui est en cause est bénéfique ou non au développement des forces productives de la société socialiste, si l'État socialiste s'en trouve globalement renforcé et le niveau de vie élevé.

Quant aux zones économiques spéciales, les avis ont, dès le départ, divergé. On s'inquiétait : s'agissait-il de capitalisme ? Le succès qu'est Shenzhen a fourni une réponse claire à ces interrogations de toutes sortes.

Les Zones économiques spéciales appartiennent à la famille socialiste et non à la famille capitaliste, comme on le constate à Shenzhen. La propriété publique y est prépondérante, les investissements étrangers ne sont que d'un quart. Nous sommes avantagés puisque nous détenons les grandes et moyennes entreprises publiques, les entreprises rurales, et surtout du fait que le pouvoir est entre nos mains.

Document n° 2 du Comité central, 1992

2°) L'immobilisme politique

La politique extérieure a connu de profondes mutations. Si de 1976 à 1980 la Chine s'est voulu le chef de file d'un « troisième monde » entre les États-Unis et l'URSS, à partir des années 1980, elle rétablit ses relations avec le Japon, l'Inde et l'URSS. Avec le Royaume-Uni et le Portugal, elle mène une politique de coopération qui permet la rétrocession de Hong Kong (1997) et de Macao (1999).

Mais sur le plan interne, la Chine a peu changé. L'objectif à atteindre est plus la prospérité que la démocratie. En 1982, le XII^e Congrès du PCC avait reprecisé la voie de l'autoritarisme. Quatre principes intangibles accompagnent la modernisation : le cap du socialisme, la dictature du Parti, le rôle dirigeant du parti et le marxisme-léninisme. La Chine des années 1990 n'a pas encore dévié de cette voie. C'est pourquoi elle est toute sauf un État de droit.

Ouverte sur l'extérieur sur le plan économique, elle est recroquevillée sur elle-même sur le plan politique. Toute critique interne est assimilée à une dissidence. C'est la raison de l'écrasement dans le sang des manifestations populaires en faveur de la démocratie à la place Tienanmen en juin 1989. Jusqu'à aujourd'hui, la Chine maintient ce grand écart.

Doc 8 : Le Printemps de Pékin



... vu par un dirigeant ...

Si nous céditions, si nous reconnaissons que les étudiants ont raison, nous risquerions d'être emportés et la République populaire de Chine de s'écrouler. Nous irions vers la restauration du capitalisme. [...] Laisser détruire les fruits obtenus par trente ans de guerre et au prix du sang de nos martyrs, ce serait nier le parti communiste. [...] Certains disent que les gens âgés de plus de quatre-vingts ans ne peuvent résoudre les problèmes du pays. Mais ces vieux camarades ont droit au plus haut respect en raison de leur passé et de leur contribution au parti et au pays.

Yang Shangkun, président de la République, aux chefs du Parti et de l'armée, mai 1989

... et par un contestataire ...

Regardez bien l'image. Je la trouve admirable. L'homme seul est issu de la foule. Le char, lui, vient tout droit de la Cité interdite, là où niche le pouvoir. Ils se croisent sur l'avenue de la Longue-Paix. Cela ne s'invente pas. Tout, ici, est symbole. Et le jeune homme, en un geste somptueux, va tenter d'établir la communication. [...] C'est l'esprit Tienanmen, ne comprenez-vous pas ? [...] Comme les autres manifestants, l'homme a atteint un point de non-retour. Ses convictions, désormais, éclipsent la valeur de sa vie. « Prenez-la, dit-il, si vous ne me suivez pas. Je ne suis pas armé, je suis un homme comme vous, je souhaite la paix, la liberté et le respect. »

Chai Ling, une des chefs de file du mouvement étudiant de Pékin en 1989, interrogée par *Le Monde* en 1997 à Harvard où elle fait des études de management

2^e partie : DÉCOLONISATION ET AFFIRMATION DU TIERS-MONDE

Leçon 4 : LES CAUSES GÉNÉRALES DE LA DÉCOLONISATION

On appelle décolonisation le processus par lequel les peuples qui étaient jadis sous domination coloniale accèdent à la souveraineté. Ce processus revêt des composantes économiques, sociales et militaires qui sont fédérées par la revendication politique. La décolonisation a été rendue possible à partir de la fin des années 40 par diverses causes dont l'ébranlement causé par la seconde guerre mondiale. On peut ranger les causes de la décolonisation en deux groupes : les causes internes et les causes externes.

Doc 1 : Repère chronologique

<p>1941 : Charte de l'Atlantique (14 août). 1944 : Conférence de Brazzaville (du 30 janvier au 8 février). 1945 : Sukarno proclame l'indépendance de l'Indonésie (17 août), Hôchiminh proclame l'indépendance du Vietnam (2 septembre). 1946 : indépendance des Philippines (14 juillet). 1947 : indépendance de l'Inde et du Pakistan (14 août). 1951 : indépendance de la Libye (24 décembre). 1952 : le mot Tiers-monde utilisé pour la 1^{ère} fois par Alfred Sauvy 1954 : défaite de Diên Biên Phû (7 mai), accords de Genève (20-21 juillet), début de l'insurrection algérienne (1^{er} novembre). 1955 : Conférence des pays non-alignés à Bandoeng. 1956 : indépendance du Maroc et de la Tunisie (mars), Loi-cadre sur l'autonomie en Afrique noire (23 juin). 1957 : indépendance du Ghana (6 mars).</p>	<p>1960 : indépendance des pays de l'Afrique noire française et de Madagascar, indépendance du Nigeria (1^{er} octobre). 1960 : indépendance du Congo belge (30 juin). 1961 : indépendance de l'Afrique du Sud (31 mai). 1962 : signature des accords d'Évian (19 mars), indépendance du Rwanda et du Burundi (1^{er} juillet), indépendance de l'Algérie (3 juillet). 1963 : création de l'OUA (25 mai). 1964 : indépendance du Malawi (6 juillet), de la Zambie (24 octobre) et de Malte (21 septembre), 1^{ère} CNUCED. 1973 : définition d'un « nouvel ordre économique international » au 4^e sommet des pays non-alignés à Alger. 1974 : indépendance de la Guinée-Bissau (24 septembre). 1975 : indépendance du Mozambique (25 juin), du Cap-Vert (5 juillet) et de l'Angola (11 novembre).</p>
---	---

I/ LES CAUSES INTERNES DE LA DÉCOLONISATION

Par causes internes de la décolonisation, il faut comprendre l'ensemble des éléments ayant rendu possible le processus de décolonisation et qui sont à rechercher au sein des empires coloniaux.

1°) Le refus de l'ordre colonial

La colonisation comme tout système de domination est fondée sur une inégalité et une injustice. Elle privilégie les intérêts d'une catégorie au détriment d'une autre. Elle est d'autant plus difficile à accepter qu'ici, la catégorie dominante est non seulement minoritaire, mais elle est aussi étrangère et elle bénéficie de tous les privilèges politiques et économiques surtout. En effet, la colonisation, en substituant les cultures commerciales aux cultures vivrières (base de l'alimentation des sociétés indigènes), détruit le système traditionnel de l'économie au profit des besoins de l'industrie et des consommateurs de la métropole. Par conséquent, les populations colonisées n'ont jamais totalement accepté l'ordre colonial et la résistance aux injustices de celui-ci ne disparaît pas. Elle se manifeste par le refus de payer l'impôt, d'exécuter les travaux d'intérêt public ou encore de s'engager dans l'armée coloniale.

2°) La naissance d'une bourgeoisie et d'une élite indigène

Le contact avec le capitalisme colonial permet l'émergence d'une bourgeoisie indigène. Elle a fait fortune grâce au commerce ou aux cultures de plantation très développées dans les régions humides de l'Afrique de l'Ouest (Gold Coast, Côte d'Ivoire). Cette bourgeoisie est avide de pouvoir et férue de culture occidentale. L'école européenne contribue aussi à la formation d'une élite intellectuelle qui a souvent la chance de se retrouver dans de grandes écoles sous régionales comme William Ponty du Sénégal. Cette élite prend très tôt conscience des problèmes que pose la domination coloniale. Elle reprend les mêmes principes qui sont en vogue dans les métropoles (justice, égalité, liberté) et les retourne aux colonisateurs. Les religions révélées que sont l'Islam et le Christianisme qui enseignent l'égalité de tous les croyants devant Dieu contribuent elles aussi à la prise de conscience de l'iniquité de la colonisation. Il en est de même des religions traditionnelles qui sont utilisés comme instrument de mobilisation contre la présence coloniale.

Doc 2 : Le rôle de l'avant-garde dans les mouvements de décolonisation : l'exemple de la Guinée-Bissau

« La longue lutte de libération nationale menée par le PAIGC a été déclenchée et menée par une avant-garde consciente de son rôle historique. [...] Le PAIGC est fondé en 1956. Il s'appuie d'abord sur les contradictions existant dans la petite bourgeoisie urbaine. Les fils de cette petite bourgeoisie ont accès à l'école portugaise. Mais une fois l'école, ou même pendant le temps de scolarisation, il leur est interdit de devenir les égaux en droit des colonisateurs. 99 % environ de la population de Guinée avait le statut d'indigènes. Moins de 1 % jouissait de la carte *d'assimilado*. »

Jean Ziegler, « Main basse sur l'Afrique : la recolonisation », Paris, Éditions du Seuil, Points Actuels, 1980, p. 207

3°) Le développement du nationalisme²⁵

Le nationalisme est la volonté de renforcer une conscience nationale et de fonder un État-nation. Il est un des phénomènes politiques modernes ayant contribué à la réalisation de la décolonisation. C'est lui qui, à travers des partis politiques, structure le refus de la domination coloniale. À la tête de ces partis politiques, on trouve l'élite intellectuelle. La prise de conscience nationale et sa structuration s'accroissent pendant la seconde guerre mondiale. Dépassant les frontières des États colonisés, le nationalisme se mue en une aspiration collective à la liberté. En Afrique noire, c'est le panafricanisme²⁶ qui se retrouve dans de grands mouvements de solidarité dont la conférence de Bandoeng²⁷ est le symbole.

Les syndicats, souvent organisés en confédérations régionales, contribuent eux aussi au renforcement des mouvements nationalistes.

Doc 3 : Déclaration du V^e Congrès Panafricain, Manchester 1945

[...] Nous croyons au droit de tous les peuples à se gouverner eux-mêmes. Nous affirmons le droit de tous les peuples coloniaux à contrôler leur propre destinée. Toutes les colonies doivent être libérées du contrôle impérialiste étranger qu'il soit politique ou économique. Les peuples des colonies doivent avoir le droit de choisir leur propre gouvernement, un gouvernement sans limitation d'aucune puissance étrangère. Nous appelons tous les peuples des colonies à lutter pour ces fins par tous les moyens à leur disposition. Le but des puissances impérialistes est d'exploiter [...]. En octroyant aux peuples coloniaux le droit de se gouverner eux-mêmes, ils feraient échec à leurs propres visées. C'est pourquoi la lutte des peuples coloniaux pour le pouvoir politique est le premier pas en avant et la condition nécessaire à l'émancipation complète sociale, économique et politique. [...]

V^e Congrès Panafricain de Manchester, Manifeste aux travailleurs coloniaux, aux paysans et aux intellectuels de l'Afrique

II/ LES CAUSES EXTERNES DE LA DÉCOLONISATION

1°) L'impact de la seconde guerre mondiale

La guerre affaiblit considérablement les puissances européennes comme la France, la Grande Bretagne, les Pays-Bas et la Belgique, principaux possesseurs d'empires coloniaux. Leur emprise sur ceux-ci va se relâcher. Les colonies n'ont pas été que des spectatrices de la guerre. Certaines régions ont été des théâtres d'opération (Afrique du Nord, Asie de l'Est). Les colonies participent également à l'effort de guerre par la mobilisation de leurs ressources. Les troupes coloniales payent le tribut du sang pour la liberté de leurs métropoles.

De manière générale, la guerre permet aux colonisés une découverte de l'homme blanc dans son aspect le plus naturel, dans sa nudité. Elle provoque un changement de mentalité profond et suscite un espoir immense. Ce n'est donc pas un hasard que, dans le contexte de la seconde guerre mondiale, se soient produits des événements aussi marquants que la campagne de Gandhi contre les Anglais sous le mot d'ordre « *Quit Indian* » (Anglais hors d'Inde) en 1942, les événements dramatiques de Thiaroye (1944), les émeutes de Sétif ou la déclaration d'indépendance du Vietnam (1945).

Doc 4 : Le rôle de la deuxième guerre dans la décolonisation

« Comme toujours, la guerre elle-même précipite l'évolution. D'abord par le fait qu'elle fut, jusqu'à ce jour pour une bonne part une guerre africaine et que, du même coup l'importance, l'importance des ressources, des communications, des contingents d'Afrique est apparue dans la lumière crue des théâtres d'opération.

Mais ensuite et surtout parce que cette guerre a eu pour enjeu ni plus ni moins que la condition de l'homme et que sous l'action des forces psychiques qu'elle a partout déclenchées, chaque individu lève la tête et s'interroge sur son destin [...] ».

Discours De Gaulle, le 30 janvier 1944 à Brazzaville

2°) La pression de l'ONU

Dans la Charte de l'Atlantique déjà, Américains et Britanniques avaient énoncé « le droit qu'à chaque peuple de choisir la forme de gouvernement sous laquelle il doit vivre ». Ils avaient aussi exigé que « soient rendus les droits souverains et le libre exercice du gouvernement à ceux qui ont été privés par la force ». Ces mêmes principes sont repris par la charte de l'ONU. Par la Résolution 637 du 16 décembre 1952, l'organisation exhorte les puissances coloniales à accorder la souveraineté aux colonies. L'ONU devient très vite une tribune pour les pays qui accèdent à l'indépendance. Le 14 décembre 1960, elle adopte la Déclaration 1514 qui reconnaît la légitimité des luttes de libération nationale telles que celles en cours en Algérie.

²⁵ **Nationalisme** : Au XIX^e siècle en Europe et au XX^e siècle dans les territoires colonisés, le nationalisme est un sentiment partagé par des hommes qui prennent conscience de former une communauté unie par l'histoire et veulent se doter d'un État souverain.

²⁶ **Panafricanisme** : mouvement visant à la réhabilitation des Noirs par l'égalité des droits avec les Blancs, et l'indépendance économique et politique. Née en 1885 en Jamaïque avec Marcus Garvey, l'idée panafricaine se concrétisa lors du 1^{er} Congrès panafricain (Paris, 1919) avec la revendication du droit des Noirs à disposer d'eux-mêmes, énoncée par le Noir américain William Du Bois. À l'approche des indépendances africaines, le panafricanisme prit une forme politique plus militante avec une revendication à l'unité des futurs États, marquée par l'indépendance du Ghana (1957) et la fondation de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) à Addis-Abeba (1963).

²⁷ **Conférence de Bandoeng** : Du 18 au 24 avril 1955 a lieu à Bandung, sur l'île de Java, la première conférence afro-asiatique, qui réunit vingt-neuf pays dont la plupart sont décolonisés depuis peu et appartiennent au Tiers-monde. L'initiative de ce sommet revient notamment au Premier ministre indien Nehru, soucieux de créer sur la scène internationale un ensemble de puissances qui échapperait aux deux Grands et à la logique de guerre froide.

Doc 5 : Le Rôle de l'ONU dans la décolonisation**1°) À Travers la Résolution 637 du 16 Décembre 1952**

Les États membres de l'organisation doivent reconnaître et favoriser la réalisation, en ce qui concerne les populations des territoires sous tutelle placés sous leur administration, du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et doivent faciliter l'exercice de ce droit aux peuples de ces territoires, compte tenu des principes et de l'esprit de la charte des Nations-unies en ce qui concerne chaque territoire et de la volonté librement exprimée des populations intéressées, la volonté de la population était déterminée par voie de plébiscite ou par d'autres moyens démocratiques reconnus, de référence sous l'égide des Nations-unies.

2°) Puis la Déclaration 1514 du 14 décembre 1960

Dans les considérants préalables, l'assemblée générale rappelle les principes de la charte des Nations-unies, reconnaît le « désir passionné » de liberté des peuples dépendant, affirme le « rôle important » de l'ONU en faveur de l'indépendance, se dit persuadée « que le processus de libération est irrésistible et irréversible » et « proclame solennellement la nécessité de mettre fin rapidement et inconditionnellement au colonialisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations. »

À cette fin, déclare ce qui suit :

1- La soumission des peuples à une subjugation, à une domination et à une exploitation étrangère constitue un déni des droits fondamentaux de l'homme, est contraire à la charte des Nations unies et compromet la cause de la paix et de la coopération mondiale.

2- Tous les peuples ont le droit de libre détermination ; en vertu de ce droit de libre détermination, ils déterminent librement leur statut politique et poursuivent librement leur développement économique, social et culturel.

3- Le manque de préparation dans les domaines politique, économique ou social ou dans celui de l'enseignement ne doit jamais être pris comme prétexte pour retarder l'indépendance.

4- Il sera mis fin à toute action armée contre les peuples dépendants, pour permettre à ces peuples d'exercer pacifiquement et librement leur droit à l'indépendance complète, et l'intégrité de leur territoire national sera respectée [...].

Extrait de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, 14 décembre 1960

3°) L'anticolonialisme des États-Unis et de l'URSS

- **La position de l'URSS** se rattache à la condamnation par Lénine de l'impérialisme qu'il considère comme le « stade suprême du capitalisme ». L'URSS se fait le dénonciateur de l'exploitation coloniale et de la misère qu'elle génère. C'est pourquoi le marxisme attire les élites indigènes qui se reconnaissent dans certains de ses aspects. L'URSS soutient les mouvements de libération auxquels elle fournit un encadrement militaire et idéologique, ainsi que des armes.

Doc 6 : L'URSS contre l'impérialisme

Il ne reste plus que deux « grandes » puissances impérialistes mondiales, les États-Unis et l'Angleterre. [...] L'influence de l'Amérique s'est renforcée dans les dominions de l'Empire britannique et en Amérique du sud, où le rôle joué par l'Angleterre lui échappe de plus en plus au bénéfice des États-Unis. La crise du système colonial, accentuée par l'issue de la seconde guerre mondiale, se manifeste par le puissant essor du mouvement de libération nationale dans les colonies et les pays dépendants. Par là même, les arrières du système capitaliste se trouvent menacés.

Les peuples des colonies ne veulent plus vivre comme par le passé. Les classes dominantes des métropoles ne peuvent plus gouverner les colonies comme auparavant. Les tentatives d'écrasement du mouvement de libération nationale par la force militaire se heurtent maintenant à la résistance armée croissante des peuples des colonies et conduisent à des guerres coloniales de longue durée : Hollande en Indonésie, France au Vietnam.

Rapport de Jdanov sur la situation internationale, 25 septembre 1947

- **Les États-Unis**, exception faite de la parenthèse des Philippines (1898-1946), ne possèdent pas de colonies. Ils furent d'anciennes colonies de la Grande Bretagne. C'est à la suite d'une guerre d'indépendance longue (1775-1783) et meurtrière qu'ils ont accédé à la souveraineté internationale. Le Président Roosevelt aimait insister sur le fait que les États-Unis n'avaient pas consenti des sacrifices importants pendant la seconde guerre mondiale pour qu'à la fin de celle-ci les européens puissent conserver leurs colonies. Leur attitude favorable à la décolonisation n'est pas dénuée de préoccupations économiques car, par le libre-échange, ils souhaitent prendre de la place dans les échanges avec les colonies dont ils sont exclus par le pacte colonial²⁸. Ils tiennent cependant compte des intérêts de leurs alliés occidentaux pour éviter le basculement des nationalismes dans le camp socialiste, ce qui fait que leurs positions sont souvent ambiguës.

Doc 7 : Les États-Unis et la décolonisation

Peut-être trouvez-vous que notre gouvernement ne pousse pas la politique de liberté aussi vigoureusement qu'il faudrait. Je peux vous dire [ceci] :

Nous savons distinguer les cas où la possibilité d'invoquer la menace communiste est susceptible de justifier des délais et les cas où il n'existe pas de raison valable d'attendre.

Nous avons de bonnes raisons de souhaiter maintenir l'unité avec nos alliés occidentaux, mais nous n'avons pas oublié que nous fûmes la première colonie à arracher l'indépendance. Et nous n'avons donné de chèque en blanc à aucune puissance coloniale.

Il n'y a pas le moindre doute dans notre conviction que la transition normale du statut colonial à l'autonomie doit être menée à une complète réalisation.

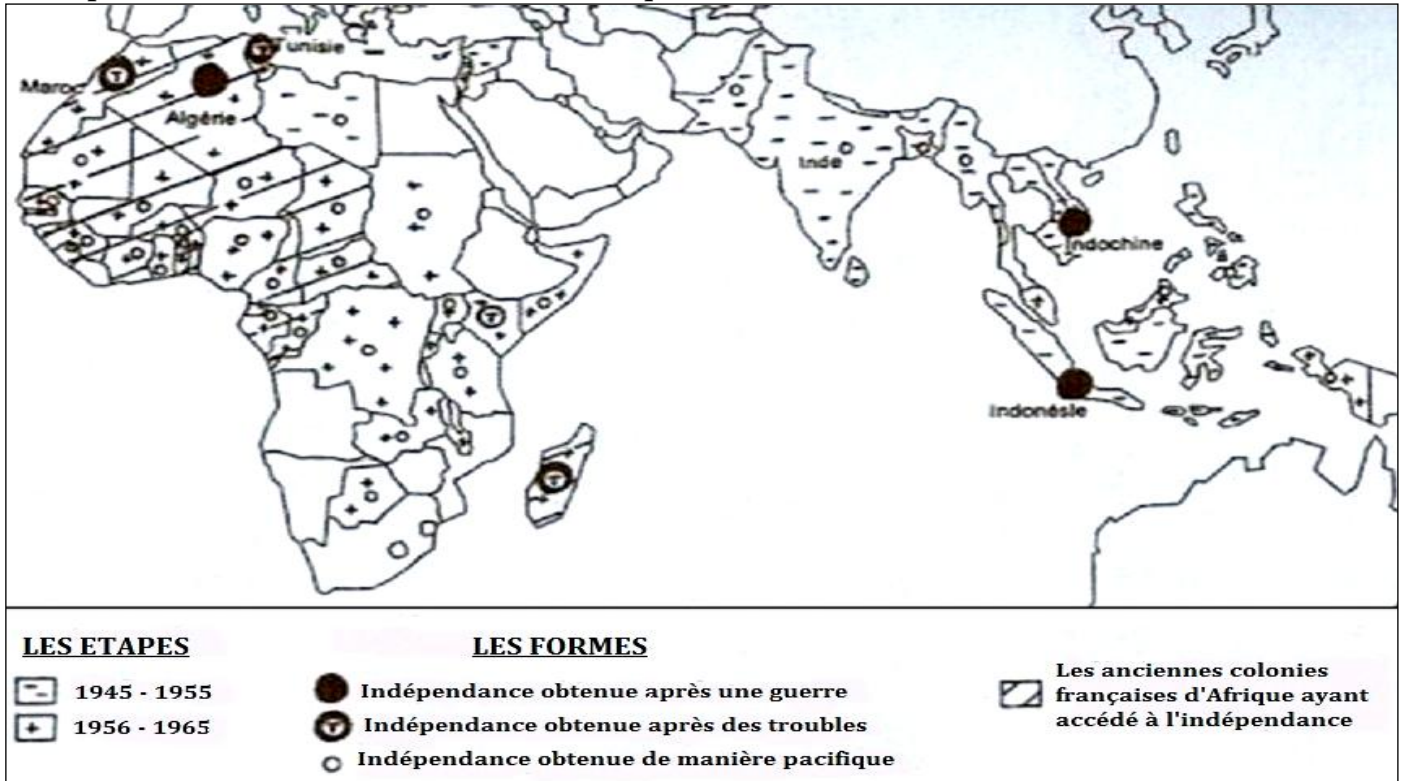
Déclaration du secrétaire d'État John Foster Dulles, 1953

²⁸ **Pacte colonial** : circuit économique fermé, formé entre une métropole et ses colonies. Celles-ci lui fournissent des matières premières qui approvisionnent son industrie dont les colonies constituent le débouché. Les autres sont exclus du circuit.

Leçon 5 : LES FORMES DE LA DÉCOLONISATION

Les années 50 et 60 ont été caractérisées par l'accélération de la décolonisation entamée à la fin de la seconde guerre mondiale. Elle ne va pas revêtir partout la même forme. Elle se fera soit de manière violente, soit de manière pacifique. L'une et l'autre dépendront d'un ensemble de facteurs dont les plus importants sont le poids de la colonie pour la métropole et la profondeur du sentiment national chez les colonisés.

Les étapes et les formes de la décolonisation en Afrique et en Asie



I/ LA FORME VIOLENTE DE LA DÉCOLONISATION

Elle résulte d'une attitude extrémiste des colonisateurs d'une part et des colonisés de l'autre, tous les deux n'hésitant pas à recourir aux armes comme ce fut le cas en Algérie, en Indochine et dans les colonies portugaises.

1°) L'attitude des colonisateurs

Le refus d'envisager l'indépendance des colonies s'explique d'abord par un problème de prestige. En effet, l'Europe est profondément affectée par le déclin qui la frappe à la fin de la seconde guerre mondiale. Ses dirigeants, soucieux de sa place dans la nouvelle géopolitique née de la guerre, cherchent à faire voir au monde l'image de la grande Europe, berceau de la civilisation occidentale et de la révolution industrielle et qui a su faire face aux deux conflits mondiaux. Ils n'acceptent donc pas de gaieté de cœur de perdre des colonies qu'ils ont peiné à conquérir et qui sont toujours rentables dans un contexte de reconstruction des économies ravagées par la guerre.

La réaction des milieux d'affaire coloniaux et des petits colons, généralement propriétaires terriens ou d'unités artisanales, est encore plus radicale. En effet, les Européens établis dans les colonies les considèrent souvent comme des *eldorados* qu'ils n'envisagent en aucun cas quitter. Pour la plupart d'entre eux, le retour en Europe signifie la perte des privilèges que procure le statut de blanc et le retour vers la misère pour certains (exemple des Portugais d'Angola).

2°) L'attitude des colonisés

L'option pour la lutte armée devient la seule alternative pour les colonisés pour plusieurs raisons :

- la présence séculaire d'un sentiment national ;
- l'échec d'une approche pacifique par voie de négociation ;
- l'exemple des luttes de libération réussies des autres peuples opprimés qui fait penser que la lutte armée est la seule issue envisageable ;
- l'action violente permet d'alerter l'opinion internationale ainsi que celle des métropoles.
- à l'issue de la lutte révolutionnaire, les dirigeants sont portés au rang de héros ou de martyr de l'indépendance nationale, célébrés dans les deux cas chez eux et ailleurs.

Parmi les pays ayant connu une décolonisation violente on peut citer l'Indochine, l'Algérie et les colonies portugaises d'Afrique. Dans d'autres, la décolonisation revêtra un caractère mixte puisque les phases pacifiques ont été précédées par des épisodes de violence. Les indépendances de l'Indonésie, du Kenya, de la Malaisie et de l'Inde, entre autres, se rangent dans cette catégorie.

II/ LA FORME PACIFIQUE DE LA DÉCOLONISATION

Elle résulte d'une entente entre les métropoles et les leaders coloniaux dans le cadre d'accords qui ne remettent fondamentalement en cause ni les intérêts de la métropole, ni le fait colonial.

Ainsi, lorsque les travaillistes britanniques dirigés par Clement Attlee accèdent au pouvoir en 1945, ils facilitent l'intégration de leurs colonies dans le *Commonwealth*²⁹. En général, partout où les colonisateurs ont été sûrs de préserver leurs intérêts économiques ou leur influence politique, ils ont été assez prompts à accorder l'indépendance. C'est ainsi que quelques années après la vague des indépendances on parlera de néocolonialisme pour désigner le pouvoir d'influence exorbitant que les anciennes métropoles s'étaient taillés dans la direction des affaires de leurs ex possessions coloniales dont l'indépendance se révélait juste de façade.

La promptitude à accorder l'indépendance se manifestera également dans les cas où la perte de la colonie ne pouvait en aucune façon déteindre sur la puissance ou sur le prestige des métropoles. Forte de cela, la France ne fera rien pour empêcher l'indépendance de la Guinée en 1958. De Gaulle punira la Guinée économiquement pour prouver aux autres colonies que leur salut ne se trouvait que dans la poursuite du compagnonnage avec la France.

Les Anglais ont été les champions de la décolonisation pacifique, que cela soit en Afrique ou en Asie.

²⁹*Commonwealth* : c'est en 1931 que naît le *British Commonwealth of nations*. Il réunit les anciens dominions britanniques devenus indépendants et qui acceptent librement l'allégeance à la couronne britannique. En 1949 naît le *Commonwealth* moderne ou *Commonwealth of nations* à la suite de l'indépendance de l'Inde qui, bien qu'étant une République, demeure au sein du *Commonwealth*. Ainsi le souverain britannique n'est plus forcément le chef de chaque État membre comme ce fut le cas auparavant. Il demeure cependant le chef du *Commonwealth*.

Leçon 6 : LA DÉCOLONISATION EN ASIE : INDE ET INDOCHINE

En Asie comme partout ailleurs, la seconde guerre mondiale a servi de catalyseur au nationalisme. Le continent asiatique a été le premier à secouer les chaînes de la domination coloniale. Ainsi, dès 1945, l'accession à l'indépendance est une certitude dans plusieurs colonies appartenant à la Grande Bretagne, aux Pays-Bas et à la France.

I/ LA DÉCOLONISATION EN INDE

1°) Le développement du nationalisme

L'Inde constitue un vaste territoire aux ressources naturelles immenses. C'est pourquoi elle est considérée comme la « perle de l'empire colonial britannique ». L'existence d'une élite instruite justifie la précocité du nationalisme dont le Parti du congrès (*Indian national congress*) fondé en 1885 est le vecteur. Ce dernier s'inscrit dans l'histoire comme le premier mouvement anticolonialiste moderne.

En 1906, fut créée la Ligue musulmane qui se propose de défendre les intérêts de la minorité musulmane. Plus tard la Ligue musulmane développera la « théorie des deux nations » selon laquelle Musulmans et Hindous forment deux nations différentes auxquelles il faut deux territoires séparés.

À partir de 1915-1916, le Parti du congrès trouve un leader et une conscience nationale en la personne d'un avocat Mohandas Karamchand surnommé Gandhi (la grande âme) qui est revenu d'Afrique du Sud où il a vécu vingt ans. En 1920, il réorganise le parti et le lance à l'assaut de la présence britannique. Il fonde son action sur la lutte contre les injustices sociales et utilise comme arme la résistance non violente basée sur la non-coopération avec l'administration, la désobéissance civile et le boycott des produits britanniques.

2°) La 2^e guerre mondiale, catalyseur de la revendication nationaliste

La deuxième guerre mondiale sert de cristallisateur à l'opposition entre la Grande Bretagne et le Parti du congrès. L'Inde entre dans la guerre par une initiative isolée du vice-roi qui prit l'initiative de déclarer le pays en état de guerre. Les nationalistes considèrent de croiser les bras en rétorquant à l'autorité britannique que seule une Inde indépendante pourrait participer librement à la lutte contre le nazisme.

De 1940 à 1941, Gandhi lance le mot d'ordre de désobéissance civile qui fut largement suivi. C'est pendant la même période que Subhas Chandra Bose (1897-1945), un des ex chefs du Parti du congrès crée à Singapour un gouvernement de l'Inde libre (*Azad Hind*).

En 1940, la Ligue musulmane, par la « Résolution de Lahore³⁰ », réclame la création d'un État musulman. Entre 1940 et 1945 elle mène une propagande intense auprès des musulmans des provinces du Panjab, du Bengale et du Sind pour se transformer en une organisation de masse. Son thème de campagne est « l'islam en danger ». En 1942, la menace nipponne poussa les Britanniques à proposer au Parti du congrès, en contrepartie de son engagement dans la guerre, de lui transférer la gestion de tous les ministères, à l'exception de celui de la défense. À cette proposition, Gandhi répliqua par une campagne antibritannique dont le mot d'ordre est « *Quit indian* ».

D'abord violente à travers une sévère répression et un emprisonnement des principaux leaders du Parti du congrès, la réaction britannique fut par la suite plus conciliante. Des concessions favorisèrent l'engagement de plusieurs millions de combattants indiens dans la guerre contre le Japon.

3°) L'indépendance dans la partition

En 1945, l'indépendance désormais inéluctable ne fut retardée que par l'opposition entre le Parti du congrès et la Ligue musulmane. Des troubles éclatent suite à la « journée d'action directe » du 16 août 1946 proclamée par le leader des Musulmans Jinnah Ali Muhammad qui réclame deux États séparés. Les combats entre les deux communautés firent 5 000 morts à Calcutta. La menace de guerre civile était désormais réelle.

Pour la conjurer, le premier ministre Attlee, voulant contraindre les responsables à la coopération, déclare le 20 février 1947 devant la Chambre des communes, le « transfert de pouvoir entre des mains indigènes responsables plus tard en juin 1948 ». En mars 1947, Lord Mountbatten est nommé vice-roi des Indes. Il propose à Gandhi et Nehru, et à la Ligue musulmane la partition. Les limites du plan de partage seraient déterminées selon les vœux des populations par une commission mixte des frontières. Le 15 juillet 1947, la Chambre des communes vote l'acte d'indépendance de l'Inde britannique suite à l'acceptation du mode de partage par les deux parties. L'Inde est ainsi divisée en deux États : l'Union indienne dirigée par Jawaharlal Nehru et le Pakistan sous la conduite de Mohamed Ali Jinnah. L'indépendance est proclamée le 14 août pour le Pakistan et le 15 août pour l'Inde.

³⁰ **Résolution de Lahore** : déclaration politique formelle adopté par la Ligue musulmane à l'occasion d'une session générale de trois jours à Lahore (ville du Pakistan située sur la rivière Ravi) du 22 au 24 mars 1940. Elle appelle à la création d'un État indépendant pour les musulmans de l'Inde britannique.

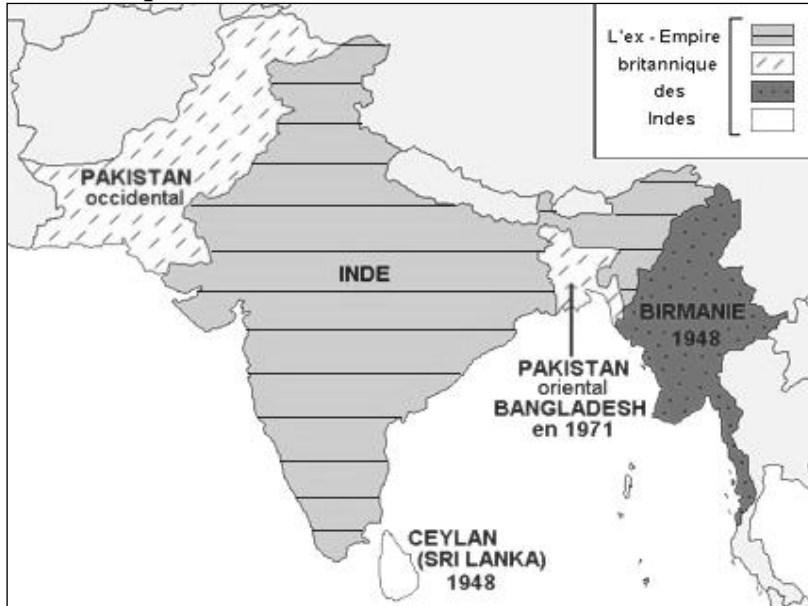
Doc 1 : Le transfert du pouvoir aux Indiens

« Depuis longtemps, la politique des gouvernements britanniques successifs a été de travailler à la réalisation du *self government* dans l'Inde. En fonction de cette politique, une responsabilité croissante a été dévolue aux Indiens et aujourd'hui, l'administration civile et les forces armées indiennes sont dans une large mesure aux mains de fonctionnaires et d'officiers indiens.

Le gouvernement de sa Majesté croit que cette politique a été juste et en accord avec les principes démocratiques. Depuis qu'il est arrivé au pouvoir, il a fait son possible pour la conduire vers sa réalisation. La déclaration du Premier ministre le 15 mars dernier, appuyée par l'approbation du Parlement et du peuple, a spécifié qu'il appartenait au peuple indien lui-même de choisir son futur statut et sa constitution, et que le gouvernement pense que le moment est venu de faire passer la responsabilité du gouvernement de l'Inde dans les mains indiennes.

[...] Le gouvernement de sa Majesté souhaite faire savoir clairement qu'il est dans son intention définitive de prendre les mesures nécessaires pour effectuer le transfert de pouvoir entre des mains indiennes au plus tard en juin 1948. »

Discours du Premier ministre Clement Attlee devant la Chambre des communes, le 20 février 1947

Doc 2 : La partition de l'Inde

L'opération de partition fut dramatique à cause du chaos né de la montée de clivages religieux entre Hindous et Musulmans. Les affrontements semèrent la confusion qui provoqua le déplacement de plusieurs millions de personnes dans des conditions inhumaines. Pour ajouter à la confusion, le symbole de la lutte pour l'indépendance, Gandhi, est assassiné le 30 janvier 1948 lors d'une séance de prière par Nathuram Godse, un nationaliste hindouiste fanatique qui lui reproche sa prétendue complaisance avec les Musulmans que les hindous considéraient comme inférieurs.

En 1971, la partie orientale du Pakistan proclame son indépendance sous le nom de Bangladesh.

Doc 3 : Acte d'indépendance de l'Inde

1- À dater du 15 août 1947, deux dominions indépendants seront établis dans l'Inde, connus sous l'appellation respective d'Inde et Pakistan. Dans le présent acte, lesdits dominions seront appelés « nouveaux dominions » et ledit quinze août sera appelé « le jour désigné ».

2- Le territoire de l'Inde sera formé des territoires placés sous la souveraineté de S.M., qui immédiatement avant le « jour désigné », étaient inclus dans l'Inde britannique, à l'exception des territoires qui, d'après l'alinéa suivant, doivent former le Pakistan.

Les territoires du Pakistan seront :

La partie orientale de la province du Bengale ; la partie occidentale de la province du Pendjab, dans les limites fixées ci-après.

Les territoires qui, à la date du présent acte, constituent la province du Sind et la province du Baluchistan britannique.

Les territoires de la province-frontière du Nord-Ouest ...

3- À partir du « jour désigné » :

La province du Bengale, telle qu'elle était constituée d'après l'*India Act* de 1935, cessera d'exister ;

À sa place seront créées deux nouvelles provinces, le Bengale oriental et le Bengale occidental.

Les frontières des nouvelles provinces seront déterminées, avant ou après le jour désigné, par la décision d'une commission de délimitation, nommée par le Gouverneur Général.

4- La province du Pendjab, telle qu'elle était constituée d'après l'*India Act* de 1935, cessera d'exister ;

À sa place seront créées deux nouvelles provinces, Pendjab occidental et Pendjab oriental, dont les limites seront déterminées par la même commission. [...]

5- La législature de chacun des nouveaux dominions aura plein pouvoir de faire des lois pour ce dominion, y compris des lois ayant valeur extraterritoriale. [...]

Aucun acte du Parlement du R.U., voté avant ou après le « jour désigné » ne sera applicable à l'un ou l'autre des nouveaux dominions comme partie de la loi de ce dominion à moins qu'il n'y soit étendu par une loi de la législature du dominion. [...]

6- À partir du « jour désigné » :

Le gouvernement de S.M. dans le Royaume Uni n'aura aucune responsabilité sous le rapport du gouvernement, de tous les territoires qui, immédiatement avant ce jour, étaient compris dans l'Inde britannique.

La souveraineté de S.M. sur les États Indiens (princiers) est annulée et, avec elle, tous les traités et accords en vigueur à la date du vote du présent acte entre S.M. et les souverains des États Indiens, toutes les fonctions attribuées à S.M. à cette date, et toutes les obligations de S.M. existant à cette date envers les États Indiens ou leurs souverains, tous les pouvoirs, droits, autorité et juridiction pouvant être exercés par S.M. à cette date dans ou en rapport avec les États Indiens à la suite de traités, concessions, usage, tolérance ou autrement ; et sont annulés aussi les traités et accords en vigueur à la date du vote du présent acte entre S.M. et les personnes ayant autorité dans les zones tribales ...

C. Fohlen et J. R. Suratteau, « Textes d'histoire contemporaine », Paris, SEDES, 1967

II/ L'INDÉPENDANCE DE L'INDOCHINE

1°) La première guerre d'Indochine (1946-1954)

A/ La situation en 1945

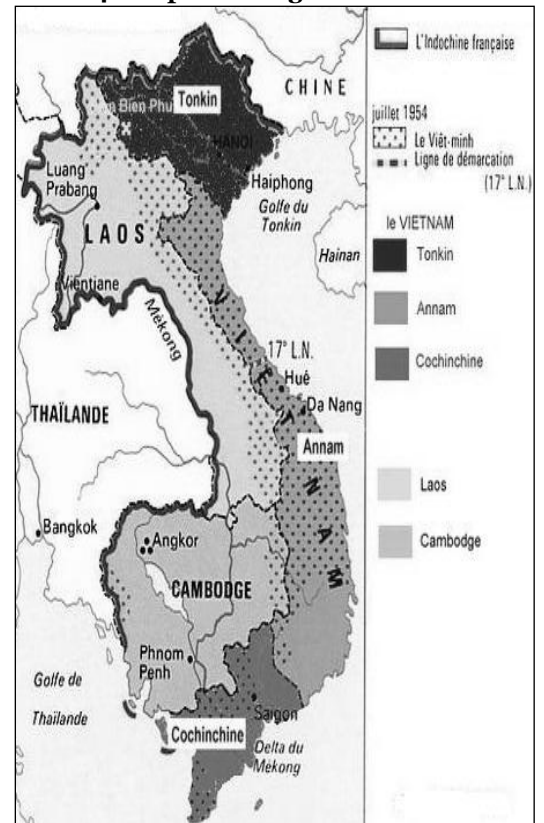
L'Indochine française est une fédération composée de cinq territoires : il s'agit des quatre protectorats de l'Annam, du Tonkin, du Cambodge et du Laos, auxquels s'ajoute la colonie de la Cochinchine. L'Annam, le Tonkin et la Cochinchine forment le Vietnam.

Suite à la défaite de la France face à l'Allemagne en 1940, les Japonais occupent quasiment le pays. En 1941, le fondateur du Parti communiste indochinois, Nguyễn Aĩ Quôc plus connu sous le nom de Hôchiminh (celui qui éclaire), crée la Ligue révolutionnaire pour l'indépendance du Vietnam : le *Vietminh*. Il développe une résistance aussi bien contre la présence japonaise que celle des Français.

Le 9 mars 1945, les Japonais renversent l'administration française pro-vichy et remettent en selle l'Empereur Bao Daĩ qu'ils poussèrent à proclamer l'indépendance. Le Vietminh se démarqua de ce gouvernement pro-japonais et le 7 août 1945, Hôchiminh mit en place un Comité de libération du peuple vietnamien. Il déclenche l'insurrection générale le 13 et le 25 août, Bao Daĩ abdique.

Le 2 septembre 1945, jour de la capitulation du Japon, la République démocratique du Vietnam est proclamée par une déclaration d'indépendance. Pour les Vietnamiens, l'indépendance a été arrachée aux Japonais qui ont mis un terme à la domination française.

Doc 4 : La première guerre d'Indochine



Doc 5 : Déclaration d'indépendance de la République démocratique du Vietnam (2 septembre 1945)

« Tous les hommes sont nés égaux. Le Créateur nos a donné des droits inviolables : le droit de vivre, le droit d'être libre et le droit de réaliser notre bonheur. » Cette parole immortelle est tirée de la Déclaration d'indépendance des États-Unis d'Amérique en 1776. Prise dans un sens large, cette phrase signifie : « tous les peuples sur la terre sont nés égaux, tous les peuples ont le droit de vivre, d'être libres. » La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de la Révolution française de 1791 proclame également : « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. » Ce sont là des vérités indéniables.

Et pourtant, pendant plus de quatre-vingt années, les impérialistes français, abusant de leur « liberté, égalité, fraternité », ont violé la terre de nos ancêtres et opprimé nos compatriotes.

[...] À l'automne de l'année 1940, quand les fascistes japonais, en vue de combattre les Alliés, ont envahi l'Indochine pour organiser de nouvelles bases de guerre, les impérialistes français se sont rendus à genoux pour leur livrer notre pays. La vérité est que nous avons repris notre indépendance des mains des japonais et non de celles des français. [...]

Tout le peuple du Vietnam, inspiré par la même volonté, est déterminé à combattre jusqu'au bout contre toute tentative d'agression de la part des impérialistes français. [...]

Pour ces raisons, nous, membres du gouvernement provisoire de la République démocratique du Vietnam, proclamons solennellement à l'intention du monde entier : le Vietnam a le droit d'être libre et indépendant. Le peuple tout entier du Vietnam est décidé à mobiliser toutes ses forces spirituelles et matérielles et à sacrifier ses vies et ses biens, dans le but de sauvegarder son droit à la liberté et à l'indépendance.

Signé Hôchiminh, Président

B/ Le retour de la France au Vietnam

De Gaulle, partisan de la restauration de la souveraineté française en Indochine nomma Thierry D'Argenlieu comme Haut commissaire et envoya le général Leclerc qui débarqua à Saïgon en octobre 1945 avec le Corps expéditionnaire français en Extrême-orient (CEFEO) qui, avec l'aide des Anglais, libéra le Sud. Au Nord, les choses furent plus difficiles avec la présence des troupes chinoises qui appuyèrent le Vietminh. Rapidement une crise s'installe.

Le 6 mars 1946, les deux parties s'entendent autour d'un traité qui reconnaît le Vietnam comme un État libre à l'intérieur de la Fédération indochinoise dans le cadre de l'Union française. La Cochinchine qui garde le statut de colonie n'en fait pas partie. Un référendum était prévu pour son entrée dans cette République qui unifierait l'ensemble vietnamien encore appelé trois Ky : Bac Ky (Tonkin), Teng Ky (Annam) et Nam Ky (Cochinchine).

Pendant que Français et Vietnamiens s'apprêtaient à négocier à la conférence de Fontainebleau (juillet-septembre 1946), Thierry D'Argenlieu s'allie aux colons d'Indochine et cède aux pressions des groupes colonialistes de la métropole qui le poussent à proclamer une République fantoche en Cochinchine le 1^{er} juin 1946. Il entreprend la conquête du Nord : c'est le début de la guerre.

C/ L'enlèvement de la France

La première phase de la guerre débute avec le bombardement du port de Haïphong par les Français (environ 6000 morts). Le Vietminh réplique par une attaque contre les quartiers européens d'Hanoï et le massacre de leur population.

La deuxième phase du conflit va de 1947 à 1950 et voit celui-ci s'internationaliser. La France, rompant avec le Vietnam, réinstalle Bao Dai et par les accords de la baie d'Along (5 juin 1948) lui accorde ce qu'elle a refusé au Vietminh : la reconnaissance de l'indépendance du Vietnam unifié (les trois Ky) au sein de l'Union française. Le Vietnam devient un enjeu de la guerre froide. En janvier 1950, la Chine et l'URSS reconnaissent la République démocratique du Vietnam tandis qu'en février la Grande Bretagne et les États-Unis reconnaissent le Vietnam de Bao Dai.

Dans la troisième phase du conflit (1951-1954), le CEFEO français est réduit à la défensive par l'armée de libération du Vietnam. Le général Navarre qui dirige les opérations à partir de 1952 voit ses troupes encerclées du 13 mars au 7 mai 1954 dans la cuvette de Diên Biên Phû par l'armée du Général Võ Nguyên Giáp. Ce désastre qui coûte à la France 5 000 tués et 10 000 prisonniers et à l'Armée populaire de libération 25 000 morts met un terme à la guerre. S'ouvre alors la conférence de Genève (20-21 juillet 1954) dont les accords divisent le pays en deux autour du 17^e parallèle.

Le coût de la guerre est estimé à 2 200 milliards de francs (valeur 1953). Il a fait 40 000 morts et 75 000 blessés du côté français. Quant au Vietnam qui retourne trente ans en arrière, il perd 500 000 hommes. La guerre provoque la rupture entre l'armée française et les politiciens, et stimule dans les colonies les partisans de la lutte armée.

2°) La deuxième guerre d'Indochine ou guerre du Vietnam (1963-1975)

Doc 6 : La guerre du Vietnam



Les États-Unis se substituent à la France qui s'est retirée en 1955. Non signataires des accords de Genève et engagés dans une dynamique de *containment*, leur objectif est, dans le cadre de la guerre froide, de transformer le Sud Vietnam en une Corée du Sud bis.

La tension s'accroît avec la répression anticommuniste menée par le régime de Ngô Đình Diêm qui décide en 1955 de surseoir aux élections de réunification des deux Vietnam prévues par l'accord de Genève. Les communistes réactivent les guérillas puis créent en 1956 le Vietcong. En 1960, ils fondent le Front de libération nationale qui, en réalité, est un prolongement au sud du Parti communiste nord vietnamien.

L'administration Eisenhower (1953-1960) encadre l'armée du Sud et fournit au pays les 2/3 de ses ressources budgétaires. Kennedy (1961-1963) y renforce les conseillers militaires américains tandis que son successeur Johnson (1963-1967) profitera des incidents survenus dans le golfe du Tonkin en août 1964 pour engager carrément son pays à côté du Sud. En 1965, il ordonne le bombardement du Nord et porte à 125 000 hommes le corps expéditionnaire américain. En 1968, il passe à 500 000 hommes.

Les difficultés sur le terrain sont réelles avec l'appui de l'URSS et de la Chine au Vietcong.

L'année 1968 est le tournant de la guerre. Même si l'offensive du Têt³¹ qui permet au Vietcong d'atteindre certaines villes du Sud (Hué) est un échec militaire coûteux, politiquement c'est un immense succès. L'Amérique doit en 1968 faire face à l'hostilité de sa jeunesse qui dénonce la guerre. C'est pourquoi Johnson annonce l'arrêt des bombardements sur le Nord Vietnam.

De 1970 à 1972, l'Amérique, incapable d'arriver à bout d'un mouvement de libération profondément ancré dans son peuple étend la guerre au Cambodge et bombarde violemment le Nord. La signature des accords de Paris le 27 janvier 1973 permet aux États-Unis de sortir du borbier vietnamien. Deux années après (1975), les communistes envahissent le Sud et achèvent ainsi la décolonisation du Vietnam avec la réunification des trois Ky.

Doc 7 : Les raisons de l'engagement américain au Vietnam

« Sur le plan stratégique, la prise du Sud-Vietnam par les communistes les ferait avancer de plusieurs centaines de kilomètres dans une région encore libre. Les autres pays du Sud-est asiatique seraient menacés sur leurs flancs par ce grand mouvement. Douze millions d'hommes perdraient immédiatement leur liberté et celle de cent cinquante millions d'autres serait sérieusement en danger. La perte du Sud-Vietnam entamerait un processus de désagrégation qui pourrait, en se développant, avoir de graves conséquences pour nous-mêmes et pour la liberté. [...] Nous en arrivons à cette conclusion à savoir que nos intérêts nationaux nous conduisent à aider le Sud-Vietnam ».

L. Johnson, « Ma vie de Président », Buchet/Chastel, 1972

³¹ **Offensive du Têt** : action militaire lancée par les troupes nord-vietnamiennes et Vietcong en janvier-février 1968 dans plusieurs grandes villes du Sud, dont l'importance a démontré aux Américains la nécessité de trouver une solution négociée à la guerre du Vietnam.

Leçon 7 : LA DÉCOLONISATION AU PROCHE-ORIENT : LA QUESTION PALESTINIENNE ET LES RELATIONS ISRAËLO-ARABES

Le Proche-Orient correspond à l'Asie occidentale et au Nord-est africain. Cette région est un foyer de plusieurs civilisations fortement influencées par les religions révélées : Judaïsme, Christianisme et Islam. Situé à la croisée des chemins entre le Moyen-Orient, l'Afrique et l'Europe, le Proche-Orient constitue, depuis sa décolonisation, une zone de tensions permanentes entre les États et les peuples arabo-musulmans d'un côté et la communauté juive de l'autre, et principalement en terre de Palestine. Ces relations tendues reposent sur des origines diverses. Elles s'expriment par des crises multiformes qui ont toujours détérioré les relations internationales.

Doc 1 : Repère chronologique

1947 : 29 novembre : l'ONU adopte un plan du partage de la Palestine.
1948 : 14 mai : naissance de l'État d'Israël, première guerre Israélo-arabe.
1956 : novembre : deuxième guerre Israélo-arabe.
1964 : fondation de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) ; rédaction de la Charte nationale palestinienne.
1967 : 5-10 juin : guerre des six jours. Israël occupe les territoires peuplés de palestiniens de Cisjordanie, de Gaza et de Jérusalem Est.
1968 : création du Conseil national palestinien.
1969 : Yasser Arafat Président du Conseil exécutif de l'OLP.
1970 : « <i>septembre noir</i> », expulsion de Jordanie des combattants palestiniens, installation de l'OLP au Liban.
1972 : massacre de 11 athlètes israéliens aux Jeux Olympique de Munich.
1973 : octobre : guerre du kippour.
1975 : début de la guerre civile au Liban.
1976 : intervention des troupes syrienne au Liban contre l'OLP.
1982 : juin : opération « Paix en Galilée », les troupes israéliennes bombardent Beyrouth, Yasser Arafat évacue Beyrouth.
septembre : massacre des civils palestiniens des camps de Chabra et Chatila.
1987 : début de la première <i>Intifada</i> dans les territoires palestiniens.
1988 : Arafat reconnaît les Résolutions 242 et 338 de l'ONU.
1989 : violence et répression dans les territoires occupés.
1991 : octobre : conférence de Madrid.
1993 : septembre : accords d'Oslo, reconnaissance mutuelle d'Israël et de l'OLP, accords intérimaires sur l'autonomie palestinienne.
1996 : janvier : Yasser Arafat élu président de l'Autorité palestinienne.
2000 : septembre : début de la seconde <i>Intifada</i> .
2003 : mars : assassinat de Cheikh Yassine et de son successeur.
avril : « feuille de route » du quartet (États-Unis, Union européenne, Russie, ONU). Le document demande le gel de la colonisation par Israël et la fin de la violence.
octobre : construction d'un mur de sécurité entre Israël et les territoires occupés.
2004 : 2 février : Ariel Sharon annonce son intention de démanteler toutes les colonies de la bande de Gaza.
26 octobre : la Knesset adopte le plan de retrait de Gaza.
11 novembre : mort de Yasser Arafat à Paris.
2006 : 4 janvier : Ariel Sharon est hospitalisé à la suite d'une attaque cérébrale. Ehud Olmert, vice-Premier ministre lui succède.
25 janvier : le Hamas remporte la majorité absolue aux élections législatives palestiniennes.
25 juin : un commando palestinien capture un soldat israélien.
28 juin : Israël lance l'opération « Pluies d'été », vaste offensive militaire dans la bande de Gaza.
2007 : juin : le Hamas prend le contrôle de la totalité du territoire de Gaza.
26-28 novembre : conférence internationale à Annapolis (États-Unis). Ehud Olmert et Mahmoud Abbas s'engagent à conclure un traité de paix avant la fin 2008.
2008 : février-mars : offensive de l'armée israélienne contre la Bande de Gaza pour tenter de mettre fin aux tirs de roquettes depuis le territoire palestinien. Elle provoque la mort de près de 130 Palestiniens, sans pour autant mettre fin aux tirs du Hamas.
19 juin : après des mois de médiation égyptienne, un cessez-le-feu est conclu entre Israël et le Hamas dans la bande de Gaza.
2009 : 3 janvier : début d'une offensive terrestre israélienne à Gaza.
17 janvier : Israël annonce un cessez-le-feu. Le lendemain, le Hamas décrète également une trêve d'une semaine pour que l'armée israélienne se retire de la bande de Gaza.
22 janvier : le nouveau président américain Barack Obama nomme un émissaire spécial pour le Proche-Orient, George Mitchell.
2010 : 9 mars : Israël annonce la construction de 1600 nouveaux logements à Jérusalem-est, en pleine visite du vice-président américain Joe Biden censée relancer le processus de paix.
20 juin : sous pression internationale, Israël annonce l'assouplissement de l'embargo de Gaza
2 septembre : reprise des pourparlers de paix directs entre Israéliens et Palestiniens, interrompus depuis décembre 2008.
2012 : novembre : alors que les tirs de roquette en provenance de Gaza n'ont jamais cessé, l'armée israélienne lance l'opération « Pilier de défense » contre Gaza.
2013 : juillet : Israël reprend, sous l'égide des États-Unis, des discussions directes avec les Palestiniens, gelées depuis trois ans.
2014 : 11 janvier : mort d'Ariel Sharon après un coma de huit ans.
2015 : regain de la violence entre Palestiniens et Israéliens : du 13 au 16 septembre, de violents affrontements se sont déroulés sur l'esplanade des Mosquées entre des manifestants palestiniens et la police israélienne, accusée d'être rentrée à l'intérieur des lieux saints.
2017 : 22-23 mai : visite de Donald Trump en Israël et en Cisjordanie occupée, avec l'ambition de faire la paix entre Israéliens et Palestiniens. Les positions fluctuantes de Donald Trump sur le conflit israélo-palestinien entretiennent l'incertitude et suscitent un certain scepticisme, notamment le statut de Jérusalem et la solution à deux États.
6 décembre : Trump reconnaît Jérusalem comme capitale d'Israël.
2018 : 14 mai : inauguration de l'ambassade des États-Unis à Jérusalem. Quelques heures avant, de violents heurts éclatent entre manifestants palestiniens et soldats israéliens à la frontière de la bande de Gaza, faisant au moins 37 morts parmi les Palestiniens.
2019 : 10 août : quatre palestiniens tués par l'armée israélienne alors qu'ils se rapprochaient de la frontière avec Israël depuis la bande de Gaza.
16 août : l'armée israélienne annonce avoir intercepté une roquette tirée par des Palestiniens depuis Gaza sur le sud de l'État hébreu.

I/ LES ORIGINES DE LA QUESTION PALESTINIENNE

1°) La naissance du sionisme

À partir du XIX^e siècle, les germes de la crise qui mine la Palestine commencent à pousser. En effet, face à la montée de l'antisémitisme en Europe, les Juifs organisent un mouvement mondial pour le retour en Palestine (« la Terre promise ») appelé Sionisme³². Théorisé par un juif hongrois, Théodore Herzl, le sionisme est d'abord une prise de conscience des Juifs de la nécessité pour eux d'avoir leur propre territoire. C'est ainsi qu'en 1897, l'organisation sioniste mondiale définit clairement son objectif : la création, en terre de Palestine, d'un foyer national juif. Ce projet bénéficie de l'appui du Royaume Uni et des États-Unis au cours de la première guerre mondiale à travers la déclaration Balfour³³ du 2 novembre 1917. Au lendemain du conflit, le traité de Sèvres (France) retire la Palestine à la Turquie vaincue et l'attribue au Royaume Uni avec l'obligation de favoriser l'implantation d'un foyer national juif. On assiste dès lors à une immigration juive intensifiée et incontrôlable.

Alors, la communauté juive de l'intérieur, appuyée par la diaspora juive, s'organise davantage par la mise sur pied de la *Haganah* (armée secrète), d'une part et de *l'Irgoun* et du *Stern* (des groupes terroristes) d'autre part. Ces organisations armées visent à combattre les Arabes et à chasser les Britanniques.

2°) Le partage onusien

Au sortir de la seconde guerre mondiale, le Royaume Uni est débordé par les flux massifs d'immigrants juifs en Palestine. Victime de la *Shoah*, la communauté juive bénéficie désormais de la sympathie et du soutien de l'opinion internationale. Sur le terrain, la *Haganah* s'attaque violemment aux forces britanniques qui, après l'attentat du 22 juillet 1946 menée par *l'Irgoun* contre leur quartier général du King David Hotel de Jérusalem, n'en peuvent plus. C'est dans ce contexte que le Royaume Uni décide de se démettre de son mandat et de s'en remettre à l'ONU pour un règlement définitif du problème palestinien.

Dès lors, le Conseil de sécurité de l'ONU vote la Résolution 181 du 29 novembre 1947 qui est un plan de partage de la Palestine en trois parties : la ville de Jérusalem internationalisée, un État juif (57 % du territoire) et un État arabe (43 %).

Ce plan de partage est rejeté par les Arabes de Palestine et toutes les nations arabes qui parlent de spoliation. S'ouvre ainsi un cycle de guerres interminables qui empêche toute normalisation entre Israël et le monde arabe.

Doc 2 : Le plan de partage de l'ONU (29 novembre 1947)

Le mandat [britannique] pour la Palestine prendra fin aussitôt que possible, et en tout cas le 1^{er} août 1948 au plus tard. Les États indépendants arabe et juif ainsi que le régime international particulier prévu pour la ville de Jérusalem [...] commenceront d'exister en Palestine deux mois après que l'évacuation des forces armées de la puissance mandataire aura été achevée, et en tout cas le 1^{er} octobre 1948 au plus tard. Il ne sera porté aucune atteinte aux droits existants concernant les lieux saints, édifices ou sites religieux. En ce qui concerne les lieux saints, la liberté d'accès, de visite et de transit sera garantie, conformément aux droits existants, à tous les résidents ou citoyens de l'autre État et de la ville de Jérusalem.

Aucune expropriation d'un terrain possédé par un arabe dans l'État juif (par un juif dans l'État arabe) ne sera autorisée. Une union économique sera créée entre les deux États, avec pour but la création d'une union douanière, l'établissement d'un système monétaire commun prévoyant un taux de change unique, le développement économique commun, particulièrement en ce qui concerne l'irrigation, la mise en valeur des terres et la conservation des sols.

Résolution 181

II/ LES GUERRES ISRAËLO-ARABES

1°) La guerre de 1948-1949

Aux jubilations de la foule de Tel-Aviv après l'annonce du plan de partage, s'opposent l'amertume et la rancœur des populations arabes. Leur réponse tombe le 15 mai 1948 à travers une attaque de la Syrie, de l'Égypte, de l'Irak, de la Transjordanie et des combattants palestiniens contre le nouvel État juif proclamé la veille (14 mai) par David Ben Gourion.

C'est le début de la première guerre israélo-arabe qu'Israël remporte très vite grâce au soutien des États-Unis. À l'issue de la guerre qui a été accompagnée d'exaction comme le massacre par *l'Irgoun* le 9 avril 1949 de la population palestinienne du village de Deir Yasin, Israël s'agrandit sur 80 % de la Palestine.

Plus de 700 000 Palestiniens prennent alors le chemin de l'exil pour s'entasser dans des camps de réfugiés dans les pays arabes voisins : c'est la « *Nakba* » (catastrophe).

Israël vote en 1950 la « Loi du retour » qui permet à plus de 600 000 Juifs de venir s'installer en à la place des expulsés.

³² **Sionisme** : Projet politique inventé par Théodore Herzl (1860- 1904). Il est fondé sur la vision selon laquelle les juifs qui sont dispersés depuis des siècles, minoritaires partout et victimes de persécution antisémites, forment un peuple dont on doit corriger la situation anormale et injuste par la création d'un État internationalement reconnu où ils pourraient se rassembler.

▪ **Sion** est une colline qui surplombe Jérusalem et **Sionisme** signifie retour à Sion.

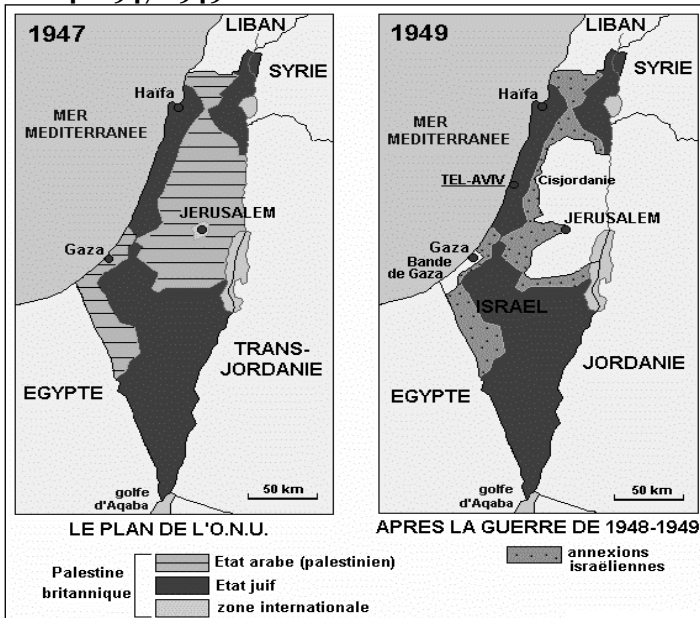
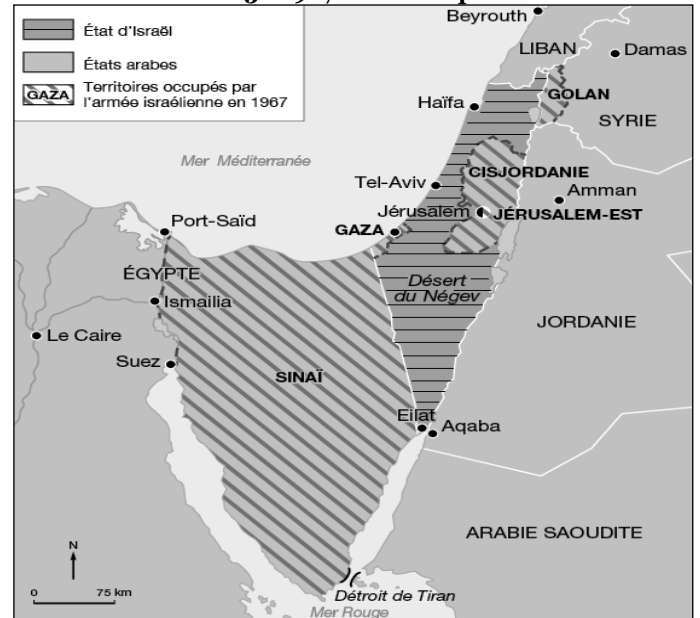
³³ **Contenu de la déclaration de Balfour adressé à Lord Rotschild du congrès sioniste** : « Le gouvernement de sa Majesté envisage favorablement l'établissement en Palestine d'un foyer national pour le peuple juif et implora tous ses efforts pour faciliter la réalisation de cet objectif, étant entendu que rien ne sera fait qui puisse porter atteinte aux droits civils et religieux des communautés non juives en Palestine [...] ».

Doc 3 : Proclamation de la naissance de l'État d'Israël

La terre d'Israël est le lieu où naquit le peuple juif. C'est là que s'est formée son identité spirituelle, religieuse et nationale [...]. En 1897, le premier congrès sioniste, inspiré par la vision de l'État juif de Théodore Herzl, a proclamé le droit du peuple juif au renouveau national dans son pays. Ce droit a été reconnu par la déclaration Balfour du 2 novembre 1917.

[...] Le récent holocauste, qui a anéanti des millions de Juifs en Europe, a de nouveau montré le besoin de résoudre le problème dû au manque de patrie et d'indépendance du peuple juif, par le rassemblement de l'État juif. [...] Le 29 novembre 1947, l'Assemblée générale des Nations-unies a adopté une résolution recommandant la création d'un État juif en Palestine [...]. En conséquence, nous, membres du Conseil national juif, représentant la communauté juive de Palestine et le Mouvement sioniste mondial, réunis en assemblée solennelle aujourd'hui, jour de la cessation du mandat britannique en Palestine [...], proclamons la création de l'État juif en Palestine, qui portera le nom d'État d'Israël.

Discours de David Ben Gourion à Tel-Aviv, 14 mai 1948

Doc 4 : 1947-1949 : Naissance d'Israël**Doc 5 : 1967 : Les conquêtes israéliennes****2° La guerre de 1956 (cf. leçon 2 : Relations Est-ouest, page 14)**

Suite au problème de Suez, Ben Gourion est convaincu par Anthony Eden (premier ministre britannique de 1955 à 1957) et Guy Mollet (président du Conseil français sous la IV^e République de février 1956 à juin 1957) de se joindre à la coalition franco-britannique et de s'emparer du Sinaï. L'ONU envoie des soldats s'interposer au Sinaï et à Gaza.

3° La guerre des six jours (5 au 10 juin 1967)

La vive tension qui règne entre les pays arabes et Israël atteint son sommet lorsqu'en 1967, l'Égypte de Nasser ferme le golfe d'Akaba par lequel transite le pétrole iranien qui approvisionne Israël. Le 5 juin son armée (*Tsahal*) lance une attaque contre la Syrie, la Jordanie et l'Égypte. En six jours (5-6-7-8-9 et 10 juin 1967), elle s'empare du Sinaï égyptien, de la Cisjordanie et de Gaza palestinien, du plateau du Golan syrien et la vieille ville de Jérusalem à statut particulier. Ces conquêtes israéliennes constituent les territoires occupés dont la Résolution 242 de l'ONU demande à l'État juif la restitution (doc 5).

À la fin de la guerre, les jeunes juifs du parti national religieux forment un mouvement appelé *Goush Emouhim* (Bloc de la foi) et entament au nom de la *Torah* la colonisation des terres palestiniennes.

4° La guerre du Kippour (octobre 1973)

Cette guerre est née du désir du successeur de Nasser de récupérer le Sinaï toujours occupé par les armées israéliennes et de venger l'humiliation subie par les Arabes avec la défaite de 1967. Anouar al-Sadate réorganise l'armée égyptienne et retient le principe de frapper Israël le 6 octobre 1973, jour de la fête juive du *Yom Kippour*³⁴. Pendant cette fête toute forme de vie s'arrête quasiment en Israël. Avec la Syrie, l'Égypte attaque par surprise Israël dont l'armée est mise pendant une semaine en difficulté. Elle parvient cependant à retourner la situation et à revenir au statu quo de 1967.

La guerre de 1973 a un impact sur l'économie mondiale puisque les Arabes, mécontents du soutien occidental à Israël, décident de réduire progressivement la quantité de pétrole qu'ils mettent sur le marché mondial. La flambée des prix qui s'en suit provoque vers 1975 une crise économique appelée « premier choc pétrolier ».

³⁴ *Yom Kippour* : fête juive dite du Grand Pardon, en hébreu, *Yom hakippurim*. Cette fête est célébrée le dixième jour de *tishri*, le septième mois du calendrier hébraïque et premier jour de l'année civile juive qui a lieu en septembre ou la première quinzaine d'octobre.

Toutefois, en 1978, le Président américain Jimmy Carter parvient à la signature des accords du Camp David par le Président Anouar al-Sadate et le Premier Ministre israélien Menahem Begin. Alors, l'Égypte fume le calumet de la paix avec Israël qui, en contrepartie, se retire du Sinaï et instaure un régime d'autonomie en Cisjordanie et à Gaza.

Doc 6 : La guerre du Kippour

Sans entrer dans le détail des opérations militaires, on retiendra surtout la performance des armées égyptienne et syrienne, remarquable au regard de l'image que ces deux pays avaient donné au monde lors de la guerre de 1967. La « guerre d'octobre » aura brisé le mythe de l'invincibilité de *Tsahal* et rendu aux Arabes une confiance en eux-mêmes perdue depuis des années. Elle leur aura aussi permis de découvrir l'efficacité de l'« arme du pétrole ». De fait, c'est l'embargo pétrolier imposé par les pays arabes producteurs de brut que le consommateur occidental aura surtout gardé en mémoire ...

Le 20 octobre, l'Arabie Saoudite, pourtant considérée comme alliée de l'Occident, annonce un arrêt total des exportations de pétrole vers les États-Unis. Les autres producteurs ne tardent pas à suivre, étendant l'embargo aux Pays-Bas, considéré comme l'État européen le plus favorable à Israël. La « guerre d'octobre » aura encore permis le rétablissement des liens entre l'Égypte et les États-Unis et conduit aux premiers entretiens directs de désengagement entre les armées égyptienne et israélienne. Certains y verront également les germes de la visite d'Anouar al-Sadate à Jérusalem en 1977, suivi de la rencontre de Camp David en 1978, et du traité de paix de 1979.

Mouna Naim, *Le Monde*, 4 octobre 1993

5°) La résistance palestinienne

Devant les échecs répétés des armées arabes face à *Tsahal*, les Palestiniens décident de se prendre en charge. Ainsi, plusieurs organisations de lutte pour la libération nationale sont créées. D'ailleurs en 1964, plusieurs d'entre elles constituent l'Organisation pour la Libération de la Palestine (OLP) au sein de laquelle le Fatah de Yasser Arafat est majoritaire.

Parallèlement, d'autres organisations se créent comme le Jihad Islamique, le Hezbollah pro-iranien et le Hamas. Ce dernier, créé le 15 décembre 1987, est un mouvement de résistance islamique dont l'objectif principal est la destruction d'Israël.

Adoptant de nouvelles stratégies de lutte, ces organisations s'attaquent à l'État hébreu et aux intérêts des Occidentaux par des attentats à la bombe, des opérations kamikazes (attentats suicides), des prises d'otages, des détournements spectaculaires d'avions de ligne, ...

Du reste, pour mettre fin à l'activisme de ces organisations à partir du Sud Liban, fief de l'OLP suite à son éviction douloureuse de la Jordanie par le roi Hussein (Septembre noir³⁵), Israël envahit cette région en 1982 : c'est l'opération « Paix en Galilée ». Ayant chassé les combattants de l'OLP, *Tsahal* favorise des massacres inoubliables et terribles à Sabra et Chatila par des milices chrétiennes. Le quartier général de l'OLP est alors transféré de Beyrouth à Tunis.

Mais, face aux conditions difficiles des populations des territoires occupés, on assiste en 1987 au déclenchement de la première *l'Intifada* (guerre des pierres). Cette insurrection sévèrement réprimée surtout dans la bande de Gaza n'a pas laissé indifférente la communauté internationale. Ainsi, l'ONU, les grandes puissances et plusieurs institutions s'activent pour une solution définitive du problème palestinien.

Doc 7 : « Intifada »



En arabe, le mot « intifada » signifie « soulèvement ». Dans le conflit israélo-palestinien, l'intifada fait référence à deux révoltes des Palestiniens contre ce qu'ils considèrent comme une occupation israélienne.

La première, appelée également « guerre des pierres » en référence aux pierres lancées par les Palestiniens, débute en 1987. Soulèvement spontané, il est d'abord sous-estimé mais prend rapidement de l'ampleur. L'intifada a brisé le statu quo qui avait régné dans les territoires occupés pendant vingt ans, au prix toutefois de nombreuses victimes (plus de 1100 Palestiniens, une trentaine de soldats israéliens et une quarantaine de colons tués de décembre 1987 à septembre 1993) ». Il faudra attendre 1993 et la signature des accords d'Oslo pour que cette guerre des pierres s'achève.

La visite d'Ariel Sharon sur l'Esplanade des Mosquées à Jérusalem le 28 septembre 2000 déclenche ensuite la seconde intifada, appelée aussi « Intifada Al-Aqsa », du nom de la mosquée qui se trouve sur l'Esplanade. Une visite durant laquelle il a revendiqué la souveraineté de ce lieu hautement symbolique et qui a été considéré comme une provocation par les Palestiniens, excédés par la stagnation du processus de paix, ainsi que par la poursuite de l'occupation israélienne et de l'expansion des colonies.

huffingtonpost.fr

³⁵ **Septembre noir** : un conflit qui débuta le 12 septembre 1970 lorsque le roi Hussein de Jordanie déclencha des opérations militaires contre les *fedayins* de l'OLP dirigée par Yasser Arafat, pour restaurer l'autorité de la monarchie dans le pays à la suite de plusieurs tentatives palestiniennes de renverser Hussein, avec l'aide dans une certaine mesure de l'armée syrienne. La violence des combats fit plusieurs milliers de morts de part et d'autre, en majorité des civils palestiniens.

La prise d'otages des Jeux olympiques de Munich a eu lieu au cours des Jeux olympiques d'été de 1972 à Munich en Allemagne de l'Ouest. Le 5 septembre, des membres de l'équipe olympique d'Israël ont été pris en otage et assassinés par des membres de l'organisation palestinienne Septembre noir.

III/ LE PROCESSUS DE PAIX

1°) Les accords d'Oslo

La première guerre du golfe (1990-1991) a montré au reste du monde que la stabilité au Proche-Orient est en grande partie liée à la résolution de la question palestinienne. C'est dans ce contexte que se tient la conférence de Madrid du 30 octobre au 4 novembre 1991 sous le parrainage des États-Unis et de l'URSS.

En février 1993, débutent les négociations secrètes d'Oslo (Norvège) qui aboutissent à la poignée de main historique entre Yitzhak Rabin et Yasser Arafat à Washington. L'accord d'Oslo 1 ou accord de Washington prévoit le retrait israélien de Gaza et de Cisjordanie et l'existence d'une autorité palestinienne dirigée par Arafat. L'OLP reconnaît aussi Israël conformément au principe de « la paix contre la terre ». Il est consolidé par les accords d'Oslo 2 de septembre 1995.

Ces accords balisent la voie d'une paix durable au Proche-Orient avec la cohabitation d'un État juif couvrant désormais 78 % des terres de Palestine et un État palestinien arabe sur les 22 % du territoire. Toutefois, ils ont été vite sabotés par les extrémistes des deux bords : brigades des Martyrs d'al-Aqsa chez les Palestiniens et l'extrême droite israélienne qui fait assassiner le Premier Ministre Y. Rabin le 4 novembre 1995.



Doc 8 : La ratification des accords d'Oslo à Washington (13 septembre 1993)

« Au nom de Dieu, le clément, le miséricordieux, [...] mon peuple espère que cet accord que nous signons aujourd'hui marquera le début de la fin d'un chapitre de douleur et de souffrance, qui a duré pendant ce siècle. Mon peuple espère que cet accord que nous signons aujourd'hui débouchera sur une ère de paix, de coexistence et d'égalité des droits. [...] Maintenant que nous sommes au seuil d'une nouvelle ère historique, laissez-moi m'adresser au peuple d'Israël et à ses dirigeants que nous rencontrons aujourd'hui pour la première fois, et laissez-moi leur assurer que la difficile décision que

nous avons prise ensemble était celles qui nécessiteraient un courage exceptionnel. [...] Notre peuple ne considère pas que l'exercice de son droit à l'autodétermination puisse violer les droits de ses voisins ou porter atteinte à leur sécurité. Au contraire, mettre fin à son sentiment d'avoir été maltraité et d'avoir subi une injustice historique constitue la plus ferme garantie pour parvenir à une coexistence et à une ouverture entre nos deux peuples et les générations futures ».

Discours de Yasser Arafat

« Nous venons d'une terre de souffrance et d'angoisse. Nous venons d'un peuple, d'une maison, d'une famille, qui n'a pas connu seulement une année, un mois au cours desquels des mères n'ont pas pleuré leurs fils. Nous venons pour essayer de mettre fin aux hostilités afin que nos enfants, les enfants de nos enfants n'aient plus à payer le douloureux tribut de la guerre, de la violence et de la terreur. [...] Laissez-moi vous dire, palestiniens, que nous sommes destinés à vivre ensemble sur le même sol et sur la même terre. [...] Nous n'avons aucun désir de vengeance, nous ne nourrissons aucune haine envers vous. Nous, comme vous, sommes un peuple, un peuple qui veut construire sa maison, planter un arbre, pour aimer, vivre à vos côtés dans la dignité, en affinité comme des êtres humains, comme des hommes libres. Nous donnons aujourd'hui une chance à la paix et nous disons qu'un jour viendra où nous ferons tous nos adieux aux armes ».

Discours de Yitzhak Rabin

2°) L'immobilisme et la seconde Intifada

Depuis 1996, le problème palestinien fait du surplace. Les différentes négociations entreprises n'ont pas abouti. Elles butent sur deux questions essentielles : le retrait des territoires occupés et le retour des réfugiés dont Israël ne veut pas entendre parler. Pendant ce temps, la colonisation des terres palestiniennes se poursuit.

Depuis septembre 2000, le processus de paix jusque-là enlisé a dévié dans la violence avec le déclenchement de la deuxième Intifada qui fait suite à la visite provocatrice d'Ariel Sharon sur l'esplanade des mosquées. La répression qui accompagne cette deuxième Intifada est disproportionnée.

Depuis l'élection d'Ariel Sharon en février 2001, on peut considérer comme mort le processus de paix lancé à Oslo. Le désespoir des Palestiniens se manifeste par des attentats suicides auxquels Israël répond par une accentuation de la répression. Sharon rejette la « feuille de route » du quartet formé en 2003 par les États-Unis, la Russie, l'ONU et l'UE. Il opte pour une politique d'assassinat ciblée des dirigeants du Hamas. En octobre 2003, Ariel Sharon annonce la construction d'un « mur de sécurité » entre Israël et les territoires occupés.

Par ailleurs, la mort de Yasser Arafat le 11 novembre 2004, loin de faciliter les négociations comme le pensait le gouvernement de Sharon, a plutôt favorisé la montée en puissance du Hamas qui s'impose aux élections législatives du 25 janvier 2006. Les sanctions occidentales et israéliennes à l'égard du Hamas et des territoires occupés transforment ces terres en de véritables prisons. Parallèlement, à l'aggravation des conditions de vie des populations arabes, on assiste à une crise politique entre le Fatah et le Hamas d'une part et à une recrudescence des combats entre Tsahal et les combattants du Hamas comme en 2007.

Le refus d'Israël de dialoguer avec le gouvernement de Mahmoud Abbas (le successeur de Yasser Arafat) qui a fait la paix avec le Hamas a poussé le Président de l'autorité palestinienne à solliciter l'adhésion de la Palestine à l'Assemblée Générale de l'ONU en 2011. Ce geste symbolique désapprouvé par Israël et les États-Unis constitue un jalon important vers la reconnaissance internationale.

En somme, la question palestinienne, en dépit des nombreuses solutions proposées, reste latente et de plus en plus inquiétante. Le peuple palestinien demeure une diaspora dans le monde arabe, une nation sans État.

Leçon 8 : LA DÉCOLONISATION AU MAGHREB : L'ALGÉRIE

La partie occidentale de l'Afrique du Nord ou le Maghreb comprend le Maroc et la Tunisie qui étaient des protectorats français et l'Algérie une colonie de peuplement. Dans cette région, la décolonisation s'est déroulée différemment. Si au Maroc et en Tunisie, elle a été octroyée à la suite de mouvements d'agitation multiformes en 1956, avec l'Algérie elle a été arrachée à la suite d'une guerre de huit ans entre l'armée française et les nationalistes algériens.

Doc 1 : Repère chronologie

<p>1943 : « Manifeste du peuple algérien » de Ferhat Abbas. 1945 : (8 mai) émeutes de Sétif. 1947 : (20 septembre) vote du statut d'Algérie. 1954 : création du Comité révolutionnaire d'unité et d'action (CRUA) et de l'Armée de libération nationale (ALN), début de l'insurrection générale (1^{er} novembre). 1958 : retour du Général De Gaulle au pouvoir (mai), constitution du GPRA (Gouvernement provisoire de la République algérienne).</p>	<p>1959 : (16 septembre) De Gaulle proclame le droit du peuple algérien à l'autodétermination. 1960 : (24 janvier) début de la « semaine des barricades » organisée par les « Pieds-noirs » pour faire reculer le gouvernement. 1961 : (du 21 au 22 avril) Putsch des Généraux. 1962 : (19 mars) cessez-le-feu en Algérie, Accords d'Évian. 1962 : (3 juillet) Indépendance de l'Algérie.</p>
--	--

I/ L'ALGÉRIE AVANT 1954

1°) Un système très inégalitaire

Depuis 1830, l'Algérie est une colonie française de peuplement dotée d'un statut particulier. Elle est divisée administrativement en trois départements rattachés au Ministère de l'intérieur français.

Dans cette colonie, vit près d'un million d'Européens dont 80 % sont nés sur place face à près de 9 millions d'Algériens musulmans. Les colons appelés « Pieds-noirs » bénéficient de tous les privilèges politiques et économiques, au grand désarroi des Algériens de souche. Les musulmans sont aussi frustrés par le code de l'indigénat de 1881 qui leur interdit le droit de réunion, le retard dans le paiement de l'impôt et sanctionne lourdement le refus des corvées. C'est le cas également avec une Loi de 1911 qui instaure un service militaire obligatoire pour les musulmans.

Ces différents facteurs conjugués à un contexte international favorable suscitent l'agitation des mouvements nationalistes algériens, mais dans la division.

2°) Un nationalisme ancien

Le développement du nationalisme algérien s'est donc fait en réaction aux exactions de la conquête brutale et l'occupation fondée sur la spoliation des indigènes. Il se manifeste assez tôt.

En 1926, Ahmed Messali Hadj fonde l'Étoile nord-africaine ancrée dans le courant révolutionnaire et populiste qui prône l'indépendance. Elle est dissoute en 1937 et de ses cendres, émergera en 1937 le Parti du peuple algérien (PPA).

En 1927, Fehrat Abbas et Ben Djelloul fondent la Fédération des élus indigènes qui regroupe les intellectuels et aspire à l'égalité entre européens et autochtones.

L'Association des Oulémas réformistes créée en 1931 par Ben Badis se place dans la ligne du refus de l'assimilation et de la francisation à travers un retour à l'Islam et à l'arabe. Leur slogan est : « l'Islam est ma religion, l'arabe ma langue et l'Algérie ma patrie ».

Les différents mouvements auxquels s'ajoute le Parti communiste algérien fondé en 1931 ne réussissent pas à cause de la division de l'élite, mais surtout à cause de sa coupure avec le peuple resté attaché à la tradition.

En 1943, Fehrat Abbas publie un « Manifeste du peuple algérien » qui, rejeté par les autorités françaises, demandait la mise en place d'un État algérien autonome lié à la France par des relations à caractère fédéral.

3°) Vers la guerre

C'est la seconde guerre mondiale et particulièrement le débarquement allié en Afrique du Nord qui accélère la prise de conscience en provoquant l'effondrement dans la région du régime de Vichy et au raidissement du nationalisme. La masse se joint à cette option radicale surtout après la violente répression des émeutes de Sétif le 8 mai 1945 lors desquels le meurtre de 103 Européens a provoqué le massacre de 2000 Musulmans par les forces armées françaises.

En 1954, est créé le Comité révolutionnaire d'unité et d'action (CRUA) puis l'Armée de libération nationale (ALN). Le CRUA, encouragé par la défaite de Diên Biên Phû (mai 1954), fixe le 1^{er} novembre le début de l'insurrection (soulèvement) générale.

Doc 2 : Manifeste du peuple algérien adressé aux français par Ferhat Abbas (10 février 1943)

Le problème algérien est essentiellement racial et religieux, et l'exclusive qui frappe l'élément autochtone s'étend à toutes les classes de la société. [...] La colonie française n'admet l'égalité avec l'Algérie musulmane que sur un seul plan : les sacrifices sur les champs de bataille. Et là encore faut-il que l'indigène se batte et meurt « à titre d'indigène », avec un solde et une pension de mercenaire, même s'il est diplômé et spécialisé. [...] Le monde civilisé assiste à ce spectacle anachronique : une colonisation s'exerçant sur une race blanche au passé prestigieux, [...] perfectible et ayant manifesté un sincère désir de progrès. [...]

L'identification et la formation d'un seul peuple, « sous le même gouvernement paternel », a fait faillite. [...] Le bloc européen et le bloc musulman restent distincts, l'un de l'autre, sans âme commune. Le refus systématique ou déguisé de donner accès dans la cité française aux algériens musulmans a découragé tous les artisans de la politique d'assimilation. Cette politique apparaît aujourd'hui aux yeux de tous comme une chimère inaccessible, une machine dangereuse mise au service de la colonisation. [...] Désormais, un musulman algérien ne demandera pas autre chose que d'être un algérien musulman. [...] La nationalité et la citoyenneté algérienne [...] apportent une plus claire et plus logique solution au problème de son émancipation et de son évolution. [...]

Fort de cette déclaration, le peuple algérien demande dès aujourd'hui, pour éviter tout malentendu de barrer la route aux visées et aux convoitises :

a- la condamnation et l'abolition de la colonisation [...];

b- l'application par tous les pays, petits et grands, du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ;

c- la dotation de l'Algérie d'une Constitution propre, garantissant :

1- la liberté et l'égalité absolue de tous ses habitants sans distinction de race, ni de religion ;

2- la suppression de la propriété féodale par une réforme agraire [...];

3- la reconnaissance de la langue arabe comme langue officielle au même titre que la langue française ;

4- la liberté de la presse et d'association ;

5- l'instruction gratuite et obligatoire pour tous les enfants des deux sexes ;

6- la liberté du culte pour tous les habitants et l'application à toutes les religions du principe de la séparation de l'Église et de l'État.

d- la participation immédiate et effective des musulmans algériens au gouvernement de leur pays [...];

e- la libération de tous les condamnés et internés politiques [...].

Jean Lacouture, « Cinq hommes et la France », édition Seuil, 1961

II/ LA GUERRE D'ALGÉRIE**1°) Engagement et enlèvement de la France****Doc 3 : Proclamation du FLN (1^{er} novembre 1954)**

But : l'indépendance nationale par :

1- la restauration de l'État algérien souverain démocratique et social dans le cadre des principes islamiques ;

2- le respect de toutes les libertés fondamentales sans distinction de race ni de confession.

Objectifs intérieurs :

1- assainissement politique par la remise du mouvement national révolutionnaire dans sa véritable voie et par l'anéantissement de tous les vestiges de corruption et de réformisme, causes de notre régression actuelle ;

2- rassemblement et organisation de toutes les énergies saines du peuple algérien pour la liquidation du système colonial.

Objectifs extérieurs :

1- internationalisation du problème algérien ;

Réalisation de l'unité nord-africaine dans son cadre naturel arabo-musulman ;

2- dans le cadre de la Charte des Nations-unies, affirmation de notre sympathie à l'égard de toutes les nations qui appuieraient notre action libératrice. [...]

En contrepartie :

1- les intérêts français, culturels et économiques, honnêtement acquis, seront respectés ainsi que les personnes et les familles ;

2- tous les Français désirant rester en Algérie pourront choisir leur nationalité d'origine, et seront de ce fait considérés comme étrangers vis-à-vis des lois en vigueur, ou opteront pour la nationalité algérienne, et dans ce cas, seront considérés comme tels, en droits et en devoirs ;

3- les liens entre la France et l'Algérie seront définis et feront l'objet d'un accord entre les deux puissances sur la base de l'égalité et du respect de chacun.

La guerre débute par des attentats simultanés dans l'Aurès. C'est au Front de libération national (FLN) fondé en 1954 au Caire qui regroupe les forces politiques et sociales d'exposer les objectifs du soulèvement : « la restauration d'un État algérien souverain, démocratique et social dans le cadre des principes islamiques ».

L'armée française fraîchement battue en Indochine s'engage à fond dans une guerre. Les autorités françaises, soutenues par les Pieds-noirs et une partie de l'opinion métropolitaine, considèrent que l'Algérie est une partie de la République française qui est une et indivisible.

Les gouvernements français qui apprécient mal la situation pensent jusque-là avoir affaire à des bandits et considèrent que l'essentiel de la population était favorable à la France. De cette erreur d'appréciation, découle la confiance en la victoire, le renforcement des effectifs de l'armée qui passent de 50 000 à 400 000 entre 1954 et 1956, et les nominations par Pierre Mendès France de Jacques Soustelle comme Gouverneur général chargé de réformer le pays et de Robert Lacoste doté de pouvoir dictatoriaux par Guy Mollet pour mener la politique de l'intégration qui doit accompagner la répression des rebelles.

Le FLN de son côté se renforce. Il bénéficie du soutien des pays arabes et particulièrement du Maroc et de la Tunisie indépendants depuis 1956, mais surtout de l'Égypte nassérienne. En 1956, Belkâcem Krim prend le commandement de l'ALN.

L'échec des pourparlers de 1956, le détournement d'un avion marocain transportant des chefs du FLN, l'intervention de la France dans la crise de Suez, le terrorisme urbain du FLN à Alger et sa répression impitoyable par les parachutistes du Général Massu constituent autant de tournants pour le conflit.

La situation s'aggrave en 1958 lorsque le commandement militaire d'Algérie prend sur elle l'initiative de bombarder le village tunisien Sakiet Sidi-Youssef pour obliger la Tunisie à cesser son aide à l'ALN. La réprobation est alors générale et l'affaire atterrit à l'ONU suite à une plainte de la Tunisie.

2°) La chute de la IV^e République³⁶ et le retour de De Gaulle

L'armée d'Algérie est devenue, face à la déliquescence du pouvoir politique symbolisé par la succession de quatre gouvernements entre février 1956 et mai 1958, le véritable pouvoir. Son chef, le général Massu est placé à la tête du Comité de salut public que les Français d'Algérie ont mis en place contre le gouvernement de Pierre Pflimlin qu'ils accusent de chercher à brader l'Algérie.

Le 13 mai 1958, l'armée française métropolitaine lance un appel au général De Gaulle. Celui-ci s'est dit disposer le 15 mai à « assurer les pouvoirs de la République ». Après sa désignation par René Coty, président de l'Assemblée nationale le 29 mai, De Gaulle demande les pleins pouvoirs, y compris celui de réviser la constitution et de faire en même temps disparaître la IV^e République qui se mourait de son impuissance à régler la question algérienne.

3°) L'indépendance de l'Algérie

De Gaulle se rend dès le 4 juin 1958 en Algérie. Il manifeste aux Français d'Algérie sa compréhension à travers un discours ambigu : « Je vous ai compris. Je sais ce qui s'est passé ici. Je vois ce que vous avez voulu faire ... ».

Doc 4 : « Je vous ai compris » (4 juin 1958)

Je vous ai compris. Je sais ce qui s'est passé ici. Je vois ce que vous avez voulu faire. Je vois la route que vous avez ouverte en Algérie. [...] Eh bien ! De tout cela je prends acte au nom de la France, et je déclare qu'à partir d'aujourd'hui la France considère que dans toute l'Algérie, il n'y a qu'une seule catégorie d'habitants : il n'y a que des Français à part entière, des français à part entière avec les mêmes droits et les mêmes devoirs [...]. L'armée française a été sur cette terre le ferment, le témoin, et elle est le garant du mouvement qui s'y est développé. Elle a su endiguer le torrent pour capter l'énergie. Je lui rends hommage. Je lui exprime ma confiance. [...]

Français à part entière, dans un seul et même collège, nous allons le montrer, pas plus tard que dans trois mois, dans l'occasion solennelle où tous les Français, y compris les dix millions de français d'Algérie, auront à décider de leur propre destin. [...]

Discours du Général De Gaulle à Alger

Au FLN, devenu depuis septembre 1958 le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) installé à Tunis et présidé par Fehrat Abbas, il propose la « paix des braves ³⁷ » en octobre 1958.

Le GPRA s'est renforcé grâce à l'appui de la Chine et bénéficie du soutien de l'opinion, aussi bien à l'ONU qu'à Bandoeng où la France a été condamnée. L'image de l'armée est ternie par la pratique de la torture tandis que le gouvernement se heurte de plus en plus aux Français d'Algérie.

En septembre 1959, De Gaulle prend l'initiative de proposer une solution fondée sur le « libre choix que les Algériens eux-mêmes voudront faire de leur avenir ». Ce discours provoque l'ire des Français d'Algérie et de l'armée qui crient à l'abandon. En janvier 1960, ils organisent une journée des barricades³⁸.

Un référendum sur la politique algérienne avait permis en janvier à De Gaulle d'avoir le soutien de la nation. Dans la nuit du 21 au 22 avril 1961, les généraux Challe, Zeller, Jouhaux et Salan tentent un coup d'État (putsch des Généraux) que De Gaulle, soutenu par l'armée de la France métropolitaine, fait échouer.

Entre temps, l'Organisation armée secrète (OAS), organe de résistance des extrémistes d'Algérie, s'était lancée dans le terrorisme, à la fois en métropole et en Algérie contre les musulmans et les gaullistes. À son terrorisme, répond celui de l'ALN, ce qui attise la tension.

Doc 5 : Tract de l'OAS diffusé en métropole en février-mars 1962

Français de métropole, mon frère, essaie de nous comprendre. Nous ne sommes ni des fascistes, ni des assassins professionnels, ni des ambitieux avides de pouvoir et sans scrupules. Nous avons supporté pendant plus de sept ans une guerre ignoble où votre fils et les nôtres ont été lâchement assassinés, autant par le FLN que par le pouvoir gaulliste qui, d'abandons en abandons, mène ce pays à la ruine et la désolation [...].

Toutes les formes d'opposition légale nous ayant été successivement retirées, il ne nous est resté que l'action clandestine pour faire respecter nos droits les plus imprescriptibles à un moment où, malgré les engagements les plus solennels, le pouvoir se prépare à livrer l'Algérie aux assassins du FLN.

³⁶ **IV^e République** : régime politique de la France du 3 juin 1944 au 4 octobre 1958. Chaque République correspond à une constitution et à une architecture institutionnelle : la I^{ère} République (1792-1804), II^e République (1848-1852), III^e République (1870-1940), V^e République (depuis 1958).

³⁷ **Paix des braves** : proposée au FLN par le Général De Gaulle le 23 octobre 1958, elle vise à accorder un statut d'autonomie limitée à l'Algérie.

³⁸ **La semaine des barricades** : journées insurrectionnelles qui se sont déroulées du 24 janvier au 1^{er} février 1960 à Alger durant la guerre d'Algérie (1954-1962). Contre la mutation en métropole du Général Massu le 19 janvier 1960, une partie des Français d'Algérie manifeste son mécontentement. Des barricades sont dressées rue Michelet et rue Charles Péguy. Cette semaine qui marque une escalade des partisans de l'Algérie française fait plusieurs morts parmi la foule et les forces de police.

Devant cette flambée de violence, De Gaulle décide la reprise des négociations ouvertes à Évian le 18 mai 1961. Le 18 mars 1962, un cessez-le-feu et des accords connus sous le nom d'accords d'Évian sont signés. Ils sont approuvés par référendum en avril 1962 par 99,7 % de voix en faveur de l'indépendance. Le 3 juillet 1962 l'Algérie devient indépendante avec Ahmed Ben Bella comme Président.

C'est alors la fin d'un conflit au bilan très lourd : 200 000 à 500 000 morts du côté algérien et près de 25 000 tués du côté français, retour dramatique de près d'un million de « Pieds-noirs » en France et représailles du FLN contre les Harkis (Algériens qui luttèrent aux côtés des Français).

Doc 6 : Les généraux putschistes



Farouchement opposés à la politique menée par le général De Gaulle en faveur de l'autodétermination de l'Algérie (approuvée par référendum le 8 janvier 1961) et à l'ouverture fin mars des négociations d'Évian avec le FLN, les généraux Zeller, Jouhaud, Salan et Challe (de gauche à droite), anciens chefs de l'armée française d'Algérie, prirent le pouvoir à Alger dans la nuit du 21 au 22 avril 1961.

Doc 7 : Les accords d'Évian (18 mars 1962)

Le peuple français a, par le référendum du 8 janvier 1961, reconnu aux Algériens le droit de choisir, par la voie d'une consultation au suffrage direct et universel, leur destin politique par rapport à la France.

Les pourparlers d'Évian du 7 au 8 mars 1962 entre le Gouvernement de la République et le FLN ont abouti à la conclusion suivante.

[...] Il sera mis fin aux opérations militaires et à la lutte armée sur l'ensemble du territoire algérien le 18 mars 1962, à douze heures.

[...] La formation, à l'issue de l'autodétermination, d'un État indépendant et souverain paraissant conforme aux réalités algériennes [...], le Gouvernement français estime avec le FLN que la solution de l'indépendance de l'Algérie en coopération avec la France est celle qui correspond à cette situation. [...]

Chapitre II : De l'indépendance et de la coopération

Si la solution d'indépendance et de coopération est adoptée, le contenu des présentes déclarations s'imposera à l'État algérien.

A- De l'indépendance de l'Algérie

I- L'État algérien exercera sa souveraineté pleine et entière à l'intérieur et à l'extérieur. Cette souveraineté s'exercera dans tous les domaines, notamment la défense nationale et les affaires étrangères. L'État algérien se donnera librement ses propres institutions et choisira le régime politique et social qu'il jugera le plus conforme à ses intérêts. Sur le plan international, il définira et appliquera en toute souveraineté la politique de son libre choix. [...]

II- Des droits et libertés des personnes et de leurs garanties.

1- Dispositions communes

Nul ne pourra faire l'objet de mesures de police ou de justice, de sanctions disciplinaires ou d'une discrimination quelconque en raison :

- d'opinions émises à l'occasion des événements survenus en Algérie avant le jour du scrutin d'autodétermination ;
- d'actes commis à l'occasion des mêmes événements avant le jour de la proclamation du cessez-le-feu.

Aucun algérien ne pourra être contraint de quitter le territoire algérien ou être contraint d'en sortir.

2- Dispositions concernant les citoyens français de statut civil et de droit commun³⁹

Dans le cadre de la législation algérienne sur la nationalité, la situation légale des citoyens français de statut civil et de droit commun est réglée selon les principes suivants :

Pour une période de trois années à dater du jour de l'autodétermination, les citoyens français de statut commun et de droit civil [...] bénéficieront de plein droit des droits civiques et seront considérés de ce fait comme des nationaux français exerçant des droits civiques algériens.

Au terme du délai de trois années susvisé, ils acquièrent la nationalité algérienne par une demande d'inscription sur les listes électorales. [...]

B- De la coopération entre la France et l'Algérie

[...] L'Algérie garantit les intérêts de la France et les droits acquis des personnes physiques et morales. [...]

La documentation française, 1962

³⁹ On désigne ici les personnes qui disposent dans leur entièreté des droits des français de métropole et qui sont soumises aux juridictions qui appliquent le code civil français.

Leçon 9-1 : LA DÉCOLONISATION EN AFRIQUE NOIRE : LA GOLD COAST

La Gold Coast a été le premier pays de l'Afrique noire à accéder à l'indépendance en 1957. Cette indépendance précoce, la Gold Coast la doit à la spécificité du système colonial britannique et à la personnalité singulière de Kwame Nkrumah qui a été très tôt au fait des idées panafricanistes, donc indépendantistes des diasporas noires d'Amérique et de la Grande Bretagne où il a séjourné de 1935 à 1947. À son retour en Gold Coast, il va reprendre les rênes du mouvement nationaliste et mener son pays à la souveraineté internationale.

I/ LA GOLD COAST AVANT 1949

La Gold Coast est la colonie britannique la plus riche de toute l'Afrique. Ce pays est devenu très tôt un gros producteur et exportateur de produits miniers dont les diamants, la bauxite et le manganèse. Mais la richesse de la Gold Coast est principalement liée au cacao dont elle est devenue depuis les années 20 le premier producteur mondial.

Le nationalisme en Gold Coast a précédé à l'action de Nkrumah car il est lié au mouvement de résistance Ashanti⁴⁰ du XIX^e siècle. C'est en 1925 que s'y développe réellement une vie politique. Le nationalisme de l'époque est le fait des commerçants, de la nouvelle classe bourgeoise de planteurs et des intellectuels anglicisés. Ce sont ces groupes qui vont se retrouver en 1947 dans le nouveau parti créé par le Docteur John Boakye Danquah (1895-1965), la *United Gold Coast Convention* (UGCC) qui traduit la première prise de conscience politique en Gold Coast. Il revendique dès sa création « l'autonomie dans les plus brefs délais ». Très tôt, elle manifeste son inefficacité.

Lorsque Nkrumah, partit à l'étranger où il a participé en 1945 au V^e Congrès panafricaniste de Manchester, revint en Gold Coast en 1947, il adhéra à l'UGCC. Danquah fit de lui le Secrétaire général et dès janvier 1948, il s'attela à l'organisation du parti. S'inspirant des méthodes de lutte de Gandhi, Nkrumah dirige des mouvements de masse à travers des marches pacifiques. C'est dans ce cadre que s'inscrit la marche des anciens combattants de février 1948 pour dénoncer la cherté de la vie. Sévèrement réprimée, cette marche fait un bilan de 29 morts, 237 blessés et l'arrestation de Nkrumah.

À sa sortie de prison, Nkrumah, accusé d'être responsable des massacres de février 1948, quitta l'UGCC et fonda en 1949 la *Convention People's Party* (CPP) ou Rassemblement du parti populaire.

Doc 1 : Les chemins de la décolonisation

Il y a deux manières d'acquérir l'autonomie, l'une par la révolution armée et l'autre par des méthodes non violentes, constitutionnelles et légitimes. Nous préconisons la seconde méthode. La liberté, on ne l'avait [...] jamais accordée à aucun pays colonial sur un plateau d'argent ; on ne l'avait gagnée qu'après d'amères et de vigoureuses luttes. À cause du retard des colonies en matière d'instruction, la majorité des gens était illettrés et il n'y avait qu'une chose qu'ils puissent comprendre, à savoir l'action.

Kwame Nkrumah, « La naissance de mon parti et son programme d'action positive », Présence africaine, 1957

II/ LA MARCHE VERS L'INDÉPENDANCE

Le programme du CPP est « action positive pour l'autonomie immédiate, unité de l'Afrique de l'Ouest et fin de l'oppression coloniale ». En 1950 Nkrumah lance la première campagne « d'action positive » essentiellement fondée sur la désobéissance civile, des marches pacifiques et le boycott. Les syndicats lui apportèrent leur soutien par une grève. Mais la grève, par sa durée, provoqua une misère qui obligea les leaders syndicalistes à l'arrêter. Nkrumah et les membres du comité exécutif du CCP furent arrêtés. Pourtant son parti, malgré l'emprisonnement de son leader, gagna les élections de février 1951 avec 34 sièges sur 38. Nkrumah libéré forma le premier gouvernement responsable de toute l'histoire de la Gold Coast.

Devenu premier ministre en 1952, Nkrumah s'engagea dans une politique de collaboration étroite avec les Britanniques, politique qu'il dénomma « action tactique » ou encore « coopération stratégique ». Les excédents de l'économie cacaoyère lui permirent de doter le pays en infrastructures.

En 1954, la nouvelle Constitution fut instituée. L'Assemblée nationale devrait être constituée désormais de membres élus uniquement. Les Européens n'occuperaient plus de postes ministériels.

En 1956, la nouvelle assemblée élaborait une réforme de la Constitution qui prévoyait l'indépendance en rapport avec l'orientation politique du parti et la remit au gouvernement britannique. Celui-ci adopta l'acte d'indépendance qui fut proclamée le 6 mars 1957.

Nkrumah Président du Ghana, nouvelle dénomination de la Gold Coast, symbole plusieurs fois séculaire de la souffrance de l'Afrique noire à travers la traite négrière, la conquête coloniale, la déportation de résistants, l'exploitation minière et agricole, entra dans la légende.

⁴⁰ **Mouvement de résistance Ashanti** : peuple de la région centrale de la Gold Coast, les Ashanti constituent une menace pour les forts britanniques. Durant tout le XIX^e siècle, ils opposent une résistance farouche à la colonisation britannique. Il faut quatre expéditions de 1874 à 1900 pour que la domination européenne soit assurée.

Mais, ce leader panafricaniste pense que l'indépendance de son pays n'est qu'un jalon vers l'indépendance totale du continent qui ne sera parachevée qu'avec l'avènement des États-Unis d'Afrique.

Doc 2 : Nkrumah, père du panafricanisme

[...] En 1957, la Côte d'Or est alors le premier pays africain à se libérer du joug de la présence coloniale britannique et très vite, la pensée émancipatrice de Nkrumah s'affirme au delà des frontières du Ghana. En 1960, quelques mois après son accession à la fonction suprême de président de la République, celui qui se fera appelé *Osagyefo*, le Rédempteur, écrit : « le nationalisme africain ne se limite pas seulement à la Côte d'Or, aujourd'hui le Ghana. Dès maintenant il doit être un nationalisme panafricain et il faut que l'idéologie d'une conscience politique parmi les Africains, ainsi que leur émancipation, se répandent partout dans le continent ».

[...] Les fondements de sa pensée panafricaine prennent leurs sources dans un parcours qui le mène de la Côte d'Or à l'Angleterre en passant par les États-Unis. En 1935, il quitte son pays pour aller étudier l'économie et la sociologie à l'université Lincoln en Pennsylvanie. Là il découvre les écrits des auteurs noirs Marcus Garvey et W.E.B Du Bois qui alimenteront sa future idéologie. [...] En 1945, il embarque pour Londres afin de poursuivre des études de droit mais très vite, l'émulation politique qui règne dans le pays au sein des communautés issues des colonies le gagne. Il rejoint le syndicat des Étudiants d'Afrique de l'Ouest et organise la Ve conférence panafricaine de Manchester [...].

En 1947, son retour au pays est triomphal et lui promet une ascension fulgurante. Il prend immédiatement la tête du nouveau parti pour l'indépendance, United Gold Coast Convention, et mène des actions dans tout le pays tandis que la puissance colonisatrice réprime les velléités émancipatrices qui gagnent le peuple. En 1948, Nkrumah est emprisonné pour agitation politique lors d'une manifestation contre le gouvernement... La pression est grande et l'administration coloniale est obligée de faire des concessions. En 1952, Nkrumah devient le premier ministre de la Côte d'Or et son nouveau parti, le CPP (Convention People's party) gagne toutes les élections organisées par les Britanniques. [...] Le 6 mars 1957, le combat de la première révolution arrive à son terme : la Côte d'Or devient indépendante et se rebaptise Ghana.

À la tête du premier État indépendant d'Afrique, dont il devient le président en 1960, Nkrumah, pris dans l'euphorie de la victoire, voit grand. Il œuvre activement pour la libération des pays encore soumis à la domination coloniale. C'est ainsi qu'il apporte 25 millions de dollars de soutien à la Guinée suite à la déclaration de son indépendance en 1958. La même année, la réunion des chefs d'État africains se tient à Accra sous l'égide du ghanéen qui affirme la nécessité pour l'Afrique « de développer sa propre communauté et sa personnalité », et son non-alignement aux deux blocs.

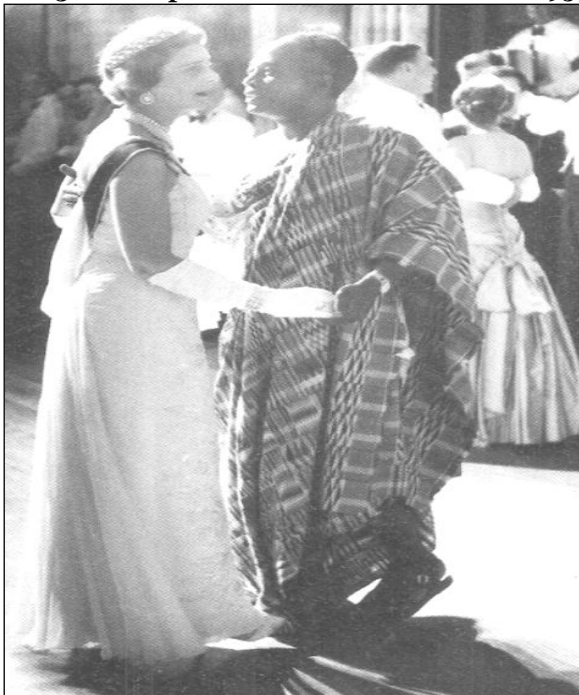
La politique extérieure de Nkrumah est toute entière dédiée à la construction de l'Unité africaine qu'il pense comme une fusion organique des États indépendants et non comme leur simple coopération [...]. En 1963, Nkrumah sera ainsi l'un des pères-fondateurs de l'Organisation de l'Union Africaine. [...]

Très vite, le rêve de Nkrumah d'une Afrique unie se heurte aux idées des nouveaux leaders de pays indépendants qui ne sont pas prêts à renoncer à leur toute nouvelle souveraineté. L'Unité africaine devient aux yeux du monde le rêve d'un égoïste ambitieux qui cache en réalité des plans expansionnistes. En période de guerre froide, elle est vécue comme une manœuvre pour soumettre toute l'Afrique au communisme. [...]

Au Ghana, la politique économique de la « seconde révolution » de Nkrumah est un échec. [...] En 1962 et 1964, Nkrumah est victime de deux tentatives d'assassinat. Choqué, il tombe alors dans l'excès de la mégalomanie et prend des mesures drastiques pour se protéger. [...] Il se déclare alors président à vie de la République du Ghana et instaure le parti unique. En février 1966, pendant un voyage du président en Chine, l'armée procède à un coup d'État et destitue Nkrumah [...]. C'est la fin du rêve ghanéen et africain pour Kwame Nkrumah. Acculé, il ne retourne pas au Ghana et s'exile en Guinée. Il meurt d'un cancer en 1972, dans un hôpital à Bucarest, en Roumanie. [...]

Isabelle Sciamma, *afrik.com*, juillet 2003

Doc 3 : L'indépendance de la Gold Coast en 1957



Le premier ministre du Ghana, Kwame Nkrumah, danse avec la duchesse de Kent qui représente la reine Élisabeth lors d'un bal donné pour fêter la naissance du nouvel État.

Doc 4 : Premier gouvernement du Ghana indépendant



Leçon 9-2 : LA DÉCOLONISATION EN AFRIQUE NOIRE : LE SÉNÉGAL

La décolonisation du Sénégal s'inscrit dans le cadre de l'évolution politique des colonies françaises d'Afrique noire et plus précisément des fédérations d'AOF, d'AEF et de Madagascar. Elle comprend trois grandes phases : la période de l'Union française, la période de la Loi-cadre et la période de la Communauté qui débouche sur l'indépendance.

I/ LES FACTEURS D'ÉVOLUTION

1°) L'impact de la guerre

Le Sénégal, à cause de sa position stratégique, a très tôt été un enjeu de la guerre en Afrique. Lorsque la France est vaincue en 1940, le gouverneur général de l'AOF Boisson, alors fidèle à Pétain, refuse de livrer Dakar aux forces de résistance du Général De Gaulle. Les 23, 24 et 25 Septembre, Dakar fut soumis à un intense bombardement par une escadre anglaise qui voulait forcer Boisson à rallier la France libre. Ce n'est qu'en 1942, après le débarquement anglo-américain en Afrique du Nord que l'AOF passe aux mains de la France de De Gaulle. S'en suit alors un effort de guerre très lourd pour le Sénégal.

Tout naturellement, la guerre accélère la prise de conscience et marque les mentalités. Le retour des anciens combattants dont certains avaient été massacrés à Thiaroye le 1^{er} décembre 1944 accentue le désir de changement.

2°) L'action des partis politiques et des syndicats

Comme partout, ils jouent un rôle essentiel dans l'accession à l'indépendance. Le Sénégal dispose d'une tradition politique ancienne par rapport au reste de l'Afrique française. À partir de 1945, la vie politique y est dominée par le Bloc africain fondé par Lamine Guèye. Il devient la Section sénégalaise de la section française de l'internationale ouvrière (SFIO). Les leaders en sont Lamine Guèye et Léopold Sédar Senghor.

Le RDA (Rassemblement démocratique africain) né au Congrès de Bamako en octobre 1946 n'est pas bien représenté au Sénégal. Il y dispose d'une section locale appelée Union démocratique sénégalaise (UDS) dirigée par Doudou Guèye et Gabriel d'Arboussier.

En 1948 un nouveau parti fait son apparition : le Bloc démocratique sénégalais (BDS). Il naît d'une scission de la SFIO orchestrée par Senghor et Mamadou Dia qui reprochent à Lamine Guèye le caractère trop centralisé du parti. En 1951, le BDS, s'appuyant sur l'électorat rural, remporte dans une atmosphère tendue les élections face à la SFIO. Les députés du Sénégal à l'assemblée française sont Senghor et Abbas Guèye.

Avec le vote du code du travail d'Outre-mer en 1952, les syndicats affirment leur spécificité. La Fédération des cheminots d'AOF est créée, suivie de la Confédération générale des travailleurs africains (CGTA) en 1954 qui deviendra en 1957 l'Union générale des travailleurs d'Afrique noire (UGTAN).

À partir de 1955, les positions des partis politiques et des syndicats envers la France deviennent plus dures, en rapport avec le contexte caractérisé par la défaite de Diên Biên Phû et la guerre d'Algérie.

Doc 1 : « Le Bon Nègre est mort »

On nous demande notre coopération pour refaire une France qui soit à la mesure de l'Homme et de l'Universel. Nous acceptons, mais il ne faut pas que la métropole se leurre ou essaye de ruser. Le « Bon Nègre » est mort ; les paternalistes doivent en faire leur deuil. C'est la poule aux œufs d'or qu'ils ont tuée. Trois siècles de traite, un siècle d'occupation n'ont pas pu avilir, tous les catéchismes enseignés (et les rationalistes ne sont pas les moins impérialistes) n'ont pu nous faire croire à notre infériorité. *Nous voulons une coopération dans la dignité et l'honneur*, sans quoi ce ne serait que « Collaboration », à la vichyssoise. Nous sommes rassasiés de bonnes paroles (jusqu'à la nausée), de sympathie méprisante ; ce qu'il nous faut ce sont des actes de justice. Comme le disait un journaliste sénégalais : « Nous ne sommes pas des séparatistes, mais nous voulons l'égalité dans la cité ». Nous disons bien : L'ÉGALITÉ. Pratiquement, nous voulons, entre autres choses :

Que la justice soit la même pour les autochtones comme pour les Européens et les « non-Africains ». Qu'en particulier [...] les droits de la défense soient sauvegardés pour tous – ce qui implique la suppression du « code de l'indigénat ». Que le travail forcé, sous quelque nom qu'on le déguise, soit supprimé, étant entendu que l'État ne peut obliger personne à travailler pour un quelconque particulier.

Léopold Sédar Senghor, « Défense de l'Afrique Noire », *Esprit*, 1^{er} juillet 1945

II/ LES ÉTAPES DE L'ACCESSION À L'INDÉPENDANCE

1°) De l'empire à l'Union française

A/ La Conférence de Brazzaville de 1944

Lorsque la victoire de la Grande alliance se dessinait, le Comité français de la libération nationale (CFLN) créé à Algérie en 1943, tient du 30 janvier au 8 février 1944, une conférence à Brazzaville. Celle-ci a pour mission d'examiner les réformes à apporter dans les colonies après la libération de la France, conformément aux engagements pris pour faire participer les Africains aux efforts humains et économiques de la seconde guerre mondiale. Ouverte par le Général De Gaulle et présidée par René Pleven, cette conférence réunit les Gouverneurs généraux d'AOF (Afrique occidentale française), d'AEF (Afrique équatoriale française) et de Madagascar, les Gouverneurs de colonies et les Chefs de services. Aucun africain n'y a été invité.

En substance, la conférence écarta toute idée d'autonomie mais préconisa des réformes économiques, sociales et politiques susceptibles d'améliorer les conditions de vie des colonisés. En dépit de ces engagements, on assiste le 1^{er} décembre 1944 au massacre des tirailleurs sénégalais du camp de Thiaroye pour avoir revendiqué leurs primes de guerre. Ce drame enregistre un bilan officiel très contesté de 24 morts, 11 blessés, 45 arrestations et 34 condamnés.

Doc 2 : La conférence de Brazzaville

Si le général De Gaulle reste pour la France, l'homme du 18 juin, il restera pour les peuples jadis soumis, l'homme de Brazzaville [...]. Il est vrai que la conférence de Brazzaville n'a pas abouti à une proclamation solennelle du droit des colonies à disposer d'elles-mêmes puisque ainsi que nous l'avons vu, elle écartait d'emblée la possibilité de constitution de *self governments*.

En revanche, et là se trouve l'aspect résolument progressiste et révolutionnaire de la conférence, les personnalités présentes à Brazzaville, conscientes de la naissance d'un nouvel ordre des choses, ont adopté le principe de la responsabilité politique tout en ne cachant pas que cette évolution vers une certaine forme d'autonomie serait longue après un passage par le stade de l'association politique. [...] Si elle a jeté les bases de la future Union Française, la conférence de Brazzaville a été aussi l'origine de la Communauté Franco-africaine posée par le texte constitutionnel de 1958. [...]

Robert Bourgi, « Le Général De Gaulle et l'Afrique Noire (1940-1969) »,
Librairie générale de droit et de jurisprudence, NEA, 1980

B/ La constitution de 1946 et les premières réformes

La nouvelle constitution votée en 1946 crée l'Union française entre la métropole et ses colonies qui deviennent désormais des Territoires d'Outre-mer (TOM)⁴¹. Par conséquent, on assiste à des avancées significatives : la mise sur pied d'une Assemblée territoriale de 50 membres qui est chargée de voter le budget et de donner son avis sur les lois, la création d'un Grand Conseil de l'AOF, la suppression de l'indigénat et du travail forcé (Loi Houphouët Boigny du 7 mars 1946), l'extension de la citoyenneté française à tous (Loi Lamine Guèye du 25 avril 1946), l'instauration d'un collège unique aux élections législatives, la représentation de toutes les colonies au Parlement français, entre autres.

2°) La Loi-cadre de 1956

La Loi-cadre⁴² ou loi Gaston Defferre (Ministre de la France d'Outre-mer) voté le 23 juin 1956 inaugure la décentralisation en modifiant le statut des TOM qui dispose chacun d'un conseil de gouvernement et d'une assemblée territoriale. En instituant un exécutif local dans chaque colonie, la loi-cadre consacre la balkanisation de l'AOF.

Ainsi, les partis politiques se réorganisent pour conquérir le pouvoir : Le BDS et l'UDS (Union démocratique sénégalaise) de Thierno Bâ fusionnent pour donner le BPS (Bloc populaire sénégalais) qui remporte les élections du 31 mars 1957 face au PSAS (Parti sénégalais d'action socialiste) de Lamine Guèye. Élu vice-président du conseil du gouvernement, Mamadou Dia transfère la capitale de Saint-Louis à Dakar.

Majmouh Diop crée un parti communiste, le PAI (Parti africain pour l'indépendance) qui revendique immédiatement l'indépendance. En avril 1958, le BPS fusionne avec le PSAS pour donner l'UPS (Union progressiste sénégalaise), devenue PS (Parti socialiste).

Somme toute, la Loi-cadre a été une étape importante dans le processus de décolonisation du Sénégal qui connaît une nouvelle tournure à partir de 1958.

Doc 3 : Les non dits de la Loi-cadre

[...] Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, la politique de la France en Afrique n'a pas progressé. La Constitution de 1946 a bien créé l'Union française, pour favoriser une évolution harmonieuse des peuples de l'ancien empire, mais l'assemblée de cette union, véritable institution fantôme, ne sert qu'à caser les dirigeants politiques qui n'ont pu se faire élire députés ou sénateurs.

Paris a quand même fini par comprendre que la France risquait gros à laisser ainsi aller. N'a-t-elle pas déjà vu s'allumer en 1947 les graves insurrections malgache et ivoirienne, et plus récemment (1-11-1954) la guerre d'Algérie, moins de six mois après sa défaite historique de Diên Biên Phû, le 7 mai 1954 ?

Ce coup spectaculaire, porté aux blancs par les colonisés indochinois, a eu un retentissement considérable et Paris craint que d'autres foyers éclatent en Afrique, où une partie de l'argent d'Indochine est justement en train de se recycler. La Loi-cadre, c'est le coup-de-feu imaginé par les Français pour arrêter l'incendie. Gaston Defferre, successeur de Teitgen, la fait voter par l'Assemblée nationale (446 voix contre 98) le 19 juin 1956. Elle sera promulguée le 23.

Éric Makédonsky, « Le Sénégal, la SÉNÉGAMBIE », tome 1, L'Harmattan 1987, pp 158-159

3°) La Communauté franco-africaine

Revenu au pouvoir en 1958 à la faveur de la guerre d'Algérie, le Général De Gaulle entreprend un voyage à travers l'Afrique francophone pour « vendre » son projet de Communauté franco-africaine. La première étape est Brazzaville où il prononce le 24 août 1958 un discours dans lequel il présente aux populations et aux leaders politiques la Communauté qui doit être adoptée à l'issue du référendum du 28 septembre 1958.

⁴¹ Un territoire d'outre-mer (TOM) est un type de collectivité française d'outre-mer créé en 1946 en remplacement du statut de colonie. En 1958, la plupart des territoires d'outre-mer deviennent des États membres de la Communauté française avant de devenir indépendants.

⁴² Loi-cadre : loi qui permet la création d'Assemblées locales (dans chaque territoire) élues au suffrage universel et disposant d'assez larges pouvoirs en matière locale. Le Conseil de gouvernement, élu par l'assemblée est présidé par le gouverneur qui représente la France.

L'objectif de sa campagne est de convaincre les Africains à voter « Oui ». Les principes qui régiront désormais les rapports entre la France et ses colonies seront fondés sur « l'autonomie interne de chaque territoire, la libre détermination des territoires et la création d'un vaste ensemble politique, économique et de défense appelé Communauté ».

Doc 4 : Discours de De Gaulle le 26 août à Dakar

« Je vois que Dakar est une ville vivante et vibrante : je ne me lasserai pas de la saluer en raison des souvenirs qui m'y attachent, en raison, aussi, des espérances que j'y ai placées. Je veux dire un mot d'abord aux porteurs de pancartes. Voici ce mot : s'ils veulent l'indépendance à leur façon, qu'ils la prennent le 28 septembre.

Mais s'ils ne la prennent pas, alors, qu'ils fassent ce que la France leur propose : la communauté franco-africaine. Qu'ils la fassent en toute indépendance, indépendance de l'Afrique et indépendance de la France. Qu'ils la fassent avec moi, pour le meilleur et pour le pire, qu'ils la fassent dans les conditions que j'ai évoquées d'une manière précise, en particulier l'autre jour à Brazzaville, conditions dont je n'admets pas qu'on mette en doute la sincérité ». [...]

Doc 5 : Discours de Valdiodio Ndiaye (26 août 1958)

Il ne peut y avoir aucune hésitation. La politique du Sénégal s'est fixée trois objectifs qui sont, dans l'ordre où elle veut les atteindre : l'Indépendance, l'Unité africaine et la Confédération.

Nous disons INDÉPENDANCE d'abord, mais en nous fixant ce préalable, nous ne faisons qu'interpréter l'aspiration profonde des peuples d'Afrique Noire à la reconnaissance de leur existence nationale.

L'indépendance est un préalable. Elle n'est pas une fin en soi. Elle n'est pas idéale en elle-même, mais pour ce qu'elle rend possible. Elle ne véhicule pas une volonté de sécession. [...] C'est pourquoi le dilemme fédération ou sécession nous paraît un faux dilemme et qu'à cet égard notre réponse court le risque de recevoir arbitrairement une interprétation qu'elle n'implique pas naturellement.

Je peux, j'ai même le devoir de déclarer que demain, tous les « OUI » ne comporteront pas une renonciation délibérée à l'indépendance et que tous les « NON » ne traduiront pas une volonté de rupture complète.

Il y a là une possibilité de malentendu grave, aussi grave dans l'un comme dans l'autre cas.

Il serait également contraire au droit et à l'équité de considérer comme en état de sécession le territoire qui fait aujourd'hui partie intégrante de la République et qui demain voterait « NON ».

Ce projet entraîne la scission de l'UPS. Le Parti du rassemblement africain (PRA-Sénégal) des Professeurs Abdoulaye Ly, Assane Seck et Amadou Moustar Mbow, dissidents de l'UPS, et le PAI préconisent le vote du « Non », alors que l'UPS propose le vote du « Oui ». Lors du référendum du 28 septembre 1958, le « Oui » l'emporte largement au Sénégal avec 97,6 % des voix. Le 26 novembre 1958, le Sénégal devient un État de la Communauté. Seule la Guinée de Sékou Touré avait voté contre le projet de De Gaulle. La nouvelle Assemblée élue choisit Mamadou Dia au poste de Président du Conseil du gouvernement. Il est chargé de nommer les ministres.

Toutefois, avec la volonté de Senghor et de Modibo Keita du Soudan d'acheminer leur territoire à l'indépendance dans un cadre géographique plus viable, on assiste en 1959 à une étape décisive de la marche du Sénégal vers l'indépendance.

Doc 6 : Pourquoi le « Oui » l'a emporté en 1958

[...] Survenant à l'absence des élus responsables, les incidents dakarois du 26 août donnent dorénavant aux marabouts l'impression que le pays n'était plus gouverné et se trouvant à la merci d'éléments extrémistes ou incontrôlés. Il faut aviser que M. Dia approuva le besoin de les tranquilliser et de prendre leur avis puisque le jour même de son retour en Afrique, le 3 septembre, il se rendait non pas à Dakar, mais à Touba auprès du khalife général de l'importante confrérie des Mourides, El Hadj Falilou Mbacké.

Celui-ci ne tardait pas à rendre en faveur du « Oui » l'oracle qu'aucun fidèle ne saurait transgresser, prise de position d'autant plus impressionnante qu'on ne l'avait jamais vu dans le passé. Les grands chefs religieux diffusèrent des déclarations politiques par écrit ou par radio. Quant à la confrérie des Tidjans, plus nombreuse encore, c'est à l'occasion du « Gamou » ou pèlerinage annuel, du 23 septembre à Tivaouane, qu'ils s'attendaient à voir leur grand chef, El Hadj Abdou Aziz Sy, leur confirmer la consigne du « Oui ». À ce choix, le grand marabout El Hadj Ibrahima Niass de Kaolack fournissait une justification tirée du coran : « lorsque Dieu ouvre une porte de paix, il faut y entrer avant qu'elle ne se referme ».

Ainsi les guides d'un Islam traditionnellement pro-français au Sénégal auront-ils influencé de façon déterminante sur l'adhésion de ce territoire à la future Communauté proposée par la métropole. Pour le parti de Senghor, Lamine Guèye et Dia, l'Union progressiste sénégalaise (UPS), section territoriale du PRA, aller contre un tel mot d'ordre eût été se faire mettre en minorité par le corps électoral.

André Blanchet, C'est le vieux Sénégal qui répondra « Oui » le 28 septembre, Le Monde, n°6, 26 Septembre 1958

4°) La Fédération du Mali

Quatre territoires notamment le Dahomey, la Haute-Volta, le Sénégal et le Soudan décident de réagir face à l'émiettement de l'Afrique francophone. Réunies à Bamako (29-30 décembre 1958) puis à Dakar le 17 janvier 1959, les quatre délégations se mirent d'accord sur un projet de constitution.

Mais, sous la pression convergente de la France et de l'ivoirien H. Boigny, le Dahomey et la Haute-Volta se retirent. Ce qui n'empêche l'Assemblée fédérale d'élire le 4 avril 1959 son Président de l'assemblée, Senghor et un chef du gouvernement fédéral, Modibo Keita dont le vice-président est Mamadou Dia. La fédération du Mali est née.

De Gaulle finira par accorder l'indépendance au Mali qui avait émis ce vœu dès décembre 1959. Ainsi, le 4 avril 1960, les accords de transfert de pouvoir entre la France et le Mali sont signés, une nouvelle constitution est proclamée en mai et le 20 juin l'indépendance du Mali est effective.

Cependant, la Fédération sera éphémère à cause des disparités géographiques, politiques et économiques entre les États. Ces divergences aboutissent dans la nuit du 19 au 20 août 1960 à l'éclatement de la Fédération. Le 20 août 1960, le gouvernement du Sénégal se retire unilatéralement de la Fédération et renvoie les soudanais à Bamako dans un wagon blindé du Dakar-Niger. La République du Sénégal est proclamée. Le 04 avril, date du transfert des compétences communautaires au Mali, est retenu comme jour de l'indépendance. Le 5 septembre 1960, Senghor est élu président de la République du Sénégal.

Doc 7 : Histoire de la Fédération du Mali et de son éclatement

23 juin 1956 : Adoption de la loi-cadre Defferre. Celle-ci veut associer les populations africaines à la gestion de leurs affaires intérieures, mais elle démantèle l'Afrique Occidentale Française (AOF) et l'Afrique Équatoriale Française (AEF). Le Grand Conseil se voit limité à des fonctions de coordination.
25-30 septembre 1957 : Congrès du Rassemblement démocratique africain (RDA) au collège technique de Bamako. Selon l'historien Sékéné Mody Cissoko, « <i>la question fondamentale dans l'opinion africaine était celle de savoir si, après la loi-cadre, les territoires se regroupaient dans un cadre commun qui était celui de l'AOF ou de l'AEF ou s'ils resteraient isolés et liés chacun à la France, selon la loi Defferre.</i> » Le Congrès voit se manifester des divergences profondes entre la section RDA de Côte d'Ivoire dirigée par Felix Houphouët Boigny et le reste du parti. Houphouët marque son attachement aux principes de la Loi-cadre.
15 février 1958 : Rassemblement au palais Bourbon à Paris de nombreux partis africains pour la création d'une structure unique. Le RDA demande que tous les partis se rangent derrière son sigle. Les discussions achoppent. Ces désaccords conduisent à la création à Dakar le 28 mars 1958 du Parti du regroupement africain (PRA), par les partis autres que le RDA. Le PRA défendra au Grand Conseil, dans les instances territoriales et dans l'opinion publique la nécessité d'une unité fédérale.
5 avril 1958 : Incident au sein du RDA qui illustre à nouveau les désaccords entre la Côte d'Ivoire et le reste du mouvement. À la clôture du Grand Conseil, les élus RDA votent à l'unanimité une motion qui demande la création d'un exécutif fédéral. Protestation d'Abidjan qui désavoue le vote de la délégation ivoirienne. Le Guinéen Sékou Touré répond catégoriquement au nom du groupe RDA au Grand Conseil : « <i>le groupe RDA soutient de tout son poids ladite motion et ne peut prendre en considération toute déclaration intempestive contraire à la volonté des masses africaines.</i> »
13 mai 1958 : Une insurrection à Alger lance le processus qui va conduire le général de Gaulle à la tête du pouvoir exécutif français. De Gaulle veut une nouvelle constitution, qui définisse notamment de nouvelles relations entre la France et ses colonies. Il associe aux travaux Houphouët Boigny. Le projet propose la création d'une Communauté, sorte de fédération entre la France et les pays africains. Selon l'historien Sékéné Mody Cissoko, le projet « <i>était scandaleux pour les nationalistes africains car il ne mentionnait même pas les deux idées forces qui agitaient les esprits depuis le congrès de Bamako : le droit à l'indépendance et l'unité des territoires.</i> »
25-27 juillet 1958 : Le PRA, le Parti du regroupement africain se retrouve au centre international Unafrika de Cotonou. Près de 350 délégués représentent les partis politiques hors RDA. Dès le départ, la délégation nigérienne donne le ton : « <i>l'indépendance nationale d'abord, le reste ensuite !</i> » Léopold Sédar Senghor émet des réserves, mais le congrès opte pour l'indépendance immédiate.
29-30 décembre 1958 : Congrès de Bamako. Les représentants du Sénégal, du Soudan français, du Dahomey et de la Haute Volta mettent en place un plan en vue de la création de la Fédération.
14 janvier 1959 : L'Assemblée constituante de la nouvelle fédération s'ouvre au palais du Grand Conseil de l'AOF. 44 délégués représentent les 4 États qui ont décidé de mettre en place cette Fédération (Sénégal, Soudan français, Dahomey, Haute-Volta). Le 17 janvier, la constitution est adoptée par acclamation. La Fédération du Mali est née, même si elle reste encore dépendante du pouvoir colonial. Cette constitution doit être ratifiée par les assemblées législatives des États membres pour entrer en vigueur.
21 et 22 janvier 1959 : La constitution de la Fédération du Mali est ratifiée par le Soudan français et le Sénégal. La Haute-Volta et le Dahomey font défection.
4 avril 1959 : L'Assemblée fédérale du Mali se réunit pour réviser la constitution fédérale et former le gouvernement fédéral. Léopold Sédar Senghor est désigné président de l'assemblée. Modibo Keita est élu président du gouvernement. Mamadou Dia est choisi comme vice-président. Le gouvernement fédéral est constitué le 15 avril : le Soudan et le Sénégal disposent chacun de 4 ministres.
15 Mai 1959 : De Gaulle reçoit Modibo Keita à l'Élysée et lui annonce qu'il accepte de reconnaître l'existence de la Fédération du Mali au sein de la Communauté.
29 septembre 1959 : Le Sénégal et le Soudan déposent une requête formelle pour le transfert des pouvoirs souverains de la communauté à la Fédération du Mali.
13 décembre 1959 : À Dakar, devant l'Assemblée fédérale, de Gaulle annonce que la France laissera le Mali accéder à la souveraineté internationale, tout en continuant à l'aider.
18 Janvier 1960 : Ouverture à l'hôtel Matignon à Paris des négociations qui doivent aboutir à l'indépendance de la Fédération du Mali.
4 avril 1960 : Signature dans les salons de l'hôtel Matignon des différents textes permettant la dévolution des pouvoirs de la communauté à la Fédération du Mali : un accord particulier portant transfert des compétences de la communauté, deux accords sur les dispositions transitoires, un accord sur la participation de la Fédération du Mali à la communauté. Une batterie d'accords de coopération est également paraphée sur les questions de politique étrangère, de défense, d'économie, d'enseignement supérieur, de matières premières et produits stratégiques ... L'indépendance du Mali ne sera effective qu'après ratification des accords par les assemblées du Mali et de la France.
20 Juin 1960 : Proclamation de l'indépendance de la Fédération du Mali. Le dimanche 19 juin, la cérémonie de « l'Acte de reconnaissance » a lieu dans les jardins du Palais de l'ancien Haut-commissaire de l'AOF à Dakar. Le drapeau français est descendu devant les responsables français et maliens. Les accords franco-maliens sont signés. L'Assemblée fédérale du Mali se réunit pour une séance solennelle au cours de laquelle elle vote l'indépendance de la Fédération du Mali. À ohoo, Léopold Sédar Senghor, président de l'assemblée, proclame cette indépendance.
18 août 1960 : Traversée par de multiples désaccords sur la désignation de ses responsables, la Fédération du Mali semble vouée à l'éclatement. Une nouvelle crise accélère le processus : Modibo Keita donne des instructions au chef des forces armées, le colonel Soumaré, pour la mise en place de mesures de sécurité lors de la prochaine élection présidentielle. Il le fait sans prévenir son ministre de la défense, Mamadou Dia. Le 18 août, le colonel Soumaré demande aux unités de l'armée malienne qui sont à Podor et Bignona d'envoyer chacun une compagnie « <i>en tenue de combat</i> ». Mamadou Dia tente de contrecarrer la décision, Modibo Keita la reconferme. Les Sénégalais ont la certitude que les Soudanais vont faire usage de la force et se préparent en conséquence. Les Soudanais sont persuadés que les Sénégalais préparent leur sécession.
19 août 1960 : Modibo Keita convoque un conseil des ministres extraordinaire dans la soirée pour empêcher la sécession du Sénégal. Un seul ministre sénégalais est présent. Mamadou Dia est déchargé de la défense. L'état d'urgence est proclamé.
20 août 1960 : La réponse des Sénégalais ne tarde pas à arriver. Le commandant de la Garde républicaine arrête le colonel Soumaré. Les hommes de la gendarmerie, qui sont Sénégalais, se rangent aux côtés de Senghor et de Dia. L'assemblée est convoquée. Elle vote en pleine nuit l'indépendance du Sénégal et décide elle aussi d'un état d'urgence. Le 21 août, Modibo Keita et les représentants maliens présents à Dakar sont accompagnés à la gare et quittent le pays.
22 septembre 1960 : L'indépendance du Mali est proclamée.

Source : Sékéné Mody Cissoko, « Un combat pour l'unité de l'Afrique de l'Ouest, la Fédération du Mali (1959-1960) », NEAS, Dakar, 2005

Doc 8 : Conseil de gouvernement du Sénégal (1957)**Président** : Pierre Lami, gouverneur ;**Vice-président** : Mamadou Dia, instituteur, député, maire de Diourbel ;**Intérieur et information** : Valdiodio Ndiaye, docteur en droit, avocat ;**Fonction publique** : Latir Camara, syndicaliste (UGTAN), secrétaire d'administration ;**Économie générale et relations inter-territoriales** : Léon Boissier Palun, avocat, ancien président de l'AOF ;**Finance** : André Pétavin, docteur vétérinaire ;**Production** : Abdoulaye Ly, docteur ES Lettres, directeur adjoint de l'Institut français d'Afrique Noire ;**Travaux publics et transports** : Édouard Djatta, secrétaire de greffes et parquets ;**Éducation et culture** : Ahmadou Makhtar Mbow, professeur d'histoire et de géographie ;**Santé et population** : Amadou Bâ, payeur en retraite ;**Travail et affaires sociales** : Alioune Badara Mbengue, secrétaire d'administration.

Extrait de « L'Afrique Occidentale Française de 1944 à 1960 » de Joseph Roger De Benoist, Annexes (pp 57, 58,59)

Doc 9 : Les institutions de la Fédération du Mali**A/ Assemblée constituante fédérale (14-17 janvier 1959)****Sénégal** : André Guillabert, Léopold Sédar Senghor, Lamine Guèye, Léon Boissier Palun, Doudou Thiam, Gabriel d'Arbousier, Abdoulaye Bâ, Paul Bonnifay, Abdoulaye Fofana, Émile Badiane, Ousmane Ngom.**Soudan** : Mahamane Alassane Aidara, Modibo Keita, Jean Marie Koné, Seydou Bodian Kouyaté, Amadou Mamadou Aw, Dramane Coulibaly, Alassane Touré, Mamadou Sidibé, Tidjani Keïta, Louise Begat, Yalla Sidibé.**B/ Premier gouvernement fédéral (4 Avril 1959)****Président du Conseil** : Modibo Keita (Soudan)**Vice-président du Conseil** : Mamadou Dia (Sénégal)**Ministre de la justice** : Boubacar Guèye (Sénégal)**Ministre de l'information et de la sécurité** : Tidjani Traoré (Soudan)**Ministre de la fonction publique** : Ousmane Bâ (Soudan)**Ministre des finances** : Doudou Thiam (Sénégal)**Ministre des travaux publics** : Amadou Mamadou Aw (Soudan)**Ministre de l'éducation et de la Santé** : Abdoulaye Fofana (Sénégal)

Extrait de « L'Afrique Occidentale Française de 1944 à 1960 » de Joseph Roger De Benoist, Annexes (pp 57, 58,59)

Doc 10 : Leaders politiques du Sénégal**Léopold Sédar Senghor (1906-2001)**

Né à Joal, il devient en 1935 le seul agrégé de grammaire de toute l'Afrique noire française. Écrivain, il est

fondateur du mouvement de la négritude. Soldat pendant la 2^e guerre mondiale il est fait prisonnier par les Allemands. Il s'intéresse également à la politique. Guidé par Lamine Guèye, il adhère à la SFIO. Senghor est élu à l'Assemblée constituante française en 1945 comme député du second collège. En 1948, il fonde le BDS après sa démission du SFIO. Il devient la personnalité politique la plus en vue au Sénégal avec le BPS et plus tard avec l'UPS. Il occupe plusieurs postes ministériels entre 1955 et 1960. Défenseur du fédéralisme et de l'Association avec la France, il fera voter « oui » au référendum de 1958. Président de la République du Sénégal, il maintient des liens privilégiés avec la France. Celui qu'on considère comme « le père de la nation » se retire volontairement de la scène politique en décembre 1980. Il est ensuite élu à l'académie française.**Amadou Lamine Guèye (1891-1968)**

Brillant sur tous les plans, Lamine Guèye a été instituteur puis professeur à William Ponty. Il devient en 1921 le premier africain à soutenir une thèse de doctorat en droit à Paris. Il adhère en 1923 à la

Section française de l'internationale ouvrière (SFIO), et deux ans plus tard, conquiert la mairie de Saint-Louis (Sénégal). En 1931, il devient Conseiller à la Cour d'appel de la Réunion. En octobre 1940, il quitte la magistrature pour retrouver son pays. Il prend la robe d'avocat et est nommé avocat défenseur auprès la Cour d'appel et les tribunaux de l'AOF. Élu maire de Dakar en 1945, son mandat sera renouvelé jusqu'en 1961. En 1946, il est nommé membre du comité directeur de la SFIO. Député du Sénégal de 1946 à 1951, il sera sous-secrétaire d'État à la présidence du Conseil du 16 décembre 1946 au 22 janvier 1947. D'abord tout à fait acquis aux thèses « assimilationnistes », Lamine Guèye évolue peu à peu vers le nationalisme. Il est l'auteur de la loi qui a généralisé la citoyenneté. Sa rivalité avec Senghor, pourtant considéré comme son dauphin, apparaît alors au grand jour. En 1958, après l'adoption de la Communauté, il devient président de l'Assemblée législative du Sénégal et sénateur de la Communauté au titre du Sénégal. Amadou Lamine Guèye s'éteint le 10 juin 1968 à Dakar à l'âge de 76 ans.

**Mamadou Dia (1910-2009)**

Né à Khombole, cet instituteur de formation embrasse très vite la politique au sein de la SFIO. Élu conseiller général en 1946, il démissionne en 1948 et

fonde avec Senghor le BDS dont il devient le compagnon politique au BPS puis à l'UPS. Il sera par la suite député, vice-président du conseil de gouvernement après la Loi-cadre, vice-président du conseil de gouvernement de la Fédération du Mali et premier ministre du Sénégal indépendant. Il mettra en place le premier plan de développement du Sénégal et s'efforcera de créer une administration modernisée. La raideur de sa politique lui vaudra des désaccords avec Senghor sur l'orientation politique du pays. L'accentuation de ceux-ci aboutira à la motion de censure de l'Assemblée contre son gouvernement. Arrêté avec ses fidèles et jugé en 1963, Mamadou Dia est condamné à la déportation perpétuelle. Il purgera cette peine à Kédougou dans un fort jusqu'à sa grâce en 1974.

Leçon 9-3 : LA DÉCOLONISATION EN AFRIQUE NOIRE : LA GUINÉE-BISSAU ET L'ANGOLA

Première nation coloniale à prendre contact avec l'Afrique, le Portugal sera la dernière à quitter ses colonies. Cette décolonisation tardive prendra l'aspect d'une guerre de libération nationale dans un cadre d'affrontement idéologique entre l'Est et l'Ouest.

I/ LA GUINÉE-BISSAU

La Guinée-Bissau fut la seule colonie portugaise de l'Afrique occidentale continentale. Son indépendance acquise en 1974 a été le résultat d'une guerre de libération entamée en 1963 en réponse à l'immobilisme colonial du Portugal. Cette guerre longue et meurtrière a été le fait du PAIGC (Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap Vert) et de son leader Amilcar Cabral.

Doc 1 : Naissance du PAIGC et début la guerre d'indépendance

L'opposition à la domination portugaise avait commencé dans les années 1950. Le PAIGC est fondé en 1956 par Amilcar Cabral, Aristides Pereira (futur président de la République du Cap-Vert), Abilio Duarte (futur ministre et président de l'Assemblée nationale du Cap-Vert), Luis Cabral, demi-frère d'Amilcar, Fernando Fortes et Elisée Turpin. C'est à l'origine un mouvement pacifique, dont la stratégie première est de demander aux Portugais de se retirer paisiblement de leurs colonies de Guinée et du Cap-Vert. Le Portugal ayant attaqué des militants indépendantistes en Guinée-Conakry où ils avaient établi leur base, les militants du PAIGC décident d'entrer dans la lutte révolutionnaire armée. La PIDE, police politique portugaise, réprime dans le sang des manifestations et des réseaux du PAIGC jusqu'en Guinée voisine où des camps d'entraînement et des écoles formaient les cadres et les combattants de l'indépendance, avec l'accord du président guinéen Ahmed Sékou Touré.

Le PAIGC déclenche la guerre de libération nationale. Les attaques, d'une redoutable efficacité, deviennent un piège pour les Portugais tant sur le plan humain que financier (au plus fort de la guerre le Portugal dépense plus de 50 % de son budget pour mater la « rébellion ». Des Casamançais traversent la frontière pour soutenir les Bissau-guinéens. Le PAIGC soutenu par l'URSS et Cuba contrôle deux tiers du pays et déclare l'indépendance le 24 septembre 1973. [...]

www.guinee-bissau.net/histoire

1°) Une colonie d'exploitation

La Guinée-Bissau est le type même de la colonie d'exploitation car elle demeure la chasse gardée des grandes sociétés qui monopolisent le commerce de la culture de l'arachide. La colonisation portugaise relègue les noirs au second plan et ne permet aucune expression politique. Elle ne favorise non plus aucun développement culturel. Elle encourage très tôt dans les campagnes les antagonismes ethniques.

La société bissau-guinéenne comprend les Portugais estimés à 2 600 en 1963, les métis 4 570, les Africains assimilés¹ 1 500 et les noirs 512 130, soit une population totale de 521 000 personnes. En 1963, la Guinée Bissau et le Cap Vert sont transformés en « Provinces d'Outre-mer ».

2°) Le réveil politique

Le réveil politique de la Guinée-Bissau peut-être daté de 1956. C'est au sein de la petite bourgeoisie intellectuelle, donc assimilée des villes, que se développe le nationalisme radical. Ce sont des membres de cette élite qui fondent en 1956 le PAIGC. Le noyau des fondateurs est constitué par Amilcar Cabral, un ingénieur agronome Cap-verdien, son demi-frère Louis Cabral, Aristides Pereira et Abilio Duarte.

D'orientation marxiste, le PAIGC mène d'abord son action de mobilisation vers la classe ouvrière quasi inexistante dans le pays. Cette option montre toutes ses limites lorsque la PIDE⁴³ (la police politique portugaise) réprima dans le sang la grève des dockers de Bissau le 3 août 1959 (50 morts parmi les grévistes).

Doc 2 : La grève des dockers de 1959 et le déclenchement de la lutte armée

« Le 3 Août 1959, le mouvement [le PAIGC] sort de la clandestinité, affronte l'opresseur. C'est la grande grève des dockers. L'armée la réprime. Plus de 50 travailleurs sont fusillés, abattus sur les quais. La PIDE, police secrète du régime fasciste, arrête, torture, fait disparaître de nombreux militants des villes (Bissau, Bafata). La direction du parti réussit à passer la frontière. Elle se réfugie dans un pays voisin, la Guinée ex française, indépendante depuis un an. C'est là que naît la fameuse école des cadres du PAIGC et que s'installent les dirigeants. »

Jean Ziegler, « Main basse sur l'Afrique : la recolonisation », Paris, Éditions du Seuil, Points Actuels, 1980, p. 207

3°) La guerre de libération (1963-1974)

La grève de 1959 permet à Amilcar Cabral et au PAIGC de se rendre à l'évidence de l'impossibilité d'une évolution de la politique coloniale du Portugal. Ainsi il opte pour la lutte armée.

Le programme du PAIGC s'articule autour des points suivants : conquête de l'indépendance de la Guinée-Bissau et du Cap Vert, recherche de l'unité culturelle, politique et sociale de tous les groupes ethniques, et

¹Assimilés : Le statut d'assimilé dans le système colonial portugais permet d'accéder à tous les droits attachés à la citoyenneté portugaise. Pour être assimilé, « il fallait ou bien être métis, né d'une union légitime ou bien savoir lire et écrire le portugais, exercer une profession convenable, renoncer à la vie tribale et, en particulier à parler sa langue et à cohabiter avec ses parents ». Élika Mbokolo, *L'Afrique au XX^e siècle*, Seuil, 1985, p.193.

⁴³ PIDE : la Polícia Internacional de Defesa do Estado (Police Internationale et de Défense de l'État).

enfin instauration d'un régime fondé sur le socialisme démocratique. En 1963, le PAIGC entame la lutte de libération par une guérilla dans le Sud du pays. Il est abrité par la Guinée Conakry et le Sénégal. En 1968, il contrôle les ¾ du pays.

Doc 3 : Comment le PAIGC organise les zones qu'elle a libérées

[...] « Il [Cabral] a ensuite organisé au fur et à mesure de la libération des zones occupées, des circuits économiques nouveaux. [...] L'institution clé de cette unification économique est l'*Amazem do Povo* (magasin du peuple). Il contient toutes les marchandises nécessaires à la survie de la population et des combattants. Il fonctionne selon le système du troc, l'argent ou toute autre valeur d'échange abstraite en étant bannis. Le paysan échange son riz contre du tissu. Il le porte chez le tailleur du PAIGC qui lui fabrique sa chemise ou le pagne de sa femme. L'étoffe est achetée par l'intendant du PAIGC hors des frontières, au Sénégal ou ailleurs, contre du riz, du mil, du manioc ou du bois précieux. Aucun enrichissement n'est possible pour les individus comme pour les groupes. [...] À chaque niveau politique et militaire de la nouvelle société, l'assemblée des militants est souveraine, car le PAIGC est un « mouvement social » [...] et nullement un parti d'avant-garde selon le modèle léniniste. Aucun grade n'existe dans l'armée ou les milices, les soldats d'une unité désignent par le grade de « commandant » le chef élu périodiquement. [...] Le dernier problème est celui de l'école en territoires libérés. [...] Je me souviens de ma visite à l'internat de Campada (janvier 1974) : cent vingt deux gosses, des orphelins pour la plupart, âgés de six à quinze ans, étaient répartis en quatre classes [...], les plus âgés portaient des armes. À l'internat de Campada comme dans toutes les écoles du PAIGC qui, avec leur quatorze mille élèves, assuraient le taux de scolarisation le plus élevé de tous les pays d'Afrique occidentale, quatre livres scolaires élaborés par Cabral lui-même et imprimés en Suède, formulaient la nouvelle identité de l'Africain libéré. »

Jean Ziegler, « Main basse sur l'Afrique : la recolonisation », Paris, Éditions du Seuil, Points Actuels, 1980, pp. 203-204

Le Portugal envoie sur place le Général Antonio Spínola pour réorganiser la province. En 1969, il déploie 200 000 soldats métropolitains. Sur place, Spínola échoue dans ses tentatives de circonscrire l'avancée du PAIGC. Le recours à l'aviation, l'africanisation des troupes, le renforcement du pouvoir des chefs traditionnels favorables au Portugal et le montage des musulmans contre les animistes se révèlent tous inefficaces face à la représentativité du PAIGC. Le Portugal, espérant diviser le mouvement, fit assassiner Amílcar Cabral à Conakry le 20 janvier 1973. Le 24 septembre 1973, le PAIGC proclame l'indépendance reconnue par l'ONU.

Doc 4 : L'assassinat d'Amílcar Cabral

[...] Le 20 janvier 1973, Amílcar Cabral est assassiné à Conakry par des membres de son propre parti qui expliqueront leur geste par leur volonté de mettre un terme à l'hégémonie des *assimilados* (pour la plupart originaire des îles du Cap-Vert) sur le mouvement indépendantiste. Les théories abondent quant à d'éventuels commanditaires de cet assassinat, des plus probables (les colonialistes Portugais) aux plus improbables (le « frère » Ahmed Sékou Touré, président de la Guinée-Conakry). Quoi qu'il en soit, cet assassinat met à jour l'une des principales contradictions sociales du mouvement de libération nationale, dont Cabral lui-même était bien conscient, à savoir la coexistence entre la petite-bourgeoisie fer de lance de la révolution et le reste de la population. C'est cette même contradiction entre *assimilados* et *Africains* qui explique en partie les antagonismes ayant conduit à la longue guerre civile en Angola. L'œuvre d'Amílcar Cabral lui a cependant survécu. Le 24 septembre 1973, l'ONU reconnaît officiellement l'indépendance de l'État de la Guinée-Bissau–Îles du Cap-Vert. Devant l'impasse de leur situation militaire, les hauts-gradés du corps expéditionnaire portugais à Bissau, avec à leur tête le général Spínola, provoquent un coup d'État militaire pour renverser le pouvoir fasciste portugais de Marcelo Caetano, ce qui conduit à la reconnaissance par le Portugal de l'indépendance de ses colonies le 10 septembre 1974. [...]

Emmanuel Leroueil, *L'Afrique des idées, terangaweb*

Le Portugal, isolé diplomatiquement sur la scène internationale, supporte de plus en plus difficilement le poids de la mobilisation de ses troupes en Afrique. L'armée, censée maintenir les colonies dans le giron de la métropole, ne parvient à contenir les assauts de la guérilla. Ce malaise de l'armée engagée en Afrique est à l'origine de la Révolution des Œillets⁴⁴, coup d'État militaire qui renverse le 25 avril 1974 le dictateur Marcelo Caetano. À la tête de la junte militaire, on retrouve Spínola qui dirigea les opérations en Guinée-Bissau. Une des premières décisions du nouveau régime fut de délester le Portugal de son fardeau colonial. Le 10 septembre 1974, il accorde l'indépendance à la Guinée-Bissau. Celle du Cap-Vert où la lutte de libération fut moins étendue interviendra le 5 juillet 1975.

II/ L'ANGOLA

La décolonisation de l'Angola a été aussi le résultat d'une guerre de libération nationale. Elle débute en 1961 et s'achève en 1975. Contrairement à la Guinée-Bissau, l'aboutissement à l'indépendance est moins le résultat de l'efficacité des différents mouvements de libération en opposition que des contradictions internes du Portugal.

⁴⁴ **Révolution des Œillets** : les conflits coloniaux en Afrique et une volonté de démocratisation du régime sont au cœur de la contestation qui secoue le Portugal au cours des années 70. Le 25 avril 1974, des militaires réformistes, le Mouvement des forces armées (MFA), élaborent un coup d'État qui entraîne le renversement du gouvernement dirigé par le premier ministre Marcelo Caetano. Cette Révolution des œillets, qui se fait sans effusion de sang, permet à Antonio de Spínola, un général limogé quelques mois auparavant, de prendre le pouvoir. Le général Costa Gomes lui succédera quelques mois plus tard et un Conseil de la révolution sera formé. Au cours de ces années, le Portugal est témoin de plusieurs réformes dont la tenue d'élections, les premières depuis un demi-siècle, qui ont lieu le 25 avril 1975.

Une vendeuse de fleurs du Rossio, la grande avenue de Lisbonne, offre aux soldats les fleurs de saison qu'elle a à vendre : des œillets rouges ! Le lendemain, le journal parisien *Le Monde* sort en première page : « La Révolution des Œillets triomphe au Portugal ! »

1°) Une colonie de peuplement

On peut résumer la politique portugaise en Angola depuis 1926 par la formule suivante : « l'Angola existe pour le bien du Portugal ». Celui-ci tirait de sa colonie des matières premières bon marché et des devises provenant de la vente des diamants et du café. L'Angola sert de débouché à l'industrie portugaise et d'exutoire à sa nombreuse population pauvre et sous employée.

La société de l'Angola colonial est strictement cloisonnée. Les Portugais, les Métis et les Assimilés en constituent l'élite. Les Indigènes qui représentent les 90 % de la population sont des mineurs de droits et un réservoir de main d'œuvre pour le travail forcé. Devant cette forme d'exploitation de l'Angola qui ne tolérait aucune forme de contestation, le nationalisme, bien que tardif, se structura et orienta son action vers l'insurrection.

2°) La guerre d'indépendance

Doc 5 : La montée des clivages en Angola

L'action gouvernementale fit de l'Angola une colonie blanche productive où l'implantation de la culture du café et l'essor de petites industries locales, favorisés par le développement des transports, contribuèrent au développement de la colonie. La population blanche s'installa volontiers dans les villes. Luanda, modernisée, dépassait les 200 000 habitants vers 1960, et abritait 32 % de la population blanche de l'Angola. La relative expansion économique avait entraîné un besoin croissant de main-d'œuvre à bon marché. Les immigrants récents, paysans ou travailleurs salariés portugais, étaient généralement pauvres et parfois illettrés. Ils virent dans les Angolais des rivaux pour les emplois qualifiés, semi-qualifiés voire sans qualification. Après 1950, les Africains furent progressivement repoussés vers les catégories socio-économiques les plus basses. Les Blancs tendent à se réserver les meilleures positions. Aussi, malgré les déclarations officielles présentant l'Angola comme un paradis « multiracial », le racisme s'accrut. [...]

Hélène d'Almeida-Topor, « L'Afrique au XX^e siècle », Armand Colin, Collection U, 2003, p. 201

C'est sur les exactions de la colonisation portugaise que s'érige le mouvement nationaliste qui est cependant miné par la division.

- En 1956, est fondé le Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (MPLA). D'orientation marxiste, il recrute en ville au sein des métis et assimilés. Il est présidé à partir de 1962 par Agostinho Neto (1922-1979), médecin de formation.

Les rivaux du MPLA sont, à son opposé, ethno-nationalistes. Ils sont plutôt implantés dans les milieux ruraux. Il s'agit de :

- L'Union des populations de l'Angola (UPA) créé en 1957 par Roberto Holden alors en exil au Congo Belge. Parti de l'ethnie Bakongo, il devient Front de libération nationale de l'Angola (FLNA) en 1962.

- L'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) est née d'une scission du FLNA en 1966. Son animateur est Jonas Savimbi (1934-2002). Ce mouvement s'appuie sur les ethnies Ovoumbundu, Quioco et Ganguéla.

La guérilla nationaliste divisée ne parvient pas à trouver un point d'entente malgré la médiation de Kwame Nkrumah et de l'OUA (Organisation de l'unité africaine). Chaque mouvement contrôle une petite partie du pays et cherche un soutien extérieur.

En avril 1974, de jeunes officiers décident de mettre un terme au régime dictatorial de Caetano. Le pays est fortement affecté par le poids des guerres coloniales que l'armée est la première à ressentir. C'est pourquoi le mot d'ordre du nouveau régime sera « démocratie chez nous, décolonisation en Afrique ».

Les accords d'Alvor du 15 janvier 1975 signés entre le Portugal et les trois mouvements établissent la mise en place d'un gouvernement de transition provisoire quadripartite reposant sur la règle de consensus dans les décisions de l'État et de la base d'une répartition équitable des postes ministériels. En outre les accords fixaient la date de l'indépendance dans un cadre « unique et indivisible ».

Ce fut après la signature de ces accords le règne de la confusion. 35 000 colons portugais, apeurés par la situation d'insécurité due au refus de l'armée de combattre, fuient l'Angola. De leur côté, les mouvements de libération s'armèrent et recherchèrent des alliés.

- Le MPLA soutenu par l'URSS contrôle le Centre-nord, le Sud et l'Est. Il fera appel à des soldats cubains pour faire face au FLNA.

- Le FLNA appuyé par le Zaïre et armé par les occidentaux progressa du Nord vers Luanda.

- L'UNITA elle contrôle les champs de pétrole, les ports et les mines de diamants. Elle est soutenue par des mercenaires sud-africains.

Devant cet imbroglio (confusion), le Portugal évacue ses ressortissants par un gigantesque pont aérien. Les derniers quittent l'Angola le 10 novembre 1975. Le 11, lorsqu'Agostinho Neto proclame la République à Luanda, Savimbi en fait de même à Huambo et Roberto Holden aussi à Humbriz. L'Angolais venait de passer d'une guerre de libération à une guerre civile.

B/ ETUDE DES CIVILISATIONS

INTRODUCTION

Leçon 10 : INTRODUCTION À L'ÉTUDE DES CIVILISATIONS : LE CONCEPT DE CIVILISATION

Le mot civilisation est attribué à Victor Riquetti, plus connu sous le nom de marquis de Mirabeau, économiste français (1715-1789). Il l'aurait substitué à celui de police pour désigner l'état dans lequel vivent les sociétés humaines les plus évoluées. En ce sens, le mot désignait jusqu'à une période récente les sociétés européennes. C'est avec le développement de l'anthropologie qu'on est passé d'une conception européo-centriste à une conception universelle de la civilisation.

I/ QU'EST-CE-QU'UNE CIVILISATION ?

Il y a eue trois acceptions du mot civilisation :

- Dans sa première acception qui du reste est la plus courante, le terme civilisation qualifie favorablement des sociétés pour lesquelles il est employé. Il suppose l'existence de deux types de sociétés : des sociétés civilisées et des sociétés non civilisées. Cette utilisation du mot survient dans un contexte colonialiste et désigne la culture de l'Europe dont elle cherche à légitimer la domination sur le monde, notamment l'Afrique et l'Asie aux cultures considérées comme inférieures.
- La deuxième acception du mot se réfère à un certain aspect de la vie sociale, c'est-à-dire des manifestations de l'existence collective qui se concrétisent dans des institutions et des productions qu'on peut désigner comme des « œuvres de civilisation ».
- La troisième acception s'applique à un ensemble de peuples et de société. Dans ce cas précis, ces peuples ou ces sociétés ont acquis des caractères qui leur confèrent une personnalité propre et qui leur assignent une place déterminante dans l'histoire.

La première signification comporte un jugement de valeur, les deux autres sont plus conformes à la conception que l'anthropologie donne à la civilisation. Elles permettent aujourd'hui de parler d'une pluralité de civilisations et s'étendent sur des aires spatio-temporelles précises. C'est ainsi qu'on parle de civilisation musulmane, de civilisations négro-africaines, de civilisations du néolithique ..., pour montrer que non seulement les civilisations s'influencent mutuellement mais qu'elles sont, comme le disait Paul Valéry, « mortelles ».

Doc 1 : Échanges du débat qui opposa en 1885 Jules Ferry à Georges Clemenceau

Extraits :

- **Ferry** : « Il faut parler plus haut et plus vrai ! Il faut dire ouvertement qu'en effet les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures [...]. Je répète qu'il y a pour les races supérieures un droit, parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures [...] ».
- **Clemenceau** : « Non, il n'y a pas de droit des nations dites supérieures contre les nations inférieures. [...] N'essayons pas de revêtir la violence du nom hypocrite de civilisation. Ne parlons pas de droit, de devoir. La conquête que vous préconisez, c'est l'abus pur et simple de la force que donne la civilisation scientifique sur les civilisations rudimentaires pour s'approprier l'homme, le torturer, en extraire toute la force qui est en lui au profit du prétendu civilisateur. Ce n'est pas le droit, c'en est la négation. Parler à ce propos de civilisation, c'est joindre à la violence, l'hypocrisie. »

II/ LES ÉLÉMENTS D'UNE CIVILISATION

Toute civilisation a des aspects matériels et spirituels. Toutefois cette distinction ne souffre d'aucun cloisonnement. Au contraire, une interaction entre ces éléments permet de spécifier plus efficacement une civilisation.

La civilisation matérielle est l'ensemble des procédés par lesquels une société utilise le milieu naturel pour s'y adapter, pour le vaincre et au besoin le modifier (genre de vie, habitat, vêtement, nourriture, outillage, techniques agricoles, industrielles et commerciales).

La civilisation morale (spirituelle), longtemps considérée comme la seule digne du nom de civilisation, se caractérise par les croyances et les rites religieux, les activités intellectuelles et artistiques, l'organisation sociale et politique. En ce sens, la civilisation se confond avec la culture.

- **les genres de vie** : ils se confondent avec les modes de vie. Ce sont les conditions d'adaptation des hommes dans leur milieu. Les genres de vie s'échelonnent des plus simples (société de chasse, de cueillette, de pêche) aux plus évolués (sociétés modernes) ;
- **les techniques de l'outillage** : elles introduisent des différenciations caractéristiques à l'intérieur de chaque genre de vie. C'est par la nature de leurs armes, de leurs outils et de leurs objets usuels que se définissent les civilisations (civilisation préhistorique / civilisation moderne) ;
- **les structures économiques et sociales** : elles sont en rapport étroit avec l'outillage et les techniques. Les conceptions différentes entre l'organisation de l'économie et de la société permettent de différencier les civilisations capitalistes et communistes ;

- **l'organisation politique** : les organisations politiques sont différentes d'une civilisation à une autre. Elles aident à mieux définir la notion de civilisation (de la tribu à l'État) ;
 - **la religion** : la religion n'est pas la civilisation, mais elle aide à expliquer certains de ses aspects. Chez les primitifs tout est sacré, on parle même de la tyrannie du sacré alors que dans les sociétés plus évoluées on assiste à une sorte de laïcisation. Mais l'empreinte de la religion transparaît même dans les sociétés athées ;
 - **la vie intellectuelle et artistique** : elle a toujours été considérée comme l'expression la plus significative d'une civilisation. Ici il s'agit des éléments culturels qui se sont succédés, très souvent les plus voyants, les plus vulgarisés (littérature, art, ...).
- Ce sont tous ces éléments qui déterminent une civilisation.

Doc 2 : Les éléments d'une civilisation

Jadis la notion de civilisation opposait les peuples qui se disaient « civilisés » (grecs, romains) à ceux qui ne l'étaient pas (barbares). Le mot civilisation n'apparaît qu'au XIII^e siècle ; il signifiait l'état des habitants des villes par opposition aux campagnards rustres, c'était du policé, de l'organisé par opposition à la barbarie, à la sauvagerie.

Cette définition porte un jugement de valeur puisque on se réfère à sa propre situation pour juger les autres. De plus en plus la civilisation est comprise comme l'ensemble des caractères appartenant à une certaine société, vivant sur un territoire déterminé à un certain moment de son histoire. La définition se base sur des faits sociologiques bien précis : croyance, coutume, mœurs, langues, institutions politiques, sociales, économiques. Donc pour être civilisé, il faut avoir :

- une organisation politique : monarchie, oligarchie, république, théocratie, tyrannie, démocratie, ...
- une forme de société : par exemple, nobles, chevaliers, plèbe, esclaves, ...
- un type d'économie : régime des terres, échanges, techniques culturelles, ...
- un système de valeur : morale, croyance, mentalité, sensibilité, écriture, ...

Tous ces éléments constitutifs d'une civilisation sont pris globalement mais n'ont pas la même valeur. En effet les faits religieux, techniques et économiques sont plus importants que les modes vestimentaires ou les goûts culinaires ou même les institutions politiques qui sont éphémères. Au total la civilisation d'absolu, de subjectif, d'objectif n'existe pas.

Une civilisation doit pouvoir définir des attitudes à suivre devant des faits naturels et surnaturels. Elle doit pouvoir donner des réponses aux grands problèmes moraux, métaphysiques, sociaux et politiques. Pour donner de telles réponses, la civilisation se base sur les traditions. Les grandes civilisations se diffusent grâce aux guerres, aux langues commerciales, aux échanges intellectuels, à la colonisation, la religion, les masses média.

lewebpedagogique.com/civilisation-negro-africaine

III/ LA COMPLEXITÉ DES CIVILISATIONS

La complexité des civilisations suppose la prise en compte de trois aspects significatifs :

- Tous les éléments d'une civilisation sont en constante interaction. Il est par exemple très difficile chez les primitifs d'individualiser religion, magie, sorcellerie, technique et comportement de tous les jours.
- Toutes les civilisations s'influencent mutuellement. En effet, dès qu'une civilisation cesse de se développer en vase clos, elle se modifie au contact des autres. C'est ainsi que les Assyriens absorbent la civilisation Babylonienne, les Romains se mettent à l'école de la Grèce, ...
- Toute civilisation évolue. Les civilisations se modifient dans le temps comme tout ce qui vit, même si tous les éléments n'évoluent pas au même rythme. Des traits du passé survivent dans toutes les civilisations modernes, même ayant perdu leur signification.

Doc 3 : La crise de l'esprit

Nous autres, civilisations, nous savons maintenant que nous sommes mortelles. [...] Nous avons entendu parler de mondes disparus tout entiers, d'empires coulés à pic avec tout leurs hommes et tout leurs engins ; descendus au fond inexplorable des siècles avec leurs dieux et leur lois, leurs académies et leurs sciences pures et appliquées, avec leur grammaire, leurs dictionnaires, leurs classiques, leurs romantiques et leurs symbolistes, leurs critiques et les critiques de leurs critiques.

Nous savions bien que toute la terre apparente est faite de cendres. Nous apercevions à travers l'épaisseur de l'histoire, les fantômes d'immenses navires qui furent chargés de richesse et d'esprit. Nous ne pouvions pas les compter. Mais ces naufrages, après tout, n'étaient pas notre affaire. [...] Et nous voyons maintenant que l'abîme de l'histoire est assez grand pour tout le monde. Nous sentons qu'une civilisation a la même fragilité qu'une vie. [...]

Paul Valéry, « La crise de l'esprit », tome XIII, NRF, 1919

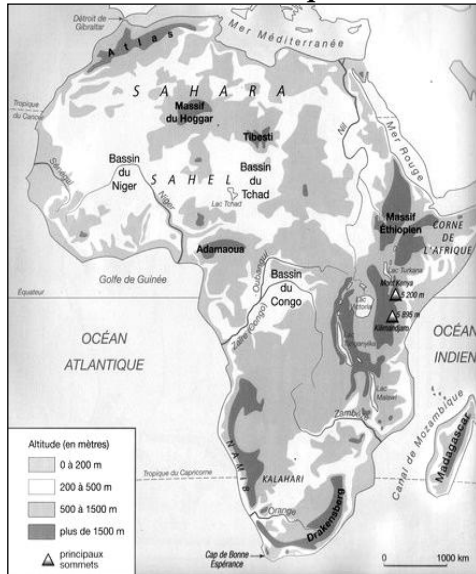
1^{ère} partie : LES CIVILISATIONS NÉGRO-AFRICAINES

Leçon 11 : CADRE GÉOGRAPHIQUE ET ÉTUDE HISTORIQUE

L'Afrique, vaste de plus de 30,5 millions de km², est une des plus vieilles parties du monde. Contrairement à l'Amérique et à l'Europe, elle ne présente, du point de vue morphologique, de trop forts contrastes. Par conséquent, les civilisations qui y sont développées ont englobé de grands espaces. Elles se sont étendues sur une séquence temporelle allant de l'apparition de l'homme à l'invasion européenne.

I/ LE MILIEU NATUREL

Doc 1 : Le relief de l'Afrique



À l'exception du Nord et de l'Est, le relief de l'Afrique est constitué essentiellement de plateaux taillés dans un socle cristallin ou métamorphique. Certaines parties sont constituées de roches sédimentaires. À l'Est, la cassure du socle a laissé émerger des volcans et des plateaux de lave entre lesquelles se sont installés des lacs d'une profondeur variable. Dans cette partie orientale, se rencontrent les sommets de l'Afrique : Kilimandjaro (5900 m) et mont Kenya (5200 m). Quelques massifs de moindre importance existent au Sud-est et à l'Ouest (Drakensberg, Fouta Djallon, mont Cameroun). Le reste est constitué de cuvettes, de plaines et de bas plateaux.

Les zones climatiques s'étalent en bandes plus ou moins parallèles à l'Équateur. Du Nord à l'Équateur et du Sud à l'Équateur, on rencontre le climat désertique, le climat tropical et le climat équatorial. La végétation suit le même agencement que le climat. Quant au réseau hydrographique, il est dominé par six fleuves principaux et un réseau de lacs localisé à l'Est.

II/ LE CADRE HISTORIQUE

Les recherches archéologiques ont confirmé que l'Afrique est le « berceau de l'humanité ». De l'Afrique, l'homme est parti peupler le reste du monde. L'Afrique est aussi la seule partie du monde où les fouilles ont permis de retrouver des vestiges de tous les âges de la préhistoire.

Avec l'Égypte pharaonique, l'Afrique ouvre à l'humanité la voie de la véritable civilisation. En effet, cette mère des civilisations a rayonné à travers le monde en fournissant les premières formes d'écritures, l'architecture, l'irrigation et la médecine. Elle a inspiré les sommités de la science grecque (Thalès, Archimède, Euclide) qui ont « recopié » les prêtres égyptiens. Le relais égyptien sera pris par la Nubie puis par Axoum, premier des royaumes chrétiens.

Le Moyen-âge coïncide avec le rayonnement des empires du Soudan nigérien (Ghana, Mali, Songhaï) dont les richesses en or ont ébloui jusqu'en Asie. Pendant cette période, les côtes orientales ouvertes sur l'océan indien entretenaient d'intenses relations avec le monde arabe.

Cet élan sera interrompu par la traite négrière qui enverra plus de 30 millions d'africains sur les routes de l'exil forcé et de la servitude. Cette grande saignée, avec ses conséquences nombreuses et dramatiques, affaiblira profondément le continent qui ne pourra pas véritablement faire face au colonialisme. De ce fait, à la fin du XIX^e siècle, toute l'Afrique Subsaharienne est, à quelques exceptions près, sous domination coloniale.

Doc 2 : L'africanité

Ceux qui connaissent superficiellement l'Afrique noire la voient comme un monolithe culturel où tous vivent, sentent ou pensent pareillement, ceux qui la connaissent mieux insistent sur la variété des langues, des coutumes, des héritages sociaux, ceux qui la connaissent très bien perçoivent sous cette diversité une vaste unité culturelle de même ampleur et de même type que ce que l'on appelle l'Occident européen, la civilisation islamique ou le monde indien.

Cette unité, faite de l'ensemble des éléments dessinant une configuration commune et propre aux différentes sociétés de l'Afrique traditionnelle est l'africanité. Un inventaire de ces éléments communs conduit à travers tous les domaines culturels : techniques de production (ex : cultiver sur brûlis), économie (ex : travailler en équipe sur des champs collectifs), politique (ex : prendre les décisions à l'unanimité et non à la majorité), parenté (ex : vivre dans la solidarité du lignage), famille (ex : épouser plusieurs femmes), religion (ex : honorer les ancêtres), philosophie (ex : concevoir sous la multiplicité des existants l'unité de la force vitale), art (ex : représenter de façon expressionniste une image mentale de l'homme). [...]

Dictionnaire des Civilisations africaines, éd. Fernand Hazan, 1968, p. 10

Leçon 12 : ORGANISATION SOCIALE, POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE

Aucune civilisation ne peut perdurer sans une organisation politique qui assure l'ordre, une organisation sociale qui maintient la cohésion du lieu social et une organisation économique qui permet de développer des activités de survie et d'assurer la prospérité. Les civilisations négro-africaines ont développé des formes d'organisation privilégiant la collectivité sur l'individu, la survie sur l'accumulation et l'encadrement du pouvoir politique sur son caractère personnel.

I/ DES SOCIÉTÉS COLLECTIVISTES ET TRÈS HIÉRARCHISÉES

À l'exception de quelques rares groupes, l'Afrique noire traditionnelle ignore l'individu. La société traditionnelle africaine est communautaire et l'individu se définit à travers un groupe qui le prime. La cellule sociale de base est la famille qui relie l'individu à ses ancêtres. La profondeur du lien de solidarité se traduit par l'inaliénabilité de la terre. Les classes d'âge sont rigoureusement respectées et souvent dans les familles, c'est le plus âgé qui donne les ordres. L'intégration des adolescents à la collectivité passe forcément par les rudes cérémonies d'initiation : circoncision chez les garçons et excision chez les filles.

Doc 1 : Organisation des sociétés africaines

La propriété privée des moyens de production est inexistante dans ces formations sociales. Même les captifs pris à la guerre étaient réinsérés dans le groupe des citoyens à part entière. Au niveau politique, ces sociétés présentaient deux formes [...]. Dans tous les cas, le village restait la cellule fondamentale. L'autorité suprême appartenait à l'assemblée du village. Le pouvoir exécutif revenait à un individu désigné par l'assemblée en raison de son âge, de ses pouvoirs magiques ou de sa bravoure exceptionnelle. Cependant, de telles communautés eurent souvent recours à l'unification sous forme de confédérations. [...]

Bathily Abdoulaye, « Afrique de l'Ouest non islamisée », In *Encyclopédie Universalis, Supplément, 1980*

Doc 2 : Les négro-africains ont comme premier don la sagesse

[...] Elle est devenue l'expression naturelle de leur âme ... elle est l'esprit de civilisation négro-africaine.

Civilisation d'unité ou tout est lié à tout et à soi ; physique et métaphysique, religion, morale et art, politique et économie, atome et Dieu [...]. Cette sagesse n'influence pas seulement la vie de la personne, mais encore celle du groupe, dont la personne n'est qu'un maillon [...] car la société négro-africaine est plus qu'une collectivité, c'est une communauté. L'homme ne s'y épanouit que soutenu, et il n'y est soutenu que parce que enveloppé par la société. [...]

Ce qui caractérise plus généralement ces diverses communautés, c'est une démocratie qui s'exerce par l'élection et la délibération. Qu'il s'agisse du clan, de la cité ou de telle confrérie, le chef est généralement le plus ancien, qui a le plus appris au cours des nombreuses épreuves d'initiation, mais il peut rien décider sans l'avis conforme d'un conseil.

Texte extrait de l'œuvre de Senghor, « Liberté II », p. 143-149

II/ LA VIE POLITIQUE

Les sociétés africaines sont très hiérarchisées. Au sommet, se trouve une classe noble (famille de chefs), ensuite viennent les hommes libres, les basses classes (castes, griots) et les esclaves.

L'idée du chef africain despote⁴⁵, au pouvoir sans limites, relève beaucoup plus du stéréotype⁴⁶ que d'un quotidien immuable. En effet, dans les circonstances normales et dans la majorité des groupes, le pouvoir du chef est contrebalancé par d'autres personnalités : *Seb ak Baor* au Walo, *Jaraaf*, *Saltigué* et *Ndeyjirew* chez les Lébous du Cap-Vert. Ailleurs c'est souvent un puissant conseil de sages. Dans certaines circonstances exceptionnelles, le pouvoir du roi est devenu autocratique et quasi despotique. La royauté revêt dans la plupart des cas un caractère sacré.

Doc 3 : Du pouvoir politique et judiciaire

Qu'il s'agisse de royaumes, de cités-États « républicaines » ou d'empires polyethniques, le pouvoir, ... sous toutes ses formes politiques ou judiciaires, trouve toujours, en Afrique noire, ses contrepoids, ses limites démocratiques.

La royauté étant plus essentielle que la personne du roi, celui-ci est, le plus souvent, désigné par un collège où sont représentés les groupes socio-professionnels dans un ou des lignages. Paradoxalement, c'est parce que le pouvoir du roi, incarnation de l'ancêtre primordial et, partant, de Dieu, est, en principe, illimité, que la coutume le limite concrètement. Et elle le fait sous les formes de délégation à de hauts fonctionnaires, officiers ou prêtres, qui, une fois de plus, représentent les lignages ou les groupes socio-professionnels. Ce ne sont pas là les seules limitations. En effet, les communautés de base, cantons et provinces, jouissent d'une certaine autonomie « pour traiter leurs propres affaires internes », comme dans les sociétés segmentaires. Voilà pour le pouvoir politique.

Quant au droit et à la justice, il est entendu que le roi est le juge suprême ; mais il n'exerce cette fonction qu'exceptionnellement. Celle-ci est déléguée à des ministres ou à des conseillers assistés d'assesseurs. À moins que l'affaire ne ressortisse à la Communauté de base. La procédure judiciaire est particulièrement démocratique puisque, sauf exception, elle est « publique et contradictoire ».

L. S. Senghor, Préface à « Les Africains » de Pierre Alexandre, éd. Lidis, Paris, 1981, p. 9

⁴⁵ **Despote (de despotisme)** : souverain qui exerce un pouvoir arbitraire et absolu.

⁴⁶ **Stéréotype** : idée toute faite.

III/ L'ÉCONOMIE TRADITIONNELLE

- **L'agriculture** : Le régime foncier traditionnel fait des terres une propriété collective. Le cultivateur n'est qu'un usufruitier⁴⁷. En Afrique, l'agriculture traditionnelle est extensive, le travail souvent collectif et les techniques rudimentaires (culture sur brûlis). Ce qui condamne les populations à des déplacements fréquents.

- **L'élevage** : Il est peu associé à l'agriculture. Cependant, des peuples ont élaboré des cultures tournées vers le bétail (Massaï, Peuls, Kikuyu). Cet élevage est archaïque par ses rendements et ses techniques.

- **Le commerce** : Peu développé pendant l'antiquité et reposant sur le troc, le commerce connaît par la suite une véritable expansion. Des royaumes comme Axoum ont fondé leur prospérité sur la maîtrise des routes commerciales. L'or et les cauris ont servi de monnaie.

- **L'artisanat** : Il permet une spécialisation qui se répercute sur la stratification sociale car, dans la plupart des régions, les artisans sont relégués au bas de l'échelle sociale. Cependant, certains États comme le royaume du Congo constituent une exception car à la tête de l'État, on trouve une autocratie de forgerons. En Afrique, l'artisanat revêt une dimension mystique.

Doc 4 : Fondement de l'organisation socio-économique négro-africaine

S'agissant du système économique négro-africain précolonial, il a pris corps au sein d'un système culturel fondé sur une éthique (philosophie sociale, vision du monde) sacralisant la vie humaine et guidé avant tout par la recherche de la justice sociale, de l'harmonie entre les individus (amour) : c'est donc le principe religieux négro-africain fondamental Amour - Vérité - Justice qui en est la pièce maîtresse.

Dans ce système économique, en effet, l'isolement et l'individualisme sont exclus ; l'homme n'existe qu'en tant qu'élément d'un ensemble social harmonieux : « L'individu indifférencié de la collectivité, la collectivité indifférenciée de l'individu » ; les hommes doivent vivre en harmonie entre eux et avec le milieu ambiant, la nature. De ce système de culture générale, a découlé l'organisation de la vie socio-économique, le système économique africain précolonial. Celui-ci est en effet empreint d'un collectivisme général fondé sur un principe fondamental, celui de « l'assistance au faible par le fort » ; ce système économique a pour finalité l'homme, c'est-à-dire qu'à la base de l'activité productrice et des rapports qui s'établissent entre les individus du fait du processus de production, d'échange, ne se trouve pas la finalité de gain maximum absolu, comme dans le système capitaliste, mais la finalité de gain compatible avec la préservation de la vie matérielle de tous les membres de la société. Cette finalité qui découle de la sacralisation de la vie humaine, ne signifie nullement que la recherche du gain est prohibée, mais seulement que celle-ci doit être compatible avec les exigences de préservation de la vie matérielle de tous les membres de la société et doit être soumise à ces exigences.

C'est là, l'un des fondements de l'organisation de la vie socio-économique précoloniale selon le système de caste. Par exemple, les castes de profession héréditaire avaient pour objet de tempérer la concurrence et de garantir à chaque individu les moyens de sa subsistance, de corriger les injustices de la sélection naturelle au cours de la « lutte pour la vie » : le fort ne doit pas écraser le faible ; de corriger les injustices sociales en général, de sécuriser la vie. [...]

Article de www.africamaat.com publié en 2006

⁴⁷ **Usufruitier** : personne qui a un bien en usufruit (jouissance des revenus d'un bien dont la nue-propriété appartient à un autre).

Leçon 13 : LES RELIGIONS TRADITIONNELLES

Le dictionnaire Larousse définit la religion comme étant « l'ensemble des croyances et des dogmes définissant le rapport de l'homme au sacré, mais aussi l'ensemble des pratiques et des rites propres à chacune de ses croyances ». La multiplicité de celles-ci, ainsi que celle des rites font qu'en Afrique le mot religion se conjugue au pluriel, d'autant plus qu'aucun des systèmes religieux recensés ne prétend avoir une vocation universelle. Les religions africaines dites traditionnelles sont donc des systèmes religieux liés à des sociétés autonomes, mais partageant quand même certains traits communs.

I/ UN PATRIMOINE HISTORIQUE RICHE MAIS SOUVENT NIÉ

« Ces nègres sont forts superstitieux, ils adorent de petits bouts de bois sur lesquels ils cassent des œufs et égorgent des poulets ». Cette affirmation d'un des premiers missionnaires catholiques français sur les côtes du Dahomey résume à elle seule toute l'incompréhension qui traverse la perception occidentale des religions traditionnelles africaines. Il n'est pas non plus rare, aujourd'hui, de rencontrer des auteurs qui parlent de philosophie, d'idéologie sociale, de naturisme ou de paganisme pour douter de l'existence de religions traditionnelles en Afrique.

Mais, si à l'image de Pierre Alexandre, on conçoit la religion comme : 1- un système de croyances expliquant la nature, l'origine et le devenir du monde, de la société et de l'homme, 2- les mythes exprimant ces croyances et 3- les rites et techniques servant à la fois à les perpétuer et à les actualiser, on accorde alors au continent la possession d'un riche patrimoine religieux. Celui-ci a non seulement accompagné les sociétés le long de leur existence, mais a aussi influencé la pratique sur le terroir des religions révélées.

II/ CARACTÉRISTIQUES DES RELIGIONS TRADITIONNELLES AFRICAINES

- **Des religions du terroir** : Par religions traditionnelles, on désigne les religions du terroir, ce qui exclut le christianisme présent en Éthiopie dès ses origines et l'islam dont l'Afrique a accueilli des adeptes dès avant l'hégire. Comme ces religions sont celles du terroir et que chaque terroir abrite un type de société, on considère qu'en Afrique noire, il y a autant de religions que de sociétés.

- **Des religions de la nature** : L'homme africain est profondément inséré dans la nature. Cette nature inclut dieux, animaux, végétaux et minéraux ou selon Marcel Griaule « du Dieu Créateur au tas d'ordures du village ». Cela explique que toutes les religions traditionnelles soient des religions de la nature. En Afrique « les hommes ne vivent pas seulement de la nature, mais avec la nature, ils ne la dominent pas mais lui sont alliés, ils ne survivent et ne se perpétuent qu'en sachant manipuler correctement les forces qui l'animent »⁴⁸. Nature et surnaturel sont en continuité et aucune religion ne saurait être indépendante de son milieu.

- **Des religions de la société** : De la même façon que la religion unit l'homme à la nature, de la même façon elle l'attache à la société, c'est-à-dire les vivants, les morts et les forces invisibles avec lesquelles il forme un tout.

La religion assure la cohésion de la société, justifie les institutions et pénètre toutes les activités qui se mènent. Celles-ci sont imprégnées d'une forte dose rituelle. Les religions traditionnelles africaines ignorent la notion de péché. Elles reconnaissent à la place des offenses aux ancêtres ou aux dieux ainsi que la violation d'interdits auxquels des rituels peuvent apporter des correctifs. La notion de paradis et d'enfer leur est aussi inconnu et les morts résident parmi les vivants : « les morts ne sont pas morts ».

III/ UNE PLACE IMPORTANTE DE L'INITIATION

Tous les hommes ne partagent pas le même degré de connaissances religieuses. L'initiation qui peut s'étirer sur une vie entière est le moyen de s'approprier le savoir dont les aspects les plus moyens ne seront maîtrisés que par quelques uns. Ceux-ci forment dans certaines sociétés une sorte de clergé hiérarchisé et organisé autour de chaque divinité.

Les activités religieuses sont mêlées à tous les aspects et toutes les phases de la vie collective ou individuelle. Elles assurent le contact avec les divinités. Elles sont effectuées par des prêtres ou des individus sous la forme de cultes. C'est la prière, la possession, l'offrande, le sacrifice ou la fabrication d'une œuvre d'art.

Doc 1 : L'Animisme

Malgré l'absence d'une religion révélée, les hommes de l'Afrique de l'Ouest croyaient en l'existence d'un dieu suprême, source de la création du monde visible et invisible. Les Yorubas lui donnaient le titre de maître des Cieux. Ailleurs, il était appelé Juge suprême, maître de la Pluie. Toutefois, ce dieu était considéré comme si éloigné qu'il était difficilement accessible, même par des prières.

Dans leurs actes quotidiens, les hommes avaient recours à des sortes de dieux secondaires. En outre, le culte des ancêtres découle d'une croyance de toutes les religions en la nature double de l'homme. À la mort, l'âme va prendre place dans la famille désincarnée des mânes, et, de là, s'intéresse aux affaires de ses parents encore dans la vie terrestre. [...]

Bathily Abdoulaye, « Afrique de l'Ouest non islamisée », In Encyclopédie Universalis, Supplément, 1980

⁴⁸ Dictionnaire des civilisations africaines, p.355.

Doc 2 : Le masque chez les Dogons

Les masques participent à une vision mythique : le masque dogon est surmonté d'une sorte de croix de lorraine, forme symbolisant l'homme qui lui-même évoque la création. Un autre masque, dont la hauteur peut dépasser cinq mètres, représente une maison à étages avec 80 niches rappelant les 80 premiers ancêtres. Le danseur imprime un mouvement d'Est en Ouest à ce masque pour rappeler la course du soleil. [...]

Maquet, « Afrique, les Civilisations noires », éditions de France

Doc 3 : Le ndëpp ou la danse-thérapie de possession

[...] D'entrée, nous précisons que l'organisation de la cérémonie rituelle du *ndëpp* est devenue très rare dans le milieu wolof en raison de l'adhésion quasi totale de la communauté wolof à la religion du Prophète d'Arabie. Toutefois, les Lebu, groupe ethnique très proche des Wolof, recourent, encore aujourd'hui, aux effets bénéfiques de la danse et de la possession pour guérir certaines « maladies culturellement déterminées » dont on attribue la cause aux *rab* ou « esprits ancestraux », auxquels le *ndëpp* ou maître initiatique doit nécessairement faire appel pour les besoins de la réussite de sa thérapie et de la réinsertion sociale de son « patient ».

Le cérémonial peut être organisé sur une place publique ou à l'intérieur de la concession familiale où est installé le *xamb* ou autel, afin de permettre à tous les membres du groupe, en particulier les femmes, de pouvoir y assister en jouant leur rôle de spectateurs. Le *ndëpp* est un spectacle liturgique faisant office d'initiation au monde des possédés. Les officiants marchent, chantent, dansent, sacrifient pour connaître et enfin nommer le *rab*, auteur « incontesté » du malaise social occasionné par la « maladie » d'un des membres de la collectivité. La personne possédée par l'intermédiaire de chants et de danses codés, initiée et consacrée par le *rab*, aura, par la suite, momentanément, des états de transe ou de crise qui authentifient sa possession par le *tuur* ou esprit ancestral domestiqué, condition inéluctable de sa guérison future. Cette séquence se manifeste par l'ensevelissement rituel du « patient » et le sacrifice d'un poulet, d'une chèvre ou d'un bœuf.

Le « malade », installé près de l'animal sacrificiel et couché sur une natte, est recouvert de percales - la couleur blanche du tissu symbolise la mort - et de pagnes. Les incessants cantiques ou *bakk* adressés au *rab* font trembler l'« aliéné ». Sa couverture est retirée et il se met à danser en mimant les gestes et les postures de son *rab*. La chorégraphie fort rythmée fait preuve d'une violence extrême dirigée contre le corps du « malade », placé en une forme sévère d'état de transe. C'est dire que, dans le champ de l'imaginaire collectif à l'œuvre dans la société wolof-lebu, l'équilibre psychosomatique, et plus précisément la santé individuelle et sociale, semble pouvoir « se payer » ou « s'acheter » par une violence, une épreuve codifiée subie par le corps pour sa délivrance.

À travers le *ndëpp*, le lien social qui unit les *rab*, la communauté et le « malade » est reconstruit. La paix sociétale est ainsi retrouvée. Le possédé, débarrassé de ses tourments, reprend sa place au sein du groupe par l'usage de la toute-puissance de la danse et du verbe. La danse-thérapie wolof-lebu est douée d'une efficacité symbolique, c'est en cela d'ailleurs qu'elle est un moyen incontestable de guérison. Mais, plus qu'un simple rite dont l'objectif est de retrouver la paix psychosomatique souhaitée, le *ndëpp* demeure un fait social au travers duquel se lit l'imagerie d'un dépassement symbolique de la mort-finitude. [...]

Lamine Ndiaye, *Éthiopiennes*, Revue Négro-africaine de littérature et de philosophie, n° 72

Leçon 14 : ÉVOLUTION DU MONDE NÉGRO-AFRICAIN : INFLUENCE DE L'ISLAM, DU CHRISTIANISME ET DE LA COLONISATION

Le monde négro-africain n'est pas statique. Depuis le VI^e siècle après JC, il a subi des influences diverses en provenance du monde occidental et du monde arabo-musulman. Grâce à son dynamisme, il a intégré régulièrement des apports dont les impacts sont désormais partie intégrante de son identité.

I/ L'IMPACT DE L'ISLAM

Par les routes commerciales (commerce transsaharien, routes maritimes de l'Est) ou par les folles chevauchées des guerriers conquérants (mouvement Almoravide, actions de Ousmane Dan Fodio, d'El Hadj Oumar, ...), l'Islam s'est imposé en Afrique au Sud du Sahara entre le X^e et le XIX^e siècle. Aujourd'hui, pas moins de 400 millions d'africains s'en réclament. Divisé en confréries, l'Islam africain a un caractère syncrétique qui a poussé certains à le qualifier d'« Islam noir ».

II/ L'IMPACT DU CHRISTIANISME

Le Christianisme est présent en Abyssinie (actuelle Éthiopie) depuis la conversion du roi d'Axoum, Ezana (320-350) qui en fera une religion d'État. Mais il va connaître une stagnation dans sa progression. C'est avec le colonialisme que les aires d'évangélisation s'élargissent. Partant des côtes avec l'action des missionnaires, le christianisme pénètre dans l'hinterland africain jusqu'à atteindre les tréfonds de la forêt tropicale. L'action de l'Église entraîne un changement des mœurs et une occidentalisation de la société.

III/ LES MUTATIONS LIÉES À LA COLONISATION

L'expansion coloniale européenne en Afrique s'est traduite par un pillage des ressources du continent utilisées au fonctionnement de l'économie métropolitaine. Dans cette perspective, l'économie traditionnelle de subsistance a été cassée au profit de l'ouverture vers l'océan à laquelle mènent voies fluviales et terrestres. Les cultures commerciales introduites de force avec l'impôt de capitation sont privilégiées au détriment des cultures vivrières et l'industrie extractive favorisée contre l'industrie de transformation. Les indépendances n'introduisent pas de rupture fondamentale dans cette donne.

Sur les plans politique, social et culturel, la colonisation s'est surtout attachée à posséder les esprits en introduisant de nouvelles valeurs. Les politiques d'assimilation et d'association, même si elles n'ont pas réussi partout, ont créé une élite locale, une bourgeoisie et une classe assez européanisée. Le développement des villes, malgré la ségrégation entre quartiers, contribue à l'acculturation.

Doc 1 : La crise des sociétés africaines

Plus dramatique sans doute fut ce que Basile Davidson appelle « l'affaiblissement progressif des chartes traditionnelles », c'est-à-dire des solidarités et des croyances qui avaient réussi précédemment à forger de relatifs équilibres individuels et collectifs. Ces « chartes traditionnelles » furent minées autant par les pratiques administratives des pouvoirs coloniaux que par les nouvelles structures économiques, l'exode rural et la croissance urbaine, l'introduction ou la progression des nouvelles religions, christianisme et islam. Les progrès spectaculaires d'un islam souvent teinté des particularités des terroirs africains et la fréquence des religions messianiques et syncrétiques témoignent d'une véritable crise de société et de conscience, et des difficultés de la surmonter. [...]

Élikia Mbokolo, « L'Afrique au XX^e siècle, un continent convoité », Paris, Seuil, 1985, pp. 45-46

Doc 2 : L'Islam noir

[...] Existe-t-il, à proprement parler, un Islam noir ? Si oui, qu'est-ce que voudrait dire cette expression ? Est-ce l'Islam pratiqué chez les Noirs ? Si l'on répond par l'affirmative, pourquoi ne parlerait-on pas alors de l'Islam blanc ou jaune ? Si par contre le qualificatif implique plus précisément une déformation des pratiques culturelles sous l'effet du phénomène de rejet ou d'assimilation qui se produit dans le réceptacle du fonds païen négro-africain, à quel cas précis fait-on référence ? Ou bien considère-t-on l'ensemble des pratiques islamiques chez les Noirs comme étant le produit d'un mélange entre le sacré et le profane, entre le pur et l'impur, entre le monothéisme céleste et l'idolâtrie du terroir ?

[...] Cela voudrait, par ailleurs, dire que lorsqu'on considère les aspects sociologiques que revêtent les pratiques culturelles ou les formes dans lesquelles la foi se manifeste, on est amené à constater des différences caractéristiques de la mentalité et du mode de vie de chaque peuple, voire de la tradition ou aire culturelle à laquelle il appartient. [...]

Si, après les trois siècles suivant la pénétration de l'Islam en Afrique, certaines régions du Pays des Noirs qui englobent ce que l'on appelle la zone soudano-sahélienne ... ont connu un début d'islamisation qui alla crescendo, il en fut autrement pour les contrées qui, comme la Côte-d'Ivoire, le Nigeria, la Somalie, et peut-être aussi la Haute-Volta, dans une large mesure, où cette religion n'a pu se répandre qu'à partir du XIV^e siècle après J-C. [...]

Il convient de rappeler que pour ces phases successives, les agents de l'islamisation du continent furent les commerçants arabo-berbères dont l'action était circonscrite dans les régions aurifères et autour des mines de sel des environs de Taghazza au Maghreb extrême, d'une part, et par des commerçants négro-africains, les Dioula en particulier, d'autre part. [...]

Rawane Mbaye, Revue Tiers Monde, tome XXIII, n° 92, octobre-décembre 1982, pp. 831-838

2^e partie : LA CIVILISATION MUSULMANE

Leçon 15 : LA NAISSANCE DE L'ISLAM : L'ARABIE PRÉISLAMIQUE, MOHAMED

C'est au VII^e siècle de l'ère chrétienne que, de l'Arabie désertique, encore en proie à la prolifération des polythéismes et à une division du Christianisme, va émerger une nouvelle religion : l'Islam. La nouvelle religion s'impose très vite de Médine à l'ensemble de l'Arabie grâce au caractère exceptionnel de son prophète : Mohamed.

À l'image du Judaïsme et du Christianisme qui l'ont précédé, l'Islam se veut un monothéisme intransigeant reposant sur un texte sacré et révélé par Allah : le Coran. Il se fonde sur cinq piliers dont le respect vivifie la foi interne du musulman et raffermis ses liens avec ses autres coreligionnaires dans le cadre de la *Umma*.

I/ L'ARABIE AVANT L'AVÈNEMENT DE L'ISLAM

L'Arabie est une péninsule du Sud-ouest asiatique qui s'étend entre la mer rouge à l'Ouest, le golfe persique à l'Est et l'océan Indien au Sud. De terribles conditions climatiques en font un des déserts les plus rudes au monde. À l'exception des oasis et de quelques hauts reliefs arrosés par la mousson (« Arabie heureuse »), la végétation y est quasi absente.

L'hostilité du climat a contraint la population à une vie de nomade. Les Bédouins constituent l'essentiel de la population. Ils vivent en tribus rivales avec leurs troupeaux de chameaux. Individualistes forcenés avec un sens aigu de l'honneur, du courage, de la solidarité familiale et de l'hospitalité, ils pratiquent la razzia et la vendetta.

Sur le plan religieux, l'Arabie du VII^e siècle vit un profond désarroi spirituel marqué par la multiplicité des croyances religieuses des tribus qui rendait tout équilibre entre elles précaire. En effet, en dehors des diverses formes de polythéisme qui proliféraient avec comme dieux des idoles de pierre, des sites sacrés ou des divinités à la forme humaine et animale, se développait aussi une aspiration à une unicité d'un Dieu supérieur aux autres.

Dans le Hedjaz, les trois principaux déesses étaient supposées filles d'un même dieu : Allah. Les Hanifs sont soit des polythéistes inspirés des religions d'Iran, soit des juifs et des chrétiens lassés des querelles idéologiques. En effet, au temps de Mohamed, le Christianisme est divisé en branches se considérant les unes et les autres comme hérétiques. Donc le contexte à l'arrivée du prophète Mohamed est caractérisé par une prolifération de polythéismes, un judaïsme ritualiste et un christianisme assez sectorisé.

II/ MOHAMED

Le prophète Mohamed nous est connu du Coran et des *Hadiths* qui sont une compilation de ses actes et paroles rapportés par ses contemporains. Il est né à la Mecque vers 570 : « année de l'éléphant »⁴⁹. Il appartient à un clan de la tribu des Kurayshites. Ayant perdu ses parents très tôt, il est élevé par son oncle. Devenu caravanier, il voyage sur les pistes de Syrie auprès d'une riche veuve Khadîdja qu'il finit par épouser. De cette union, naîtront sept enfants dont une seule fille survivra : Fatima.

En contact avec des chrétiens et des juifs lors de ses voyages, Mohamed a une inspiration vers une pureté religieuse et une unicité de Dieu que ne peut satisfaire le polythéisme des arabes. Ainsi se retire-t-il de temps en temps dans une grotte de la colline *Hira* pour méditer. C'est là que, le 26^e ou le 27^e jour du Ramadan de l'an 610, l'ange Gabriel lui apparut pour lui annoncer sa mission prophétique à l'âge de 40 ans. Il effectue des voyages nocturnes (Kaaba-Jérusalem) et une ascension mystique aux cieux.

Ainsi commença-t-il à prêcher à la Mecque sans que les Mecquois ne lui accordent du crédit à l'exception de sa femme, d'une partie de sa famille et de quelques pauvres gens. Devant une hostilité croissante des Mecquois, le prophète décide en 622 de quitter la ville pour s'installer à Yathrib (Médine) : c'est l'hégire qui sonne le début de l'ère musulmane. Suivi alors de ses fidèles, il s'installe à Médine où devenu chef de la cité, il révèle ses talents d'homme d'État, de diplomate et de guerrier. Il unifie à partir de 624 les croyants qui constituent désormais une *Umma* ou Communauté. En effet, au 17^e jour du mois de Ramadan de cette année, les musulmans remportent à Badr une bataille décisive sur leurs ennemis. En même temps, la direction de la prière est transférée de Jérusalem à la Kaaba (Mecque).

C'est l'amorce du *djihad* ou guerre sainte contre les infidèles, particulièrement les Mecquois auxquels il s'oppose en 625, 627 et 630. Préférant la trêve à la ruine de leur commerce, les Mecquois se soumettent à Mohamed. La ville devient le sanctuaire du monothéisme. En 632, le prophète meurt laissant derrière lui des problèmes dont celui de la dévolution du Califat, chef de la Communauté, qui ne tarda pas à surgir. Il avait cependant réussi à étendre l'Islam à une bonne partie de la péninsule arabique.

⁴⁹ « Année de l'éléphant » : année de l'expédition manquée contre la Kaaba, le temple de La Mecque, conduite par Abraha, le prince éthiopien du Yémen, monté sur un éléphant blanc.

Leçon 16 : LE CORAN ET LES FONDEMENTS DE L'ISLAM

À l'image du Judaïsme et du Christianisme qui l'ont précédé, l'Islam se veut un monothéisme intransigeant reposant sur un texte sacré et révélé par Allah : le Coran. Il se fonde sur cinq piliers dont le respect vivifie la foi interne du musulman et raffermir ses liens avec ses autres coreligionnaires dans le cadre de la *Umma*. Il s'agit de la *Shahada*, des cinq prières quotidiennes, du jeûne, de la *zakat* et du pèlerinage à la Mecque.

I/ LE CORAN

Le prophète Mohamed ne prétendit pas fonder une nouvelle religion, mais conduire les hommes vers Dieu en revenant à la foi originelle et primordiale, celle d'Abraham. « *Nous suivons la religion d'Abraham, le modèle même de la droiture et qui ne fut point parmi les associateurs* » : Coran, sourate 2, verset 135. En tant que continuateur de cette œuvre, l'Islam reconnaît le Judaïsme et le Christianisme : « *Nous croyons en Allah et en ce qu'on a fait descendre vers Abraham, Ismaël, Isaac, Jacob et les tribus ; et en ce qui a été donné à Moïse et à Jésus ; et en ce qui a été donné aux prophètes, venant de leur Seigneur : nous ne faisons aucune distinction entre eux. Et à lui nous sommes soumis* » : Coran, sourate 2, verset 135.

La rédaction du Coran est postérieure à Mohamed, mais les révélations ont été faites de son vivant. En 650, le Calife Uthman (Ousman) fit faire une compilation officielle. Il compte 114 sourates (chapitres) et 6 666 versets. C'est un code juridique exprimant les règles du droit civil (mariage, succession, droit pénal, vol, homicide, ...) et du droit public (le pouvoir n'appartient qu'à Dieu). Le Coran est également une chronique historique retraçant le passé des peuples sémitiques, leur attitude envers les prophètes qui ont précédé Mohamed.

Selon Garaudy, le Coran « c'est Dieu se communiquant aux hommes, allant vers eux par la parole qu'Il dicte au prophète pour les rattacher à leur principe ».

Malgré sa clarté, l'exégèse du Coran fait naître plusieurs contradictions et des querelles d'écoles. Il existe quatre écoles d'interprétation du Coran : les *hanafites* (Abū Hanifa), les *malikites* (Malik Ibn Abbas), les *hanbalites* (Ibn Hanbal) et les *chāféïtes* (Chāfi).

II/ LES FONDEMENTS DE L'ISLAM

- **La *Shahada*** : « Dieu est unique et unique réalité. Telle est la *Shahada*, le principe fondateur de cette profession de foi et dont le second postulat, Mohamed messenger de Dieu, désigne le mouvement de retour car Mohamed est l'exemple même de toute réalité considérée comme révélation et signe de Dieu ».

- **La prière** : « La prière est la participation consciente de l'homme à ce haut lieu de louange qui lie toute créature à son créateur... La prière intègre l'homme de foi à cette vocation universelle : en l'accomplissant, le visage tourné vers la Mecque, tous les musulmans du monde et toutes les mosquées dont la niche du mihrab désigne la direction de la Kaaba sont aussi intégrés par cercles concentriques à cette gravitation des cœurs vers le centre. L'ablution rituelle avant la prière symbolise le retour de l'homme à la pureté primordiale par laquelle, rejetant de lui-même tout ce qui peut ternir l'image de Dieu, il en devient le parfait miroir ».

- **Le jeûne** : « Le jeûne, interruption volontaire du rythme vital, affirmation de la liberté de l'homme par rapport à son moi et ses désirs, et en même temps rappel de la présence en nous-mêmes de celui qui a faim comme d'un autre moi-même que je dois contribuer à arracher à la misère et à la mort ».

- **La *zakat*** : « La *zakat* n'est pas l'aumône, mais une sorte de justice intérieure institutionnalisée, obligatoire, qui rend effective la solidarité des hommes de la foi, c'est-à-dire de ceux qui savent vaincre en eux-mêmes l'égoïsme et l'avarice. La *zakat* est le rappel permanent que toute richesse, comme toute chose, appartient à Dieu, et que l'individu n'en peut disposer à sa guise, que chaque homme est membre d'une communauté ».

- **Le pèlerinage à la Mecque** : « Il concrétise non seulement la réalité mondiale de la Communauté musulmane, mais au-dedans de chaque pèlerin, vivifie le voyage intérieur vers le centre de soi-même ». Le pèlerinage à la Mecque doit être effectué une fois dans sa vie pour tout croyant qui en a les moyens.

NB : Ces citations sont tirées dans « Promesses de l'Islam » de Roger Garaudy⁵⁰, Éditions Seuil, 1981, pp. 31, 32, 33.

⁵⁰ **Roger Garaudy** : homme politique, philosophe et écrivain français né le 17 juillet 1913 et mort le 13 juin 2012. Jusqu'en 1970, il fut une figure importante du Parti communiste français dont il est alors exclu. Il se convertit par la suite au catholicisme puis à l'islam.

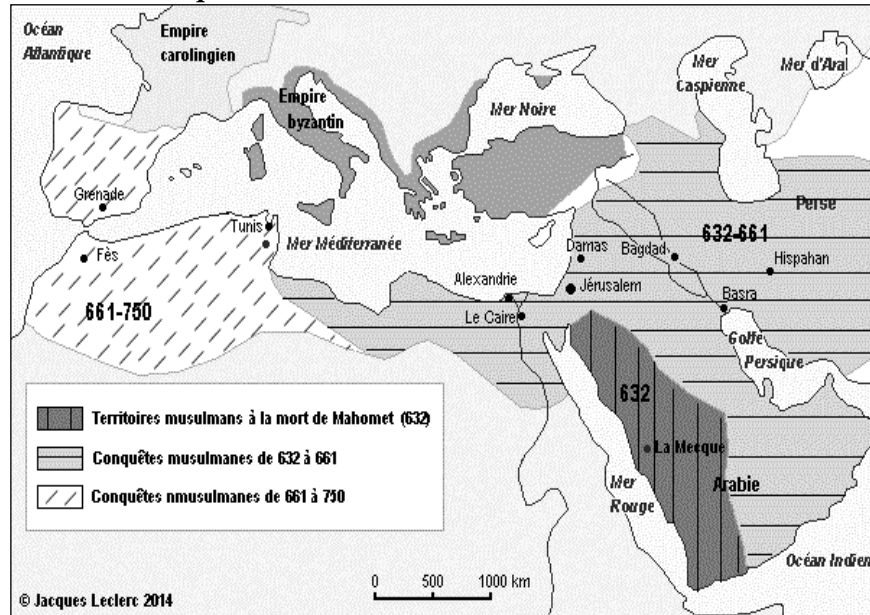
Leçon 17 : LA CONSTITUTION DU MONDE MUSULMAN : EXPANSION ET ORGANISATION

Limité à la partie occidentale de la péninsule arabe et à une infime portion d'Oman à la mort du prophète en 632, l'Islam s'étend au reste de l'Arabie et gagne la majeure partie des empires Byzantin et Sassanide. En l'espace d'un siècle, il s'étend de l'Espagne à l'Indus puis devient universel. Cette diffusion s'est faite de deux manières : une manière violente (la conquête) et une manière pacifique (la persuasion).

I/ L'EXPANSION DE L'ISLAM

1°) La conquête musulmane et ses limites

Doc 1 : Les conquêtes musulmanes



Pour la première fois de leur histoire, les arabes unifiés se lancent à la conquête de ceux qui ne partagent pas la même foi qu'eux au cri d'*Allahou Akbar*. La guerre sainte a commencé l'année de la mort du Prophète (632). Son beau frère Abû Bakr devient *Calife* de 632 à 634. Les successeurs de ce dernier sont Omar (634-644), Uthman (644-656) et Ali (656-661). À la mort de Ali, le gouverneur de Syrie Maouïyya devient *Calife* et fonde la dynastie des Omeyyades qui règne jusqu'en 750. Rapidement, les Arabes triomphent des Byzantins et des Perses. Dès 641, l'empire perse s'est écroulé et l'empire Byzantin perd ses provinces d'Afrique et d'Asie (Palestine, Syrie, Égypte).

En dehors de l'affaiblissement de leurs adversaires, les Musulmans bénéficient de l'acceptation par les populations de la domination arabe dont les conditions sont assez légères. Mais surtout les Musulmans ont des armées mieux structurées et mieux motivées. En dehors de l'appât du butin, les soldats vont au combat sans craindre la mort car le *djihad* est une prescription coranique : « *quiconque y meurt va au paradis* ». Dans leur expansion, les Musulmans envahissent le Sud de la France via l'Espagne. Ils sont arrêtés en 732 à Poitiers par Charles Martel, Commandant des troupes franques. Les troupes musulmanes échouent également devant Constantinople (en Turquie) à deux reprises (678 et 718) et à Talas où elles sont stoppées par les Chinois en 751.

2°) Les voies pacifiques de la diffusion de l'Islam

La diffusion pacifique de l'Islam s'est faite par l'intermédiaire de commerçants arabes qui emmènent avec eux leurs pratiques. Celles-ci gagnent la sympathie et la confiance des peuples visités. Plus tard viendront les sermons, les associations religieuses, les organisations supranationales et les ONG qui bénéficient du soutien des pétrodollars.

Doc 2 : L'expansion de l'Islam

La fulgurante expansion de l'Islam n'est pas due à la puissance militaire qui joua un rôle limité, mais avant tout, au fait que, dans des sociétés où 4000 ans de civilisation s'effritaient dans le chaos, un monde nouveau donnait un visage à l'espérance des multitudes accablées. L'une des raisons principales de l'expansion de l'Islam, c'est qu'à une vision statique du monde figé dans les hiérarchies sociales fondées sur le sang, il substitue une vision dynamique du monde et de la société, restaurant la valeur de la responsabilité personnelle dans des sociétés où le système féodal l'avait refoulée.

L'Islam apportait l'âme d'une nouvelle vie collective. C'est sans doute pourquoi, aujourd'hui encore, la foi musulmane, la seule qui continue à progresser, notamment en Afrique noire, constitue une sorte de ceinture du monde, entre le Nord et le Sud. [...] Son destin est peut être de charrier, comme une artère, entre l'occident et l'Orient, toutes les forces de vie, d'une rive à l'autre.

Né avec Mohamed dans la petite république marchande de la Mecque, et en contact permanent avec les communautés juives et chrétiennes de Syrie, l'Islam appartenait d'abord, pour les chrétiens dispersés en sectes condamnées pour hérésie et pour les juifs persécutés, comme un retour aux sources. Le modèle de la foi absolue en Dieu et la soumission à sa volonté (Islam), est pour Mohamed comme pour les juifs et les chrétiens, Abraham. [...]

Par delà les orthodoxies aux dogmes obscurs, l'Islam apportait une foi simple et forte directement accessible au peuple ; il apportait une vision du monde dominée par le prophétisme jusque dans les actes les plus quotidiens de la vie [...]. La forme simple, la plus extérieure, est celle des cinq piliers.

Roger Garaudy, « Appel aux vivants », Éditions Seuil, 1979, pp. 191 à 192

II/ L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU MONDE ARABE

À la tête du gouvernement musulman se trouve le *Calife* qui est à la fois le Chef spirituel et le Chef temporel. Il porte le titre de « Commandeur des croyants ». La fonction *califale* apparaît après la mort de Mohamed. Tout puissant et maître absolu, le *Calife* siège entouré d'une Cour impressionnante qui devient par la suite majestueuse.

Les premiers *Califes* qui étaient tous des compagnons de Mohamed ont vécu à Médine. La dynastie Omeyyade installe sa capitale à Damas et celle des Abbassides choisit Bagdad. Le *Calife* est assisté d'un premier ministre connu sous le nom de *Vizir*. L'empire était vaste et divisé en provinces. Le *Calife* se fait représenter dans chaque province par un *Émir*. La justice est rendue par des *Cadis* et la base de la loi est le Coran. C'est donc la *Charia* qui est appliquée. Les impôts font vivre l'État. Tous ceux qui exercent une activité payent l'impôt, surtout les paysans et les commerçants. L'impôt est perçu par le *Vizir* et par les *Émirs* au nom du *Calife*.

L'empire comporte de nombreux non-musulmans qui, s'ils ne sont pas des païens, à condition de payer l'impôt et de se comporter en sujets loyaux, bénéficient d'une tolérance et même d'une protection s'ils sont des « gens du livre », c'est-à-dire des Juifs ou des Chrétiens. Les Musulmans n'éprouvent aucune pitié à l'égard des païens.

L'immense empire musulman est unifié par la langue arabe et par le Coran.

Doc 3 : Le système califal

Il faut attendre les écrits d'auteurs tels que le légiste Al-Mâwardî (mort en 1058) ou encore l'historien et sociologue Ibn Khaldoun (1332-1406) pour découvrir les premières définitions précises du système califal. On peut remarquer qu'ils insistent tous les deux sur le double rôle, politique et religieux, du lieutenant du Prophète. En effet, le calife, en tant que successeur de Muhammad, se voit attribuer l'ensemble de ses fonctions, mis à part bien sûr, la réception de la Révélation coranique. Une fois installé à Médine en 622, Mohammad, messager de la Révélation divine, a rapidement acquis par sa sagesse et son charisme une position d'arbitre sur les populations nouvellement islamisées qui lui prêtent allégeance. Il cumule ainsi le statut de chef d'État et de chef spirituel qu'il lègue au calife. Toutefois, la Révélation apportée par le Prophète est considérée comme complète et ce dernier ne peut en aucun cas modifier les dogmes.

Sur le plan religieux, le calife est le guide suprême de la communauté dont il doit assurer l'unité. Il est chargé de protéger le message divin et de le diffuser dans la mesure du possible. Il est le premier officiant de la Prière collective et est responsable de la conduite du pèlerinage à la Mecque. C'est donc le gardien de la religion et le protecteur des Lieux Saints de la Mecque et de Médine.

Par ailleurs, en ce qui concerne le domaine politique, le calife est chargé d'administrer l'empire et de nommer des subordonnés dans les différentes provinces. Il est responsable de l'exercice de la justice ainsi que de la gestion du Trésor public. Le calife est également le chef suprême des forces armées et décide donc des différentes expéditions militaires.

Enfin, le calife représente l'ensemble de la Umma. Sa portée symbolique est donc très importante. Ainsi se doit-il d'avoir une attitude morale et spirituelle exemplaire. Il devrait même, en théorie, être dépourvu de toutes imperfections physiques. [...]

L'histoire du califat regroupe, dans un premier temps, les quatre premiers califes, Abu Bakr (632-634), Omar (634-644), Othmân (644-656) et Ali (656-661), sous la désignation de califes « Bien guidés » ou « orthodoxes ». Ils ont été soumis au suffrage des différents compagnons du Prophète et organisent la communauté depuis Médine. Mais déjà les rivalités entre les différents clans divisent le monde musulman. Les partisans d'Ali, cousin et gendre de Muhammad, accusent les trois premiers califes d'avoir usurpé le pouvoir en éloignant Ali. Pour eux, il aurait dû être le premier successeur du Prophète et ses fils auraient dû hériter de la fonction. Ils forment alors la branche du chiisme. [...]

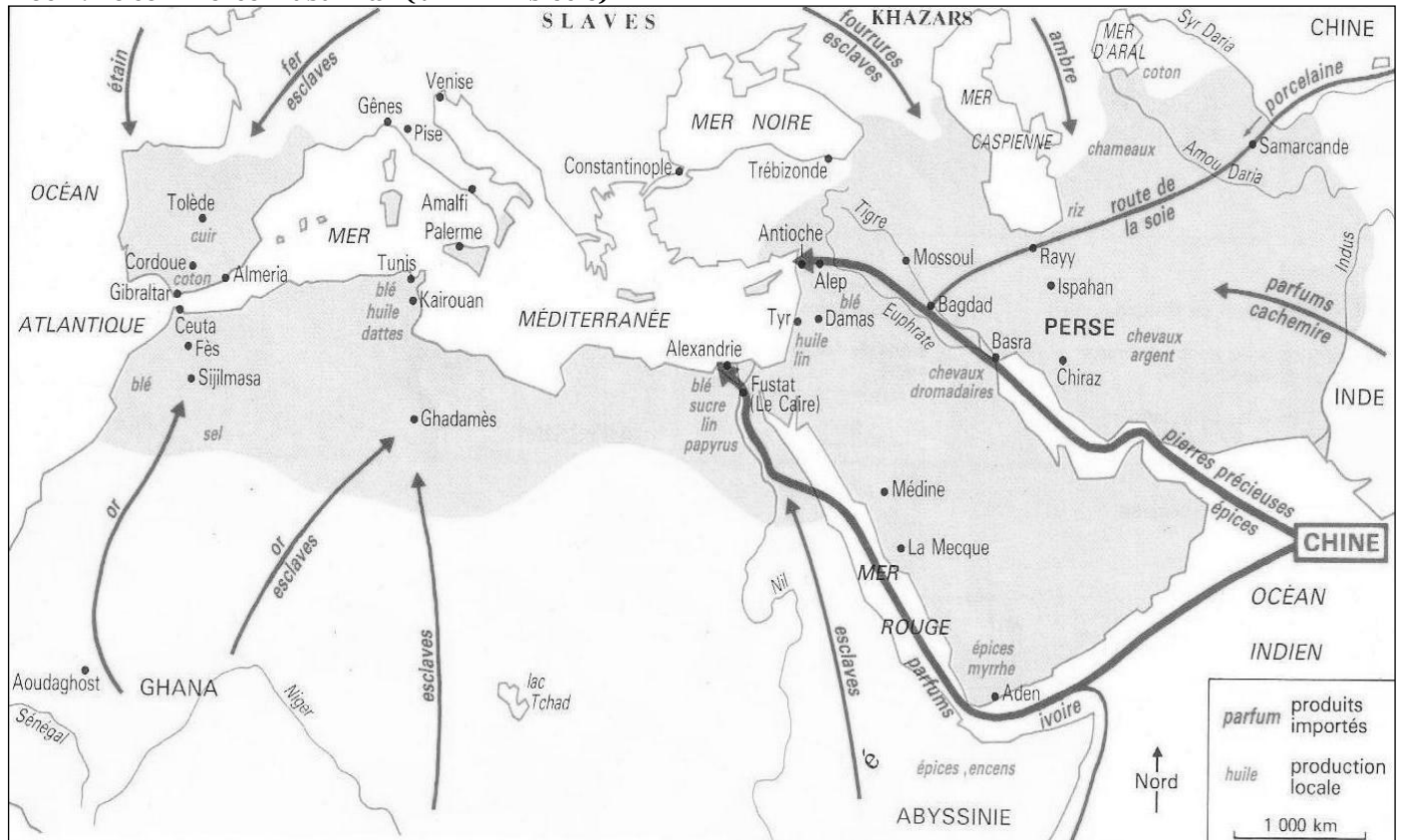
Les clés du Moyen-Orient, janvier 2011

Leçon 18 : LA CULTURE MUSULMANE : PENSÉE RELIGIEUSE, VIE INTELLECTUELLE ET ARTISTIQUE

Du VII^e au XII^e siècle, l'Islam va mettre en place la civilisation la plus brillante du monde, synthèse de la culture des conquérants arabes et des populations soumises auxquelles les Arabes empruntent les acquis les plus significatifs. Cette synthèse unique en son genre s'est faite à travers un espace commercial qui réserve une place de choix aux villes et aux connaissances scientifiques.

I/ LE MONDE MUSULMAN, UN ESPACE COMMERCIAL

Doc 1 : Le commerce musulman (VIII^e-XI^e siècle)



C'est grâce au commerce qu'ont été réalisées l'unification linguistique quasi-totale et la réunification des territoires autrefois partagés entre Byzantins et Perses. Le commerce a permis d'entretenir les voies de communication et les caravansérails. En même temps, les *Califes* dont la plupart vivent dans le luxe stimulent le commerce de longue distance par le caractère précieux de leurs besoins (pierres précieuses, ivoire, ébène). La faiblesse en hommes par rapport aux besoins a fait du monde musulman un grand consommateur d'esclaves d'Afrique noire, d'Asie et d'Europe.

La caravane et le navire ont joué un rôle capital de sorte que l'espace commercial va au-delà des limites de la domination politique. En effet, les marchands arabes ont atteint dès le IX^e siècle Canton (Chine) et se sont installés dans les îles de la Sonde (Indonésie). L'Afrique Orientale, la mer d'Aral (Kazakhstan) et la mer Caspienne sont continuellement visitées par les commerçants arabes dont les monnaies ont été retrouvées sur les côtes de la Baltique. Le centre de ce commerce est Bagdad avec le fleuve Euphrate qui débouche dans le golfe persique. Au XII^e siècle, Bagdad est supplantée par le Caire.

II/ LES VILLES, PILIERS DE LA CIVILISATION MUSULMANE

Les villes sont le point d'aboutissement et de transit des routes commerciales dont bazars et souks sont l'expression. Du temps de sa splendeur, Bagdad compte 1,5 millions d'habitants. Les villes concentrent fonctions commerciales, politiques, administratives, religieuses et intellectuelles. Elles sont très avancées dans les techniques d'éclairage nocturne et d'hydraulique.

III/ UN MONDE DE LETTRES, D'ART ET DE SCIENCES

L'essor scientifique dans le monde musulman est favorisé par les princes tel al-Maamun qui créa en 832 une « maison de la sagesse » dont l'objectif est de rassembler des manuscrits anciens (grecs surtout) traduits en arabes. L'Islam, tolérant par nature, encourage les penseurs juifs et chrétiens.

La civilisation musulmane est un intermédiaire, transmettant à l'Occident l'héritage grec (Hippocrate et Aristote en particulier), ainsi que les découvertes contemporaines de la Chine (la boussole, le papier et la poudre à canon). Elle fait tout autant progresser la science. En mathématiques, elle crée l'algèbre (nom d'origine arabe) avec l'indispensable zéro. En trigonométrie, elle invente le sinus et la tangente. Elle développe l'astronomie, mettant au point l'astrolabe, corrigeant Ptolémée et calculant le méridien. Avec elle, la médecine devient expérimentale.

Doc 2 : Les arts de l'Islam

À la mort du prophète Mahomet, en 632, les cavaliers arabes occupent sans coup férir la Syrie et le Proche-Orient, possessions de l'empereur byzantin. Les habitants de ces provinces, des chrétiens qui parlent une langue proche de l'arabe, n'opposent guère de résistance. Il est vrai qu'ils perçoivent dans un premier temps l'islam comme une nouvelle variante du christianisme [...].

Les califes, chefs de la communauté musulmane, ne tardent pas à quitter Médine et la péninsule arabique pour s'installer à Damas, au cœur de la riche Syrie, à proximité de Jérusalem la sainte. C'est dans ces deux villes que l'on trouve aujourd'hui les plus brillants exemples de l'art des Omeyyades, que ce soit le Dôme du Rocher à Jérusalem (VII^e s) ou la grande mosquée à Damas (VIII^e s). Ces monuments se couvrent de mosaïques en pâte de verre, art typiquement byzantin, sur des centaines de mètres carrés : sur fond d'or, motifs végétaux et représentations architecturales se mêlent pour créer l'image du paradis. L'art de la mosaïque perdurera à travers toute la civilisation musulmane, notamment avec l'utilisation de la faïence.

Avec la dynastie des Abbassides, le gouvernement califal se déplace en Irak. De sa nouvelle capitale, Bagdad, il étend son empire du Maghreb au fleuve Indus. En vue de concurrencer la porcelaine venue de Chine, les artisans de Bagdad ont conçu de belles et délicates céramiques en adoptant une technique mise au point par les verriers égyptiens. Cette technique du décor de lustre à reflet métallique consiste à intégrer dans la céramique ou le verre une fine couche de métal pour faire chatoyer l'objet de mille lumières. Animaux, fleurs ou scènes de la vie quotidienne viennent égayer ces plats ou brocs qui font partie de la famille extrêmement riche de la céramique en pays d'Islam. [...]

herodote.net

Doc 3 : La considération pour les sciences 1

« Le Calife Maamun acheva l'œuvre commandée par son aïeul Mânsûr⁵¹. Il s'occupa de rechercher la science où elle se trouvait. Il entra en relation avec les empereurs de Byzance, leur fit de riches présents et les pria de lui faire don des livres de philosophie qu'ils avaient en leur possession. Ces empereurs lui envoyèrent ceux des livres de Platon, d'Aristote, d'Hippocrate⁵², de Galien⁵³, de Ptolémée qu'ils détenaient. Maamun fit alors choix de traducteurs émérites et les chargea de traduire ces ouvrages de leur mieux. La traduction ayant été faite avec toute la perfection possible, le Calife poussa ses sujets à lire ces traductions et les encouragea à les étudier, car ils voyaient leur maître plein de considération pour les hommes qui cultivaient les sciences, admettre les savants dans son intimité. Mamoun, en effet, recevait ces derniers en audience particulière, aimait à les consulter, se plaisait à leurs entretiens. Aussi les savants occupaient-ils auprès de lui de hautes situations et des postes élevées [...] ».

Saïd (écrivain du XI^e siècle), « Les catégories des nations », traduction Blachère, cité dans « Dossiers d'Histoire », 2^e, J. Grell, J. P. Wytteman, Istra, 1981, p. 262

Doc 4 : La considération pour les sciences 2

En l'année 156 (772), le Calife Al-Mânsûr reçut en audience un homme originaire de l'Inde, qui connaissait à fond le calcul appelé *Sindhind*, relatif aux mouvements des étoiles. Cet homme avait de plus avec lui, dans un livre comprenant douze chapitres, des équations astronomiques faites aux moyens de sinus droits, calculés à un quart de degré près, des procédés divers pour prédire l'avenir d'après les éclipses solaires et lunaires et les ascensions des signes zodiacaux etc. Il disait que c'était là, le résumé des sinus astronomiques attribués à un monarque indu appelé Kabagar, calculés à une seconde près. Al-Mânsûr ordonna de traduire ce livre en arabe et d'en tirer un traité que les Arabes prendraient comme ouvrage fondamental dans l'étude des mouvements stellaires. Muhammad Al Fazârl se chargea de ce travail et tira de ce livre l'ouvrage connu chez les astronomes sous le titre d'*as-Sindhind al-kabir* (le Grand *Sindhind*), ce mot signifie en sanskrit "temps infini". Les savants de cette époque se servirent de ce traité d'Al Maamun. À ce moment, Al-Khwarizmi en fit un abrégé pour ce prince et en tira sa table fameuse dans tout le monde musulman.

(Saïd, traduction citée)

⁵¹ Mânsûr : fondateur de Bagdad

⁵² Hippocrate : médecin

⁵³ Galien : géomètre

Leçon 19 : UNITÉ ET DIVERSITÉ DU MONDE MUSULMAN

Le monde musulman n'est pas une réalité figée puisque, non seulement il est en constante évolution, mais aussi il ne cesse de s'enrichir d'apports extérieurs. À ses origines, il a correspondu avec un espace défini fondé sur une unité avérée et cimentée par des valeurs profondes qui permettaient de mobiliser les croyants au nom du Coran et de défendre le *dar al islam* (le domaine de l'Islam). Si jusqu'à aujourd'hui une part de cette unité demeure à travers la croyance de tous les Musulmans en certains principes fondamentaux, elle a été très tôt remise en question par des divergences liées à la dévolution du pouvoir *califal*, à l'interprétation des fondements de la jurisprudence islamique et au rapport de l'Islam à la modernité. Face aux mutations du monde contemporain, les musulmans défendent leur unité et leurs intérêts à travers de nouvelles formes d'organisation.

Leçon 19-1 : LES TENDANCES HISTORIQUES

I/ LES FACTEURS HISTORIQUES D'UNITÉ DU MONDE MUSULMAN

En référence à la façon dont vivaient les premiers musulmans établis à Médine, l'ensemble des croyants à la religion professée par Mohamed constitue une Communauté appelée *Umma* islamique. Le monde musulman est en principe un bloc régi par le Coran et la pratique du prophète, la *Sunna*. En effet, au-delà des différences ethniques et culturelles, le Coran, le dogme et le culte sont les facteurs de l'unité. Il s'y ajoute la langue arabe dont la maîtrise est la principale condition de connaissance des pratiques islamiques, mais aussi le moyen d'accès à la culture musulmane.

II/ LES TENDANCES HISTORIQUES DE LA DIVERSITÉ DU MONDE MUSULMAN

La diversité du monde musulman s'est manifestée très tôt par l'apparition des courants opposés sur la manière d'assurer la direction de la Communauté et les bases sur lesquelles devrait être fondée la jurisprudence islamique. Ainsi, sont nés les courants *Sunnites*, *Chiïtes* et *Kharijites*, de même que les écoles *sunnites* comme le *malikisme*, le *hanafisme*, le *châféisme* et le *hanbalisme*.

1°) Les courants doctrinaux

☉ **Le sunnisme** : Le monde *sunnite* comprend l'Afrique du Nord, l'Afrique Subsaharienne, la Syrie, l'Irak, le Pakistan et l'Indonésie. Les *Sunnites* constituent par conséquent la majorité des Musulmans. Le *sunnisme* se veut la conformité avec l'Islam primitif, le continuateur de l'œuvre des quatre *Califes* successeurs du Prophète qui n'ont comme sacerdoce que de garder les paroles de Dieu et de son envoyé, de les préserver de tout élément étranger et de toute nouveauté humaine (*Bida*) et de faire observer les commandements. Pour les *Sunnites*, malgré les circonstances contingentes des temps, la loi révélée demeure immuable et Mohamed étant le sceau des Prophètes, il n'y aura plus de révélation ni de progrès dans l'acquisition des vérités religieuses. Le *sunnisme* se fonde sur :

- L'acceptation du Coran, la parole éternelle et incréée de Dieu qu'on peut commenter (*Tafsir*) ;
- L'acceptation de la *Sunna*, c'est-à-dire des pratiques suivies par le Prophète, ses enseignements et ses exemples.

Pour ce faire, le *sunnisme* a établi la véracité des *Hadiths*. Les recueils de Bukhari (mort en 870), de Muslim (mort en 874) et secondairement d'Ibn Hanbal (mort en 855) sont considérés comme les plus authentiques.

☉ **Le chiïsme** : Le sens commun désigne par *Chiïte* les partisans de Ali, le quatrième *Calife* de l'Islam mort en 666. Cependant, le *chiïsme* va au-delà de cette définition triviale car il représente « une certaine manière de comprendre et de vivre l'Islam ». L'essence du *chiïsme* part de la profession de foi selon laquelle toute apparence littérale, extérieure, exotérique (*Zahir*) comporte un sens caché intérieur, ésotérique (*Bâtin*). Ceci est valable pour le Coran dont un *Hadith* dit « *qu'il a un exotérique et un ésotérique, celui-ci a à son tour un ésotérique, ainsi de suite jusqu'à sept profondeurs ésotériques* ». Partant de cela, les *Chiïtes* considèrent que la mission de révéler l'exotérique et l'ésotérique ne peut être confiée à la même personne. Si la première revient au Prophète, la seconde incombe à l'Imâm.

Par conséquent, la prophétologie est doublée d'une imâmologie et la figure du Prophète et de l'Imâm sont inséparables à l'image du *Zahir* (extérieure) et du *Bâtin* (intérieure). Les *Chiïtes* pensent que le vrai musulman est celui dont la *Shahada* (profession de foi) comporte trois éléments : attestation de l'unité de Dieu, attestation de la mission exotérique du Prophète et attestation de la mission ésotérique des Imâms.

Pour les *Chiïtes*, Imâm et Prophète forment une bi-unité indissociable et Ali, le premier Imâm est celui que le prophète instruisait après chaque révélation de la forme authentique du texte et de tous ses sens cachés.

À la mort du Prophète, il était donc le seul détenteur du Coran intégral qui fut rejeté par les autres *Califes*. Par conséquent, il est le seul successeur légitime de Mohamed. Les *Chiïtes* considèrent que le *califat* ou l'*imâm*at revient de droit aux descendants directs du Prophète, à commencer par son gendre Ali.

À l'époque contemporaine, le *chiisme* a acquis une force réelle à partir de 1979 avec le triomphe de Khomeyni en Iran. L'Irak est aussi un des grands pays *Chiites*.

Doc 1 : Opposition sunnisme-chiisme

Le conflit sunnisme-chiisme est avant tout lié à un différend doctrinal originaire des premiers temps de l'Islam, qu'il convient d'explicitier. Après la mort de Mahomet en 632, trois califes prennent tour à tour la succession du Prophète : Abû Bakr, Umar et Uthman. Une fois ce dernier mort, en 656, c'est au tour d'Ali, gendre du Prophète par sa fille Fatima, de revêtir la charge califale. Son pouvoir est néanmoins contesté par le gouverneur de Damas, Muawiya, qui l'accuse d'avoir participé à l'assassinat d'Uthman. Soucieux d'affirmer sa propre légitimité, il se proclame alors lui-même calife et, ce faisant, fonde le califat dit omeyyade de Damas. Les fils respectifs de Muawiya et d'Ali, Yazid et Husein, poursuivent le conflit. Vers 680, l'affrontement tourne à la faveur des Omeyyades : Husein est capturé et décapité à Karbala, dans l'actuel Irak, où sa tombe continue de faire l'objet d'un culte chiite, notamment lors des fêtes de l'Achourah.

À ce conflit d'ordre proprement politique, s'est rapidement greffée une divergence religieuse et doctrinale fondamentale. Pour les chiïtes, l'institution de l'Imamat - équivalente au califat sunnite - ne peut être prise en charge que par un membre de la Maison du Prophète, ce qui justifie la légitimité d'Ali face aux précédents califes et à Muawiya. En effet, l'imam n'est pas seulement le gardien de l'*Umma* et de l'Islam : il manifeste la volonté de Dieu sur terre et est réputé infaillible. Une qualité que les sunnites refusent de reconnaître au calife. [...]

Article publié le 17 octobre 2014 par Nicolas Hautemanière dans Les Clés du Moyen-Orient

❖ **Le Kharijisme** : Le *Kharijisme* est lié aux conflits qui ont suivi la désignation des *Califes*. Le principe retenu était l'élection d'un *calife* issu de la tribu de Mohamed, les Kurayshites. Ali, le quatrième *Calife*, accusé par Maowiyya d'être trempé dans l'assassinat de son prédécesseur, accepta, après la bataille de Siffin, le principe d'un arbitrage qui donne l'avantage à Maowiyya. Certains des partisans de Ali, tout en refusant de s'allier à Maowiyya, reprochèrent à leur chef d'avoir accepté l'arbitrage, considérant que dans la réalité, la désignation du *Calife* ainsi que l'hommage que les hommes lui rendent est la manifestation du choix de Dieu et que par conséquent, Ali n'avait pas à soumettre cet ordre divin à l'arbitrage des hommes. Progressivement, les *Kharijites* affirment l'égalité de tous les hommes devant le livre de Dieu et le droit de se révolter devant quiconque contrevient aux commandements de Dieu, voire de le mettre à mort, fut-il un *calife*. Sous le règne des Omeyyades, le *Kharijisme* se répandit, défendant des idées « démocratiques » selon lesquelles « tout croyant pieux qui pratique la justice et ne fait tort à personne, fut-il un esclave noir, peut être porté à cette charge » de *calife*. Celui-ci conserve sa charge aussi longtemps qu'il est fidèle. Ils affirment que le *califat* n'est pas une nécessité.

Cependant, le *kharijisme* ne fonda d'État durable nulle part. Ce fut plutôt une doctrine de révolte qui demeure présente dans certaines parties du monde musulman comme en Afrique du Nord, en Arabie et à Zanzibar.

Doc 2 : Les Kharijites, partisans d'un Islam puritain, attaquent les Califes qui ont succédé à Mahomed

« Alors Ali régna, lui ne suivit pas le chemin de la vérité, il ne fut pas le fanal qui en montre la direction. Après lui, régna Maowiyya, fils d'Abû Safyan, maudit lui-même, fils d'un père maudit par le Prophète. Brutal parmi les Bédouins, appartenant au reste des païens envahisseurs, gagné à l'Islam par l'argent, relâché par la grâce du Prophète, il répandit le sang des innocents, il traita en esclaves les serviteurs de Dieu, il s'appropriâ l'argent de Dieu, il détruisit la religion par la ruse et la perfidie, violant l'honneur sacré des femmes, suivant l'impulsion de sa concupiscence jusqu'à la fin. Puis après lui son fils Yazid. Yazid le buveur et Yazid le chasseur, dresseur de faucons, de panthères et de singes. Il rejeta le Coran, il consulta les devins, il poursuivit ses désirs jusqu'à sa mort, que Dieu le maudisse et le punisse ! Après lui vint Marwan expulsé et maudit, fils d'un père maudit par le Prophète, noyé dans le vin et la débauche : maudissez-le et maudissez ses pères.

Puis les fils de Marwan se succédèrent sur le trône, issus d'une maison maudite, expulsés par le Prophète, relâchés par sa grâce qui n'étaient pas du nombre des *Mouhadjir*⁵⁴, ni des *Ansar*⁵⁵, ni des suivants dans la bonne voie. Ils mangèrent l'argent de Dieu, ils se jouèrent de la religion de Dieu, ils emmenèrent en esclavage les serviteurs de Dieu. Et ces perversités se continuèrent sous leur règne, car les fils héritaient de leurs pères. Ô peuple de Mahomed, que tu étais malheureux et abandonné. »

Ishfahani, « Le livre des chansons (X^e siècle) », traduction Van Vloten dans « Recherches sur la domination arabe », cité dans « Dossiers d'Histoire », 2^e ed, J. Grell, J. P. Wytteman, Istra, 1981, p. 256

2°) Les grandes écoles

Elles sont toutes *sunnites* et sont au nombre de quatre.

❖ **L'école malikite** : elle est fondée sur les enseignements de l'Imâm Malik Ibn Anas (715-795) qui vécut essentiellement à Médine. Le *malikisme* est une école fondée sur la pratique communautaire médinoise de la *Sunna*. Elle donne comme base de la jurisprudence musulmane l'opinion personnelle et le raisonnement par analogie. Les *malikites* sont nombreux en Afrique du Nord, en Afrique de l'Ouest, au Soudan et dans les pays du Golfe.

❖ **L'école hanbalite** : elle est fondée sur les enseignements de l'Imâm Ahmad B. Hanbal. Partisan de l'origine divine du droit, il rejette toute opinion personnelle ainsi que le raisonnement par analogie. Le *hanbalisme* interprète les textes de manière très littérale et stricte. Il est surtout pratiqué dans l'actuelle Arabie Saoudite.

⁵⁴ *Mouhadjir* : Musulmans émigrés avec Mahomed.

⁵⁵ *Ansar* : Médinois alliés de Mahomed.

❖ **L'école chāfēite** : son fondateur est l'imâm Abū Abdallah Muhammad Ibn Idril al Chāfī (767-820), auteur d'un grand livre intitulé *Rissala* (la lettre). Considéré comme le père fondateur du droit musulman, il a créé une synthèse nouvelle des différents aspects de la jurisprudence musulmane. Le *chāfēisme* est pratiqué en Afrique de l'Est et en Indonésie principalement.

❖ **L'école hanafite** : elle dépend des enseignements de l'Imâm Abū Hanifa (700-767). Le *hanafisme* ajoute au Coran et aux *Hadiths* l'opinion personnelle dans les circonstances où l'élucidation d'un cas ne peut être trouvée dans les sources précitées.

Leçon 19-2 : LES TENDANCES ACTUELLES

I/ LES NOUVELLES IDÉOLOGIES OU COURANT DE PENSÉE

1°) Le réformisme

Le dictionnaire Larousse (1993) définit le réformisme comme « une doctrine [et un] comportement visant à la transformation par des voies légales des structures politiques, économiques et sociales. Le réformisme vise à faire évoluer la doctrine ». Le réformisme musulman se développe dans la seconde moitié du XIX^e siècle et la première moitié du XX^e siècle. Il tente d'ouvrir l'Islam aux valeurs de la modernité. Il cherche à rompre avec la voie fataliste qui a prévalu jusqu'au XIX^e siècle et à faire prévaloir la primauté de la raison pour une nécessaire adaptation au développement scientifique. Il a connu un franc succès et beaucoup de partis politiques s'en sont réclamés.

Les pères du réformisme musulman arabe sont le philosophe et homme politique Afghan Djamel Al Din Afghani (1838-1897), le théologien et intellectuel Égyptien Muhammad Abduh (1849-1905) et Abdelhamid Ben Badis (1889-1940), penseur et homme politique Algérien. Il compte aussi de grands maîtres Indomusulmans comme le théologien Karamat Ali Djawpuri (mort en 1873) qui développe l'idée selon laquelle les découvertes scientifiques modernes ont comme origine le Coran et que les Musulmans se rapprocheraient d'avantage de leur religion en les adoptant.

Doc 3 : Islam et modernisme selon Mohamed Iqbal⁵⁶

Le phénomène le plus remarquable de l'histoire moderne ... est la rapidité énorme avec laquelle le monde de l'Islam se meut spirituellement vers l'Ouest. Il n'y a rien de vicieux dans ce mouvement, car la culture européenne, dans son aspect intellectuel, n'est que le développement postérieur de quelques unes des phases les plus importantes de la culture de l'Islam.

[...] Le réveil de l'Islam rend nécessaire qu'on examine, ce que l'Europe a pensé, et qu'on détermine jusqu'à quel point les conclusions qu'elle a atteintes peuvent nous aider à réviser, et si besoin est, à reconstruire la pensée théologique de l'Islam.

[...] Le Musulman d'aujourd'hui se trouve donc devant une tâche immense. Il doit repenser tout le système de l'Islam sans rompre complètement avec le passé. La seule voie qui nous soit ouverte est d'aborder la connaissance moderne avec une attitude respectueuse mais indépendante, et d'apprécier les enseignements de l'Islam à la lumière de cette connaissance.

Cité par H. Gibb, « Les tendances modernes de l'Islam », Paris, 1949

2°) L'islamisme

L'islamisme, terme polémique et controversé, est un mouvement politico-religieux qui revendique, au sein du monde musulman, le retour à une société gouvernée selon les règles du droit islamique (*charia*). Pour les islamistes, la religion doit englober tous les aspects de la vie quotidienne, des individus ou des institutions, c'est-à-dire de l'État.

Cette irruption du politique dans le religieux prend des formes différentes en fonction des circonstances géopolitiques et selon qu'elle s'exerce en milieu *sunnite* (Frères musulmans d'Égypte, Front islamique du salut en Algérie) ou dans la mouvance *chiite* (khomeynisme en Iran, Hezbollah au Liban). En outre, l'Islam militant, qui connaît une forte radicalisation depuis les années 1970 recouvre une grande variété de doctrines et d'objectifs allant de la seule défense de la morale religieuse au combat politique pour la conquête du pouvoir et l'instauration d'un État islamique, voire à la violence armée et au terrorisme.

Les principaux mouvements extrémistes *sunnites* actuels plongent leurs racines dans le wahhabisme⁵⁷, mouvement de contestation puritain fondé au milieu du XVIII^e siècle en Arabie par Muhammad Ibn Abd al-Wahhab. Le wahhabisme rejette le *chiisme* comme hérétique et prône un retour à un Islam pur contre l'Islam populaire ottoman. Il condamne certaines innovations qu'il considère comme blâmables. Parmi celles-ci le culte des saints, la prière rituelle dans les mosquées et la visite des tombeaux.

À partir des années 1970, l'argent du pétrole permet à l'Arabie saoudite, gardienne des Lieux saints de l'Islam, d'abord sous le règne de Fayçal puis sous ses successeurs, d'implanter dans plusieurs pays musulmans d'Afrique et d'Asie cette idéologie qui récuse toute interprétation du Coran autre que littérale à travers le financement de mosquées, d'écoles coraniques, de réseaux caritatifs, de groupes activistes, ...

⁵⁶ **Mohamed Iqbal (1877-1938)** : un des pères du modernisme musulman, il est aussi le père spirituel du Pakistan.

⁵⁷ **Wahhabisme** : mouvement fondamentaliste islamique fondé au XVIII^e siècle par le réformateur Muhammad Ibn Abd al-Wahhab. Le wahhabisme est aujourd'hui le système sociopolitique officiel en vigueur en Arabie saoudite.

En 1928, Hassan al-Banna (1909-1949) fonde en Égypte l'association religieuse dite Société des frères musulmans. Face aux percées de la laïcisation et à l'influence du marxisme, ce mouvement lutte pour la réislamisation de la société. Il se heurte au colonel Nasser partisan du panarabisme qui l'interdit. Le recours à la violence est alors légitimé par la nécessité de soumettre l'État à un pouvoir religieux.

Dans l'Iran *chiïte*, le triomphe de la révolution islamique en 1979 catalyse les aspirations nationalistes autour d'un projet de réappropriation culturelle par la religion. Durant les décennies 1980 et 1990, le retour à l'Islam et la tentation du repli identitaire sont favorisés par la crise socio-économique, l'occidentalisation des modes de vie dans la plupart des pays musulmans et la mondialisation de l'économie.

La révolution islamique en Iran offre un contre-modèle au schéma occidental dominant tandis que l'effondrement de l'Union soviétique et d'un modèle socialiste de développement qui avait soulevé quelque espoir contribue amplement, de son côté, à faire de l'islamisme radical une alternative crédible. La chute du régime de Saddam Hussein en Irak suite à l'intervention américaine de mars 2003 a libéré la majorité chiïte du silence dans lequel l'avait confiné le Baasisme.

L'Afghanistan, après son invasion par les troupes soviétiques en décembre 1979, devient le lieu de la résistance des combattants islamistes soutenus par les États-Unis, l'Arabie Saoudite et le Pakistan. Des milliers de volontaires de toutes origines répondent alors à l'appel du *djihad* antisoviétique. À l'instigation du milliardaire Saoudien Oussama Ben Laden, l'un des principaux responsables du recrutement, de l'acheminement et de l'entraînement des volontaires islamistes, le réseau Al-Qaïda (la Base) se met en place en 1998, à l'issue de la guerre d'Afghanistan.

Lors de la guerre du Golfe, alors que la monarchie saoudienne autorise le déploiement des troupes américaines en Arabie Saoudite, terre musulmane sacrée, le *djihad* se retourne contre les États-Unis. L'Arabie Saoudite n'étant plus considérée par les fondamentalistes comme un pays privilégié par sa rigueur en matière religieuse, les mouvements radicaux se déplacent vers des pays plus favorables à leur expansion militante (Soudan, Pakistan, Afghanistan, ...).

Après la guerre du Golfe, les États-Unis deviennent la cible de la guerre sainte contre l'Occident : attentats du World Trade Center à New York en 1993, contre des ambassades américaines au Kenya et en Tanzanie en 1998, ... Le terrorisme islamiste atteint son paroxysme lors des attentats dévastateurs du 11 septembre 2001 contre les États-Unis. Après la déclaration de guerre du président américain George W. Bush contre le terrorisme international, le régime des Talibans en Afghanistan censé abriter Al-Qaïda est renversé. Le 2 avril 2011, les forces spéciales américaines tuent le leader d'Al-Qaïda, Oussama Ben Laden, recherché par le département d'État et le FBI pour sa responsabilité dans plusieurs attentats, notamment ceux du 11 septembre 2001.

L'organisation islamiste ayant une structure des plus informelles, des attentats continuent d'être perpétrés contre les intérêts occidentaux par des groupes terroristes agissant dans sa mouvance idéologique (Daech, Boko Haram, Chebabs, Al-Mourabitoun, Ansar al-Charia, Ansar Dine, ...).

Doc 4 : L'islam et l'islamisme : Religion et Idéologie

On ne saurait trop insister sur la distinction entre l'Islam- le pur islam - et sa version intégriste. L'islam est la religion d'environ un milliard de personnes et c'est une religion qui se propage de plus en plus rapidement, en particulier en Afrique mais aussi ailleurs dans le monde. Les États-Unis, par exemple, possède près d'un million de convertis à l'islam (plus un nombre encore plus élevé d'immigrants musulmans). Les adeptes de l'islam trouvent leur foi extrêmement attrayante, car la religion possède une force intérieure qui est assez extraordinaire. Une figure de premier plan dans la République islamique d'Iran soutient, « tout Occidental qui comprend vraiment l'islam envie la vie des musulmans ». Loin de se sentir embarrassés d'avoir la dernière des trois grandes religions monothéistes du Moyen-Orient, les musulmans croient que leur religion améliore les précédentes. Selon eux, le judaïsme et le christianisme ne sont que des variantes imparfaites de l'islam, qui est la religion parfaite.

Il faut se souvenir des réalisations exceptionnelles au cours de six premiers siècles. Sa culture était la plus avancée, et les musulmans jouissaient de la meilleure santé, vivaient le plus longtemps, enregistraient les taux les plus élevés d'alphabétisation, parrainaient les recherches les plus avancées scientifiques et techniques et déployaient des armées en général victorieuses. Ce modèle de succès a été évident dès le début: en l'an 622 le prophète Mahomet a fui la Mecque en tant que réfugié, mais pour revenir huit ans plus tard en tant que chef. Dès l'an 715, les conquérants musulmans avaient formé un empire qui s'étendait de l'Espagne à l'ouest à l'Inde à l'est. [...]

L'Islamisme considère que les Musulmans sont à la traîne de l'Occident parce que les musulmans ne sont plus de bons musulmans. Retrouver la gloire perdue nécessite un retour aux anciennes méthodes, et c'est ce qui est réalisé en vivant pleinement en conformité avec la charia. [...] Les Islamistes considèrent leur adhésion à l'islam avant tout comme une forme d'allégeance politique, ce qui n'est pas le cas des pieux musulmans. [...] Comme d'autres idéologues radicaux, les islamistes se tournent vers l'État comme le principal vecteur pour la promotion de leur programme. En effet, étant donné le caractère peu pratique de leur régime, les leviers de l'État sont essentiels à la réalisation de leurs objectifs. À cette fin, les islamistes dirigent souvent les partis politiques d'opposition (Égypte, Turquie, Arabie Saoudite) ou ont acquis un pouvoir important (Liban, Pakistan, Malaisie). [...]

Un État islamiste est, presque par définition, un État voyou, qui ne respecte pas les règles, excepté celles de l'opportunisme et du pouvoir, une institution sans scrupules qui génère la misère aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Les islamistes au pouvoir, cela signifie les conflits qui se multiplient, la société militarisée, des arsenaux qui augmentent, et le terrorisme qui devient un instrument de l'État. [...] Les Islamistes éprouvent un profond antagonisme envers les non-musulmans en général, et les juifs et les chrétiens en particulier. Ils méprisent l'Occident en raison de son énorme influence culturelle et parce qu'il est un adversaire traditionnel - le vieux rival, la chrétienté, dans une forme nouvelle.

Daniel Pipes, "Islam and Islamisme : Faith and Ideology", *The National Interest*, Printemps 2000

II/ LES NOUVELLES FORMES D'ORGANISATION

À part la Ligue islamique mondiale fondée en 1963, l'Organisation de la conférence islamique (OCI) est la seule organisation à caractère international mis en place par les États musulmans pour défendre la position collective de l'Islam face au reste du monde. L'essor de la finance islamique contribue à structurer d'avantage le monde musulman.

- **L'OCI** : Elle est née en 1969. Elle regroupe environ 57 États musulmans et son siège se trouve à Djeddah en Arabie Saoudite. Elle s'était fixé comme objectif majeur la création d'un marché commun islamique devant renforcer la coopération entre les États musulmans et améliorer leur position collective. Elle vise aussi à soutenir la paix et la sécurité internationale, à soutenir la lutte du peuple palestinien pour le droit à vivre en paix dans un territoire aux frontières reconnues, à défendre les intérêts et les droits des Musulmans, et à créer une atmosphère propice à la coopération entre les États membres et les autres pays. Ainsi, à l'occasion des différents sommets et conférences qui rythment son existence, elle adopte des positions face à des problèmes ponctuels qui touchent le monde musulman.

En mars 1987, la conférence ministérielle réunie à Ryad condamne le livre de l'écrivain Salman Rushdie « Les versets sataniques » dont le contenu est jugé blasphématoire⁵⁸ pour l'Islam. En décembre 1997, le huitième sommet réuni à Téhéran permet à l'Iran de sortir de son isolement et de progresser dans la normalisation de ses relations avec l'Arabie Saoudite. En 2002, les ministres des affaires étrangères réunis du 1^{er} au 3 avril à Kuala Lumpur ont appelé à des sanctions contre Israël.

Les grandes priorités politiques de l'OCI sont la Palestine, l'Afghanistan, les minorités musulmanes et les mouvements de libération africaine. L'un de ses objectifs économiques majeurs est la création d'un marché commun islamique. Les objectifs sociaux englobent la construction et l'équipement de nouvelles écoles, la création de nouvelles universités et le soutien des organismes de santé et d'aide sociale.

- **La finance islamique** : La création de la Banque Islamique de Développement (BID) en 1975 selon les principes de la *Charia* dans le but de servir le développement des pays musulmans a permis l'avènement de la finance islamique dans le secteur bancaire. En fait, les banques islamiques qui sont devenues nombreuses et puissantes sont apparues pour la première fois dans les années 60. Elles se fondent sur la prohibition de l'intérêt par le Coran et la responsabilité sociale des partenaires. La finance islamique, selon la BID, cherche à promouvoir « une forme de partenariat où une partie apporte les fonds et l'autre l'expérience de la gestion. Le bénéfice réalisé est partagé entre les deux partenaires sur une base convenue d'avance, mais les pertes en capital sont assumées par le seul bailleur de fond ».

Doc 5 : Islam et Occident : une incompréhension ancienne

À l'heure qu'il est, la condition essentielle pour que la civilisation européenne se répande, c'est [...] la destruction du pouvoir théocratique de l'islamisme, car l'islamisme ne peut exister que comme religion officielle, quand on le détruira à l'état de religion libre et individuelle, il périra. [...] Là est la guerre éternelle, la guerre qui ne cessera que quand le dernier fils d'Ismaël sera mort de misère ou aura été relégué par la terreur au fond du désert. L'Islam est la plus complète négation de l'Europe ; l'islam est le fanatisme, comme l'Espagne du temps de Philippe II et l'Italie du temps de Pie V l'ont à peine connu ; l'islam est le dédain de la science, la suppression de la société civile, c'est l'éprouvante simplicité de l'esprit sémitique, rétrécissant le cerveau humain, le fermant à toute idée délicate, à tout sentiment fin, à toute recherche rationnelle, pour le mettre en face d'une éternelle tautologie : Dieu est Dieu. L'Avenir, Messieurs, est donc à l'Europe seule. L'Europe conquerra le monde et y répandra sa religion, qui est le droit, la liberté, le respect des hommes, cette croyance qu'il y a quelque chose de divin au sein de l'humanité.

Ernest Renan, « La part des peuples sémitiques dans l'histoire de la Civilisation », Paris, 1862

Doc 6 : Lettre ouverte au monde musulman le 13 Octobre 2014 par Abdenour Bidar

Cher monde musulman, je suis un de tes fils éloignés qui te regarde du dehors et de loin - de ce pays de France où tant de tes enfants vivent aujourd'hui. Je te regarde avec mes yeux sévères de philosophe nourri depuis son enfance par le taçawwuf (soufisme) et par la pensée occidentale. Je te regarde donc à partir de ma position de barzakh, d'isthme entre les deux mers de l'Orient et de l'Occident !

Et qu'est-ce que je vois ? Qu'est-ce que je vois mieux que d'autres, sans doute parce que justement je te regarde de loin, avec le recul de la distance ? Je te vois, toi, dans un état de misère et de souffrance qui me rend infiniment triste, mais qui rend encore plus sévère mon jugement de philosophe ! Car je te vois en train d'enfanter un monstre qui prétend se nommer État islamique et auquel certains préfèrent donner un nom de démon : Daesh. Mais le pire est que je te vois te perdre - perdre ton temps et ton honneur - dans le refus de reconnaître que ce monstre est né de toi, de tes errances, de tes contradictions, de ton écartèlement entre passé et présent, de ton incapacité trop durable à trouver ta place dans la civilisation humaine.

Que dis-tu en effet face à ce monstre ? Tu cries : « Ce n'est pas moi ! », « Ce n'est pas l'islam ! » Tu refuses que les crimes de ce monstre soient commis en ton nom. Tu t'insurges que le monstre usurpe ton identité, et bien sûr tu as raison de le faire. Il est indispensable qu'à la face du monde tu proclames ainsi, haut et fort, que l'islam dénonce la barbarie. Mais c'est tout à fait insuffisant ! Car tu te réfugies dans le réflexe de l'autodéfense sans assumer aussi et surtout la responsabilité de l'autocritique. [...] Arrêtez, vous, les Occidentaux, et vous, tous les ennemis de l'islam, de nous associer à ce monstre ! Le terrorisme, ce n'est pas l'islam, le vrai islam, le bon islam qui ne veut pas dire la guerre mais la paix ! »,

NB : Abdenour Bidar est un philosophe et écrivain français.

⁵⁸ **Blasphématoire** : qui constitue une injure à Dieu et aux choses sacrées.

BIOGRAPHIES D'AUTEURS

- ✳ **ABBAS Ferhat (1899-1985)** : homme politique algérien, il publie en 1943 le « Manifeste du peuple algérien » et fonde en 1946 l'Union démocratique du manifeste algérien (UDMA) qui préconise une Algérie fédérée à la France. De 1958 à 1961, il préside le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GRPA). Exclu du FLN, il est emprisonné de juillet 1964 à juin 1965.
- ✳ **ABBAS Mahmoud (né en 1935)** : homme politique palestinien, secrétaire général de l'OLP en 1996, premier ministre de l'ANP en mars 2003 et président de l'OLP au lendemain du décès de Yasser Arafat en novembre 2004. Il remporte l'élection à la présidence de l'ANP en janvier 2005. Sa demande d'adhésion de l'État palestinien déposée auprès de l'ONU en septembre 2011 n'aboutit pas, mais il a réussi à faire accepter que la Palestine soit État membre à part entière de l'Unesco en octobre 2011.
- ✳ **ARAFAT Yasser (1929-2004)** : homme politique palestinien, fondateur du Mouvement de libération de la Palestine ou *Fatah* en 1959, chef de l'OLP à partir de 1969, il est reçu à l'ONU en 1974. En 1988, il proclame la création d'un État palestinien limité à Gaza, la Cisjordanie et Jérusalem. En 1993, à la suite des accords d'Oslo, l'Autorité nationale palestinienne (ANP) est créée. Arafat en est le président de 1996 à 2004.
- ✳ **ATTLEE Clement (1883-1967)** : homme d'État britannique, premier ministre de 1945 à 1951, il engage son pays dans la voie des nationalisations et de l'économie planifiée. Il est artisan de l'émancipation d'une grande partie de l'empire colonial britannique.
- ✳ **BEN BELLA Ahmed (1916-2012)** : premier Président de l'Algérie indépendante, il engage celle-ci dans la voie du socialisme et de l'autogestion. À l'extérieur il prône le non-alignement, soutien le peuple palestinien contre l'État hébreu et développe des relations économiques avec l'URSS, la Chine et Cuba, sans toutefois rompre avec le bloc occidental.
- ✳ **BEN GOURION David (1886-1973)** : homme politique israélien, premier ministre (1948-1953 et 1955-1963), fondateur de l'État hébreu victorieux de la première guerre israélo-arabe (1948-1949). En 1956 il participe à la guerre de Suez qui conduit à l'occupation par Israël de la Bande de Gaza et du Sinaï. Durant quinze ans, il dirige presque sans discontinuité le pays, encourageant l'immigration juive, favorisant l'éducation et le développement économique.
- ✳ **BRANDT Willy (1913-1992)** : homme politique allemand, membre du Parti social-démocrate (SPD), il est vice-chancelier et ministre fédéral des Affaires étrangères de 1966 à 1969. De 1969 à 1974, il est chancelier fédéral à la tête d'une coalition sociale-libérale. Son *Ostpolitik* a ouvert une nouvelle phase de relations avec la RDA et lui vaut le prix Nobel de la paix en 1971.
- ✳ **BREJNEV Leonid (1906-1982)** : membre du PC soviétique en 1931, il remplace Khrouchtchev à la tête de l'URSS en 1964. L'ère Brejnev (1964-1982) se traduit par l'arrêt de la déstalinisation, le ralentissement de la croissance économique et le développement de la corruption. Il poursuit la politique de détente avec l'occident en signant l'accord SALT I avec Nixon en 1972 et en concluant avec le Président Carter le traité SALT II signé à Vienne en 1979. Cependant cette politique de détente est compromise par l'invasion de l'Afghanistan en décembre 1979.
- ✳ **BUSH George W. (né en 1946)** : élu président des États-Unis en 2000, il met sur pied, au lendemain des attentats terroristes de 2001, une coalition contre le terrorisme dirigée contre Oussama Ben Laden et le réseau terroriste Al Qaida. En janvier 2002, lors de son discours sur l'état de l'Union, il désigne l'Irak, l'Iran et la Corée du Nord comme un « axe du mal, armé pour menacer la paix du monde ».
- ✳ **CABRAL Amilcar (1921-1973)** : né dans les îles du Cap-Vert, il fonde en 1956 le PAIGC (Parti africain pour l'indépendance de la Guinée portugaise et des îles du Cap-Vert), d'inspiration marxiste. Engagé dans une guérilla contre l'occupation portugaise, il est assassiné à Conakry le 20 janvier 1973.
- ✳ **CARTER Jimmy (né en 1924)** : élu 39^e Président des États-Unis, il entre en fonction en janvier 1977. Au cours de sa présidence, il assiste impuissamment à la révolution islamique en Iran et à l'invasion de l'Afghanistan par l'URSS en 1979. Il signe avec Sadate et Begin les accords de Camp David en 1978 et boycotte les jeux olympiques de Moscou de 1980.
- ✳ **CASTRO Fidel (né en 1927)** : revenu à Cuba en 1956 après un bref exil au Mexique (où il rencontre Che Guevara), il organise une guérilla qui finit par renverser la dictature de Batista en 1959. En butte à l'hostilité des États-Unis, la révolution cubaine se radicalise rapidement et aboutit à la proclamation de la République socialiste de Cuba en 1961.
- ✳ **CHURCHILL Winson (1874-1965)** : premier ministre britannique de 1940 à 1945, il signe avec Roosevelt la Charte de l'Atlantique en 1941 et participe aux grandes conférences interalliées. Dans un célèbre discours (5 mars 1946), il dénonce le « rideau de fer ». Il redevient premier ministre de 1951 à 1955.
- ✳ **EISENHOWER Dwight David (1890-1969)** : chef d'état-major de l'armée américaine de 1945 à 1948, il devient en 1952 Président des États-Unis. Il met fin à la guerre de Corée en 1953 et participe à la création de l'OTASE en 1954. Il s'oppose à l'aventure franco-britannique de Suez en 1956 et crée en 1958 la NASA.
- ✳ **ELTSINE Boris (né en 1931)** : président de la Russie de 1991 à 2000, il succède à Gorbatchev, favorise le passage de son pays à la démocratie, tout en s'efforçant de lui conserver son statut de grande puissance, dans un contexte marqué par une crise économique, sociale et morale révélatrice des difficultés de transition vers l'économie de marché.
- ✳ **GANDHI Mohandas (1869-1948)** : homme politique et dirigeant nationaliste indien, il est le principal artisan de l'indépendance de l'Inde. Par son exceptionnel charisme et sa célèbre doctrine de la « résistance passive », il acquiert une influence intellectuelle bien au-delà des frontières de son pays. Il est assassiné par un Brahman fanatique en 1948.
- ✳ **GAULLE Charles de (1890-1970)** : homme d'État français, auteur de l'appel du 18 juin 1940, il fut en 1958 le fondateur du régime de la V^e République qu'il présida jusqu'en 1969. Il met fin à la guerre d'Algérie en 1962 et conduit la décolonisation en Afrique noire.
- ✳ **GORBATCHEV Mikhaïl (né en 1931)** : élu à la tête du parti et de l'URSS en 1985, il tente des réformes en lançant la *perestroïka* (restructuration) et la *glasnost* (transparence). À l'extérieur, il multiplie les appels au désarmement et met fin à la querelle des euromissiles (1987), retire son armée d'Afghanistan (1988) et accepte même la perte des démocraties populaires (1989). Il démissionne le 25 décembre 1991 d'un État qui n'existe plus.
- ✳ **GUAFENG Hua (1921-2008)** : homme politique chinois, vice-premier ministre en 1975, il succède à Zhou Enlai au poste de Premier ministre en janvier 1976. Choisi par Mao Zedong pour lui succéder, il prend le poste de président du Parti communiste chinois en septembre 1976. Toutefois, en raison de son insistance à suivre la ligne maoïste, il est écarté du pouvoir en décembre 1978 par Deng Xiaoping.
- ✳ **GUEVARA Ernesto, dit Che (1928-1967)** : révolutionnaire cubain d'origine argentine, il délaisse la médecine pour rejoindre Fidel Castro avec qui il dirige la révolution cubaine contre le dictateur Batista (1956-1959). Ministre de l'industrie à Cuba, il quitte ses fonctions en 1965 pour organiser une guerre révolutionnaire en Amérique Latine.
- ✳ **HERZL Theodor (1860-1904)** : journaliste et écrivain hongrois d'origine juive, auteur en 1896 de « l'État juif », il est le fondateur du mouvement sioniste au congrès de Bâle (Suisse) en 1897. Il crée le Fonds national juif pour l'achat de terres en Palestine et en 1898, il commence une série d'initiatives diplomatiques afin d'obtenir un soutien international pour la création d'un État juif.

- ✪ **HÔCHIMINH (1890-1969)** : il fonde le parti communiste indochinois en 1930, crée le *Vietminh* (Ligue révolutionnaire pour l'indépendance du Vietnam) en 1941 pour s'opposer aux français et aux Japonais qui occupent son pays. Après la capitulation du Japon, il proclame l'indépendance du Vietnam à Hanoï et devient Président de la République. De 1946 à 1954, il mène la guerre contre la France. Il dirige aussi la lutte contre les Américains qui interviennent massivement à partir de 1964.
- ✪ **JDANOV Andreï Aleksandrovitch (1896-1948)** : secrétaire régional du Parti communiste de l'URSS en 1922, il formule la théorie des blocs qui est au cœur de la crispation de l'URSS en 1947-1950. Il se fait le porte-parole d'un discours radical en octobre 1947 lors de la première réunion du *Kominform*, en réponse au plan Marshall.
- ✪ **JOHNSON Lyndon Baines (1908-1973)** : Président des États-Unis après l'assassinat de Kennedy, il est réélu en 1964. Il décide l'intervention directe des États-Unis dans la guerre du Vietnam en 1964 et fait face à l'offensive du Têt en février 1968.
- ✪ **KEITA Modibo (1915-1977)** : homme d'État malien, Vice-président du Conseil du gouvernement du Soudan français (1956), il présida en 1959-1960 la Fédération du Mali. Après son éclatement, il devient en 1960 Président de la République du Mali. Il est renversé par un coup d'État militaire en 1968.
- ✪ **KENNEDY John Fitzgerald (1917-1963)** : 35^e président des États-Unis (1961-1963), il se montre un homme d'État compétent, tentant d'instituer la détente avec l'URSS. Il rencontre Khrouchtchev à Vienne en 1961, mais s'oppose avec fermeté à l'URSS lors de la crise des fusées de Cuba (1962). Le 22 novembre, il est assassiné au cours d'une visite officielle à Dallas.
- ✪ **KHOMEYNI Ruhollah (1902-1989)** : après la chute du Shah en Iran en février 1979, il fait proclamer la République islamique dont il devient le « guide ». Il instaure un ordre moral rigoureux conforme au *chiisme* le plus intransigeant, rompant avec tout ce qui rappelle la civilisation occidentale.
- ✪ **KHROUCHTCHEV Nikita (1894-1971)** : fidèle de Staline, il le remplace en 1953. Il élimine politiquement tous ses rivaux et devient en 1955 premier secrétaire du parti. À ce titre, il conduit la déstalinisation et s'efforce de mettre en place une coexistence pacifique avec les États-Unis en 1956. Il se rend en visite officielle aux États-Unis en 1959, retire son aide à la Chine en 1960 et rencontre Kennedy à Vienne en 1961. En octobre 1962, il recule devant les États-Unis lors de la crise de Cuba en retirant ses fusées.
- ✪ **MARSHALL Georges (1880-1959)** : homme politique américain, général et chef d'état-major de l'armée de 1939 à 1945, il est l'auteur du plan d'assistance économique à l'Europe (plan Marshall) en 1948.
- ✪ **NASSER Gamal Abdel (1918-1970)** : un des organisateurs du coup d'État qui renverse le roi Farouk le 23 juillet 1952, il devient premier ministre de l'Égypte en 1954 et président de la République en 1956. La nationalisation du canal de Suez en juillet 1956 et la crise internationale qui en découle lui assurent un prestige considérable. De 1956 à 1961, l'Égypte et la Syrie forment la République arabe unie présidée par Nasser.
- ✪ **NEHRU Jawaharlal (1889-1964)** : homme d'État indien, secrétaire général du parti du Congrès en 1929, il lutte pour l'indépendance et la modernisation de l'Inde. L'Inde indépendante en avril 1947, il en devient premier ministre et le reste jusqu'à sa mort. Avec le Yougoslave Tito et l'Égyptien Nasser, il crée le mouvement des non-alignés à la conférence de Bandoeng de 1955.
- ✪ **NIXON Richard (1913-1994)** : élu président des États-Unis en 1968, il déploie une grande activité diplomatique, se rapproche de la Chine en 1972, signe les accords SALT I avec l'URSS et met fin à la guerre du Vietnam (accords de Paris en 1973). Il est réélu en 1972 mais le scandale du *Watergate* le contraint à démissionner en août 1974.
- ✪ **NKRUMAH Kwame (1909-1972)** : il fonde en 1949 la Convention People's Party (CPP). En 1952, il devient le premier ministre de la Gold Coast qu'il mène à l'indépendance sous le nom de Ghana le 6 mars 1957. Après la proclamation de la République le 1^{er} juillet 1960, Kwame Nkrumah est élu Président de la République. Figure de dirigeant panafricainiste, l'adoption à Addis-Abeba de la charte de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) en 1963 sera un de ses grands triomphes.
- ✪ **RABIN Yitzhak (1922-1995)** : officier et homme politique israélien, il devient premier ministre de 1974 à 1977 puis de 1992 à 1995. Il remporte la guerre des six jours en 1967 et ratifie avec Arafat les accords d'Oslo en 1993. Le soir du 4 novembre 1995, en quittant une manifestation de soutien à la paix, il tombait sous les balles d'un extrémiste religieux juif.
- ✪ **REAGAN Ronald (1911-2004)** : élu président des États-Unis en 1980, il s'engage dans un combat contre le camp socialiste qui s'affirme, en mars 1983, par un programme militaire : l'Initiative de défense stratégique (IDS) plus connue sous le nom de « guerre des étoiles ». En octobre 1986, il participe à la Conférence de Reykjavik (Islande) sur le plan de désarmement nucléaire partiel et signe avec Gorbatchev un accord sur l'élimination des missiles de moyenne portée en Europe en 1987.
- ✪ **ROOSEVELT Franklin Delano (1882-1945)** : président des États-Unis en mars 1933, il entreprend de nombreuses réformes dans le cadre du *New Deal*. Il engage son pays dans la deuxième guerre mondiale, décide de la fabrication de la bombe atomique et prépare l'après-guerre en jouant un rôle essentiel aux conférences de Téhéran (1943) et de Yalta (1945).
- ✪ **SENGHOR Léopold Sédar (1906-2001)** : homme politique et poète sénégalais. Dans ses œuvres, il s'est attaché à réhabiliter les valeurs culturelles africaines et à célébrer la grandeur de la « négritude ». Agrégé des lettres, élu premier Président de la République en 1960, il se retire le 1^{er} janvier 1981 de la scène politique.
- ✪ **SHARON Ariel (1929-2014)** : militaire et homme politique israélien, il est le responsable de la colonisation juive en Cisjordanie et à Gaza. En septembre 2000, il effectue une visite sur l'esplanade des Mosquées à Jérusalem (troisième lieu saint de l'Islam), visite qui déclenche une deuxième *Intifada*. Il est élu premier ministre de 2001 à 2006. Enfermé dans un coma profond de huit ans, il est mort le 11 janvier 2014.
- ✪ **STALINE Joseph (1879-1953)** : secrétaire général du PC soviétique en 1922, il succède à Lénine en 1924. Il participe à toutes les grandes conférences interalliées pour reconstruire le monde d'après-guerre. Il refuse le plan Marshall et engage son pays dans la guerre froide. Sa mort permet le « dégel » des relations internationales.
- ✪ **TOURE Sékou (1922-1984)** : homme d'État guinéen, il appelle à voter « Non » lors du référendum de 1958 sur l'institution de la Communauté franco-africaine. Ce qui entraîne la sortie de la Guinée dans l'Union française et la rupture avec la France. Élu en 1958, il demeure chef de l'État jusqu'à sa mort en 1984.
- ✪ **TRUMAN Harry (1884-1972)** : président des États-Unis en avril 1945, il hâta la fin de la deuxième guerre mondiale en utilisant la bombe atomique contre le Japon. Il définit la doctrine américaine de la guerre froide par une aide économique aux pays menacés par le communisme (plan Marshall).
- ✪ **XIAOPING Deng (1904-1997)** : membre du PC chinois en 1924, il s'oppose à l'aventure du « Grand bond en avant » en 1958. Après la mort de Mao, il devient en 1977 le véritable n°1 du parti. Tournant le dos à la politique maoïste, il entreprend de moderniser et d'ouvrir la Chine sur l'extérieur. Sous sa direction, la Chine connaît une extraordinaire expansion économique qui restaure le capitalisme, mais aussi une vive agitation des dissidents qui réclament la liberté politique.
- ✪ **ZEDONG Mao (1893-1976)** : fondateur en 1920 du PC chinois, il proclame à Pékin la République populaire de Chine le 1^{er} octobre 1949. Il lance le « Grand bond en avant » en 1958 et rompt officiellement avec l'URSS en 1961. L'échec de sa politique entraîne sa mise à l'écart. Il reprend le pouvoir en déclenchant la « Révolution culturelle » en 1966. En 1969, il charge l'armée de rétablir l'ordre mais les troubles perdurent jusqu'à sa mort en septembre 1976.

G E O G R A P H I E

PROGRAMME DE GÉOGRAPHIE

INTRODUCTION	74
Leçon 1 : Le système-monde : des espaces interdépendants	74
1^{ère} partie : L'ESPACE NORD-AMÉRICAIN	78
Chapitre I : Présentation générale	78
Leçon 2 : Atouts et handicaps de la nature	78
Leçon 3 : Populations, villes et sociétés	80
Leçon 4 : La construction de l'espace économique : États-Unis, Canada, Mexique (ALENA)	83
Chapitre II : Les États-Unis d'Amérique du Nord	86
Leçon 5 : Le modèle économique américain : caractéristiques et problèmes	86
2^e partie : L'ESPACE EUROPÉEN	90
Chapitre I : Présentation générale	90
Leçon 6 : Milieux naturels et populations	90
Leçon 7 : La construction européenne : réalités et perspectives	92
Chapitre II : Études monographiques	97
Leçon 8-1 : La France : étude économique	97
Leçon 8-2 : L'Allemagne : étude économique	100
3^e partie : L'ASIE-PACIFIQUE	104
Chapitre I : Présentation générale	104
Leçon 9 : Les facteurs d'émergence et leurs limites	104
Chapitre II : Le Japon	107
Leçon 10 : Le modèle économique japonais : caractéristiques et problèmes	107
Chapitre III : La Chine	111
Leçon 11 : Les problèmes démographiques	111
Leçon 12 : Le modèle de développement économique	114
4^e partie : L'AMÉRIQUE LATINE	117
Chapitre I : Présentation générale	117
Leçon 13 : Milieux naturels et populations	117
Chapitre II : Étude monographique	119
Leçon 14 : Le Brésil : une puissance du tiers-monde	119
5^e partie : L'AFRIQUE	123
Chapitre I : Présentation générale	123
Leçon 15 : Les problèmes et perspectives de développement du continent africain	123
Chapitre II : Étude monographique : Le Sénégal	127
Leçon 16 : Milieux naturels et populations	127
Leçon 17 : La question de l'eau	129
Leçon 18 : Les problèmes économiques et les politiques de développement	133
FONDS DE CARTES	136

INTRODUCTION

Leçon 1 : LE SYSTÈME-MONDE : DES ESPACES INTERDÉPENDANTS

Un système est un ensemble d'éléments interdépendants, c'est-à-dire liés entre eux par des relations telles que si l'un est modifié, les autres le sont aussi. Olivier Dollfuss décrit le système-monde comme « un fait géographique qui a existé à partir du moment où une décision ou un événement survenant quelque part à la surface terrestre a été susceptible d'avoir des conséquences en tout autre point du globe ». Ce système-monde est organisé en régions géoéconomiques interdépendantes au niveau de développement très inégal.

Doc 1 : Qu'est ce que le système-monde ?

Pour le géographe que je suis, le système-monde est un ensemble (l'humanité) d'ensembles (les États territoriaux, les sociétés humaines, avec leurs institutions, leurs cultures, leurs entreprises, leurs marchés) en interactions dynamiques.

C'est un « méta-système géographique » qui à la fois possède les attributs de pratiquement tous les systèmes en géographie : une aire d'extension (la planète Terre), des relations dynamiques entre les lieux qui s'y trouvent, le dessin des maillages qui délimitent les unités (États, peuples, aires de marché, mais aussi limites continentales et grandes limites naturelles), les treillages des réseaux qui les irriguent et les relient (des réseaux matériels : réseaux aériens terrestres, maritimes, routes électroniques aux réseaux idéels des solidarités, des connivences, des institutions). Enfin on y retrouve un dispositif de centres et de périphéries assez généralisé, intervenant à pratiquement tous les niveaux.

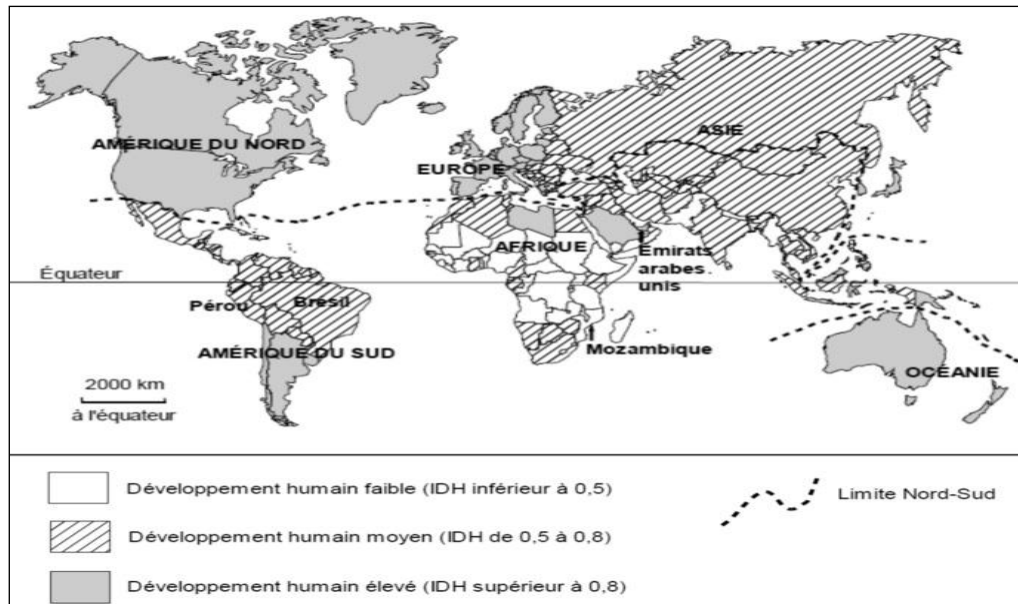
C'est un méta-système dans la mesure où, unique, il est l'environnement de tous les autres systèmes géographiques qui en sont les éléments. Il a d'ailleurs une spécificité dans la mesure où globalement il intervient par son fonctionnement, par l'énergie produite et consommée sur les enveloppes, de dimensions finies, et aux régulations et inerties aux pas de temps différents du système Terre (atmosphère, biosphère, hydrosphère), dont les équilibres et les compositions déterminent, sur la durée, la survie de l'espèce humaine. [...]

Olivier Dollfuss, Professeur de Géographie, Université Paris 7 : « Une lecture géographique du système-monde »

I/ LES INÉGALITÉS DE DÉVELOPPEMENT

Sylvie Brunel⁵⁹ définit le développement comme « la capacité d'une société à satisfaire les besoins essentiels de sa population et à permettre à cette dernière d'acquérir un mieux-être nécessaire à son épanouissement ». Le développement n'est donc pas synonyme de croissance économique, même si celle-ci semble nécessaire à sa réalisation. En fonction du degré de réalisation de cette satisfaction, on procède à un classement des pays. L'inégal développement est par conséquent une des choses les mieux partagées au monde car une ligne de démarcation nette sépare pays riches et pays pauvres.

Doc 2 : L'IDH dans le monde

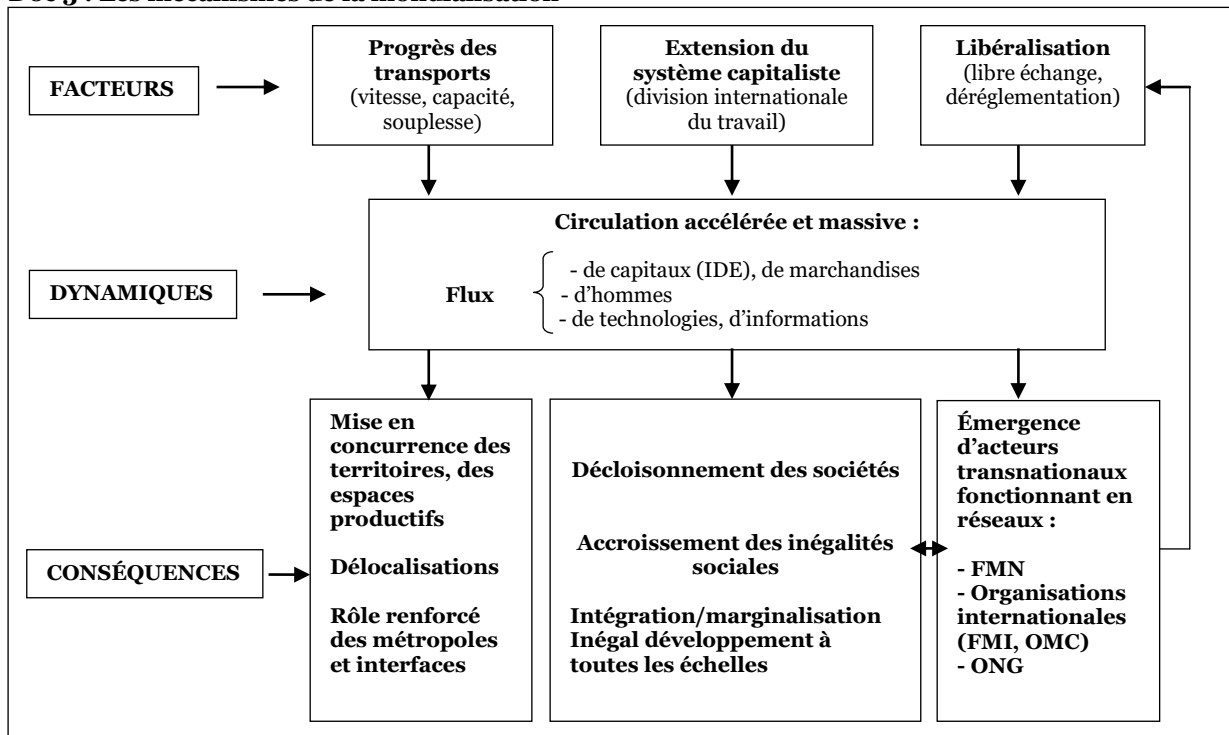


II/ UNE MONDIALISATION ET UN RENFORCEMENT DES INTERDÉPENDANCES

La mondialisation peut se définir comme étant le « processus par lequel des ensembles géographiques différents s'intègrent de plus en plus en un monde unifié, partageant des modèles communs sur les plans économique, politique et culturel ». Elle s'appuie sur deux éléments essentiels : la révolution des transports et des télécommunications, et l'extrême mobilité du capital. Elle dessine un monde polycentrique et multipériphérique.

⁵⁹ Sylvie Brunel : Géographe et économiste française, professeure des universités à l'université Paul-Valéry de Montpellier et à l'IEP-Paris.

Doc 3 : Les mécanismes de la mondialisation



1°) Les facteurs de la mondialisation

A/ La contraction de l'espace et du temps

La contraction de l'espace et du temps désigne le formidable raccourcissement des distances qui a fait suite à la nouvelle révolution des transports et des télécommunications survenue après la seconde guerre mondiale. Non seulement les distances entre les espaces et les hommes ont été quasiment abolies, mais les coûts des transports et des télécommunications ont eux aussi diminué.

La conséquence de cette contraction de l'espace et du temps est une circulation massive des produits d'un bout à l'autre de la planète, une expansion des échanges internationaux des marchandises et un maillage de la terre par des hommes d'affaires, des touristes et des migrants de toute sorte.

B/ La mobilité du capital et la mondialisation des firmes

La mobilité du capital est essentiellement le fait des grandes entreprises ou firmes multinationales (FMN). Nées dans les pays occidentaux, elles ont entamé dès le XIX^e siècle la conquête économique du monde.

Aujourd'hui, les FMN ont étendu leurs activités à l'ensemble de la planète qu'elles ont transformé en une zone unique d'échange et de production : c'est la globalisation⁶⁰. À l'intérieur de cette zone unique, les firmes procèdent à des délocalisations et à des investissements étrangers selon les avantages comparatifs⁶¹ offerts par les États.

2°) Un monde polycentrique et multipériphérique

Le système-monde est organisé sur un modèle tripolaire. Celui-ci désigne les trois pôles qui jouent un rôle majeur dans le fonctionnement de la planète. On les appelle triade. Ces pôles dominent des espaces dépendants dits associés ou marginalisés selon leur degré d'intégration au système-monde.

A/ La Triade

Trois pôles (États-Unis, Japon et Union européenne) dominent l'économie mondiale : ils constituent la Triade qui représente 92 % des transactions financières, 65 % du PIB mondial et les 2/3 des échanges commerciaux, pour 11 % de la population mondiale. La Triade domine économiquement d'autres espaces qui dépendent étroitement d'elle. En termes d'échange de marchandises, on note le rôle prépondérant de l'Europe occidentale et la montée en puissance de l'Asie, particulièrement de la Chine.

⁶⁰ **La mondialisation** (ou **globalization** pour les anglo-saxons) est le processus d'ouverture de toutes les économies nationales sur un marché devenu planétaire. La mondialisation est favorisée par l'interdépendance entre les hommes, la dérèglementation, la libéralisation des échanges, la délocalisation de l'activité, la fluidité des mouvements financiers, le développement des moyens de transport, de télécommunication ...

- **Globalisation**, avec la mise en place de réseaux mondiaux de production et d'information, notamment les TIC (Technologies d'information et de communication).

- **L'internationalisation**, c'est-à-dire le développement des flux d'exportation.

⁶¹ **Avantage comparatif** : concept économique visant à justifier qu'un pays améliorera sa croissance, dans un contexte de libre-échange, en produisant majoritairement à partir de ses ressources les plus répandues.

À l'intérieur de cet oligopole⁶² mondial, il existe des centres d'impulsion. Il s'agit de villes comme New York, Tokyo, Londres, Berlin, Paris ... Parce que ces métropoles fonctionnent entre elles en réseau et concentrent des fonctions stratégiques, on les appelle « l'archipel métropolitain mondial ».

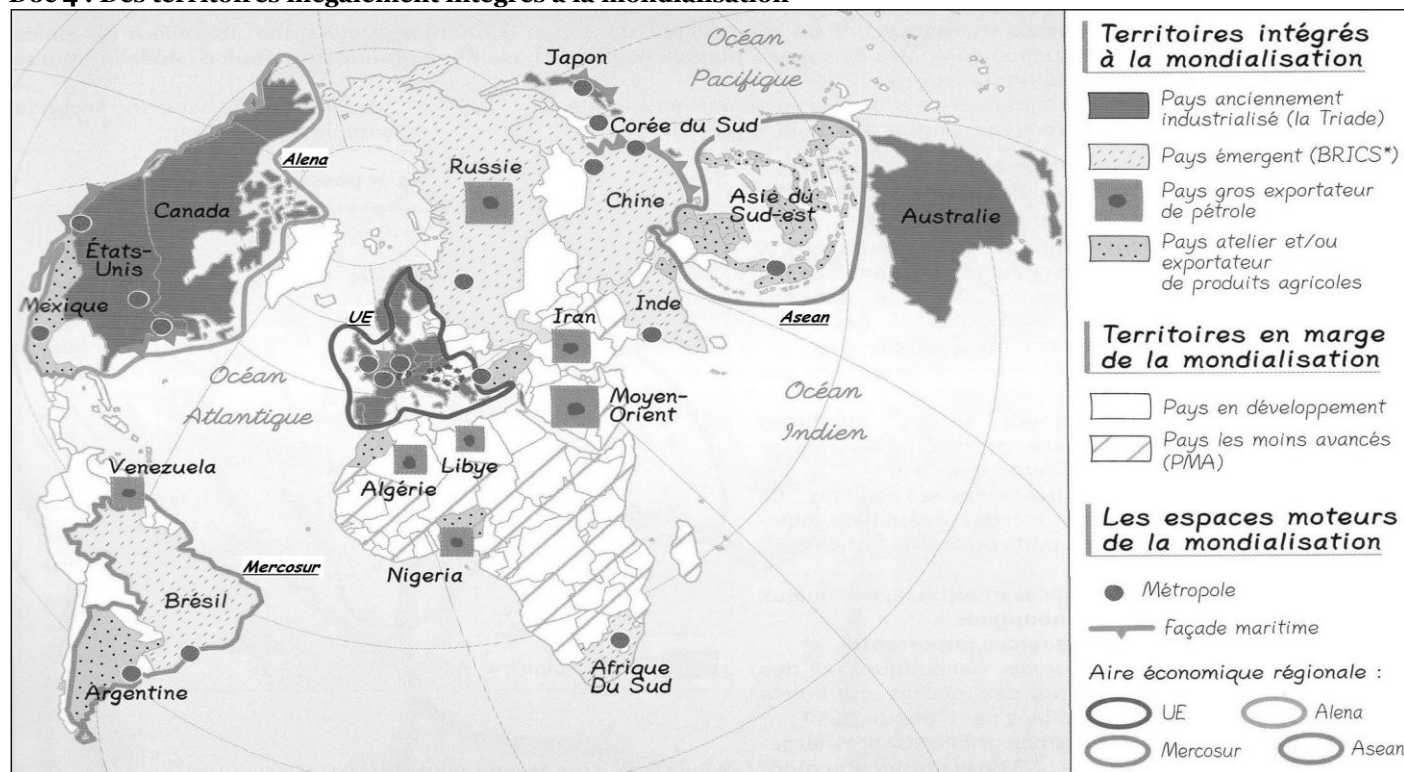
B/ Les périphéries

Tous les autres États du monde (3/4 de l'humanité) sont en situation de dépendance. La nature et le degré de celle-ci expliquent la diversité des périphéries.

- **La périphérie intégrée** : elle est constituée des États bénéficiant d'une dynamique de développement liée à la proximité géographique des grands pôles (Mexique) ou au transfert de technologie de l'un d'entre eux (les tigres asiatiques). Certains ont bénéficié de la manne pétrolière (pays de l'OPEP). Leur croissance est forte et leur niveau de développement s'apparente à celui de la Triade : on les appelle « pays émergents ».

- **La périphérie marginalisée** : elle est composée par les pays pauvres avec une diversité de situations. Qu'ils s'appellent « pays du tiers-monde », « pays en voie de développement », « pays moins avancés » ou « pays pauvres très endettés », ils sont tous caractérisés par la faiblesse de leur PIB/hab et leur faible part dans le commerce mondial. On les retrouve essentiellement en Afrique Subsaharienne, en Amérique Latine et en Asie.

Doc 4 : Des territoires inégalement intégrés à la mondialisation



III/ LES EFFETS DE L'INTERDÉPENDANCE

1°) La mondialisation des problèmes

Le rétrécissement de l'espace mondial et la formation du système-monde ont fait que certains problèmes qui étaient jusque-là considérés comme locaux acquièrent une dimension universelle et appellent des solutions mondiales. On peut citer entre autres :

- **Les trafics** de stupéfiants, d'armes, d'êtres humains, ainsi que le terrorisme. Ils se sont organisés en réseaux mondiaux. Seule une collaboration entre États peut permettre de les combattre efficacement.
- **Les problèmes économiques** : la crise financière de 2008 est un véritable révélateur de l'interdépendance entre les différents espaces du monde. Partie des États-Unis, elle a touché l'ensemble des pays du monde.
- **Les problèmes relatifs à l'environnement** ont pris une dimension planétaire. Cette prise de conscience a été à l'origine de la Conférence de Rio sur la biodiversité et de la COP 21 à Paris sur la réduction des gaz à effet de serre.
- **La fraude fiscale et le blanchissement d'argent** sont devenus aujourd'hui des pratiques connues. Les flux commerciaux illégaux apparaissent donc comme des actifs de la mondialisation commerciale.

⁶² **Oligopole** : forme de marché dans lequel un très petit nombre d'entreprises ont le monopole de l'offre d'une marchandise ou d'un service et sont ainsi soustraites au régime de libre concurrence.

2°) Uniformisations et différenciations

A/ Les uniformisations

Le monde est devenu selon l'expression du journaliste canadien Marshall Mac Luhan un « village planétaire » où l'information circule à la seconde près. L'humanité vit désormais dans une civilisation du direct et de l'instantané où les frontières ne relèvent désormais que du symbolique.

Les uniformisations se propagent à une vitesse très rapide et ont tendance à se généraliser : la démocratie de type occidental, l'économie libérale avec son organisation, les modes vestimentaires, les modes de consommation, Elles se diffusent à partir des interfaces que la mondialisation favorise au détriment des frontières.

B/ Les différenciations

La mondialisation telle qu'elle se propage n'est pas acceptée de tous. C'est ce qui explique le développement des mouvements altermondialistes, antimondialistes, nationalistes, régionalistes ...

L'altermondialisme est le plus structuré de ces mouvements. En effet, ce mouvement regroupe les victimes du phénomène et les organisations qui dénoncent une mondialisation libérale au service exclusif des grandes entreprises et qui met en péril l'avenir de la planète par l'ampleur des dégâts qu'elle cause à l'environnement.

On a cependant noté ces dernières années un affaiblissement de l'altermondialisme voire sa remise en cause du fait du succès éclatant de certains pays du Sud comme la Chine et l'Inde. Ces derniers, en s'ouvrant au reste du monde et en utilisant les opportunités offertes par la mondialisation, connaissent un développement fulgurant qui les rapproche à pas de géant des pays du Nord.

Doc 5 : Commerce mondial de marchandises par région et pour certaines économies en 2017 (en milliards de \$)

Régions	Exportations	Importations
Amérique du Nord	2 377	3 285
États-Unis	1 547	2 251
Canada	421	442
Mexique	409	432
Amérique du Sud et Centrale et Caraïbes	583	579
Brésil	218	157
Europe	6 501	6 521
UE (28)	5 904	5 878
Allemagne	1 448	1 167
France	535	625
Asie	5 842	5 541
Chine	2 263	1 842
Japon	698	672
Communauté des États indépendants (CEI)	518	402
Afrique	417	534
Moyen-Orient	961	712
MONDE	17 199	17 574

1ère partie : L'ESPACE NORD-AMÉRICAIN

CHAPITRE I : PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Leçon 2 : ATOUTS ET HANDICAPS DE LA NATURE

L'espace nord américain comprend les États-Unis, le Canada et le Mexique. Avec une superficie de 21,6 millions de km², il est limité à l'Est par l'océan Atlantique, à l'Ouest par le l'océan Pacifique, au Nord par l'Arctique et au Sud par le golfe du Mexique. Formé de vastes ensembles naturels, cet espace présente à la fois des potentialités et un certain nombre de contraintes naturelles.

I/ LES ATOUTS DE LA NATURE

1°) l'immensité et l'ouverture maritime

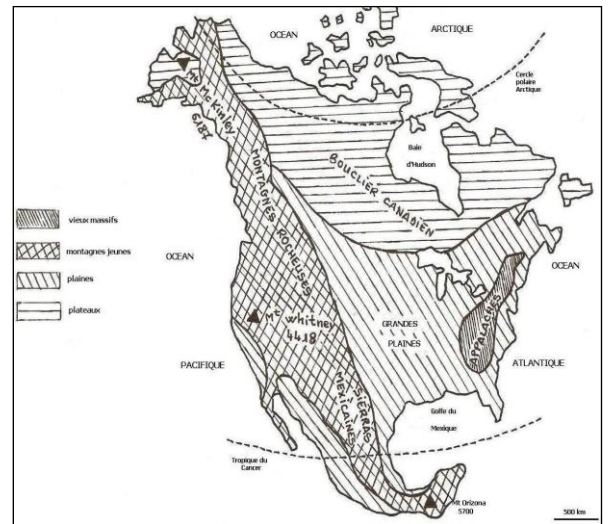
L'immensité et l'extension en latitude offrent de grandes potentialités agricoles, minières et forestières. L'étendue des côtes et leur configuration favorisent l'exploitation des espèces maritimes et offrent des sites favorables à l'implantation de ports importants (New York, Los Angeles, Vancouver, Puebla).

2°) La diversité géomorphologique

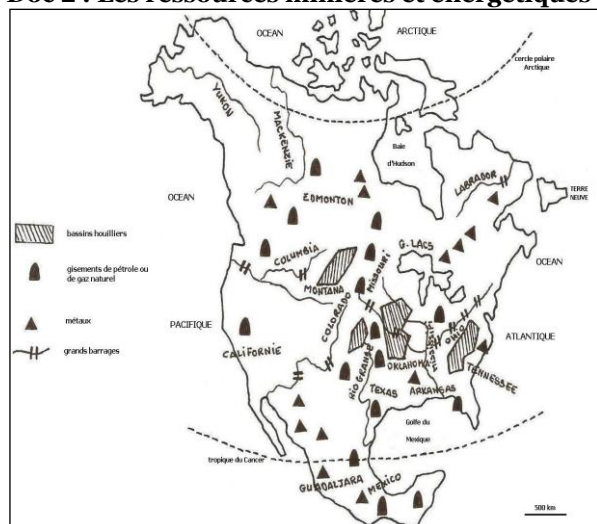
La grande diversité du relief de l'espace nord américain offre des potentialités économiques énormes. On distingue quatre grands ensembles :

- **Au nord-est**, le bouclier canadien qui couvre environ 4,8 millions de Km² est le domaine de la toundra et de la grande forêt de conifère. Ce qui fait du Canada le 2^e producteur mondial de pâte à papiers derrière les États-Unis. Les nombreux minerais fournissent du fer, du nickel, du cuivre, du zinc, de l'uranium, de l'or, de l'argent ...
- **À l'est**, les Appalaches s'étalent sur environ 2400 Km de long. Fortement boisés, ils renferment des gisements de fer, de charbon, de zinc, de calcaire ... Les nombreux cours d'eau qui traversent le massif autorisent la construction de grands barrages hydroélectriques.
- **Au centre**, les Grandes plaines qui s'allongent du Nord-ouest du Canada jusqu'au Golfe du Mexique sont le domaine de développement de l'agriculture céréalière, de l'élevage et de l'exploitation des gisements de pétrole et de charbon.
- **À l'Ouest**, les montagnes Rocheuses s'étendent au Canada et aux États-Unis sur environ 3500 Km et se prolongent au Mexique par la Sierra Madre. Leurs principales ressources économiques sont minières (charbon, cuivre, or, fer, argent, zinc) et énergétiques (pétrole et gaz naturel). Les industries forestières ainsi que l'élevage y sont très développées.

Doc 1 : Le relief



Doc 2 : Les ressources minières et énergétiques

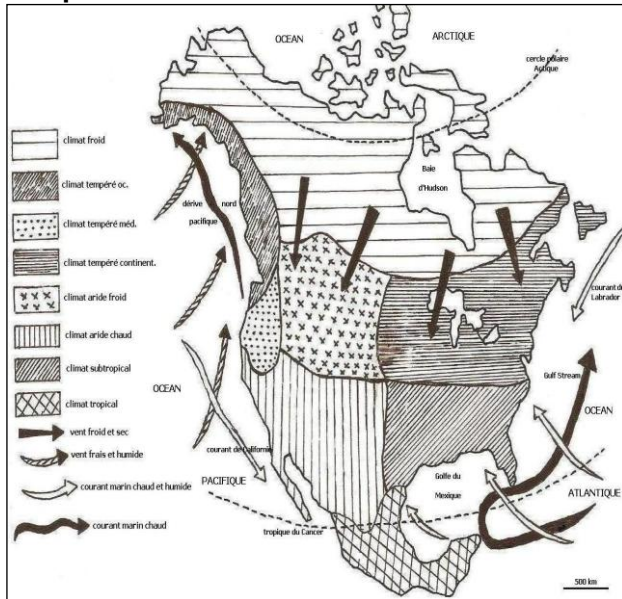


Doc 3 : Le réseau hydrographique



3°) Une diversité climatique

Doc 4 : La trame des climats



Du Mexique au Grand nord canadien, on distingue un climat tropical, un climat subtropical, un climat tempéré, un climat subarctique et un climat arctique, c'est-à-dire sans été. À la bordure du pacifique, on rencontre un climat océanique.

II/ LES HANDICAPS DE LA NATURE

Malgré, sa grande richesse, le cadre naturel nord-américain présente un certain nombre de contraintes.

- **La disposition du relief** : son incidence sur la répartition des précipitations est déterminante. Les masses d'air océanique humide du Pacifique sont bloquées au seuil du continent nord-américain par la barrière orographique des Rocheuses. Au-delà des crêtes littorales (Coast Ranges, chaîne des Cascades) qui reçoivent annuellement plus de 1500 mm de précipitations, l'aridité s'impose jusqu'au méridien 100° ouest.

- **La brutalité du climat** : l'Ouest américain est un espace de fortes contraintes climatiques. La principale est l'aridité. Cette dernière concerne les plateaux situés entre les montagnes Rocheuses et les chaînes du Pacifique (Sierra Nevada, chaînes côtières du Pacifique et chaîne des Cascades). Par ailleurs, l'absence de relief dans les Grandes plaines centrales est à l'origine de l'intensité des contrastes thermiques saisonniers. En été, les masses d'air chaud et humide du golfe du Mexique remontent très haut dans le nord jusqu'au Manitoba (Canada), alors qu'en hiver les masses d'air froid arctique font parfois des incursions jusqu'en Floride (*cold waves*). À la fin de l'été ou en automne, des cyclones tropicaux (hurricanes) se forment sur le sud de la côte atlantique et sur le golfe du Mexique. Ils sont à l'origine de pluies abondantes et de graves inondations, notamment à proximité des côtes.

Doc 5 : Un cyclone extrêmement violent a frappé le centre des États-Unis

Un cyclone extrêmement violent a frappé le centre des États-Unis le 14 mars (2019), avec une neige abondante, des vents hurlants et plusieurs tornades. Des inondations ont également forcé des évacuations dans le Wisconsin, le Dakota du Sud et le Minnesota. Le Nebraska est en état d'urgence depuis la semaine dernière en raison de très fortes pluies, un homme est mort, deux autres sont portés disparus et près de 900 personnes sont dans des abris temporaires au milieu des pires inondations survenues dans cet État en 50 ans.

L'inondation massive a été déclenchée par une rare combinaison de fonte rapide des neiges due à la chaleur inhabituelle, et des fortes pluies provoquées par le « *cyclone bombe* » qui s'est abattu sur les rivières et les sols encore gelés. L'agriculture dans la région a été dévastée, le bétail réfugié sur des îles au milieu des champs envahis par l'eau et des morceaux de glace géants.

Les inondations devraient durer encore plusieurs jours, et s'étendre vers certaines parties des bassins fluviaux du Missouri, du Kansas et du Mississippi. [...]

reporterre.net, le quotidien de l'écologie, 17 mars 2019

- **Les séismes et le volcanisme** : les nombreuses montagnes jeunes sont une zone de forte sismicité en raison de l'existence de volcans actifs. La Californie, traversée par les failles de Sans Andreas, vit sous la menace régulière de secousses sismiques.

Doc 6 : La Californie sous la menace du « Big one »

Un séisme d'une puissance de 7,1 sur l'échelle de Richter a secoué vendredi (5 juillet 2019) la Californie, au lendemain d'une secousse déjà importante enregistrée la veille, d'une puissance de 6,4. Ces secousses ont ranimé la crainte du « Big one », un séisme dévastateur qui devrait toucher un jour ou l'autre cet État.

Traversé par de multiples failles, le « *Golden State* » abrite surtout celle de San Andreas, à la jonction des plaques tectoniques pacifique et nord-américaine. Cette faille est susceptible de provoquer des tremblements de terre d'une puissance supérieure à 8 sur l'échelle de Richter. Au cours du XX^e siècle, seule une vingtaine d'événements de cette ampleur ont été enregistrés, faisant parfois des dizaines de milliers de morts, notamment en raison de tsunamis.

La Californie ne risquerait pas d'être engloutie lors d'un « Big one », mais deux facteurs suscitent l'inquiétude : d'abord la densité de population dans la zone. Un séisme très puissant dans une région désertique ne fera que peu de victimes, tandis qu'il pourrait être particulièrement meurtrier dans une zone peuplée. Ensuite, le fait que les sismologues estiment qu'un « Big one » peut survenir au niveau de la faille de San Andreas environ tout les 150 à 200 ans. [...]

L'échelle de temps est donc très large et certaines études supposent que la catastrophe n'arrivera pas avant encore quelques millénaires et que l'alerte pourrait être donnée plusieurs siècles à l'avance. Les Américains auraient donc plus que le temps de se mettre à l'abri, mais le cataclysme aurait un impact phénoménal sur le pays. Quelque 1 000 km³ de cendres seraient expulsés dans l'air soit plus de 7 000 fois l'éruption du volcan islandais Eyjafjallajökull en 2010. Elles obscurcirait le ciel, contamineraient l'eau et les sols plongeant une partie du continent américain dans un hiver volcanique.

francesoir.fr, 6 juillet 2019

Leçon 3 : POPULATIONS, VILLES ET SOCIÉTÉS

Avec une population totale de 500 238 000 habitants en 2019, l'Espace nord-américain semble fortement peuplé. Cependant la répartition de la population entre les trois États et à l'intérieur de chaque État présente de grandes disparités. L'Amérique du Nord est aussi une des régions les plus urbanisées du monde. Quant aux sociétés elles sont caractérisées par de nombreuses inégalités.

I/ UNE POPULATION DIVERSIFIÉE

1°) La diversité ethnique

Doc 1 : Composition ethnique en 2018 (en %)

Ethnies	États-Unis	Canada	Mexique
Blancs	64	76	9
Latinos	17	5	60
Noirs	13	3	1
Asiatiques	5	14	00
Amérindiens	1	2	30

Sources : Us Census Bureau, Statistics Canada, *statista.com*, 2018

- **Les Amérindiens** : premiers occupants du continent américain (ils seraient venus d'Asie par le détroit de Béring), ils constituent 1 % de la population des États-Unis, 2 % du Canada et 30 % du Mexique.
- **Les Noirs** : ils constituent environ 13 % de la population des États-Unis. Ils sont la seule communauté venue en Amérique sans le désirer (traite négrière).
- **Les Blancs** : ils représentent plus de 64 % de la population des États-Unis et 78 % du Canada. Les Blancs sont les descendants des immigrants européens qui ont débarqué en Amérique depuis 1620 (Anglais, Écossais, Irlandais, ...).
- **Les Asiatiques** : ils sont présents surtout aux États-Unis où ils font 5 % de la population totale.
- **Les Latinos** : On désigne par ce terme les immigrants et les descendants d'immigrants américains en provenance de l'Amérique Latine. Ils représentent 17 % de la population étasunienne, 5 % du Canada et 60 % du Mexique. Aujourd'hui, les Latinos sont la minorité montante des États-Unis grâce à l'immigration massive et au TAN plus élevé.

Doc 2 : Les Latinos redéfinissent les États-Unis

Candidat puis président, Donald Trump a largement stigmatisé la population hispanique des États-Unis, dans le but de faire valoir sa politique anti-migratoire.

Pourtant, aujourd'hui plus que jamais, les Latino-Américains sont au cœur de l'identité nord-américaine. Cette population, provenant de nombreux pays situés au sud des États-Unis, ainsi que des Caraïbes et d'Espagne, a été multipliée par six depuis 1970. En 2016, elle a atteint environ 57,4 millions de personnes, soit près de 18 % de l'ensemble de la population, selon le Bureau du recensement (USCB) des États-Unis.

Aujourd'hui, les Latinos sont particulièrement bien intégrés à la société américaine. On les retrouve à tous les niveaux de l'économie et à des postes à responsabilité dans leurs collectivités, notamment dans les conseils municipaux.

N'en déplaise aux conservateurs, l'ensemble des minorités deviendra majoritaire aux États-Unis d'ici le milieu du XXI^e siècle. Dans ce contexte de mutations culturelles et démographiques, le poids de la communauté latino-américaine sur la vie politique du pays s'accroîtra sans doute dans les années à venir.

Magazine National Geographic, 28 juin 2018

2°) La diversité religieuse

- **Les États-Unis** sont majoritairement protestants en rapport avec le fait que beaucoup d'immigrants des premières vagues étaient originaires de l'Europe anglo-saxonne.
- **Le Mexique** est à 90 % catholique. Ce fut une ancienne possession espagnole et un des motifs de la colonisation espagnole était l'évangélisation des Amérindiens.
- **Au Canada**, les catholiques constituent 39 % de la population. L'Église catholique a longtemps prôné auprès de ses fidèles francophones une natalité naturelle.

Doc 3 : Les religions en 2018 (en %)

Religions	Canada	États-Unis	Mexique
Catholiques	39	24	90
Protestants	25	52	5
Sans religions	23	10	3
Autres	13	14	2

Sources : Us Census Bureau, Statistics Canada, *statista.com*, 2018

II/ UNE POPULATION MOBILE

La population de l'Espace nord-américain se déplace à l'intérieur des espaces nationaux et au-delà des frontières.

1°) Les migrations nationales

Dans l'ensemble de l'Amérique du Nord, les déplacements se font suivant deux critères : la localisation des salaires les plus intéressants et celle des régions qui offrent les meilleures conditions climatiques comme la *Sun belt* (Texas, Floride, stations balnéaires mexicaines). Ces mêmes critères expliquent l'accroissement rapide de la population urbaine du Mexique avec le développement de l'exode rural.

2°) Les migrations régionales

Elles se font d'un pays vers un autre, elles sont temporaires ou définitives.

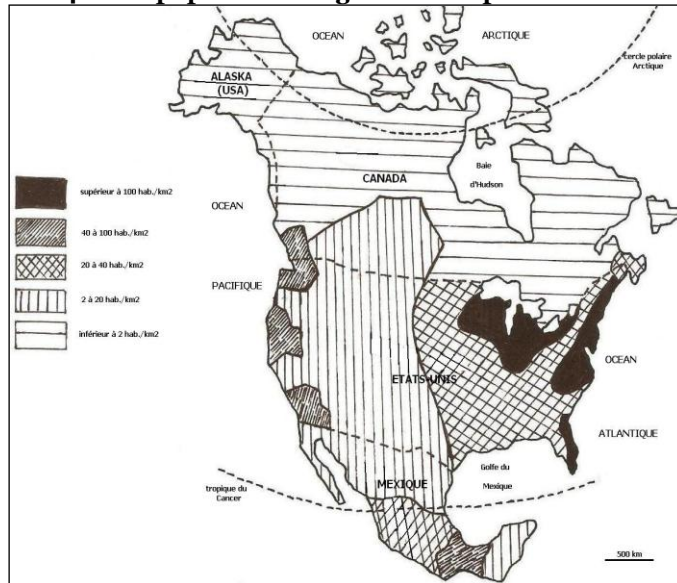
- Parmi les **migrations temporaires**, on note les déplacements de touristes des États-Unis vers le Canada, ainsi que du Canada et des États-Unis vers les centres touristiques du Mexique. À ces déplacements de touristes s'ajoutent ceux des hommes d'affaires, ALENA oblige.

- **Les migrations définitives** concernent surtout les nombreux mexicains qui traversent chaque année la frontière avec les États-Unis légalement ou illégalement.

III/ UNE POPULATION INÉGALEMENT REPARTIE ET VIEILLE

1°) L'inégale répartition de la population

Doc 4 : Une population inégalement répartie



La densité moyenne dans l'espace nord-américain est de 35,18 hab/km² en 2019. Cependant la population est inégalement répartie avec 67,48 hab/km² au Mexique, 34,29 hab/km² aux États-Unis et 3,76 hab/km² au Canada. Mais ces chiffres cachent de grandes disparités.

- **Au Canada**, en raison du climat, seuls 14 % du territoire sont habités. La population se concentre au Sud près de la frontière avec les États-Unis.

- **Aux États-Unis**, l'essentiel de la population vit à l'Est du méridien 100° et sur la façade pacifique avec une concentration au Nord-est (Grands Lacs et Mégapolis atlantique).

- **Au Mexique**, les fortes densités se rencontrent autour de Mexico situé au Centre. Le Sud et le Nord sont faiblement peuplés à l'exception de quelques villes frontalières avec les États-Unis.

2°) Une population vieille

Dans tous les pays de l'Espace nord-américain, l'indice de fécondité et le taux d'accroissement naturel de la population sont bas. Conjugués à une espérance de vie généralement longue, ils expliquent la proportion assez faible des 0-14 ans. Nulle part le renouvellement des générations n'est assuré.

Il faut noter que le Mexique présente des caractéristiques démographiques relativement différentes à cause de son niveau de développement moins important.

Doc 5 : Indicateurs socio-démographiques en 2019

Indicateurs	États-Unis	Canada	Mexique
Population (en habitants)	330 178 000	37 560 000	132 550 000
Superficie (en km ²)	9 629 047	9 984 670	1 964 375
Densité (en hab./km ²)	34,29	3,76	67,48
TAN (en %)	0,70	0,90	1,20
0-14 ans (en %)	17,93	16,10	26,25
65 ans et + (en %)	16,19	17,40	7,08
Indice de fécondité	1,8	1,6	2,2
IDH	0,92	0,93	0,79
Espérance de vie (en années)	79	82	77
Population urbaine (en %)	83,90	82,50	79,30

Sources : *World Population Prospects : the revision 2019, PopulationData.net*

IV/ VILLES ET SOCIÉTÉS NORD-AMÉRICAINES

1°) Une région fortement urbanisée

Les trois États de l'espace nord-américain ont des taux d'urbanisation élevés : 83,90 % aux États-Unis, 82,50 % au Canada et 79,30 % au Mexique en 2019. L'importance des centres urbains relève de considérations historiques, économiques ou climatiques.

- **Au Mexique**, l'accroissement de la population urbaine est le fait de l'exode rural dont la conséquence est le développement des bidonvilles (*favelas*) dans les banlieues. Les principales villes sont : Mexico, Chihuahua, Guadalajara, Mexicali, ...

- **Au Canada**, l'essentiel de l'infrastructure urbaine se situe au Sud près de la frontière avec les États-Unis : Edmonton, Calgary, Regina, Ottawa, Montréal, Vancouver, ...

- **Les États-Unis** ont créé en un demi-siècle le plus grand réseau urbain du monde. On compte quatre grandes concentrations urbaines : la zone métropolitaine des Grands Lacs (Buffalo, Chicago et Milwaukee), la mégalopolis du Texas et du golfe du Mexique (Dallas, Fortworth, Galveston, Houston et San Antonio), la mégalopolis atlantique (Boston, New York, Philadelphie, Baltimore et Washington) et la mégalopolis de Californie (San Francisco et Los Angeles).

Toutefois, les villes de l'Espace Nord-Américain sont confrontées à des problèmes nombreux et variés. On peut citer, entre autres, la pauvreté et l'exclusion sociale, la persistance et l'aggravation du chômage, la pollution, les problèmes de transport et les embarras de circulation, le coût élevé des logements, le développement de la criminalité dans les quartiers pauvres et la gestion des ordures.

2°) Les sociétés nord-américaines

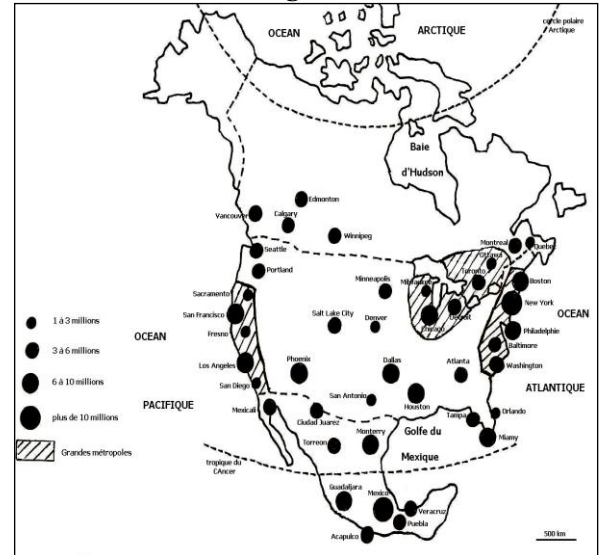
Le métissage est la caractéristique principale de sociétés nord-américaines. Partout, l'idéal proclamé est de constituer un creuset. Mais de fortes disparités caractérisent les différentes sociétés.

- **Au Mexique** : le PIB par habitant est de 9 866 \$ en 2019, mais la société demeure très inégalitaire car les 10 % les plus riches de la population concentrent 43 % des richesses alors que les 10 % les plus pauvres n'ont que 1 % de celles-ci. La pauvreté touche 52 % de la population. La marginalisation des communautés indiennes oubliées par le développement explique la révolte du Chiapas dirigée par le Sous-commandant Marcos⁶³ en 1994.

- **Aux États-Unis** : les inégalités demeurent fortes car les 10 % les plus pauvres se retrouvent avec seulement 1,6 % des revenus, là où les 10 % les plus riches en accaparent 25,5 %. Les inégalités concernent aussi la répartition du chômage qui touche plus les minorités. L'idéal du *melting pot* a échoué. La société américaine est en fait dominée par les descendants des anciens immigrants Blancs, Anglo-saxons et Protestants appelés *WASP* (*White anglo-saxons and protestants*).

- **Au Canada** : la société canadienne est conçue, contrairement à celle des États-Unis, comme une mosaïque qui accepte et valorise les différences des communautés au lieu de chercher à les fondre. Le problème majeur qui se pose est la dualité ethno-culturelle entre les anglophones et les francophones. À ces deux communautés, s'ajoutent les minorités dont les principales sont les Indiens, les Inuits et les Métis. Leurs relations avec les populations blanches sont souvent tendues.

Doc 6 : Une région fortement urbanisée



⁶³ **Sous-commandant Marcos** : de son vrai nom Rafael Sebastian Guillen Vicente, il est un des principaux dirigeants et le porte-parole de l'Armée zapatiste de libération nationale (AZLN). Ce groupe révolutionnaire mexicain est composé de plusieurs milliers d'indiens du Chiapas depuis leur soulèvement en 1994. Blanc d'origine espagnole revendiquant de combattre à l'origine pour les indigènes et la justice sociale, il s'est également rapproché du mouvement altermondialiste.

Leçon 4 : LA CONSTRUCTION DE L'ESPACE ÉCONOMIQUE : ÉTATS-UNIS, CANADA ET MEXIQUE (ALENA)

Le triomphe de la mondialisation qui a suivi l'éclatement du bloc communiste s'est accompagné de la construction d'aires régionales d'échange et de coopération économique. Pour ne pas être en reste, l'Amérique du Nord a mis en place une zone de libre-échange, l'ALENA (Accord de libre-échange nord-américain), chargée de renforcer l'intégration entre le Mexique, les États-Unis et le Canada.

I/ JUSTIFICATION DE L'ALENA

La création de l'ALENA résulte d'une analyse des élargissements survenus dans le contexte économique des pays capitalistes depuis le milieu des années 1980. En effet, un peu partout, on voit se constituer des aires d'intégration économique comme l'UE et l'Asie-Pacifique.

Parallèlement, les États-Unis ont vu leur marché national leur échapper avec l'entrée de plus en plus massive de produits venus d'ailleurs en rapport avec la levée des barrières commerciales. Or ce vaste marché intérieur a toujours servi de bouclier devant les aléas de la conjoncture.

Dans ce nouveau contexte marqué par un éclatement dans l'espace mondial, la création d'espaces régionaux intégrés permettant à chaque pays de faire valoir ses avantages comparatifs et de bénéficier de ceux de ses voisins devient une nécessité. La création de l'ALENA, suscitée par l'administration américaine, répond à cette nouvelle donne de la mondialisation. En fait, il s'est agi pour les États-Unis et le Canada de prolonger l'Accord de libre-échange (ALE) qu'ils avaient signé en 1988 et de l'élargir au Mexique en 1992. L'ALENA entre en vigueur le 1^{er} janvier 1994.

II/ CONTENU ET AVANTAGES DE L'ALENA

L'accord en tant que tel est une sorte de constitution économique. Les trois pays s'engagent à respecter un ensemble de règles économiques d'orientation libérale. L'ALENA libéralise les échanges de biens et de services et régleme les investissements, de même que la propriété intellectuelle et les marchés publics. Toute entreprise régie par l'accord peut s'installer dans un des pays et postuler à des marchés. Il est accompagné de deux autres traités de coopération portant sur l'environnement et le travail.

L'ALENA présente des avantages pour chaque pays :

- Pour les États-Unis, la participation à l'ALENA obéit d'abord à une considération d'ordre géopolitique : créer un bloc nord américain qui soit à moyen terme en mesure de se positionner en rival de la construction européenne. Pour ce faire, il faut profiter de la régionalisation pour accentuer la complémentarité avec les voisins mexicains et canadiens qui sont particulièrement riches en matières premières.

Dans un contexte de course aux avantages comparatifs, les États-Unis cherchent aussi à doper la compétitivité de leurs entreprises avec les faibles coûts de main d'œuvre du Mexique en apportant leurs capitaux et leur technologie. Par des investissements accrus dans les *maquiladoras*, les États-Unis espèrent sur un autre plan fixer les travailleurs mexicains chez eux et ralentir ainsi les flux migratoires qui assaillent le Texas, la Californie, le Nouveau Mexique et l'Arizona.

- Le Mexique cherche à capter les investissements américains et canadiens et à avoir un accès plus facile à ces marchés. Les investissements étrangers rendraient possible son objectif d'extension à l'ensemble de son territoire l'expérience *maquiladoras*.

- Le Canada quant à lui espère élargir son débouché américain dont le marché est particulièrement important et faire profiter ses entreprises des avantages offerts par le Mexique.

Doc 1 : Les objectifs de l'ALENA

1- Les objectifs du présent accord, définis de façon plus précise dans ses principes et ses règles, notamment le traitement national, le traitement de la nation la plus favorisée et la transparence, consistent :

- a)** à éliminer les obstacles au commerce des produits et des services entre les territoires des Parties et à faciliter le mouvement transfrontières de ces produits et services ;
- b)** à favoriser la concurrence loyale dans la zone de libre-échange ;
- c)** à augmenter substantiellement les possibilités d'investissement sur les territoires des Parties ;
- d)** à assurer de façon efficace et suffisante la protection et le respect des droits de propriété intellectuelle sur le territoire de chacun ;
- e)** à établir des procédures efficaces pour la mise en œuvre et l'application du présent accord, pour son administration conjointe et pour le règlement des différends ; et
- f)** à créer le cadre d'une coopération trilatérale, régionale et multilatérale plus poussée afin d'accroître et d'élargir les avantages découlant du présent accord.

2- Les Parties interpréteront et appliqueront les dispositions du présent accord à la lumière des objectifs énoncés au paragraphe 1 et en conformité avec les règles applicables du droit international.

III/ QUEL BILAN POUR L'ALENA ?

25 ans après sa mise en application, le bilan de l'ALENA reste difficile à établir. On peut tenter un bilan pour l'ensemble de la région et un bilan par pays.

1°) Pour l'ensemble de la région

Indubitablement, la mise en place de l'ALENA a provoqué une explosion des échanges entre les pays membres. Les échanges trilatéraux se chiffraient à plus de 288 milliards \$ en 1993 et ils ont franchi la barre de 1 000 milliards \$ en 2015. De 1993 à 2019, le PIB combiné du Canada, des États-Unis et du Mexique est passé de près de 8 000 milliards \$ à plus de 24 609 milliards \$.

En 2016, le commerce entre les États-Unis et le Canada a atteint 635 milliards de \$, représentant près de deux milliards de biens et services traversant quotidiennement la frontière canado-américaine. Les échanges commerciaux entre le Canada et le Mexique ont augmenté de plus de huit et les exportations mexicaines vers les États-Unis ont été multipliées par plus de sept entre 1993 et 2016. De même, à la fin de 2015, le stock d'IDE des États-Unis au Canada se chiffrait à 387,7 milliards \$ et le Canada avait investi 463,3 milliards \$ dans les pays partenaires de l'ALENA.

Il y a eu par conséquent un renforcement des liens économiques au sein de l'ALENA qui a fait passer le Mexique au rang de deuxième partenaire commercial des États-Unis.

2°) Au niveau de chaque pays

- **Le Canada** : L'ALENA a eu des répercussions extrêmement positives sur l'économie canadienne. Il a offert de nouvelles possibilités d'exportation, stimulé l'établissement d'entreprises concurrentielles à l'échelle internationale et aidé à attirer d'importants investisseurs étrangers. Mais il a entraîné des conséquences négatives comme les pertes d'emploi et une diminution des avantages sociaux des travailleurs canadiens.

- **Le Mexique** : De manière générale, l'économie mexicaine a connu une formidable croissance avec un flux d'IDE dans les zones franches et une diversification des exportations. L'accord a également eu des effets désastreux au Mexique. Autorisés à exporter sans entraves, les États-Unis ont inondé ce pays de leur maïs subventionné et issu de l'agriculture intensive, engendrant une baisse des prix qui a déstabilisé l'économie rurale. Des millions de paysans, expulsés des campagnes, ont migré pour se faire embaucher dans les *maquiladoras* ou tenté de passer la frontière avec les États-Unis.

- **Les États-Unis** : L'opinion pense de plus en plus que l'ALENA a déçu. Le solde commercial des États-Unis avec le Mexique est passé d'un excédent de 1,6 milliard de \$ à la veille de l'ALENA à un déficit supérieur à 64 milliards de \$ en 2016. Le déficit commercial avec le Mexique a abouti à une perte nette de 700 000 emplois entre 1994 et 2010. Ce phénomène de destruction des emplois s'est accompagné d'un tassement des salaires. C'est pour cette raison que Donald Trump a qualifié l'ALENA de « pire accord commercial de l'histoire des États-Unis ». Le président américain souhaite voir disparaître l'ALENA en faveur de l'AEUMC (Accord États-Unis-Mexique-Canada), nouveau traité négocié difficilement avec ses voisins nord-américains.

Doc 2 : Indicateurs économiques des pays de l'ALENA en 2019

	États-Unis	Canada	Mexique
PIB global (en milliards \$)	21 482	1 820	1 307
PIB/hab (en dollars)	65 062	48 601	9 866
Croissance du PIB (en %)	2,5	2,0	2,7
Taux de chômage (en %)	3,5	6,2	3,5
Dette publique (en % du PIB)	107,8	84,68	53,68

Sources : FMI-World Economic Outlook Database, Banque mondiale

IV/ DE L'ALENA À L'AEUMC

Le 30 septembre 2018, les gouvernements des États-Unis, du Canada et du Mexique avaient annoncé la conclusion d'un accord de libre-échange trilatéral (de principe), concluant plus de 13 mois de négociations. Nommé l'AEUMC, il remplace l'ALENA et crée un système de libre-échange modernisé entre les trois parties qui aborde des questions cruciales telles que l'harmonisation des systèmes de réglementation, du commerce électronique et de la protection de la propriété intellectuelle. Le 30 novembre 2018, les trois pays ont signé l'AEUMC en marge du Sommet du G20 à Buenos Aires (Argentine). Les parties entreprendront maintenant leur processus respectif de ratification et de mise en œuvre de l'accord.

Ces négociations ont permis de conserver les éléments clés de cette relation commerciale, ainsi que d'incorporer des dispositions nouvelles visant à résoudre les enjeux commerciaux du XXI^e siècle et à promouvoir les débouchés pour près d'un demi-milliard de personnes qui vivent en Amérique du Nord. Donald Trump a loué cet accord commercial, le considérant comme « le plus important de l'histoire des États-Unis ».

NB : Le Mexique a ratifié le mercredi 19 juin 2019 l'AEUMC, devenant ainsi le premier pays à donner son feu vert à ce traité. Le Canada envisage la ratification avant les élections du 21 octobre 2019, alors qu'aux États-Unis le nouvel accord est loin de faire l'unanimité.

Doc 3 : De l'ALENA à l'AEUMC, les principaux changements

Le 30 septembre 2018, les États-Unis, le Canada et le Mexique ont annoncé la conclusion d'un accord de libre-échange. L'accord États-Unis-Mexique-Canada (AEUMC) remplacera l'accord de libre-échange nord-américain (ALENA). Ce nouvel accord aborde des questions importantes, telles que l'harmonisation des systèmes de réglementation, du commerce électronique et de la protection de la propriété intellectuelle. De plus, l'AEUMC modifie certaines des règles et des procédures régissant la manière dont certains produits sont échangés en Amérique du Nord et les mécanismes disponibles pour la résolution des différends commerciaux.

Voici les principaux changements apportés par le nouvel accord :

- **Automobile** : l'ALENA exigeait pour les automobiles, les véhicules légers, ainsi que leurs moteurs et leurs transmissions, un contenu nord-américain de 62,5 %. Avec l'AEUMC ce pourcentage sera augmenté à 75 %. De plus, au moins 40 % de la main d'œuvre en usine, dédiée à la production d'automobiles, doit être payée 16 \$ l'heure ou plus. Des contingents ont également été prévus pour l'importation de véhicules canadiens et mexicains aux États-Unis ainsi que pour l'importation de pièces automobiles canadiennes et mexicaines aux États-Unis.

- **Produits laitiers** : l'accès au marché canadien des produits laitiers ne faisait pas partie de l'ALENA. En vertu de l'AEUMC, les produits laitiers en provenance des États-Unis auront un accès au marché canadien semblable à celui accordé dans l'AECG⁶⁴ et le PTPGP⁶⁵, soit 3,6 %. Le système canadien de gestion de l'offre est maintenu.

- **Règlement des différends** : les chapitres 11, 19 et 20 de l'ALENA prévoient différents mécanismes de règlements des différends entre les trois pays. Avec l'AEUMC, le chapitre 11 (mécanisme de règlement des différends entre investisseurs et États) est supprimé entre les États-Unis et le Canada, mais maintenu dans certains cas entre les États-Unis et le Mexique. Le chapitre 19 (mécanisme de règlement des différends relatifs aux droits antidumping et compensateurs) et le chapitre 20 (mécanisme des règlements des différends entre pays) sont maintenus dans le nouvel accord. Le chapitre 10 de l'AEUMC donne aux gouvernements la possibilité de régler les différends entre les parties s'ils estiment qu'une réglementation n'est pas conforme aux dispositions de l'accord.

- **Seuil de minimis** : le Canada fixe un seuil de minimis de 20 \$ CA en dessous duquel les colis importés au Canada sont exemptés de droits et taxes. Aux États-Unis, ce seuil est actuellement de 800 \$ US. En vertu de l'AEUMC, les colis importés au Canada dont la valeur est de 150 \$ ou moins seront exemptés de droits uniquement et les colis dont la valeur est de 40 \$ ou moins seront exemptés des droits et des taxes.

- **Propriété intellectuelle** : sous l'ALENA, les sociétés pharmaceutiques peuvent conserver des brevets sur les produits biologiques pour une durée de 8 ans au Canada et 12 ans aux États-Unis. En vertu de l'AEUMC, la durée de conservation des brevets passera à 10 ans pour les deux pays. La durée du droit d'auteur passera de 50 ans après le décès de l'auteur à 70 ans en vertu du nouvel accord.

- **Clause crépusculaire** : l'ALENA ne prévoit pas de clause crépusculaire. Toutefois, les parties peuvent se retirer de l'accord après avoir donné un avis de six mois. Les conditions de l'AEUMC resteront en vigueur pendant une période de 16 ans, à la suite de quoi les parties peuvent choisir de revoir ou de renégocier ces conditions ou de se retirer complètement de l'accord.

Cependant, après six ans, le délai d'expiration de 16 ans de l'AEUMC peut être réexaminé et éventuellement prolongé si les parties estiment que cela serait bénéfique.

Daniel Vaugois, conseiller principal transport international et conformité douanière, cqinternational.org, 29 nov. 2018

Doc 4 : Le Mexique ratifie l'AEUMC

Le Mexique a ratifié mercredi 19 juin (2019) le nouvel accord de libre-échange nord-américain (AEUMC) avec le Canada et les États-Unis. Il devient ainsi le premier pays à donner son feu vert à ce traité, malgré les récentes tensions avec Washington. Le texte a été approuvé par le Sénat par 114 voix contre quatre, et trois abstentions. « *Le Mexique envoie un clair message en faveur d'une économie ouverte et d'une intégration économique approfondie dans la région* », s'est félicité le ministère de l'économie.

Ce nouvel accord, destiné à remplacer l'ancien traité de libre-échange, ALENA, avait été conclu entre les trois pays, le 30 septembre (2018), à l'issue d'âpres négociations, puis signé le 30 novembre (2018). L'Aléna était l'une des bêtes noires du président des États-Unis Donald Trump, qui l'accusait d'avoir causé la perte de millions d'emplois américains. [...] Pour forcer la main à ses partenaires, la Maison Blanche avait imposé, le 1^{er} juin 2018, des droits de douane supplémentaires sur l'acier et l'aluminium.

Au terme d'un marathon de discussions de treize mois, les trois pays étaient finalement parvenus à un compromis sur nombre de questions délicates pour former le nouvel accord. Ce dernier offre notamment aux États-Unis un accès à environ 3,5 % du marché laitier canadien, évalué à 16 milliards de dollars, tout en protégeant le Canada d'éventuels tarifs douaniers automobiles. Le nouveau texte prévoit cependant des règles incitant le secteur automobile à se fournir en matériaux et composants aux États-Unis et en Amérique Nord.

L'exception culturelle canadienne, qui voit Ottawa subventionner le secteur culturel, est maintenue malgré les protestations des États-Unis. Des protections « *sans précédent* » en matière de propriété intellectuelle sont également établies. Mais le nouvel accord est loin de faire l'unanimité. Aux États-Unis, il a reçu un accueil mitigé. Le chef de la minorité démocrate au Sénat, Chuck Schumer, a souligné récemment qu'il subsistait encore « *beaucoup* » d'obstacles avant que les démocrates soutiennent l'AEUMC. Sa ratification par le Mexique, elle, faisait peu de doute, l'Aléna ayant contribué à faire du pays une puissance exportatrice au cours des 25 dernières années. Elle intervient toutefois dans un contexte tendu entre Mexico et Washington sur la question de l'immigration.

Donald Trump, qui a fait de ce sujet le fer de lance de sa présidence, avait mis son voisin sous pression fin mai en menaçant d'imposer des taxes douanières sur tous les produits mexicains importés aux États-Unis. Le 7 juin, à l'issue de négociations ardues, les deux pays sont finalement parvenus à un accord. Le Mexique s'est notamment engagé à renforcer les contrôles à sa frontière avec le Guatemala, dans le sud du pays, et à accélérer le retour des migrants d'Amérique centrale vers leur pays, dans l'attente que soient traitées leurs demandes d'asile aux États-Unis. L'accord pourrait être revu dans un délai de 45 jours si le flot de migrants traversant le Mexique vers la frontière américaine n'est pas freiné.

lemonde.fr, 19 juin 2019

⁶⁴ AECG (Accord économique et commercial global) ou *Comprehensive Economic and Trade Agreement (CETA)* : traité établi entre le Canada et l'UE dont les négociations sont conclues le 18 octobre 2013 et qui est signé le 30 octobre 2016 par le Premier ministre canadien Justin Trudeau et le président du Conseil européen Donald Tusk.

⁶⁵ PTPGP (Accord de partenariat transpacifique global et progressiste) : accord de libre-échange entre le Canada et 10 autres pays de la région Asie-Pacifique (Australie, Brunéi, Chili, Japon, Malaisie, Mexique, Nouvelle-Zélande, Pérou, Singapour et Vietnam). Le PTPGP est entré en vigueur le 30 décembre 2018 pour les six premiers pays ayant ratifié l'Accord (Canada, Australie, Japon, Mexique, Nouvelle-Zélande et Singapour). Le 14 janvier 2019, le PTPGP est entré en vigueur pour le Vietnam.

CHAPITRE II : LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE DU NORD

Leçon 5 : LE MODÈLE ÉCONOMIQUE AMÉRICAIN : CARACTÉRISTIQUES ET PROBLÈMES

Depuis l'effondrement du communisme, les États-Unis sont au centre du système monde. Ce rôle de modèle économique, les américains le doivent à l'importance des richesses de leur pays, à la spécificité des hommes qui l'ont construit et à une organisation économique qu'on ne retrouve nulle part ailleurs. Cependant, ces bases du défi américain sont de plus en plus remises en question.

I/ LES FONDEMENTS DE LA PUISSANCE ÉCONOMIQUE AMÉRICAINNE

1°) Les fondements naturels

Les richesses naturelles constituent la première composante d'une économie. Les États-Unis disposent d'un relief favorable pour l'essentiel à la vie économique. Le pays est ouvert sur l'Océan Atlantique à l'Est, sur l'Océan Pacifique à l'Ouest et sur le Golfe du Mexique au Sud. Des fleuves importants prennent leur source à l'intérieur des terres et un important système de lacs complète cette facilité de la navigation. Le pays est doté d'un climat tempéré (ni trop chaud, ni trop froid) et d'un sol fertile. Quant au sous sol, il renferme de nombreuses richesses énergétiques et minières.

2°) Les fondements humains

La mise en valeur du continent américain a été le fait d'hommes particulièrement énergiques dont l'objectif, au-delà du désir de fonder une société nouvelle, était de faire fortune. Pour ces hommes qui ont tout abandonné, c'est l'économie qui permet de réussir et l'homme véritablement important est celui qui parvient à faire fortune, à l'image des grands banquiers et industriels du XIX^e siècle comme Carnegie, Rockefeller ou Ford. Cet attachement à la réussite constitue un des aspects de l'éthique protestante qui a débarqué avec les premiers immigrants puritains en 1620.

Doc 1 : Les valeurs de la société américaine

[...] Mais il est également vraisemblable que les valeurs de la société américaine ont été exceptionnellement propices à un vigoureux développement économique. « L'américain, écrit Tocqueville, est dévoré par l'ardente ambition de faire fortune ; c'est l'unique passion de sa vie. Chacun ici désire devenir riche et s'élever dans la société ; personne n'estime impossible d'y parvenir ». Les comportements sociaux y aident, les hommes de talent et d'initiative ont embrassé la carrière des affaires ; celle-ci, en général, se classe avant le service du gouvernement, les professions libérales et l'armée, métiers qui, en d'autres pays, ont attiré beaucoup des meilleurs talents. En l'absence d'un système de classes héréditaires (exception faite d'une certaine préférence en faveur des « protestants blancs anglo-saxons »), le statut social est lié presque exclusivement au revenu, qui à son tour dépend de la réussite professionnelle.

Les nouveaux venus, essentiellement des immigrants, ont eu à combattre durement pour percer, mais les possibilités de réussite sont réelles. La croyance en une « voie royale » menant à la richesse, renforcée par l'évangile puritain du travail acharné, a été plus favorable au développement de l'esprit d'entreprise et à la recherche du gain que dans des sociétés moins inégalitaires.

Geoffrey Owen, « Puissance de l'industrie américaine », Éditions du Seuil, 1968, pp. 3-4

3°) Les fondements économiques

Ils s'expriment à travers la puissance des entreprises, l'importance du marché intérieur (330 178 000 consommateurs en 2019), le rôle moteur de la bourse, l'interventionnisme de l'État dans l'économie et la maîtrise de l'espace par un réseau de transport dense.

II/ LES PRINCIPAUX SECTEURS ÉCONOMIQUES

Doc 2 : Indicateurs économiques

Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019 (p)	2020 (p)
PIB global (en milliards de dollars)	18 121	18 707	19 485	20 513	21 482	22 289
PIB/hab (en dollars)	56 437	57 815	59 792	62 518	65 062	67 082
Croissance du PIB (en %)	2,9	1,6	2,2	2,9	2,5	1,8
Taux de chômage (en %)	5,3	4,9	4,4	3,8	3,5	3,4
Endettement de l'État (en % du PIB)	105,2	106,84	105,20	106,14	107,79	110,02
Répartition de l'activité économique par secteur (en 2019)	Agriculture	1,6 % de la population active			1,0 % du PIB	
	Industrie	18,8 % de la population active			18,9 % du PIB	
	Services	79,6 % de la population active			80,1 % du PIB	

Sources : FMI-World Economic Outlook Database-octobre 2018, Banque mondiale

(p) = prévisions

1°) L'agriculture : les États-Unis, grenier du monde

La puissance de l'agriculture américaine est redoutée au niveau mondial, par ses niveaux de productivité (le quart de la production mondiale de nourriture), par sa capacité à mettre sur les marchés des quantités importantes de produits à bas prix.

L'agriculture américaine est bien intégrée dans un système économique global qui valorise ses productions : c'est l'*agro-business*. Elle bénéficie de plusieurs atouts :

- un marché intérieur immense qui absorbe les 3/4 de la production ;
- un climat diversifié qui permet une variété de production ;
- l'immensité des exploitations ;
- l'homogénéisation croissante des comportements alimentaires dans le monde (fast-food comme Mc Donald's, Burger King ou Kentucky Fried Chicken) ;
- La présence sur le territoire américain du plus grand marché mondial de céréales (la bourse de Chicago) ;
- le soutien infaillible de l'État ;
- une industrie agro-alimentaire puissante dont les étendards sont Philip Morris, PepsiCo, Conagra Foods, Coca-Cola, Sara Lee, Johnson & Johnson, ...

Grenier du monde, Les États-Unis sont l'un des plus importants producteurs de maïs, de blé, de soja, d'oranges, de viande bovine et de coton. Cependant l'agriculture n'a contribué que pour 1 % du PIB en 2019 et emploie 1,6 % de la population active.

2°) La 2^e industrie du monde

Les États-Unis sont le 2^e pays industriel du monde derrière la Chine. Le secteur industriel a contribué à 18,8 % du PIB en 2019 et comprend une grande variété d'activités. Les plus importantes sont :

A/ Les industries de base

Elles sont constituées par les industries métallurgiques lourdes et les industries chimiques.

- En ce qui concerne **les industries métallurgiques**, les principales sont la sidérurgie qui fournit la fonte de l'acier et l'aluminium. Les plus importantes industries sont Arcelor Mittal Americas, Alcoa (*Aluminum Company of America*) et Armco (*American Rolling mill Company*).

- Dans le domaine de **la chimie**, la croissance américaine a augmenté de 3,6 % en 2019 et devrait descendre à 3,1 % en 2020 et 2,2 % en 2021. Une détérioration expliquée par le différend commercial sino-américain. Les leaders en sont Dow Dupont et Eastman Kodak (matériel photographique), Lyondell Basell (pétrochimie), Goodyear et Firestone (pneumatique), Pfizer et Merck (pharmacie), Colgate-Palmolive (produits d'entretien), ...

B/ Les industries de consommation

- **La construction automobile** : L'industrie automobile américaine connaît une légère baisse en 2019. Au total, 16,6 millions de véhicules ont été vendus (contre 17,3 millions en 2018). Les ventes totales de General Motors ont chuté de 1,6 % et celles de Ford de 3,5 %. Celles du constructeur américano-italien Fiat-Chrysler (FCA) ont en revanche progressé de 9 %. Les guerres commerciales conduites par l'administration Trump ont contribué à tirer le marché vers le bas.

- **L'industrie textile** : Elle est un des employeurs les plus importants dans le secteur de la fabrication avec plus de 237 000 travailleurs en 2018. Elle est aussi le troisième plus grand exportateur de textile dans le monde.

C/ Des industries de pointe dynamiques

On range dans cette catégorie les constructions électriques et électroniques, l'aéronautique et l'aérospatial.

- **Les constructions électriques et électroniques** : dans ce domaine, la supériorité américaine persiste malgré la concurrence. General Electric, Emerson Electric Company et Westinghouse maintiennent le flambeau dans l'électricité alors qu'Apple, Amazon, Microsoft, IBM et Hewlett Packard demeurent prépondérants dans l'électronique.

- **L'aéronautique** : que l'on évoque l'aviation civile ou militaire, les États-Unis sont au premier rang mondial aussi bien en termes de marché que d'exportations. Boeing Company reste le plus grand groupe aéronautique mondial avec un chiffre d'affaires de 101,1 milliards de \$ en 2019.

- **L'aérospatial** : son développement est lié au désir du gouvernement américain de relever le défi soviétique avec le lancement de Spoutnik en 1957. La NASA est créée en 1958. Installée en Floride, elle fait vivre beaucoup de firmes spécialisées dans la fabrication d'équipements pour les navettes spatiales, les fusées et les satellites.

3°) Le commerce extérieur

Les États-Unis sont convaincus que le commerce favorise la croissance économique, la stabilité sociale et la démocratie dans chaque pays et sert à promouvoir de meilleures relations internationales. Les États-Unis sont le premier importateur et deuxième exportateur mondial de marchandises, et le premier importateur et exportateur mondial de services commerciaux. La balance commerciale est structurellement déficitaire. Pour réduire ce déficit et préserver l'emploi, l'administration Trump a déclenché depuis juin 2018 une « guerre commerciale » en instaurant des surtaxes sur les importations en provenance de la Chine, du Canada, du Mexique et de l'UE.

Doc 3 : Commerce extérieur (en milliards de \$)

	2015	2016	2017	2018	2019 (p)
Exportations	2 195	2 207	2 308	2 356	2 406
Importations	2 777	2 754	2 925	3 027	3 106

Source : OMC, Banque mondiale, dernières données disponibles

4°) Le soft power

Le *soft power* (puissance douce) désigne la puissance d'influence et de séduction. Il s'agit de la capacité pour un État d'influencer le comportement d'autres États par des moyens non contraignants. Parmi les facteurs d'influence des États-Unis, nous avons le cinéma, l'*American way of life*, la musique, le pragmatisme et l'enseignement universitaire. La présidence de Barack Obama a marqué le retour du *soft power* américain.

III/ LES PROBLÈMES DE L'ÉCONOMIE AMÉRICAINE

1°) La dépendance énergétique

Les États-Unis sont le deuxième consommateur mondial d'énergie après la Chine. La production américaine d'énergie équivalait à près de 87 % des besoins du pays en 2018, le reste étant couvert par les importations. En 2019, les États-Unis ont dépassé leur record de production, de consommation et d'exportation d'énergie, s'approchant doucement de l'indépendance énergétique. Cette nouvelle s'explique par la bonne santé de l'économie, mais également par le boom de la production de gaz de schiste et de pétrole. Aussi, le pays accélère son virage vers les énergies renouvelables, malgré le décret du président Trump sur « sur l'indépendance énergétique ».

2°) Le déficit budgétaire et l'endettement

Le déficit budgétaire est la situation dans laquelle les recettes d'un État sont inférieures à ses dépenses au cours d'une année. En 2019, le déficit budgétaire des États-Unis a presque doublé, se soldant à 1 599 milliards de \$ (804 milliards de \$ en 2018). Ce déficit pousse l'État fédéral à s'endetter lourdement. En 2019 la dette est estimée à 23 155 milliards de \$ (107,79 % du PIB). La Chine est le plus grand détenteur de bons du trésor américain⁶⁶ (1 131 milliards de \$ en 2019) devant le Japon (1 078 milliards de \$).

3°) Le déficit commercial

Le déficit du commerce extérieur des États-Unis s'est creusé en 2019, s'établissant à 700 milliards de \$ (671 milliards de \$ en 2018), en raison d'une progression plus forte des importations. En 2019, les États-Unis ont enregistré un déficit commercial de 420 milliards de dollars avec la Chine.

4°) La pauvreté en hausse

Le nombre d'Américains qui reçoit des « *food stamps* » (coupons alimentaires⁶⁷) a atteint un niveau record en 2016 (48,8 millions de personnes). En 2019, le taux de chômage officiel aux États-Unis est de 3,5 %, mais près de 100 millions d'Américains en âge de travailler sont sans emploi. La reprise économique américaine semble donc être sans effet sur la pauvreté et le chômage. Les noirs, les hispaniques, les jeunes et les mères célibataires sont les premières victimes de cette déconfiture sociale.

⁶⁶ **Bons du trésor** : ce sont des titres obligataires (c'est-à-dire des emprunts) émis par l'État, par l'intermédiaire du Trésor public (d'où leur appellation). L'acheteur d'un bon du Trésor se retrouve donc créancier de l'État. L'État s'engage alors à rembourser l'acheteur à une échéance déterminée, et avant à cette échéance, à lui verser régulièrement des intérêts. Un bon du Trésor est donc un titre d'emprunt émis par l'État et remboursable à échéance.

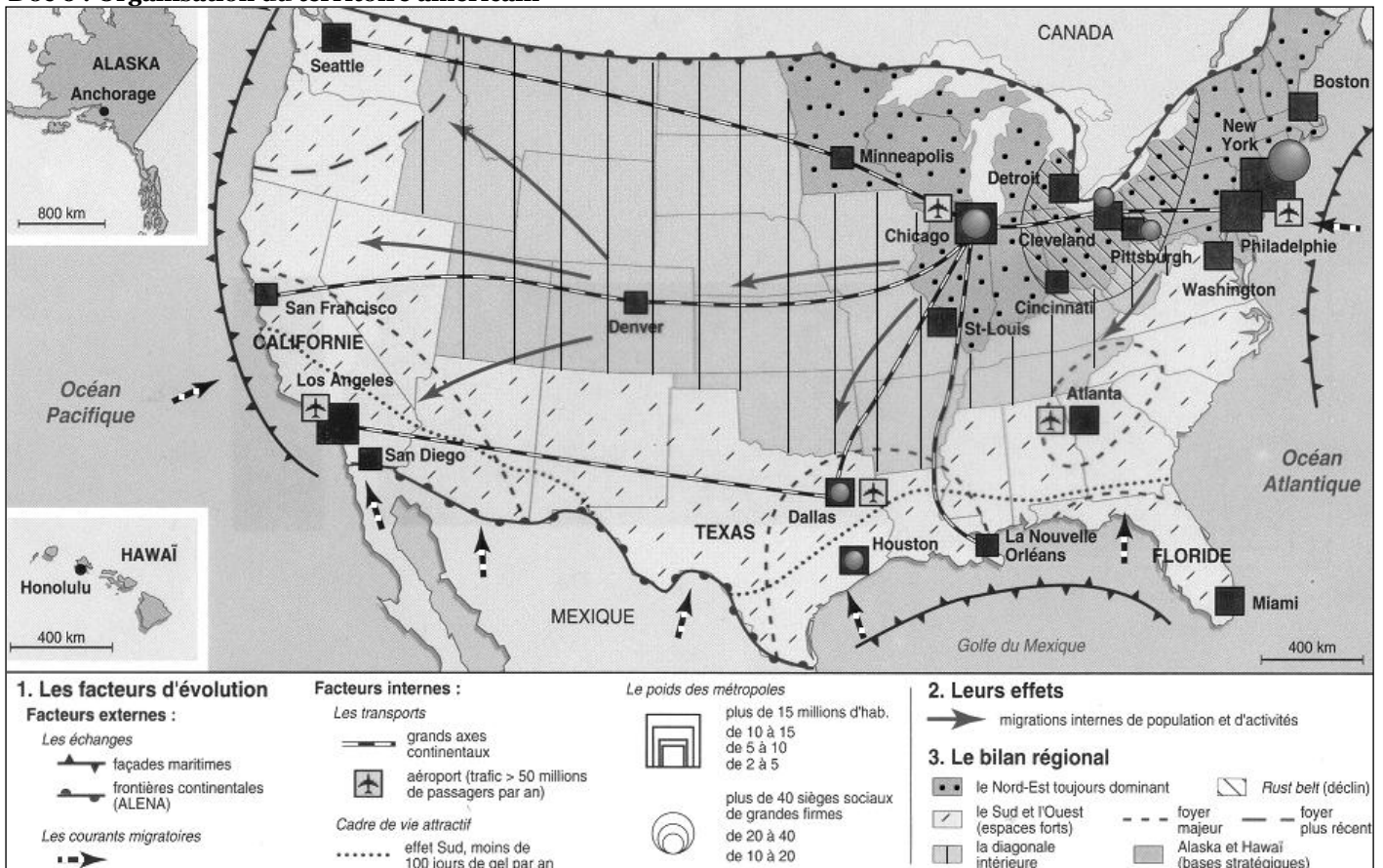
⁶⁷ **Coupons alimentaires (food stamps)** : une personne qui bénéficie des coupons alimentaires reçoit en moyenne l'équivalent de 130 \$ par mois ou environ 4,33 \$ par jour, soit moins que le prix d'un café dispendieux dans le bas Manhattan.

Doc 4 : La pauvreté aux États-Unis

Les États-Unis sont le pays le plus riche du monde. La croissance y est forte et le taux de chômage, au plus bas. Pourtant, près de 40 millions d'Américains vivent sous le seuil de pauvreté. [...] Des personnes qui ont connu une vie tranquille, à l'abri du besoin, se retrouvent à dormir dans leur voiture sur un parking après avoir traversé un passage difficile. Rupture conjugale, licenciement, problème de santé. [...] Un petit accroc a parfois suffi à transformer leur vie en cauchemar. La plupart du temps pourtant, elles ont un travail. Mais leur salaire ne suffit pas à payer le loyer ou les frais de santé exorbitants. Parfois, c'est un loyer impayé à un moment où leurs finances n'étaient pas au beau fixe qui leur vaut d'être fichées à vie, rendant quasiment impossible toute nouvelle location de logement. De la Virginie, où ceux qui ne peuvent plus payer leur loyer sont expulsés en quelques jours seulement, à Los Angeles, « capitale des sans-abri », où certains tentent d'aider les personnes vivant dans la rue à retrouver un minimum de dignité, en passant par les Appalaches, où des bénévoles viennent pallier l'absence de couverture médicale en soignant gratuitement les plus pauvres dans « un décor qui rappelle celui d'une catastrophe humanitaire ». [...]

Thibaut Déléaz, *lepoint.fr*, 10 mars 2019**Doc 5 : Indicateurs socio-démographiques**

Indicateurs	2018	2019	2020 (p)
Population (en habitants)	328 113 500	330 178 000	332 265 000
Superficie (en km ²)	9 629 047	9 629 047	9 629 047
Densité (en hab/km ²)	34,07	34,29	34,50
TAN (en %)	0,72	0,70	0,71
0-14 ans (en %)	18,83	17,93	17,81
65 ans et + (en %)	15,80	16,19	16,57
Indice de fécondité	1,78	1,88	1,89
Espérance de vie (en années)	78,6	79	79
Population urbaine (en %)	82,13	83,90	84,10

Sources : *PopulationData.net*, *World Population Prospects-Nations-Unies***Doc 6 : Organisation du territoire américain**

Le territoire des États-Unis s'organise autour de plusieurs régions centrales :

- **le Nord-est** : centre majeur du pays et de l'espace mondial, espace de concentration, de commandement et d'activité (forte densité de population, nombreuses métropoles, réseau de transport/communication dense, façade atlantique du NE). On l'appelle aussi *Manufacturing belt*, cœur de l'industrie traditionnelle (automobile, sidérurgie) en crise (*Rust belt*), aujourd'hui en reconversion. La Mégalopole en est le centre de commandement, relayée par Chicago. Cependant, la région des Grands Lacs autour de Pittsburgh a mal vécu le redéploiement économique récent et le succès de sa reconversion se fait quelque peu attendre.

- **le Sud et l'Ouest** : c'est une bande allongée du Nord-ouest Pacifique à la Floride en passant par la Californie et le Texas (*Sun belt*). C'est la région dont le développement économique est le plus fort ces dernières années, notamment grâce aux nouvelles technologies, mais aussi grâce à l'ALENA qui accorde aux régions frontalières des potentiels de développement exceptionnels (relocalisations industrielles et dynamisme de la façade atlantique).

- **les autres régions spécialisées** : la diagonale intérieure (le « grenier » américain), les Rocheuses (forêt, tourisme, ressources énergétiques et minières), Hawaï (espace touristique) et Alaska (réserve géostratégique d'hydrocarbures).

2e partie : L'ESPACE EUROPEEN

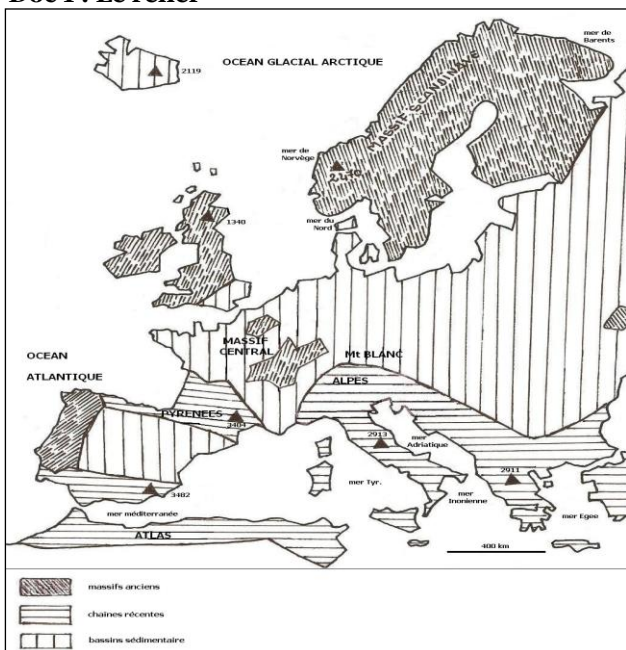
CHAPITRE I : PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Leçon 6 : MILIEUX NATURELS ET POPULATIONS

Finistère occidental de l'Eurasie, l'Espace européen a une superficie de 10,18 millions de km². C'est un continent politiquement très morcelé, aux côtes découpées en plusieurs péninsules. L'Europe est aussi une région aux milieux naturels diversifiés, un cadre de vie de populations aux caractéristiques socio-démographiques originales.

I/ LES MILIEUX NATURELS

Doc 1 : Le relief



Doc 2 : Le climat



1°) Deux ensembles structuraux

- **L'Europe des vieux socles** : c'est un relief monotone s'étendant de l'Angleterre au Sud de la Russie. Elle comprend de vastes plaines et des mers peu profondes comme la Manche, la mer du Nord et la mer Baltique. Dans la partie sud de cette vieille Europe, les vieux massifs datant de l'ère primaire demeurent peu élevés : massif armoricain, massif central, massif des Vosges ...
- **L'Europe Alpine** : c'est l'Europe du sud constituée de grands arcs montagneux formés au tertiaire : les Alpes et les Pyrénées.

2°) Le climat et la végétation

Les conditions générales du climat européen sont déterminées par la situation du continent dans la zone tempérée. À cela, s'ajoute l'influence du relief qui engendre des conditions particulières. On distingue :

- **À l'Ouest un climat océanique** : il est caractérisé par des températures modérées et des pluies en toute saison. Il devient plus contrasté vers l'est. La végétation originelle est la forêt de feuillus.
- **À l'Est un climat continental** : les températures sont contrastées : hivers froids et étés chauds. Les pluies sont concentrées en été. La végétation est constituée de forêts de feuillus et de conifères.
- **Au Sud, un climat méditerranéen** : il a des hivers doux et humides et des étés chauds et secs. La végétation est composée de garrigue et de maquis.

3°) Le réseau hydrographique

On distingue trois types de fleuves en Europe :

- **Les fleuves des plaines orientales** : Ils sont longs et leur débit est puissant. Pendant l'hiver, ils sont gelés et la débâcle (dégel) ne survient qu'au printemps : Danube, Volga, ...
- **Les fleuves atlantiques** : Leur régime est régulier : Rhin, Escaut, Tamise, Seine, ...
- **Les fleuves méditerranéens** : Ils sont courts et peu navigables. Ils servent plutôt à l'irrigation.

De manière générale, les données naturelles de l'espace européen offrent des avantages assez importants par l'abondance du bois, des cours d'eau et des mers, par l'extension du littoral, par la diversité des climats et des sols, mais également par la présence de ressources minières et énergétiques très importantes. Ces atouts sont mis à profit par une population aux caractéristiques socio-démographiques particulières.

II/ UNE POPULATION DENSE, INÉGALEMENT RÉPARTIE, TRÈS URBANISÉE, VIEILLISSANTE ET RICHE

Avec une population estimée à 743 102 600 habitants en 2019 (10 % de la population mondiale), l'Europe est le troisième foyer de population mondiale. La densité moyenne y est d'environ 73 hab/km², soit plus qu'en Afrique ou en Amérique. Cette population est cependant très inégalement répartie. On distingue sur le plan de la répartition deux Europe :

- **une Europe du vide** : elle correspond à l'Europe froide, à l'Irlande, aux montagnes françaises et aux cordillères⁶⁸ espagnoles avec des densités inférieures à 20 hab/km².

- **une Europe du plein** : c'est l'Europe urbaine allant de l'Angleterre à l'Italie du Nord en passant par l'axe du Rhin (axe Rhénan). Dans cette Europe du plein, les densités atteignent en certains lieux des pointes impressionnantes. C'est le cas dans la Rondstad hollandaise avec plus de 1 500 hab/km².

74,5 % des européens vivent en ville. Le développement urbain entraîne la naissance d'immenses agglomérations voire même de conurbations⁶⁹. La plus connue est la Rondstad hollandais constituée par les villes d'Amsterdam, de Rotterdam, de la Haye et d'Utrecht.

Les européens vivent longtemps mais se multiplient très peu. En effet, l'espérance de vie est longue : Allemagne (81,20 ans), France (82,59 ans). Par contre le taux d'accroissement naturel est très faible : Allemagne (0,47 %), France (0,33 %). Ces deux éléments (longueur de l'espérance de vie et faiblesse du taux d'accroissement) expliquent le vieillissement de la population. Ainsi de continent d'émigration aux siècles passés, l'Europe est devenue un grand foyer d'immigration.

L'Europe est une région riche. Les principaux indicateurs de richesse (PNB/hab, PIB/hab, IDH) classent ses populations parmi les premières du monde.

Doc 3 : Indicateurs socio-démographiques de l'Europe

Indicateurs	2018	2019	2020 (p)
Population (en habitants)	742 648 000	743 102 600	743 390 045
Superficie (en km ²)	10 180 000	10 180 000	10 180 000
Densité (en hab/ km ²)	72,95	72,99	73,02
TAN (en %)	0,08	0,06	0,07 %
Indice de fécondité	1,61	1,61	1,62
0-14 ans (en %)	15,5	15,4	14,9
65 ans et plus (en %)	18,5	18,7	19,2
Espérance de vie (en années)	77,8	78,4	78,9
Population urbaine (en %)	74,5	74,5	74,7

Source : World Population Prospects-Nations-unies

Doc 4 : La catastrophe démographique européenne

C'est dans l'indifférence totale que l'Europe se dirige droit vers un hiver démographique. Selon les projections démographiques de l'ONU, la bascule est prévue en 2030, date à partir de laquelle la population des pays membres de l'Union européenne (Royaume-Uni compris) va commencer à décroître et perdre près de 10 millions d'habitants à l'horizon 2050. C'est un peu comme si le Portugal était rayé de la carte durant cet intervalle.

Cette mécanique infernale est en fait déjà en place. Avec un taux de fécondité nettement inférieur à 2,1 depuis des années, l'Europe n'assure plus le renouvellement de ses générations et sans l'apport de l'immigration sa population baisserait déjà depuis trois ans environ : le solde naturel a été négatif pour la première fois en 2015 et un nouveau pallier a été franchi en 2017 avec un déficit naturel record, de plus de 200.000 personnes et s'il faut être provoquant cela veut dire que le nombre de cercueils est supérieur à celui du nombre de berceaux.

Ce tableau déjà très sombre, il faut pourtant encore le noircir. Si l'attention est portée sur les 20-64 ans, c'est-à-dire la population en âge de travailler, la bascule ce n'est plus 2030, mais maintenant. La saignée est impressionnante, plus de 48 millions de travailleurs en moins selon les projections de l'ONU entre 2015 et 2050, c'est quasiment l'équivalent de la force de travail allemande qui est appelée à disparaître de l'UE. Or on touche là à l'une des sources principale de la croissance, c'est-à-dire le volume de travail mobilisable. Moins d'actifs c'est la certitude d'une croissance potentielle plus faible même s'il y a des gains de productivité, même si le taux de participation au marché du travail des seniors, augmente. C'est aussi, à coup sûr, des problèmes de financement des systèmes des retraites, de santé avec l'alourdissement du coût de la dépendance et l'alourdissement du déficit public, etc.

Mais il y a un facteur aggravant en Europe : la poursuite par les pays membres de leur intérêt particulier dans un espace où pourtant devrait prévaloir l'intérêt commun. On connaît déjà la concurrence fiscale et sociale, il faut désormais intégrer une troisième dimension, la concurrence démographique, bien compris comme étant la capacité prédatrice d'un État à siphonner les talents de ses plus proches voisins. Ce n'est pas de la science-fiction mais bien ce qui s'est déjà passée avec l'Allemagne. [...]

Alexandre Mirlicourtois, Xerfi, *latribune.fr*, 19 mars 2019

⁶⁸ **Cordillère** : chaîne de montagnes parallèles à sommet élevé et continu (la cordillère des Andes).

⁶⁹ **Conurbation** : ensemble de plusieurs villes entre lesquelles s'est formé un « tissu » d'habitations qui les a finalement réunies.

Leçon 7 : LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE : RÉALITÉS ET PERSPECTIVES

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, l'Europe est un immense champ de désolation. Pour faciliter sa reconstruction et éradiquer les germes de nouveaux conflits, Français et Allemands initient une organisation dénommée Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA). Devenue Communauté économique européenne (CEE) puis Union européenne (UE), elle s'est progressivement élargie et est devenue un puissant facteur d'intégration continentale et de concurrence.

I/ HISTORIQUE ET ÉTAPES DE LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE

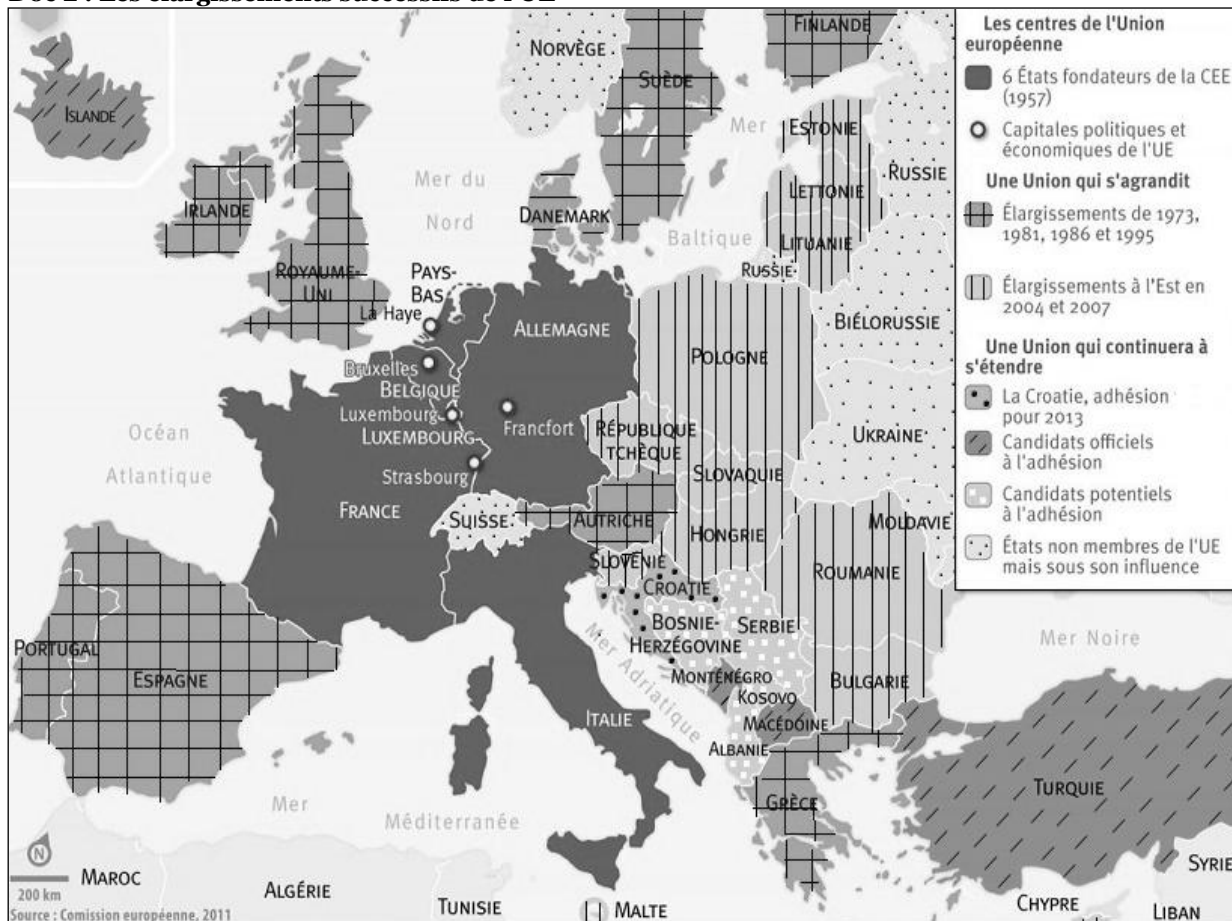
L'UE doit son existence à Jean Monnet⁷⁰ et à Robert Schuman⁷¹. Robert Schuman a procédé au rapprochement entre la France et l'Allemagne en 1949. Le 9 mai 1950, il fait un discours et propose de « placer l'ensemble de la production franco-allemande de charbon et de l'acier sous une haute autorité commune dans une organisation ouverte à la participation des autres pays de l'Europe ».

Doc 1 : Déclaration de Robert Schuman, 9 mai 1950

« L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes [...] Le Gouvernement français propose un plan d'ensemble de la production franco-allemande de charbon et d'acier sous une Haute autorité commune, dans une organisation ouverte à la participation des autres pays d'Europe. [...]

La solidarité de la production qui sera ainsi nouée manifesterait que toute guerre entre la France et l'Allemagne devient non seulement impensable, mais matériellement impossible. L'établissement de cette unité puissante de production ouverte à tous les pays qui voudront y participer, aboutissant à fournir à tous les pays qu'elle rassemblera les éléments fondamentaux de la production industrielle aux mêmes conditions, jettera les fondements réels de leur unification économique ». [...]

Doc 2 : Les élargissements successifs de l'UE



En 1951 est née la CECA. Regroupant l'Allemagne, la France, l'Italie et les pays du Benelux (Belgique, Pays-Bas, Luxembourg), elle vise l'établissement d'un marché commun du charbon et de l'acier. Ces deux produits étaient à l'époque les leviers du développement économique et la lutte pour leur contrôle avait provoqué entre nations européennes des conflits meurtriers.

⁷⁰ **Jean Monnet** (1888-1979), économiste et homme politique français. Il conçut en 1945 un plan de modernisation de l'économie française (plan Monnet) et joua un rôle primordial dans la création de la CECA, qu'il présida de 1952 à 1955.

⁷¹ **Robert Schuman** (1886-1963), homme politique français, président du Conseil (1947-1948) et ministre des Affaires étrangères (1948-1953). Il est à l'origine, avec Jean Monnet, du plan qui a donné naissance à la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), premier pas vers l'Europe des six.

En 1955, à la Conférence de Messine (Italie), les six décident d'édifier un marché commun concernant tous les produits industriels et agricoles.

En 1957, les pays membres de la CECA signent le traité de Rome qui crée La CEE. Les succès rapidement enregistrés incitent d'autres pays à faire acte de candidature pour devenir membre de la CEE. Ainsi, en 1973, elle s'ouvre au Royaume-Uni, au Danemark et à l'Irlande. La Grèce est admise à la CEE en 1981. En 1986, ce fut le tour du Portugal et de l'Espagne suivis en 1990 de la partie orientale de l'Allemagne après la réunification avec l'Ouest.

En 1995, l'Europe arrive à 15 membres avec l'adhésion de l'Autriche, de la Suède et de la Finlande. En mai 2004, dix pays dont huit anciennement communistes (Estonie, Lettonie, Lituanie, Slovaquie, République Tchèque, Pologne, Hongrie), Chypre et Malte en deviennent membres.

La Roumanie et la Bulgarie ont officiellement intégré l'UE le 1^{er} janvier 2007. Depuis le 1^{er} juillet 2013, l'UE compte 28 membres avec l'adhésion de la Croatie.

II/ LES INSTITUTIONS DE L'UNION EUROPÉENNE

- **Le Conseil européen et le Conseil des ministres** : le conseil européen réunit deux fois par an les chefs d'États et de gouvernements. Quant au conseil des ministres, il réunit les ministres spécialistes des questions à l'ordre du jour.

- **La Commission européenne** : siégeant à Bruxelles (Belgique), elle comprend 28 commissaires en raison de 1 par État membre. Elle impulse la politique de l'Union en prenant l'initiative des décisions, règlements et directives communautaires. Aussi elle représente l'Union dans les négociations internationales.

- **Le Parlement européen** : ses membres, les « Euro-députés », sont élus au suffrage universel pour un mandat de cinq ans. Il siège tour à tour à Luxembourg et à Strasbourg. Le nombre de députés est réparti selon le poids démographique de chaque État membre.

- **La cour de justice** : elle est constituée de 28 juges en raison de 1 par État membre. Siégeant à Luxembourg, elle arbitre les différends et veille au respect du droit communautaire.

III/ LE POIDS ÉCONOMIQUE DE L'UE

Avec un PIB global de 17 460 milliards de \$ en 2019 (22 % du PIB mondial), l'économie de l'UE talonne celle des États-Unis. Toutefois sa part dans la richesse mondiale recule depuis une dizaine d'années au profit des BRICS⁷² (Brésil, Russie, Inde, Chine, Brésil et Afrique du Sud).

L'UE ne compte que 6,9 % de la population mondiale (513 500 000 habitants en 2019), mais ses échanges commerciaux avec le reste du monde représentent environ 15,6 % du volume total des importations et exportations mondiales. Elle assure la deuxième plus grande part des importations et exportations mondiales derrière la Chine (17 %) et devant les États-Unis (11,8 %). Plus de 64 % du volume total des échanges commerciaux sont réalisées entre des pays de l'UE.

L'UE est le premier destinataire des investissements dans le monde devant les États-Unis et la Chine. Sur le plan agricole, elle est premier importateur et premier exportateur de produits agro-alimentaires. La monnaie euro permet aussi de concurrencer le dollar sur le plan international.

Doc 3 : Indicateurs socio-démographiques et économiques de l'UE

Indicateurs	2017	2018	2019
Population (en habitants)	511 548 000	512 648 000	513 500 000
Superficie (en km ²)	4 476 000	4 476 000	4 476 000
Densité (en hab/km ²)	114,29	114,53	114,72
TAN (en %)	- 00,3	- 0,04	- 0,07
Indice de fécondité	1,58	1,6	1,6
0-14 ans (en %)	15,6	15,5	15,2
65 ans et + (en %)	19,4	19,7	20,1
Espérance de vie (en années)	79,75	80,9	82,65
PIB global (en milliards de \$)	16 782	17 135	17 460
PIB/hab (en dollars)	32 806	33 424	34 002
Croissance du PIB (en %)	1,8	1,9	1,5
Taux de chômage (en %)	8,5	7,3	6,9
Dettes publiques (en % du PIB)	83,5	80,8	79,3

Sources : Eurostat juillet 2019, Commission européenne

⁷² **BRICS** : au début des années 2000, la banque Goldman Sachs a introduit la notion de BRIC pour désigner le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine - devenue en avril 2011 BRICS avec l'entrée de l'Afrique du Sud. Ces cinq États se distinguent des autres pays émergents tout d'abord par leur poids économique et démographique, et aussi par leur capacité à peser sur la scène politique internationale.

III/ RÉALISATIONS, PROBLÈMES ET PERSPECTIVES

1°) Les réalisations de l'UE

- **au niveau politique** : on oublie trop souvent de dire que le premier objectif de la CECA était, au-delà du développement économique, de rendre impossible tout conflit entre ses membres. Si la France et l'Allemagne s'étaient faites des guerres en 1870, en 1914-1918 et en 1939-1945, depuis la création de la CECA, aucun conflit n'a éclaté entre les pays membres. Donc l'Europe, projet de paix est une réussite.

- **au niveau institutionnel** : la signature de l'acte unique européen en 1985 et sa ratification en 1986-87 a permis à partir de l'année 1993 l'unification du marché européen avec la suppression des derniers obstacles à la libre circulation des individus, des marchandises et des capitaux.

Les différents traités (Maastricht, Schengen, Amsterdam, Nice et Lisbonne) l'ont renforcé. Le traité de Lisbonne signé le 13 décembre 2007 pour remplacer le projet mort-né de Constitution de 2004 et ratifié le 9 février 2010 permet à l'UE de devenir un acteur majeur dans un monde multipolaire, non seulement par sa puissance économique, mais aussi par son poids diplomatique et militaire. Son objectif est, en effet, de conférer à l'Europe une plus grande visibilité sur la scène internationale.

- **sur le plan économique** : l'intégration se consolide avec une politique monétaire exemplaire. Cette dernière esquissée en 1979 par le Système monétaire européen (SME) a abouti le 1^{er} janvier 2002 à l'entrée en vigueur de l'euro, monnaie commune que partagent désormais 19 pays. D'ailleurs, face à la crise de l'endettement affectant les PIIGS (Portugal, Italie, Irlande, Grèce et Espagne), un Fonds de solidarité financière a été mis sur pied.

- **au niveau technologique** : on assiste depuis 1968 à la suppression des droits de douane et à un renforcement de la coopération dans les domaines aéronautique et aérospatial à travers Airbus Industrie et Ariane Espace. Depuis le 15 décembre 2016, la Commission européenne a lancé officiellement le système de positionnement par satellite : *Galileo*. Le concurrent du GPS américain offre ses premiers services de géolocalisation et de datation. Avec un investissement de 13 milliards d'euros, l'Europe a son propre système avec une précision dix fois supérieure au GPS américain.

- **au niveau de l'Agriculture** : la mise en place de la Politique agricole commune⁷³ (PAC) depuis 1962 a permis une modernisation de l'agriculture et une augmentation des rendements. Elle est accompagnée par la création d'un Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (FEOGA) qui a pour rôle de financer la PAC et de soutenir les prix.

- **la solidarité** : depuis la signature en 1975 des accords de Lomé devenus accords de Cotonou, l'Europe aide les pays ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique) à travers des échanges avantageux (franchise de douane à 99 % des exportations des ACP vers l'UE). Cependant, ces échanges sont remplacés aujourd'hui par des échanges préférentiels, les APE (Accords de partenariat économique) qui reposent sur le principe de réciprocité avec la création de zones globales de libre-échange entre l'UE et les ACP.

2°) Les défis de l'UE

- ils concernent, tout d'abord, les disparités régionales de développement socio-économique au sein des États et entre eux-mêmes. En effet, les six pays fondateurs de la communauté et les pays scandinaves membres de l'UE sont de loin plus avancés que les PECO et certains pays méditerranéens comme le Portugal et la Grèce, tant du point de vue des revenus que de l'IDH.

- l'adhésion des 13 derniers venus, en augmentant plus la taille démographique de l'UE que son PIB, pose de sérieuses difficultés. Ces dernières ont pour noms la baisse des fonds alloués aux agriculteurs dans le cadre de la PAC et du financement des projets de développement dans les régions défavorisées du fait que les fonds sont restés au même niveau alors que le nombre de nécessiteux a considérablement augmenté.

- l'UE est confrontée au problème de la concurrence entre les industries des pays membres, pour ainsi dire l'absence d'une politique industrielle commune. C'est aussi le cas en matière des questions géopolitiques où très souvent les divisions entre nations européennes ternissent sur la bonne marche de l'UE.

- l'UE doit relever le défi de l'adhésion populaire au projet communautaire. En effet, il est reproché à l'Union de se préoccuper plus des problèmes des hommes d'affaires et des politiques des États au détriment des sociétés. Ces frustrations s'expliquent avec la déprime économique, la précarisation de l'emploi, la hausse du chômage et la baisse des salaires, de même que la montée de l'euroscpticisme.

⁷³ PAC : politique menée par l'UE dans le domaine agricole visant à assurer une stabilité des prix sur les marchés, à garantir un revenu minimum à certains agriculteurs et à améliorer les conditions de la production agricole en agissant sur les structures de la production. Trois principes régissent la PAC :

- unification et garantie des prix : chaque année au printemps, lors des « marathons agricoles », le conseil des ministres fixe un prix pour chaque produit agricole : c'est le prix d'intervention.

- la préférence communautaire : principe de base de l'Europe agricole pour inciter à acheter les produits de l'UE. Elle protège l'agriculture européenne des variations des cours mondiaux.

- prix de seuil : prix minimum pour l'entrée des produits étrangers dans l'UE. Les importations sont soumises à un prélèvement lors de leur entrée dans l'UE (droits de douane). Donc les produits étrangers sont plus chers. Ces prélèvements permettent d'alimenter le FEOGA (système de restitution).

- la crise de l'endettement affectant la zone euro, à travers ses maillons faibles représentés par les PIIGS, est un épineux problème qui soulève ainsi le débat sur le retour ou non aux monnaies nationales.
- la question de prise en charge de la sécurité européenne est un défi important dans un contexte où, malgré la fin de la guerre froide, les États-Unis exercent leur tutelle sur le continent à travers l'OTAN.
- Les Européens étalent leurs divisions sur la crise des migrants. Plusieurs pays s'opposant frontalement à la politique prônée par Berlin pour accueillir la vague de réfugiés qui continue de grossir sur les routes d'Europe.
- le vieillissement de la population est une grande préoccupation pour l'UE. Un phénomène aux répercussions politiques, économiques et financières effrayantes.

3°) Les perspectives de la construction européenne

Conformément au rêve de Winston Churchill dévoilé à Zurich en 1946 de voir se réaliser les États-Unis d'Europe, l'UE projette de s'ouvrir davantage aux autres nations du continent.

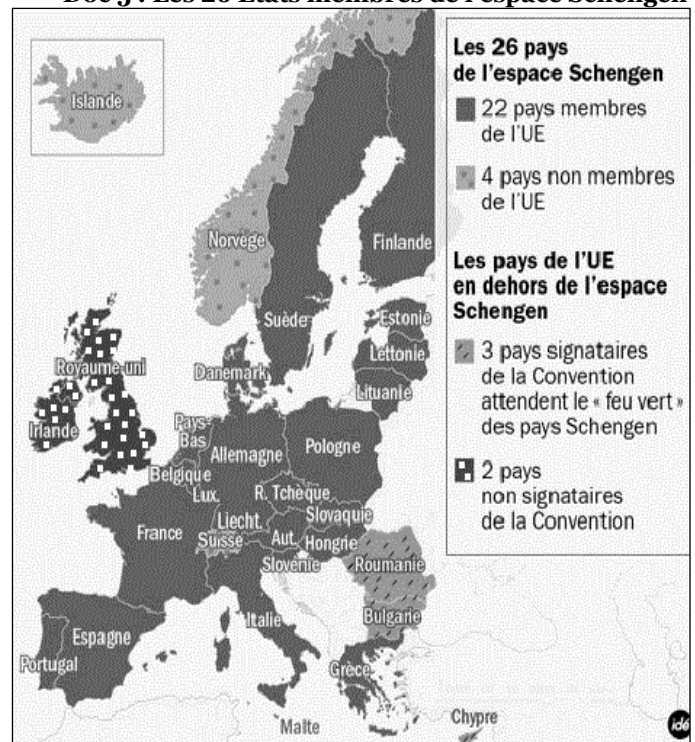
Après la crise de la dette, la crise des migrants, le choix du Brexit par le Royaume-Uni est une nouvelle source d'incertitudes dans l'UE tant sur le plan politique et institutionnel qu'économique. Aux inquiétudes sur l'avenir de la zone euro, s'ajoutent désormais des incertitudes sur les relations commerciales, le taux de change et la circulation des personnes au sein de l'Union. Celles-ci pourraient affecter l'économie européenne en freinant la croissance, l'investissement et la baisse du chômage. Dans un contexte favorable au repli sur soi et à la perte de confiance dans le projet européen, les risques de désintégration européenne doivent être pris au sérieux et l'UE doit plus que jamais engager une réflexion sur son avenir.

En somme, les réalisations économiques (PAC, euro, espace Schengen, ...) et l'intelligente politique étrangère de l'UE montrent que la construction européenne est en bonne voie, même si des obstacles et/ou des manquements pluriels freinent l'élan de ce géant de la régionalisation.

Doc 4 : Les 19 pays membres de la zone euro



Doc 5 : Les 26 États membres de l'espace Schengen



Doc 6 : Qu'est-ce que le Brexit ?

Le « Brexit » est une abréviation de « British Exit », désignant la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne (UE).

Le 23 juin 2016, lors d'un référendum organisé par l'ancien Premier ministre David Cameron, 51,9 % des Britanniques ont choisi de quitter l'UE. À la suite du déclenchement de l'article 50⁷⁴ du traité sur l'UE le 29 mars 2017, le Royaume-Uni et les 27 autres pays membres de l'UE se sont donné deux ans pour préparer la sortie effective du pays. Celle-ci a toutefois été repoussée au 31 octobre 2019.

Nommée en juillet 2016 et reconduite en juin 2017, c'est la Première ministre Theresa May qui a mené les discussions sur la sortie de son pays face à une équipe de négociateurs. Démissionnaire, elle est remplacée à son poste par Boris Johnson le 23 juillet 2019.

touteurope.eu, 23 juillet 2019

⁷⁴ L'article 50 du traité sur l'Union européenne (TUE) : il encadre les conditions d'une sortie d'un État membre de l'Union européenne. L'État qui décide de se retirer notifie son intention au Conseil européen. L'Union négocie alors avec cet État un accord fixant les modalités de son retrait, que le Conseil conclut ensuite à la majorité qualifiée, après approbation du Parlement européen.

Doc 7 : Perspectives économiques dans l'UE en 2020

Optimiste, mais prudente : c'est dans cet état d'esprit que la Commission européenne a présenté, mercredi 10 juillet, ses prévisions économiques d'été, dans lesquelles elle revoit à la baisse ses estimations de croissance dans la zone euro pour 2020. Un rectificatif qui s'explique, selon elle, par la « faiblesse » du secteur manufacturier. Globalement, la Commission se veut rassurante : la croissance devrait continuer d'être au rendez-vous. Elle table sur une progression globale de 1,2 % en 2019 et de 1,4 % en 2020 du produit intérieur brut (PIB) des 19 pays de la zone euro. Pour l'Union européenne (UE) dans son ensemble, elle anticipe des hausses respectives de 1,4 % et 1,6 %. Soit 0,1 point de pourcentage de moins que ce qu'elle avait annoncé dans ses dernières prévisions, en mai (elle tablait sur 1,5 % en 2020 dans la zone euro). En cause : les tensions commerciales et les importantes incertitudes politiques, qui ont continué à peser sur la confiance du secteur manufacturier.

Un contexte plus difficile qui touche particulièrement la première économie européenne, l'Allemagne. La Commission européenne maintient ses anticipations pour 2019, mais revoit en baisse celles de 2020, respectivement à 0,5 % et à 1,4 %. Le 5 juillet, l'Office allemand de la statistique (Destatis) avait, en effet, constaté un décrochage de 8,6 % par rapport à 2018 des commandes industrielles du pays, soit le plus important recul en dix ans, date de la dernière récession enregistrée outre-Rhin. Les prévisions pour la France subissent à peu près le même sort (1,3 % de croissance en 2019 et 1,4 % en 2020). La Commission constate que le climat des affaires et la confiance des consommateurs se portent bien dans l'Hexagone, mais s'attend à ce que la faiblesse de la demande extérieure pèse sur l'activité économique. Les prévisions de l'Italie, qui vient d'échapper à une possible procédure de déficit excessif pour son budget 2019, restent, pour leur part, inchangées : la Péninsule devrait péniblement atteindre une croissance de 0,1 % en 2019 et de 0,7 % en 2020. Toutefois, le projet de budget transalpin 2020, qui doit être envoyé à Bruxelles au plus tard le 15 octobre, fera l'objet d'une attention particulière.

Ces statistiques contrastent toutefois avec ceux des pays de l'Europe centrale et orientale, puisque la Commission s'attend à un taux de croissance de 3,7 % en Roumanie, de 3,2 % en Hongrie et de 2,7 % en Pologne en 2020.

Sophie Petitjean, *lemonde.fr*, 10 juillet 2019

Doc 8 : Les grandes étapes de la construction européenne

9 mai 1950 : déclaration de Robert Schuman : au cours d'une conférence de presse au Quai d'Orsay, le ministre français des Affaires étrangères Robert Schuman prononce une déclaration historique. Il appelle à la mise en commun des productions de charbon et d'acier de la France et de l'Allemagne au sein d'une organisation ouverte aux autres pays d'Europe. Cette organisation constituerait la première étape vers une fédération européenne. Le plan proposé dans cette déclaration a été élaboré par Jean Monnet, alors commissaire général au Plan.

18 avril 1951 : création de la CECA : la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) est créée, pour une période de 50 ans, avec la signature du traité de Paris par six pays : la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas et la République fédérale d'Allemagne (RFA).

25 mars 1957 : création de la CEE et de l'EURATOM : deux traités sont signés à Rome par les six pays européens ayant participé à la création de la CECA. Le premier institue la Communauté économique européenne (CEE) qui a pour but la mise en place d'un marché commun, et le second la Communauté européenne de l'énergie atomique (CEEA) dite Euratom.

14 janvier 1962 : adoption des premiers règlements sur la politique agricole commune (PAC)

1er juillet 1968 : réalisation de l'Union douanière entre les six : les droits de douane entre les six membres de la CEE sont totalement supprimés. Un tarif douanier commun est mis en place aux frontières extérieures de la CEE.

1er janvier 1973 : de l'Europe des 6 à l'Europe des 9 : premier élargissement de la CEE avec l'adhésion du Danemark, de l'Irlande et du Royaume-Uni.

1er janvier 1981 : une Europe à dix : deuxième élargissement : la Grèce entre dans la CEE.

14 juin 1985 : signature des accords de Schengen : la Belgique, la France, le Luxembourg, les Pays-Bas et la RFA signent à Schengen (Luxembourg) des accords prévoyant la suppression progressive des frontières entre ces États et la libre circulation des personnes. Mais la convention d'application de l'accord n'est signée que le 19 juin 1990 et n'entre finalement pas en vigueur avant le 26 mars 1995.

1er janvier 1986 : l'Europe des douze : troisième élargissement de la CEE avec l'arrivée de l'Espagne et du Portugal.

17 et 28 février 1986 : signature de l'Acte unique européen : les douze signent, à Luxembourg et La Haye, l'Acte unique qui modifie le traité de Rome sur la CEE (9 États signent le 17, le Danemark, l'Italie et la Grèce signent le 28). Il fixe l'échéance pour la réalisation du marché intérieur unique au 31 décembre 1992. Celui-ci entre en vigueur le 1er janvier 1993.

7 février 1992 : signature du traité de Maastricht qui crée l'Union européenne : à Maastricht (Pays-Bas), est signé en février le traité sur l'Union européenne. Celle-ci est constituée de 3 piliers : les Communautés (CECA, CE, CEEA), la Politique étrangère et de sécurité commune (PESC), la coopération en matière de Justice et d'affaires intérieures (JAI). Par ailleurs, la CEE devient la Communauté européenne (CE). Dans ce traité de Maastricht, une citoyenneté européenne est instituée, les pouvoirs du Parlement européen sont renforcés, et l'Union économique et monétaire (UEM) est lancée. Le traité de Maastricht entre en vigueur le 1er novembre 1993.

1er janvier 1995 : l'Europe des Quinze : quatrième élargissement avec l'entrée de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède.

2 octobre 1997 : signature du traité d'Amsterdam : les ministres des Affaires étrangères des quinze signent un traité qui modifie le traité sur l'Union européenne (TUE) et celui instituant la Communauté européenne (TCE). La Communauté européenne acquiert de nouveaux domaines de compétence. Le traité entre en vigueur le 1er mai 1999.

1er janvier 1999 : l'euro devient la monnaie unique de 11 des États membres : onze États forment à cette date la zone euro : Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal et RFA. L'euro devient alors officiellement leur monnaie légale. La Grèce les rejoindra le 1er janvier 2001, la Slovaquie le 1er janvier 2007, Chypre et Malte le 1er janvier 2008, la Slovaquie le 1er janvier 2009, l'Estonie le 1er janvier 2011, la Lettonie le 1er janvier 2014 et la Lituanie le 1er janvier 2015, faisant ainsi passer à 19 le nombre de pays de la zone euro. Les pièces et les billets en euro n'ont été mis en circulation que le 1er janvier 2002. Mais les particuliers pouvaient déjà payer leurs impôts ou émettre des chèques en euros dès 1999.

26 février 2001 : signature du traité de Nice : à la suite du Conseil européen qui s'est tenu à Nice du 7 au 9 décembre 2000, un traité est signé entre les Quinze qui modifie à nouveau le TUE et le TCE. Ce traité de Nice devait permettre d'assurer un bon fonctionnement des institutions européennes en prévision du prochain élargissement aux pays d'Europe centrale et orientale. Il entre en vigueur le 1er février 2003.

1er mai 2004 : une Europe à vingt-cinq : entrée en vigueur du traité signé à Athènes le 16 avril 2003. Dix nouveaux États entrent dans l'UE : 8 PECO (Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Slovaquie), Chypre et Malte.

1er janvier 2007 : une Europe à 27 : entrée en vigueur du traité d'adhésion signé le 25 avril 2005. La Roumanie et la Bulgarie admises de l'UE.

13 décembre 2007 : signature du traité de Lisbonne : à l'issue d'une période de réflexion entamée après les référendums français et néerlandais, les chefs d'État et de gouvernement s'accordent sur l'idée d'un traité simplifié pour sortir du blocage institutionnel. Lors du Conseil européen des 21 et 22 juin 2007, une Conférence intergouvernementale est convoquée afin de rédiger un projet de « traité modificatif », révisant les traités existants. Les 27 chefs d'État et de gouvernement, après être parvenus à un accord final sur le nouveau traité modificatif lors du sommet informel à Lisbonne les 18 et 19 octobre 2007, signent ce traité le 13 décembre dans cette même ville. L'ensemble des ratifications se fait par la voie parlementaire, sauf en Irlande. Ce pays rejette le traité par un premier référendum le 12 juin 2008 avant de l'accepter par un second référendum le 2 octobre 2009. Le traité entre alors en vigueur le 1er décembre 2009.

2 mars 2012 : signature du traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG) : Interdisant aux États signataires (25 des 27 membres de l'UE, à l'exclusion du Royaume-Uni et de la République tchèque) un déficit structurel supérieur à 0,5% du PIB et modifiant les mécanismes de sanction, ce traité constitue un pas en avant vers une gouvernance économique de l'UE et consacre un transfert de souveraineté non négligeable en matière de politique budgétaire.

1er juillet 2013 : une Europe à vingt-huit : entrée en vigueur du traité d'adhésion signé à Bruxelles le 9 décembre 2011. La Croatie devient le 28e membre de l'UE, dont la population atteint désormais plus de 508 millions de personnes.

29 mars 2017 : vers le Brexit : le Royaume-Uni notifie au Conseil européen son intention de quitter l'UE, conformément à l'article 50 du TUE. Les négociations commencent le 19 juin 2017. Cela fait suite au référendum du 23 juin 2016 par lequel une majorité d'électeurs britanniques a voté en faveur de la sortie de leur pays de l'UE. Des négociations sont entamées entre le gouvernement britannique et la Commission européenne en vue d'obtenir un accord sur les modalités du divorce, dont le terme est fixé au 29 mars 2019.

7 juin 2019 : démission de Theresa May : à la tête du Royaume-Uni depuis la démission en 2016 de David Cameron à la suite du référendum qu'il a convoqué et perdu sur le Brexit, Mme May avait la lourde tâche de mettre en œuvre la sortie de son pays de l'UE. Affaiblie au sein de sa formation, le Parti conservateur, elle n'est jamais parvenue à faire approuver un accord sur le Brexit par le Parlement et a fini par jeter l'éponge et démissionner le 7 juin 2019.

23 juillet 2019 : Boris Johnson succède à Theresa May : il promet un Brexit sans accord (*no deal*) pour le 31 octobre 2019.

6 septembre 2019 : la Chambre des Lords adopte la proposition de loi contraignant Boris Johnson à demander un report du Brexit pour éviter une sortie sans accord de l'UE, au grand dam du Premier ministre qui parie sur des élections anticipées pour résoudre la crise politique. Le texte adopté par les députés vise à repousser de trois mois le Brexit, prévu le 31 octobre, si Boris Johnson ne trouve pas un accord de divorce avec l'Union européenne d'ici le 19 octobre.

CHAPITRE II : ÉTUDES MONOGRAPHIQUES

Leçon 8-1 : LA FRANCE : ÉTUDE ÉCONOMIQUE

Avec une superficie de 551 695 km², la France est le plus grand pays de l'UE. Sa population est estimée à 67 819 000 habitants en 2020. Son PIB global de 2 845 milliards de \$ en 2019 la classe au rang de septième économie mondiale. La France se signale par une production importante dans l'agriculture, l'industrie et les services. Elle a donc une économie performante qui montre cependant quelques signes de faiblesses.

I/ LE MILIEU NATUREL ET LA POPULATION

1°) Un pays bien pourvu par la nature

De forme hexagonale, le territoire métropolitain français dispose de certains atouts. Il est doublement ouvert sur l'océan atlantique à l'Ouest et sur la mer méditerranée au Sud. Cette position géographique privilégiée fait d'elle un carrefour commercial ouvert aux autres espaces du système-monde.

On note une variété de types de relief et un climat à double appartenance méditerranéenne au Sud et océanique à l'Ouest. Le territoire français est également bien drainé avec de puissants fleuves (Escaut, Meuse, Somme, Seine, Loire, Garonne ...).

Le sous-sol français est peu riche en ressources minières. Les ressources exploitées pour l'essentiel depuis plus d'un siècle se sont considérablement réduites. Les principales sont : le charbon, les hydrocarbures, l'uranium, le fer et la bauxite. Par contre la France dispose d'un potentiel agricole considérable en raison de l'infinie variété de ses sols. Le pays possède aussi le premier potentiel forestier d'Europe.

2°) La population

La population française est comme celle de tous les pays développés : elle compte peu d'enfants (17,91 %), beaucoup d'adultes (60,99 %) et vit au ¾ en ville (81,50 %) en 2020. Le taux d'accroissement démographique est particulièrement faible (0,30 %) et l'espérance de vie longue (82,79 ans). La population est très inégalement répartie. La densité absolue de 122,93 hab/km² n'a pas de grande signification, tellement les différences sont grandes entre régions peuplées (200 hab/km²) et régions vides (0 hab/km²).

Doc 1 : Indicateurs socio-démographiques

Indicateurs	2018	2019	2020 (p)
Population (en habitants)	67 200 000	67 441 920	67 819 000
Superficie (en km ²)	551 695	551 695	551 695
Densité (en hab/km ²)	121,80	122,25	122,93
TAN (en %)	0,36	0,33	0,30
0-14 ans (en %)	18,05	17,98	17,91
65 ans et + (en %)	20,22	20,66	21,10
Indice de fécondité	1,90	1,87	1,85
IDH	0,91	0,91	0,91
Espérance de vie (en années)	82,45	82,59	82,79
Population urbaine (en %)	80,70	81,10	81,50

Sources : INSEE, INED, PopulationData.net

II/ LES SECTEURS DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

Doc 2 : Indicateurs économiques

Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019	2020 (p)
PIB global (en milliards de dollars)	2 438	2 466	2 588	2 795	2 845	2 979
PIB/hab (en dollars)	37 840	38 200	39 933	41 592	42 185	43 926
Croissance du PIB (en %)	1,3	1,1	2,3	1,7	1,3	1,4
Taux de chômage (en %)	10,2	9,7	9,5	8,8	8,5	8,1
Endettement de l'État (en % du PIB)	95,60	96,59	96,80	96,69	96,48	95,60
Répartition de l'activité économique par secteur (2019)	Agriculture	2,8 % de la population active			1,5 % du PIB	
	Industrie	20,3 % de la population active			17,4 % du PIB	
	Services	76,9 % de la population active			81,1 % du PIB	

Sources : FMI-World Economic Outlook Database-octobre 2018, Banque mondiale, INSEE

1°) La première agriculture d'Europe

Qu'il s'agisse de la production ou de l'exportation, l'agriculture française est incontestablement la meilleure de l'Europe. Avec une production estimée à 73 milliards d'euros en 2019, soit 16,9 % du marché européen, elle devance de loin l'Allemagne (56 milliards d'euros) et l'Italie (51 milliards d'euros). Grâce à la PAC, elle a des débouchés plus faciles, une production massive et un relèvement net du revenu des agriculteurs.

À l'échelle mondiale, la France se place dans le lot des premiers producteurs de blé, de maïs, d'orge et de vin. Elle varie sa production avec les fruits, les légumes, le lait et les fromages.

Cette variété des productions s'explique par des atouts naturels évidents : étendue de la surface agricole utile (30 millions d'hectares), la diversité des sols et la variété des climats. Les progrès techniques permettent le développement des cultures sous serres et des cultures hors-sol.

Néanmoins, la France ne cesse de perdre des parts de marché dans le commerce alimentaire mondial. En quelques années, elle est passée de la place de 2^e exportatrice agro-alimentaire au 5^e rang derrière les États-Unis, l'Allemagne, les Pays-Bas et le Brésil. En 2018, la production française de céréales a atteint 63,5 millions de tonnes, soit une diminution de 7,3 % sur un an. Les températures très élevées et les précipitations abondantes ont perturbé le développement des cultures.

2°) La cinquième industrie du monde

La géographie industrielle de la France demeure, à quelques exceptions près, marquée par la répartition héritée de la révolution industrielle. Ainsi, l'essentiel de l'infrastructure industrielle se trouve à l'Est d'une ligne Le Havre-Marseille.

La France a réussi sa troisième révolution industrielle grâce aux parcs technologiques apparus dans les années 70. Ils sont destinés à accueillir des laboratoires de recherche et des entreprises à haute technologie (électronique, informatique, bioindustrie, génétique, ...). Les plus importants se trouvent à Nice (Sophia-Antipolis), à Grenoble (Meylan) et à Montpellier. Paris conserve cependant une forte domination dans les activités de haute technologie. Les différentes branches de l'industrie française, à quelques exceptions près, sont touchées aujourd'hui par un recul :

- **L'industrie de base** : elle conserve des effectifs importants, mais connaît un recul rapide à cause de la baisse de la demande et des restructurations qui ont considérablement réduit les emplois. Arcelor domine la sidérurgie tandis que Péchiney est le leader dans la métallurgie.

- **L'industrie des biens de consommation** : elle est déficitaire. Les secteurs les plus touchés sont le textile-habillement victime de la concurrence asiatique et de la contrefaçon, le cuir et la chaussure, le bois et le meuble. L'industrie pharmaceutique par contre est en pleine expansion comme en atteste la réussite de Sanofi-Aventis, troisième firme mondiale dans son domaine et première en Europe. Il en est de même de l'industrie du luxe qui englobe les parfums, les champagnes et vins, la haute couture et le prêt-à-porter. L'Oréal est la première entreprise mondiale de cosmétique. LVMH⁷⁵, spécialisée dans les produits fins et de luxe, contrôle des maisons de haute couture comme Christian Dior, Givenchy, Kenzo et Céline.

- **L'aéronautique** : selon le GIFAS (Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales), l'industrie aéronautique française a enregistré un chiffre d'affaires global de 65,4 milliards d'euros en 2018, soit une progression de 1,2 %. Le secteur civil représente 78 % du chiffre d'affaires. Numéro 2 mondial de l'industrie aéronautique derrière Boeing, Airbus a livré 800 avions en 2018.

La filière spatiale elle a besoin d'un soutien européen alors qu'elle se prépare au premier lancement d'Ariane 6 en 2020. Elle fait face à une baisse des commandes sur le marché mondial des satellites de télécommunication en orbite géostationnaire.

- **L'automobile** : avec 2,13 millions de véhicules vendus en 2019, le marché automobile français a régressé de 1,83 % par rapport à 2018. Les ventes de Renault ont baissé de 11,7 % et celles du Groupe PSA (Peugeot société anonyme) de 11,3 %. Les marques automobiles françaises détiennent 58,7 % de leur marché intérieur.

3°) Une balance commerciale déficitaire

La France est une grande puissance commerciale. Les échanges se font pour l'essentiel avec l'UE grâce à la préférence communautaire. À la tête de ses clients et fournisseurs européens, se trouvent l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne et le Royaume-Uni. Viennent ensuite les États-Unis, la Chine et l'Afrique.

Pourtant, le pays enregistre un fort déficit commercial. Les importations se développent rapidement car la population achète plus de produits étrangers qui sont vendus moins chers. Les importations d'énergie pèsent également sur le déficit commercial. En 2019, la balance commerciale a enregistré un déficit de 73 740 millions d'euros.

Doc 3 : Commerce extérieur (en millions d'euros)

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Exp	395 039	428 610	442 014	436 180	436 675	455 497	452 937	473 375	485 821	504 304
Imp	447 484	503 120	509 596	497 961	495 159	500 872	501 775	536 898	546 764	578 044
Solde	-52 445	-74 510	-67 582	-61 781	-58 484	-45 375	-48 838	-63 523	-60 943	-73 740

Source : Douanes françaises, mai 2019

⁷⁵ **LVMH** : Louis Vuitton Moët Hennessy est un groupe français d'entreprises fondé par Alain Chevalier et Henri Racamier devenu aujourd'hui le chef de file mondial de l'industrie du luxe en termes de chiffre d'affaires.

4°) Le premier pays touristique du monde

Première destination mondiale, la France a accueilli près de 90 millions de touristes étrangers en 2018. Le secteur touristique représente près de 8 % du PIB et emploie plus de 2 millions de personnes.

IV/ LES PROBLÈMES DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

La situation économique de la France est critique. Le pays doit faire face à de nombreuses difficultés causées par la conjoncture économique mondiale et la crise de la dette dans la zone euro. Ces défis ont pour noms :

- **La persistance du chômage** : le taux de chômage en France est passé de 8,5 % à 8,1 % entre 2019 et 2020. Cette baisse reste toutefois très modeste et les perspectives d'accélération de l'activité pour 2021 sont minces, compte tenu notamment du défaut persistant de compétitivité.
- **La baisse du pouvoir d'achat des ménages** : la consommation des ménages est le principal moteur de l'économie française. Celle-ci connaît une baisse constante depuis 2009 (baisse de 0,4 % en 2019). C'est le chômage, l'alourdissement des impôts et la faible augmentation des salaires qui expliquent ce phénomène.
- **La stagnation de la croissance** : la progression du PIB ne dépasse pas 1,3 % en 2019. Ni l'investissement, ni la consommation ne repartent réellement. L'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) table au mieux sur une croissance de 1,4 % pour 2020.
- **Le déficit budgétaire et l'endettement** : selon l'Insee, le déficit budgétaire français a atteint 98,7 milliards d'euros en 2019 (contre 76,1 milliards d'euros en 2018). La dette de l'État s'est établie à 2 745 milliards d'euros en 2019 (contre 2 702 milliards d'euros en 2018), soit une hausse de 43 milliards d'euros, représentant 96,48 % du PIB.
- **La montée de la tension sociale** : Le mouvement social des « Gilets jaunes » qui secoue la France depuis octobre 2018 s'enlise et se radicalise. L'augmentation des taxes sur les carburants, la hausse de l'impôt et du coût de la vie sont à l'origine de cette explosion sociale. Aujourd'hui, près de 14 % de la population française vit sous le seuil de pauvreté.

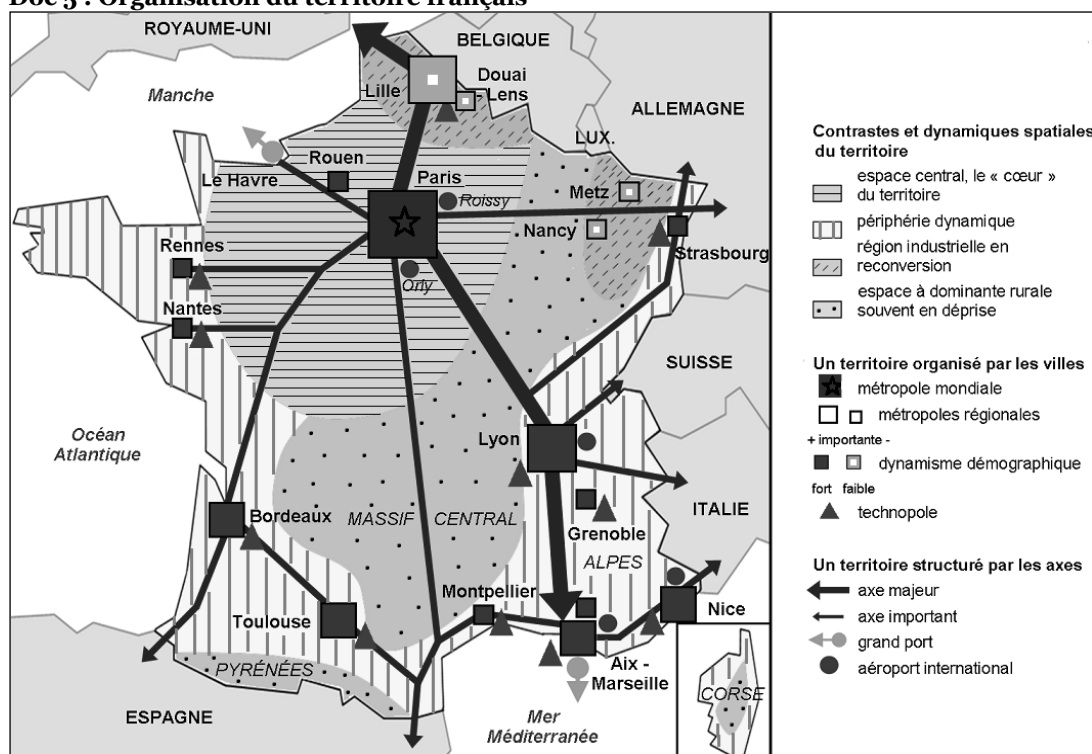
Doc 4 : Le mouvement des « Gilets jaunes »

La vague de « Gilets jaunes », symbole d'une révolte française, est l'expression d'un profond sentiment d'injustice contenu depuis trop longtemps. Les enjeux soulevés par ce mouvement demandent des changements réels et non de simples ajustements. Nous appelons à un grand débat sur l'instauration du revenu de base, qui pourrait être une réponse à ces crises politique, sociale et écologique. L'augmentation de la taxe sur les carburants n'a fait que révéler une crise d'inégalités criantes auxquelles les gouvernements successifs n'ont pas su répondre. Cette violence invisible est pourtant bien réelle : 13,9 % de la population française vit sous le seuil de pauvreté. Le taux de chômage s'élève à 9,2 % de la population active, dont 44 % sont des chômeurs de longue durée. Les pauvres sont de plus en plus pauvres et les richesses sont concentrées entre les mains des 1 % les plus riches.

Comme le montre le mouvement des « Gilets jaunes », il est nécessaire de répondre à l'urgence climatique en considérant la dimension sociale. Le système actuel, en offrant comme horizon collectif la croissance économique et l'accomplissement individuel par l'emploi, ne parvient pas à concilier protection des individus et celle de l'environnement. [...]

Mouvement français pour un revenu de base (MFRB), *liberation.fr*, 15 décembre 2018

Doc 5 : Organisation du territoire français



Leçon 8-2 : L'ALLEMAGNE : ÉTUDE ÉCONOMIQUE

Ruinée par deux guerres mondiales aux conséquences catastrophiques, l'Allemagne a subi à partir de 1945 la tutelle de ses vainqueurs qui ont décidé de son sort dans plusieurs domaines. Cependant elle a su se reconstruire et afficher une prospérité économique insolente. L'Allemagne est désormais une grande puissance, la quatrième mondiale par son PIB global (4 332 milliards de dollars en 2020) et la première à l'échelle de l'Europe dont elle est la principale locomotive.

I/ PRÉSENTATION DE L'ALLEMAGNE

1°) Le milieu naturel : trois Allemagnes

Frontalier avec 9 pays de l'Europe, le territoire allemand est vaste de 357 386 km². Par sa structure géomorphologique, il se divise en trois parties alignées du Nord vers le Sud :

- **L'Allemagne du Nord** : ouverte sur la mer du Nord et la Baltique, elle possède des sols riches et abrite de grands ports (Hambourg, Rostock, Brême ...) ;

- **L'Allemagne hercynienne**⁷⁶ : elle est constituée de massifs anciens qui ont été soulevés à l'ère primaire.

- **L'Allemagne du Sud** : elle est composée d'un bassin sédimentaire, d'un vaste plateau (le plateau de Bavière) et des Alpes dans l'extrême sud.

L'Allemagne se trouve dans la zone tempérée mais son climat connaît des nuances régionales (océanique, continentale). Elle est bien drainée avec cinq grands fleuves (Oder, Elbe, Weser, Rhin, Danube) et leurs affluents.

2°) Le pays le plus peuplé de l'UE

Avec une population estimée à 83 784 000 habitants en 2020 (83 517 000 en 2019), l'Allemagne est le pays le plus peuplé de l'UE. Sa position géographique et sa prospérité économique en ont fait un des aimants migratoires de l'Europe. La densité moyenne y est de 234,43 hab/km², mais les *länder* du Sud-ouest et de l'Ouest sont les plus peuplés.

Le taux d'accroissement naturel est bas (0,48 %) et l'espérance de vie longue (81,52 ans). La baisse chronique de la natalité est compensée par un solde migratoire positif. 76,30 % des Allemands vivent en ville. Berlin, Hambourg et Munich sont les plus peuplées. Les Allemands ont atteint un des niveaux de vie les plus élevés au monde avec un IDH de 0,936 et un PIB/hab de 51 704 \$ en 2020.

Doc 1 : Indicateurs socio-démographiques

Indicateurs	2018	2019	2020 (p)
Population (en habitants)	83 124 000	83 517 000	83 784 000
Superficie (en km ²)	357 386	357 386	357 386
Densité (en hab/km ²)	232,59	233,69	234,43
TAN (en %)	0,56	0,47	0,48
0-14 ans (en %)	12,99	12,93	12,87
65 ans et + (en %)	21,55	21,68	21,82
Indice de fécondité	1,46	1,46	1,59
IDH	0,936	0,936	0,936
Espérance de vie (en années)	80,89	81,20	81,52
Population urbaine (en %)	76,40	76,50	76,30

Sources : *World Population Prospects : the revision 2019, PopulationData.net*

3°) L'Allemagne, un État fédéral⁷⁷

L'Allemagne est un État fédéral. Elle est composée de 16 *länder* (États régionaux) dont 5 en ex RDA. Chaque *land* est un véritable État doté d'un gouvernement propre dirigé par un président. Il dispose aussi de ses assemblées élues, de son administration et de son budget.

L'État fédéral quant à lui assure la gestion des affaires communes que sont la défense nationale, la monnaie, les transports et télécommunications, l'aménagement du territoire et les affaires étrangères.

II/ LES FONDEMENTS DU MODÈLE ALLEMAND

On ne peut comprendre le rapide redressement de l'économie allemande après la seconde guerre mondiale si on ne tient pas compte de la forte collaboration entre l'État, les syndicats, les grandes entreprises et les banques. Ce sont les liens entre ces quatre éléments qui sont à l'origine du « miracle allemand ».

⁷⁶ **Hercynienne** : nom d'un plissement de l'ère primaire. Les massifs dits hercyniens sont donc d'anciennes montagnes plissées, arasées et à nouveau soulevées à l'ère tertiaire, en contrecoup du plissement alpin.

⁷⁷ **Fédéral (de Fédéralisme)** : c'est un système politique dans lequel le gouvernement central d'un État (un gouvernement dit fédéral) partage avec les gouvernements des collectivités qui forment cet État (ici les *Länder*) divers compétences constitutionnelles comme la législation ou l'administration.

1°) L'action déterminante de l'État

L'Allemagne de l'Ouest a été remise en selle par les capitaux américains du plan Marshall qui ont soutenu les efforts de l'État. Celui-ci intervient à deux niveaux :

- Par la mise en place d'un modèle original, « l'économie sociale de marché ». Celui-ci concilie la libre-entreprise, la recherche du profit, la régulation du marché par l'État et l'assurance d'un niveau de vie convenable pour chaque individu (protection sociale) ;
- Par un dialogue social porteur de consensus à travers une implication des syndicats dans la marche de l'économie : c'est la *co-gestion*⁷⁸.

2°) Des *Konzerns*⁷⁹ nombreux

L'Allemagne est le pays qui compte le plus grand nombre d'entreprises géantes en Europe. Ces *konzerns* ont diversifié leurs activités à partir d'une activité pionnière qui a fait leur renommée. Ainsi Siemens a d'abord été une entreprise de construction électrique, Thyssen a été spécialisée dans la chimie et Daimler-Benz a étendu ses branches aux services. À côté des *konzerns*, les PME jouent un rôle fondamental et fournissent plus de 35 % des emplois.

3°) La puissance financière

Les finances sont assurées par les banques qui bénéficient d'un des taux d'épargne les plus élevés d'Europe. Les banques ont une longue tradition de présence dans le capital des entreprises. Les places financières comme Frankfort sont les témoins de la puissance allemande. Les nombreuses foires (Hanovre) font la promotion du « made in Germany ».

III/ LES SECTEURS DE LA PUISSANCE ALLEMANDE

Doc 2 : Indicateurs économiques

Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019	2020 (p)
PIB global (en milliards de dollars)	3 377	3 497	3 700	4 029	4 117	4 332
PIB/hab (en dollars)	41 345	42 461	44 769	48 470	49 295	51 704
Croissance du PIB (en %)	1,5	2,2	2,5	1,9	1,9	1,6
Taux de chômage (en %)	4,6	4,3	3,8	3,5	3,4	3,3
Endettement de l'État (en % du PIB)	70,9	67,90	63,85	59,77	55,97	52,59
Répartition de l'activité économique par secteur (2019)						
Agriculture	1,3 % de la population active			0,6 % du PIB		
Industrie	27,0 % de la population active			27,6 % du PIB		
Services	71,7 % de la population active			71,8 % du PIB		

Sources : FMI-World Economic Outlook Database-octobre 2018, Banque mondiale

1°) L'industrie

L'industrie est le fondement de la réussite allemande. Elle occupe 27 % des actifs et participe à hauteur de 27,6 % du PIB en 2019. Ces taux particulièrement élevés témoignent de sa puissance. Le secteur souffre aujourd'hui du ralentissement chinois, de la guerre commerciale déclenchée par Donald Trump et de l'incertitude liée au Brexit. Les principales branches sont :

- **L'industrie chimique** : elle est dans le pays une des industries clés et à l'échelle internationale le troisième producteur mondial. Les leaders sont Basf, Bayer Henkel, Linde et Evonik. Elle souffre cependant de la baisse de la demande mondiale. Le chiffre d'affaires du secteur a reculé de 2,5 % en 2019, après avoir essuyé une baisse de 3,5 % en 2018.
- **La construction automobile** : elle pèse pour plus de 20 % du PIB du pays. Les marques de voitures comme Volkswagen, Audi, BMW, Porsche, Opel ou Mercedes font de l'Allemagne le quatrième producteur mondial d'automobiles derrière la Chine, les États-Unis et le Japon. Après plusieurs années de croissance ininterrompue, l'industrie automobile connaît une débandade. En 2019, 2,97 millions de véhicules ont été vendus, soit une baisse de 5 % par rapport à 2018.
- **L'électronique** : toujours performante, elle est dominée par Siemens, Bosch, EAG et Deutsche Telekom.
- **L'énergie et la machine-outil**⁸⁰ : les leaders sont EON, Mannesmann et VEBA.
- **La sidérurgie et la métallurgie** : Thyssenkrupp reste le plus grand groupe allemand avec un chiffre d'affaires de 42,7 milliards d'euros et 160 000 emplois à travers le monde en 2019.

L'activité industrielle est principalement concentrée dans les *länder* de Bade-Wurtemberg (Sud-ouest) et de Rhénanie-du-Nord-Westphalie (Nord-est) où se trouvent plus de la moitié des 1 600 entreprises de fabrication allemandes reconnues comme leaders sur le marché mondial.

⁷⁸ **Co-gestion** : c'est un système mis en place par les entreprises de plus de 100 salariés qui repose sur un partage égalitaire des décisions et des responsabilités entre le patronat et les salariés à travers leurs organisations représentatives. Pour ce faire, deux conditions sont à remplir : l'existence de syndicats des deux côtés et le souci de privilégier la négociation sur la confrontation ouverte.

⁷⁹ **Konzern** : type de concentration désignant un groupe de sociétés autonomes sur le plan juridique mais gérées de manière centralisée. Cette concentration d'entreprises est souvent centrée sur une branche industrielle unique (conglomérat en français, trust en anglais).

⁸⁰ **Machine-outil** : équipement mécanique destiné à exécuter un usinage ou autre tâche répétitive avec une précision et une puissance adaptées.

2°) L'agriculture et l'industrie agro-alimentaire

L'agriculture occupe une place très modeste dans l'économie de l'Allemagne. Elle a contribué à 0,6 % au PIB en 2019 et emploie 1,3 % de la population active. Le secteur a largement bénéficié des subventions de l'État. Les principales productions agricoles sont le lait, le porc et l'élevage de bétail, la betterave à sucre et les céréales. Elle n'autorise cependant pas une autosuffisance alimentaire puisque l'Allemagne est une grande importatrice de produits agricoles comme les fruits et légumes, les vins et les graisses végétales.

L'agriculture sert de support à une industrie agroalimentaire très développée. Les grands groupes agroalimentaires sont Haribo, Herta et Bahlsen. La brasserie est aussi un des secteurs dynamiques. Les régions élevées de l'Allemagne hercynienne et de l'Allemagne du Sud, couvertes de forêts protégées, permettent une importante production de bois.

3°) Le commerce extérieur

Représentant environ 6,5 % des échanges mondiaux, l'Allemagne est la troisième puissance commerciale mondiale derrière la Chine et les États-Unis. Cependant, le climat des échanges s'est fortement détérioré ces dernières années avec les sanctions américaines sur les importations d'acier et d'aluminium. L'excédent commercial s'est tassé en 2019, atteignant 255 milliards de \$ contre 270 milliards de \$ en 2018. La hausse des importations a été presque deux fois plus vive que celle des exportations.

La Chine est aujourd'hui le premier partenaire commercial de l'Allemagne, devant les États-Unis et la France.

Doc 3 : Commerce extérieur (en milliards \$)

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019 (p)
Exportations	1 443	1 684	1 629	1 703	1 779	1 584	1 604	1 737	1 877	1 991
Importations	1 266	1 500	1 414	1 479	1 510	1 314	1 330	1 458	1 607	1 736

Source : Perspective monde-Banque mondiale

IV/ LES DÉFIS ÉCONOMIQUES DE L'ALLEMAGNE

Première économie européenne, la croissance allemande donne des signes de faiblesse. Ceux-ci sont de nature différente mais constituent tous des entraves à une compétitivité économique.

- **le défi démographique** : l'Allemagne présente d'indéniables performances économiques. Toutefois, il n'en demeure pas moins que les perspectives à long terme sont moins positives, notamment de par sa démographie déclinante et sa population vieillissante. La vague migratoire de 2015 a permis au pays de stabiliser sa population mais son vieillissement va s'accélérer d'ici quinze ans (l'Allemagne aurait besoin de 260 000 immigrants par an jusqu'en 2060 pour répondre au vieillissement de sa population).

Doc 4 : Le vieillissement continué

Pour commenter la nouvelle, le *Spiegel* n'a pas hésité à titrer : « *Baby-boom en Allemagne* ». 792 000 naissances ont été enregistrées outre-Rhin en 2016, soit 7 % de plus que l'année précédente, a annoncé, mercredi 28 mars (2018), l'office allemand des statistiques *Destatis*. Cela représente un taux de fécondité de 1,59 enfant par femme. Un niveau qui n'avait pas été atteint depuis 1973 et qui place désormais l'Allemagne dans la moyenne des pays de l'Union européenne (UE), où le taux de fécondité s'est élevé à 1,60 enfant par femme en 2016, selon Eurostat. Au sein de l'UE, l'Allemagne se classe désormais au 13^e rang en termes de fécondité, la France étant en tête du classement (1,92 enfant par femme) et l'Espagne en queue de peloton (1,34).

Cette hausse de la natalité est notamment due à l'immigration. Certes, le nombre d'enfants nés de mères allemandes a augmenté de 3 % entre 2015 et 2016. Mais, dans le même temps, celui des enfants nés en Allemagne de mères étrangères a bondi de 25 %. En cela, le « mini-boom » démographique que connaît l'Allemagne est directement lié à la politique d'accueil des réfugiés décidée par la chancelière Angela Merkel, en 2015, qui s'est traduite par l'arrivée de 900 000 demandeurs d'asile cette année-là. [...] L'augmentation de la natalité en Allemagne, pour la cinquième année d'affilée, ne doit toutefois pas faire oublier l'essentiel : le vieillissement de la population, surtout dans les *länder* situés dans l'ex-Allemagne de l'Est où le nombre de naissances a augmenté de 3 % entre 2015 et 2016 (contre 8 % dans l'Ouest). Selon les projections officielles, les actifs âgés de 20 à 65 ans passeront de 49,8 millions en 2015 à 43,9 millions en 2035 et 39,6 millions en 2060 dans l'ensemble du pays.

Pour l'économie, cette question du vieillissement est un problème majeur. D'après une étude de la Bundesbank publiée en avril 2017, le vieillissement sera la cause principale de la baisse de la croissance du pays dans la décennie à venir. Une croissance qui était en moyenne de 1,25 % par an ces cinq dernières années et qui, selon l'institution, devrait être d'environ 0,75 % par an sur la période 2021-2025.

Thomas Wieder, *lemonde.fr*, 29 mars 2018

- **la cherté de la main d'œuvre** : le coût de la main d'œuvre est plus élevé en Allemagne que dans les autres pays européens. Dans un contexte de mondialisation, les délocalisations vers les pays à faible coût de main d'œuvre constituent la première réponse des employeurs. Les pays de l'Europe de l'Est constituent le principal pôle d'attraction des investissements. Pour y faire face, les employés allemands acceptent de plus en plus le gel des salaires⁸¹.

⁸¹ **Gel des salaires** : c'est une politique consistant à maintenir les salaires sans augmentation durant une certaine période.

- **l'absence d'attributs de puissance diplomatique, culturel et militaire** : l'Allemagne ne parvient pas à rayonner sur le plan mondial car les attributs de sa puissance sont essentiellement économiques. Elle a une armée discrète, l'allemand est peu parlé hors d'Europe et le pays ne dispose pas de place de choix à l'ONU.

- **la dépendance extérieure** : malgré le rééquilibrage de l'économie allemande, son moteur principal demeure les exportations. Si elles sont faibles, la croissance l'est aussi. Depuis un an, la demande extérieure vacille, entraînant une baisse de la croissance. Les mesures protectionnistes lancées par les États-Unis, ainsi que le feuilleton interminable du Brexit ont eu pour impact de freiner les exportations de biens d'équipement allemands tels que les véhicules et les machines-outils.

- **la faiblesse des infrastructures** : l'Allemagne souffre de la faiblesse de ses infrastructures. Les problèmes de livraison liés à la baisse du niveau du fleuve Rhin en 2019 ont rappelé combien les infrastructures de transport alternatives aux voies fluviales (le train et la route) souffrent de décennies de sous-investissement. Ces facteurs nourrissent la crainte des milieux industriels de voir l'Allemagne perdre en compétitivité.

Doc 5 : Perte de vitesse de l'économie allemande

Souvent citée comme un exemple en France, l'Allemagne connaît elle aussi ses mauvais jours. La Bundesbank a fortement abaissé [...] ses prévisions de croissance, tablant désormais sur une progression de 0,6 % du produit intérieur brut (PIB) allemand en 2019, soit bien en dessous de sa précédente prévision d'une croissance de 1,6 % donnée en décembre et que les + 1,5 % de 2018 (selon Eurostat). « L'économie allemande connaît actuellement un ralentissement marqué » a indiqué la banque centrale à l'occasion de l'actualisation biannuelle de ses projections. « C'est principalement dû à un ralentissement dans l'industrie où la faible croissance des exportations se fait sentir », ajoute la Bundesbank.

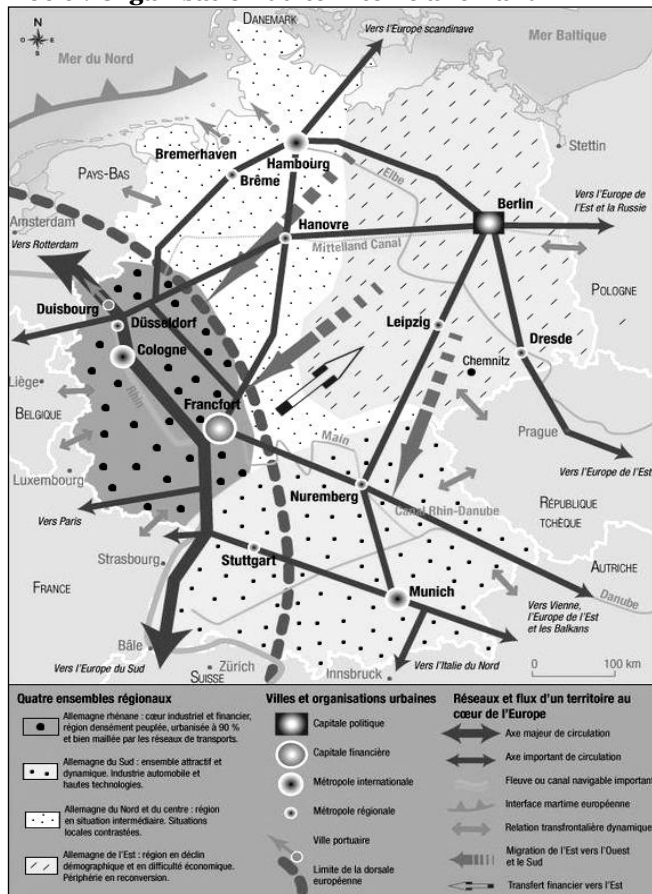
La production industrielle et les exportations de l'Allemagne ont reculé plus que prévu en avril, soulignant la vulnérabilité de la première économie de la zone euro face au contexte international. La production industrielle a reculé de 1,9 % sur un mois, selon les données de l'Office fédéral de la statistique publiées vendredi. Il s'agit du plus fort repli observé depuis août 2015. Des données séparées ont par ailleurs indiqué que les exportations de l'Allemagne avaient reculé de 3,7 % en avril. [...] Le secteur manufacturier allemand connaît une récession cette année, les tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine ainsi que l'Union européenne et les incertitudes élevées autour du Brexit pesant sur les exportations.

L'économie allemande ralentit aussi en raison de la faiblesse de la croissance économique au sein de la zone euro et des difficultés rencontrées par l'industrie automobile allemande dans l'adoption de nouveaux standards d'émissions polluantes. Elle reste néanmoins soutenue par la vigueur de la consommation privée, nourrie par un faible taux de chômage et des taux d'intérêt très bas. Cela a permis au secteur des services de résister et de compenser les difficultés de l'industrie.

Même le marché de l'emploi allemand commence à souffrir, ce qui alimente les craintes que le secteur des services ne commence à ralentir à son tour. Le nombre de demandeurs d'emploi en Allemagne a augmenté en mai pour la première fois en près de deux ans.

lopinion.fr, avec Reuters, 8 juin 2019

Doc 6 : Organisation du territoire allemand



Le territoire allemand est marqué par des disparités. On peut distinguer quatre grandes régions :

- **l'Allemagne rhénane** : située à l'ouest, elle constitue le cœur industriel et financier du pays. C'est une région densément peuplée et très urbanisée (90 %). Elle est desservie par le premier axe fluvial au monde (fleuve Rhin), par un très dense réseau d'autoroutes, par deux aéroports internationaux (Cologne et Düsseldorf). Cologne est également le principal carrefour ferroviaire du pays.

- **l'Allemagne du sud** : c'est la partie la plus dynamique du pays. Elle a su profiter des crises de reconversion des régions d'industries lourdes de l'Allemagne plus septentrionale pour accumuler des activités en fort développement : industries automobiles, haute technologie, services financiers, tourisme, ...

- **l'Allemagne du nord et du centre** : région à situation intermédiaire, le recul de l'industrie lourde et la division politique ont pénalisé cette partie du pays qui reste la façade maritime, animée par un port important, Hambourg, qui débouche sur le premier port européen Rotterdam et qui est aussi la troisième ville du pays. Le réseau urbain est un peu lâche.

- **l'Allemagne de l'Est** : la sortie du socialisme s'est soldée par une crise économique majeure et une poussée du chômage. C'est une région en phase de transition : poids important d'une agriculture médiocrement productive, équipements industriels souvent vétustes et polluants, sous-équipement tertiaire, réseau de transports inadapté. Après l'euphorie de la réunification un malaise social se développe. Berlin, ville-capitale en pleine modernisation, affiche le dynamisme le plus spectaculaire.

3e partie : L'ASIE-PACIFIQUE

CHAPITRE I : PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Leçon 9 : LES FACTEURS D'ÉMERGENCE ET LEURS LIMITES

Par Asie-Pacifique, il faut comprendre les pays du continent asiatique qui ont un débouché sur l'océan pacifique. C'est un espace éclaté en zones littorales, en archipels et en presqu'îles. Cet ensemble est très hétérogène sur le plan géographique, historique, politique et culturel, mais trouve une certaine unité au travers de l'économie. L'Asie-Pacifique est devenue aujourd'hui un des pôles structurants de la triade, une région dont l'intégration devient de plus en plus poussée et qui a le potentiel de devenir le futur centre du monde.

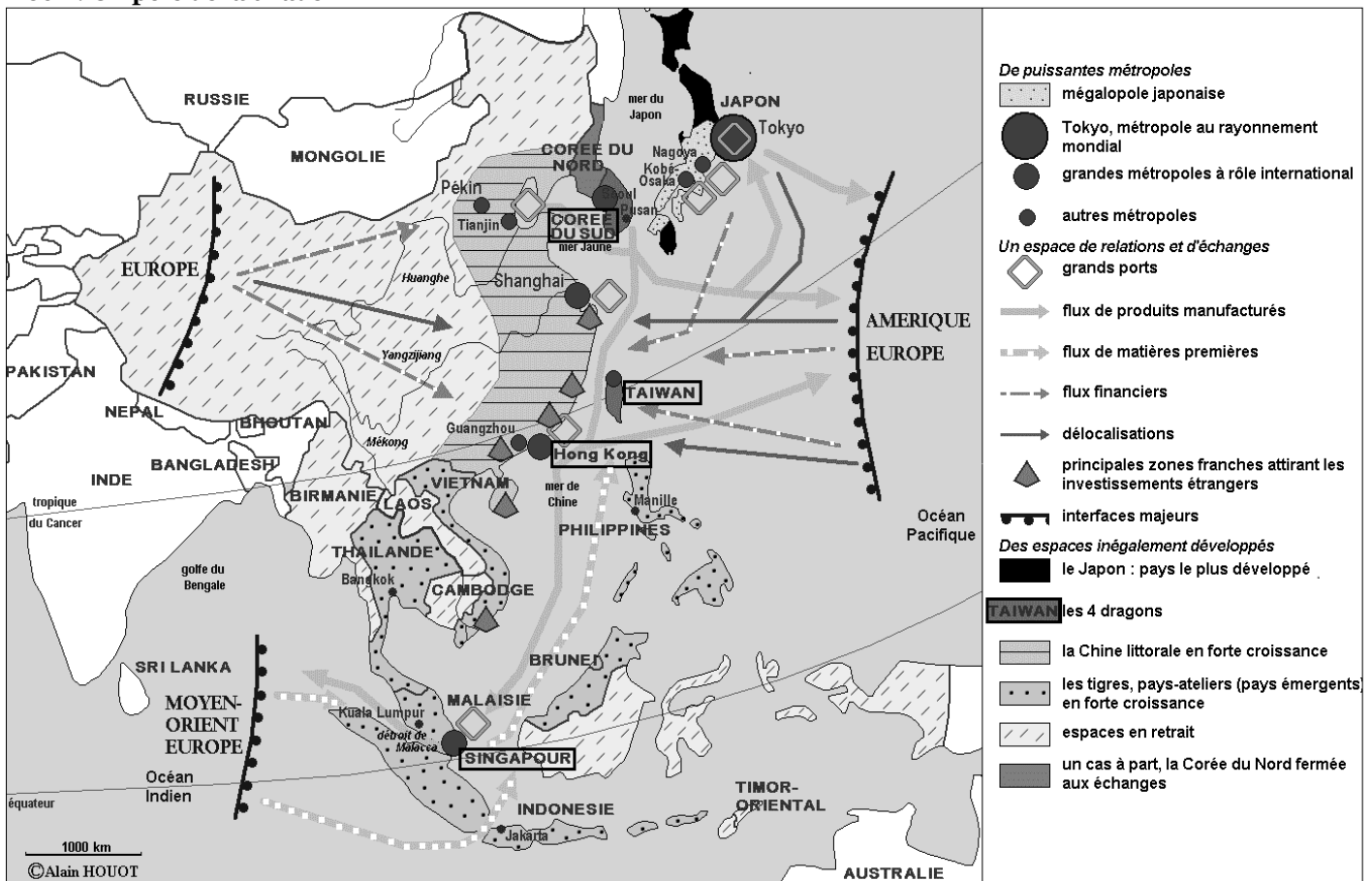
I/ UN PÔLE DE LA TRIADE

L'Asie-Pacifique est une aire de puissance mondiale incontestable. Elle est le troisième pôle de la triade derrière les États-Unis et l'UE. Elle représente environ 1/4 du revenu brut mondial. Le Japon et la Chine détiennent une part importante de cette richesse.

Puissance industrielle, l'Asie-Pacifique est aussi une puissance commerciale dont le rayonnement est lié à une présence massive dans les marchés mondiaux de produits électroniques, automobiles, textile et d'utilisation courante fabriqués en Corée du Sud, en Chine et au Japon.

L'Asie-Pacifique attire une part importante des investissements directs émis dans le monde. Elle accueille d'importantes unités de production délocalisées ainsi que de nombreuses installations de firmes multinationales. La bourse de Tokyo, le Kabutocho, avec ses 4 000 milliards de dollars de capitalisation financière par jour, est la deuxième place boursière de la planète.

Doc 1 : Un pôle de la triade



II/ UNE AIRE DE PUISSANCE HÉTÉROGÈNE

L'Asie-Pacifique est un ensemble très hétérogène formé de pays au niveau de développement et à l'organisation économique différents. On peut les diviser en quatre groupes :

- **Le Japon** : initiateur du démarrage économique au lendemain de la seconde guerre mondiale, il a développé une économie solide à l'abri des aléas qui menacent ses voisins-partenaires.
- **Les « dragons »** : il s'agit de la Corée du Sud, de Hong Kong, de Taïwan et de Singapour. Ils ont émergé dans les années 80. Bénéficiant en outre des investissements japonais, ces pays deviennent aujourd'hui des pays développés à part entière.
- **Les « tigres »** : la Malaisie, la Thaïlande, les Philippines, l'Indonésie et le Vietnam profitent des investissements japonais et des « dragons », et deviennent à leur tour des pays émergents.
- **La Chine littorale** : elle explose suite à l'ouverture aux capitaux et aux implantations étrangères. Elle dépasse par le volume de ses exportations les dragons. Son économie est en période de surchauffe.

Doc 2 : Indicateurs socio-démographiques et économiques des pays de l'Asie-Pacifique en 2019

Pays	Population (en habitants)	Superficie (en km ²)	TAN (en %)	Espérance de vie (années)	PIB global (milliards \$)	PIB/hab (dollars)	Croissance du PIB (en %)	IDH
Brunei	433 225	5765	1,01	77,50	15,20	35 086	5,1	0,859
Cambodge	16 487 000	181 035	1,46	70,35	26,37	1 599	6,8	0,583
Chine	1 401 296 000	9 596 961	0,43	76,75	14 172	9 884	6,2	0,761
Corée du Sud	51 826 000	100 356	0,10	83,06	1700	32 802	2,6	0,907
Hong Kong	7 448 000	1 110	0,87	84,50	380,86	51 136	2,9	0,939
Indonésie	270 626 000	1 913 579	1,10	69,54	1 066,84	3 942	5,1	0,700
Japon	126 468 000	377 972	-0,13	84,80	5 226,30	41 325	0,9	0,914
Malaisie	32 018 000	329 847	1,13	75,88	372,63	11 638	4,6	0,808
Philippines	108 117 000	300 439	1,37	69,68	354,31	3 277	6,6	0,706
Singapour	5 804 000	719	0,50	83,53	359,62	61 961	2,5	0,938
Taïwan	23 777 000	36 197	0,20	80,60	626,72	26 358	2,4	0,935
Thaïlande	69 625 000	513 115	0,28	75,70	524,25	7 530	3,9	0,761
Timor Oriental	1 297 000	14 954	1,98	69,40	3,41	2 629	5,0	0,625
Vietnam	96 462 000	331 231	0,96	76,83	266,24	2 760	6,5	0,700

Sources : *World Population Prospects : the revision 2019, PopulatioData.net, Prévisions FMI*

III/ LES CONDITIONS DE L'ÉMERGENCE DE L'ASIE-PACIFIQUE

1°) Un essor économique à « vol d'oies sauvages »⁸²

Les Pays de l'Asie-Pacifique ont connu un essor successif qui a entraîné le développement de l'ensemble de la région. Le Japon en a été l'initiateur grâce à l'aide massive des États-Unis au lendemain de la seconde guerre mondiale. Il a été suivi par les dragons qui se sont lancés dans la production et l'exploitation de biens de consommation au moment où le Japon se tournait vers la haute technologie.

2°) Une industrialisation à marche forcée

La nécessité de sortir de la pauvreté a fait que les pays ont mis en place une industrie tournée essentiellement vers les exportations à qui revient le rôle de tirer la croissance. Ainsi les États ont décidé d'ouvrir des zones franches, d'aider les entreprises et de protéger le marché intérieur contre les produits étrangers. Pour permettre aux entreprises d'être compétitives, les pouvoirs publics ont porté leurs efforts sur quelques filières en commençant par les stades les moins exigeants en capitaux et en main d'œuvre qualifiée comme les chaussures, le textile, l'assemblage de composants électroniques. Les devises obtenues par l'exportation de ces produits permettent l'achat de technologies étrangères et le démarrage d'autres plus sophistiqués.

3°) Une main d'œuvre abondante, bon marché et laborieuse

Les densités sont particulièrement fortes en Asie-Pacifique. Jusque dans les années 1960, la croissance de la population y était importante. Le développement de l'enseignement, surtout supérieur et technique, a mis sur le marché des travailleurs qualifiés, acceptant des salaires particulièrement bas et des conditions de travail très dures. Cet élément a été un des déclencheurs de la compétitivité et des délocalisations vers la région.

⁸² **Vol d'oies sauvages** : il désigne le développement en relais successif des pays asiatiques à partir du Japon par une politique de substitution des exportations aux importations. Celle-ci comprend les importations de biens industriels suivie de l'appropriation de leur technologie et du remplacement des importations par une production nationale vouée à l'exportation.

4°) L'exportation à tout prix

L'extraversion économique a eu pour conséquence l'obligation d'exporter encore et encore pour ne pas subir de récession. C'est la raison pour laquelle la recherche de marchés, des techniques commerciales agressives et des infrastructures de qualité ont été instituées.

Des ports ont été réaménagés, agrandis et modernisés pour répondre aux exigences des nouveaux modes de transport. Le développement des infrastructures portuaires est facilité par l'avantage de la position géographique (ouverture maritime).

IV/ LES LIMITES DE L'ÉMERGENCE DE L'ASIE-PACIFIQUE

1°) La remise en cause de l'autoritarisme

L'émergence des pays de l'Asie-Pacifique n'a été possible qu'en faisant subir aux hommes des sacrifices très durs. Ainsi un peu partout, des régimes non démocratiques avaient prospéré (Corée du Sud, Vietnam, Philippines). Aujourd'hui les jeunes générations, s'ils respectent les sacrifices consentis par leurs aînés, réclament plus de liberté.

2°) Une fragilité et une dépendance inquiétante

La prospérité des pays de l'Asie-Pacifique est très liée à la bonne santé du commerce mondial et aux capitaux internationaux. Par conséquent, toute récession peut provoquer une crise et une fuite de capitaux qui entraîne un effondrement des économies comme ce fut le cas en 1996. Lors de cette crise, il a fallu 120 milliards de \$ d'investissement des États-Unis, de la Banque mondiale et du FMI pour redresser les économies durement éprouvées.

3°) L'égalisation des avantages comparatifs

Les faibles coûts de main d'œuvre ainsi qu'un emplacement géographique à proximité des centres de consommation n'est plus l'apanage de l'Asie-Pacifique. D'autres régions du monde offrent des avantages similaires et concurrencent les économies asiatiques.

4°) L'absence d'unité politique

Un contentieux diplomatique oppose le Japon aux pays de l'Asie Pacifique, plus particulièrement à la Chine et à la Corée du Sud. Il s'agit des séquelles de l'occupation japonaise pendant la deuxième guerre mondiale. Chinois et coréens du Sud réclament des excuses publiques pour les traitements inhumains que les soldats japonais leur ont fait subir pendant cette période.

5°) Un développement non durable⁸³

Le territoire s'avère exigü. La pollution est importante, surtout en Chine où la surutilisation du charbon produit d'épais nuages de fumée qui enveloppent les villes. Il s'y ajoute une pression très forte sur les ressources qui crée des dégâts environnementaux énormes. Par conséquent, le modèle de développement de l'Asie-Pacifique est considéré comme non-durable.

Doc 3 : Perspectives économiques de l'Asie-pacifique en 2019-2020

[...] Pour la première fois depuis la crise financière asiatique de 1997-98, la croissance de la région Asie de l'Est et Pacifique devrait passer sous la barre des 6 % en 2019, à 5,9 %, contre 6,3 % en 2018. En Chine, la croissance devrait s'essouffler en 2019, à 6,2 % (contre 6,6 % en 2018), avec le ralentissement des échanges internationaux, la stabilité des prix des matières premières et des conditions financières globalement propices.

L'aptitude des autorités à adapter les politiques monétaires et budgétaires aux difficultés extérieures et autres vents contraires entrera également en ligne de compte. Dans le reste de la région, la croissance devrait aussi marquer le pas en 2019, à 5,1 %, avant de connaître un léger rebond à 5,2 % en 2020 et 2021, profitant de la stabilisation du commerce mondial. [...]

Communiqué de presse de la Banque mondiale, 4 juin 2019

⁸³ **Développement durable** : développement qui suppose une gestion des ressources de la planète permettant de répondre aux besoins des générations actuelles, en sauvegardant les intérêts des générations futures.

CHAPITRE II : LE JAPON

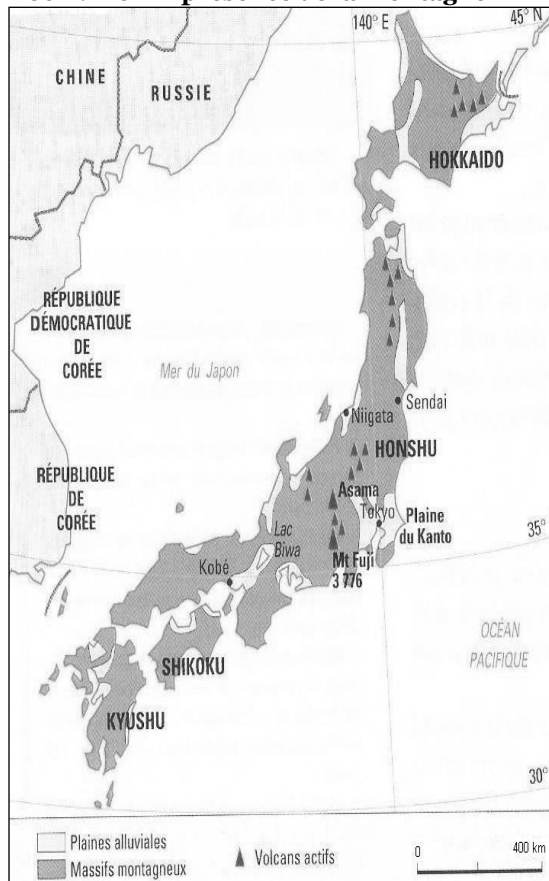
Leçon 10 : LE MODÈLE ÉCONOMIQUE JAPONAIS : CARACTÉRISTIQUES ET PROBLÈMES

Troisième économie du monde derrière les États-Unis et la Chine, le Japon est un archipel constitué de 4 grandes îles (Hokkaido, Honshu, Shikoku et Kyushu) et de plus de 3 000 petites îles. Ce pays pauvre en ressources naturelles, atomisé en 1945 et régulièrement secoué par des cataclysmes naturels a remporté un succès économique qui suscite l'admiration. Sur quoi repose ce modèle économique ? Comment se manifeste sa puissance ? Quelles sont ses limites ?

I/ LE MILIEU NATUREL ET LA POPULATION

1°) Le milieu naturel : des défis à relever

Doc 1 : L'omniprésence de la montagne



Les 377 972 Km² qui constituent l'archipel japonais sont fortement émiettés dont les 3/4 sont occupés par les montagnes. Les plaines n'excèdent pas les 16 % du territoire (environ 60 000 km²).

L'étirement en latitude lui confère une variété climatique. La majeure partie du pays a un climat subtropical. Cependant, les côtes de la mer du Japon sont baignées par les vents d'hiver froids et humides tandis que l'île d'Hokkaido est carrément sous le froid.

Sur le plan géologique, l'archipel est régulièrement frappé par des tremblements de terre souvent violents. Cette forte activité sismique s'explique par sa position de carrefour entre la plaque asiatique et la plaque pacifique. Ces séismes sont souvent suivis de tsunamis⁸⁴ violents. Le Japon compte au moins 44 volcans actifs. La jeunesse de l'archipel qui est de formation géologique récente fait que son sous-sol est pauvre en ressources.

Ces différents éléments constituent autant d'handicaps que les hommes ont appris à surmonter.

2°) Une forte concentration humaine

La population japonaise est estimée à 126 304 000 habitants en 2020 (126 479 000 habitants en 2019), soit une densité moyenne de 334,16 hab/Km². La forte croissance observée depuis le XVIII^e siècle s'est ralentie et aujourd'hui la population diminue (TAN : - 0,12 %) et tend à vieillir (espérance de vie : 84,70 ans). Le pays connaît l'un des niveaux d'urbanisation les plus élevés au monde (population urbaine : 91,80 %).

La population japonaise est très inégalement répartie et s'agglutine dans les plaines littorales qu'elle dispute aux activités industrielles. Cette population nombreuse et vivant à l'étroit a été un des facteurs de la réussite japonaise.

Doc 2 : Indicateurs socio-démographiques

Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019	2020 (p)
Population (en habitants)	127 141 000	126 937 000	126 785 000	126 633 000	126 468 000	126 304 000
Superficie (en km ²)	377 972	377 972	377 972	377 972	377 972	377 972
Densité (en hab/km ²)	336,38	335,84	335,43	335,03	334,60	334,16
TAN (en %)	- 0,16	- 0,12	- 0,12	- 0,13	- 0,13	- 0,12
0-14 ans (en %)	12,99	12,94	12,89	12,80	12,73	12,65
65 ans et plus (en %)	26,02	26,56	27,05	27,81	28,45	29,10
Espérance de vie (en années)	83,70	83,90	84,10	84,30	84,50	84,70
Indice de fécondité	1,41	1,40	1,40	1,40	1,40	1,37
IDH	0,91	0,91	0,91	0,91	0,91	0,91
Population urbaine (en %)	91,40	91,40	91,50	91,60	91,70	91,80

Sources : World Population Prospects : the revision 2019, PopulatioData.net

⁸⁴ **Tsunami** : le long des côtes du Pacifique, raz de marée dû à un séisme sous-marin ou à un typhon.

II/ LES ACTEURS DE LA RÉUSSITE ÉCONOMIQUE

1°) Une société au service de la puissance

Les rapports sociaux au Japon sont très hiérarchisés et sont axés sur le modèle familial père-fils, maître-disciple, supérieur-inférieur. Ce mode d'organisation privilégie le respect des règles, de l'autorité, le dévouement et la fidélité au groupe dont on veut être un des moteurs de la réussite. Le système éducatif performant et concurrentiel permet un niveau de formation très élevé.

2°) Un État interventionniste

L'État joue un rôle moteur dans l'économie, en particulier à travers le Ministère de l'industrie et du commerce international (MITI⁸⁵). Il donne des informations aux entreprises, accorde des crédits aux PME, aide la recherche et investit dans les infrastructures (routes, ports, voies ferrées, ...). Ces dépenses sont permises grâce à la relative faiblesse du budget militaire.

Le système japonais réussit une parfaite osmose entre l'État et les entreprises. En effet, le MITI travaille en étroite collaboration avec le tout puissant syndicat patronal appelé *Keidanren* pour élaborer de nouvelles stratégies économiques ou pour régler des conflits.

3°) Une économie dualiste

On appelle dualisme économique l'opposition dans un système entre les grandes firmes et les PME. Les grandes entreprises familiales de l'ère Meiji, les *Zaibatsu*⁸⁶, ont été démantelées et réformées en 1945 sur des bases financières pour donner naissance à des *Keiretsu* (FMN). Chaque *Keiretsu* dispose d'un pôle commercial, le *Sogo-Shosha*⁸⁷. Celui-ci est une société commerciale intégrée qui recherche des marchés pour le groupe et assure la communication.

Par leur chiffre d'affaires, l'économie japonaise est dominée par six grandes *Keiretsu* : Toyota, NTT, Honda, Jx Holdings, Nissan, Hitachi. Les PME sont sous-traitantes des *Keiretsu* mais représentent près de 75 % des emplois.

III/ LES SECTEURS DE LA PUISSANCE JAPONAISE

Doc 3 : Indicateurs économiques

Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019	2020 (P)
PIB global (en milliards \$)	4 379,87	4 950,07	4 873,20	5 070,63	5 226,30	5 371,69
PIB/hab (en dollars)	34 449	38 996	38 437	40 042	41 325	42 530
Croissance du PIB (en %)	1,1	1,0	1,7	1,1	0,9	0,3
Taux de chômage (en %)	3,4	3,1	2,9	2,9	2,9	2,9
Dette publique (en % du PIB)	238,11	235,60	237,65	238,22	236,59	235,77
Répartition de l'activité économique par secteur (2019)	Agriculture	3,4 % de la population active			1,2 % du PIB	
	Industrie	25,3 % de la population active			29,3 % du PIB	
	Services	71,3 % de la population active			69,5 % du PIB	

Sources : FMI-World Economic Outlook Database-octobre 2018, Banque mondiale-Dernières données disponibles

1°) La troisième industrie du monde

Extrêmement diversifié, le secteur industriel contribue à 29,3 % du PIB en 2019 et emploie 25,3 % de la main d'œuvre. En matière de politique industrielle, le Japon a fait le choix d'investir massivement dans la Recherche-Développement (R&D), faisant aujourd'hui du pays un fournisseur mondial incontournable en technologies de pointe (électronique, robotique, énergies renouvelables, ...).

Outre les activités traditionnelles (électronique, textile, agro-alimentaire), l'industrie nippone s'étend aussi dans les produits de base (acier, métallurgie).

Le Japon est toujours bien positionné dans le secteur de l'automobile (Toyota, Honda, Nissan, Mitsubishi, Suzuki, ...). Avec 10,8 millions de véhicules vendus en 2019, Toyota est le troisième constructeur mondial derrière l'allemand Volkswagen (1^{er}), l'alliance franco-japonaise Renault-Nissan-Mitsubishi (2^e) et devant l'américain General Motors (4^e).

Pour maintenir son rang de puissance industrielle, le secteur a été réformé pour mieux faire face à la concurrence mondiale. Le pays s'est résolu à délocaliser ses industries à faible valeur ajoutée, minimisant ainsi ses coûts de production, pour ne garder sur son sol que ses industries de pointe.

⁸⁵ **MITI** (Ministry of international trade and industries) : organisme japonais regroupant des structures de réflexion et de décision qui concernent la politique industrielle, la recherche, le commerce extérieur et les aides financières aux entreprises.

⁸⁶ **Zaibatsu** : grandes entreprises (conglomérats) à capital familial nées au Japon avant la seconde guerre mondiale et qui ont été démembrées après la défaite nippone.

⁸⁷ **Sogo Shosha** : sociétés de commerce spécifique du Japon. Ce sont des sociétés multifonctionnelles au service d'autres sociétés. Outre la fonction de négoce (national et international), elles exercent la fonction d'organisation et de coordination ainsi que celle de financier pour les entreprises se lançant sur des marchés ou dans des secteurs nouveaux.

2°) Le commerce et les finances

A/ Une balance commerciale déficitaire

Le commerce extérieur est un élément essentiel de l'économie japonaise (36 % du PIB). Structurellement excédentaire, la balance commerciale du Japon a affiché un déficit entre 2011 et 2015 suite à l'accident nucléaire de la centrale de Fukushima. Après un léger excédent en 2016 et 2017, la balance commerciale est de nouveau déficitaire (- 10 milliards de \$ en 2018) en raison du ralentissement de l'économie chinoise, d'un affaiblissement de la demande dans l'électronique en Asie et d'un alourdissement de la facture pétrolière.

Pour atteindre son objectif d'ouverture aux échanges et de conquête de nouveaux marchés, le Japon poursuit par ailleurs sa stratégie de délocalisation de la production en Asie et favorise la conclusion de nouveaux accords de libre-échanges malgré le retrait américain du TPP (Trans-Pacific Partnership) en 2017. En effet, en mai 2018, les ministres du Commerce des pays signataires du TPP (à l'exception des États-Unis) se sont réunis pour relancer le pacte. Parallèlement le Japon a conclu un accord commercial avec l'UE qui est entré en vigueur le 1^{er} février 2019.

Les principaux partenaires commerciaux du Japon sont les États-Unis, la Chine, les pays de l'Asie du Sud-est et l'Arabie Saoudite.

Doc 4 : Commerce extérieur (en milliards \$)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Exportations	898	957	932	848	849	783	819	878	692
Importations	856	1029	1069	1002	1002	822	792	861	702

Sources : OMC, Banque mondiale

B/ Un des grands financiers de la planète

Le Japon est le deuxième créancier des États-Unis. Il détenait 1 078 milliards de dollars de bons du trésor américain en 2019 derrière la Chine (1 131 milliards de dollars).

La bourse de Tokyo est la deuxième place financière du monde derrière Wall Street. Le Japon demeure le deuxième contributeur au budget de l'ONU derrière les États-Unis (9,68 % en 2018) et son aide publique au développement demeure élevée.

IV/ UNE PUISSANCE INCOMPLÈTE

- **La faiblesse de l'agriculture** : l'agriculture ne contribue que pour 1,2 % du PIB et emploie 3,4 % de la population active en 2019. La faiblesse de l'agriculture est à l'origine du poids des importations, surtout dans le secteur de l'agroalimentaire. L'activité agricole est limitée par le manque de terres arables. Les 15 % de surface cultivable ne permettent une autosuffisance alimentaire.

- **La dépendance énergétique** : l'arrêt des centrales nucléaires, après la catastrophe de Fukushima du 11 mars 2011, a plongé le Japon dans une situation de dépendance énergétique sans précédent (perte de 30 % de ses capacités de production d'électricité). Pour pallier l'arrêt des centrales nucléaires et répondre à la demande d'électricité, le Japon s'est vu contraint d'augmenter la production à partir d'énergies fossiles (gaz et pétrole). Aussi le gouvernement a redéfini sa politique énergétique vers l'horizon 2030 dans les énergies renouvelables, notamment l'éolien et le photovoltaïque⁸⁸.

- **Les contrastes dans l'organisation de l'espace** : la mise en valeur du territoire japonais est très contrastée. Ainsi, au « Japon de l'endroit » (de Tokyo à Kyushu) concentrant l'essentiel des agglomérations, de la population et des activités économiques, s'oppose « le Japon de l'envers » (de Tokyo à Hokkaido), région à forte tonalité rurale.

- **Un endettement massif** : 12 665 milliards de \$, tel est le montant vertigineux de la dette publique japonaise en 2020. À 236 % du PIB, c'est la plus élevée du monde. Malgré son niveau, la dette n'expose pas le pays à un risque de défaut de paiement car elle est pour l'essentiel détenue par les Japonais eux-mêmes.

- **Le relâchement de la cohésion sociale** : le succès du modèle de développement socio-économique est aujourd'hui mis à mal par la précarisation de l'emploi et des conditions de vie des travailleurs. Dès lors, on assiste au relâchement de la cohésion sociale, à la montée du stress, des suicides, de la criminalité et de la violence scolaire.

- **Une image négative dans la région** : plus de soixante-dix ans après la fin de la seconde guerre mondiale, les populations de Corée du Sud et de Chine affichent une image extrêmement négative du Japon, l'ancienne puissance colonisatrice de la région.

- **Le vieillissement de la population** : le Japon devra enregistrer une diminution de 164 000 habitants de sa population entre 2019 et 2020, renforçant le phénomène de vieillissement de la population ainsi qu'une pénurie croissante de main d'œuvre. Il est le pays qui vieillit le plus vite au monde. D'ici 2050, une personne sur deux devrait avoir plus de 60 ans.

⁸⁸ Photovoltaïque : électricité produite à partir du rayonnement solaire.

- **La fréquence des cataclysmes naturels** : le séisme et le tsunami de Fukushima le 11 mars 2011 ont causé la mort de 20 000 personnes et des dégâts matériels impressionnants. Le 21 février 2019, un violent tremblement de terre a secoué le Sud de l'île de Hokkaïdo. Le Japon subit chaque année au moins 20 % des séismes les plus forts recensés sur terre.

Doc 5 : L'économie japonaise reste sur une note optimiste

Les PME japonaises ont la foi. Elles se préparent à investir dans une économie nipponne favorisée par de nouvelles mesures fiscales et par la proximité de la croissance chinoise. Le dernier rapport Tankan de la Banque du Japon (Boj) sur la situation économique nationale révèle une évolution positive de la croissance. Bien que l'industrie ait été globalement entraînée dans une récession mondiale, le secteur non manufacturier des PME continue à croître. Il semble dès lors que la demande domestique se dissocie positivement du cycle global. Ainsi, bien que l'indice de diffusion (DI) des grandes industries présente une baisse de quelque 7 points, il a augmenté de 1 point pour les PME. S'il s'agit là d'une bonne nouvelle, elle exige de maintenir une certaine vigilance. En effet, il faut s'attendre à ce que la dynamique positive du secteur des services domestiques soit remise en cause par la hausse de la taxe à la consommation, prévue pour le 1^{er} octobre 2019. Toutefois, pour contrer toute perte de pouvoir d'achat potentielle, le gouvernement a adopté un plan d'allègement fiscal à hauteur de 2 000 milliards de yens. Il s'agit là aussi de contrer toute incidence négative de la hausse des taxes sur la demande dans le secteur des biens non exportables.

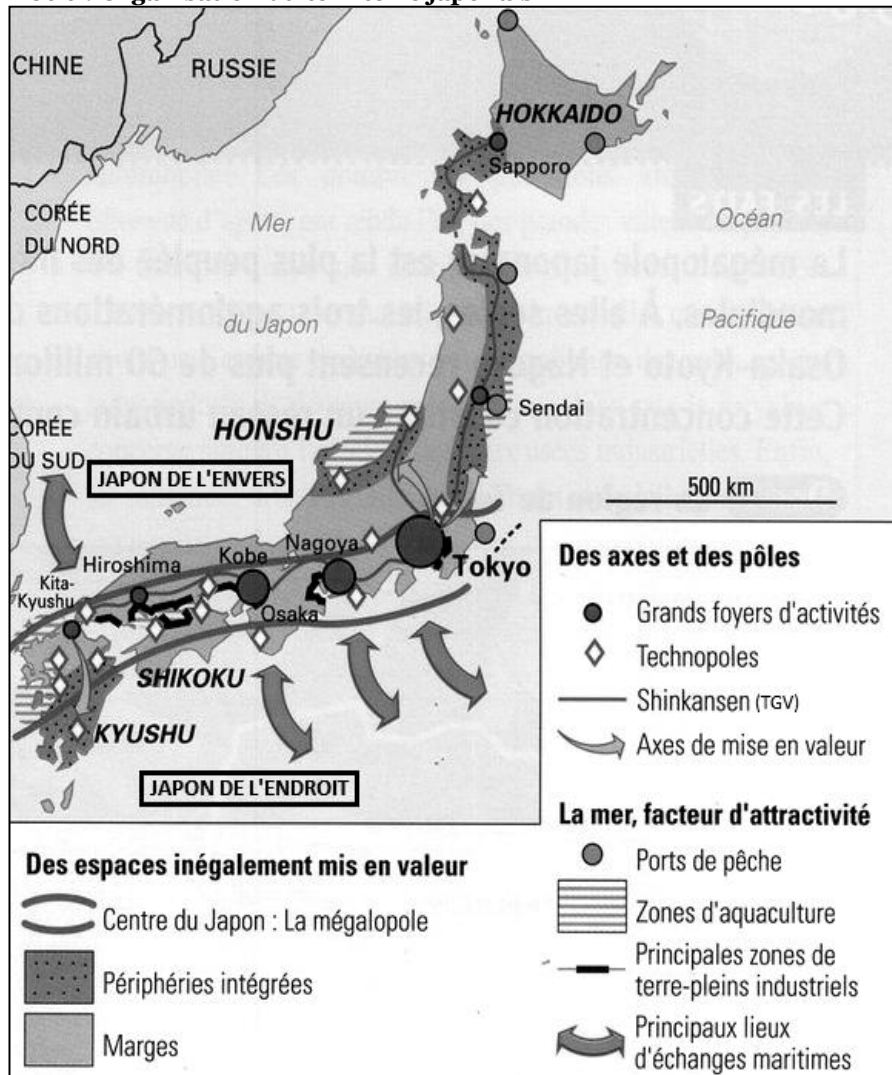
Par ailleurs, des signes d'une reprise industrielle dans les prochains trimestres sont à espérer, avec la Chine comme moteur principal d'une croissance globale. Notamment par la combinaison des mesures de relance chinoises et une conclusion positive aux négociations commerciales sino-américaines. Ces deux événements devraient entraîner une inflexion positive du cycle industriel mondial, et par là même celui du Japon.

Les conclusions du rapport officiel Tankan sur les niveaux d'investissement des entreprises laissent paraître un certain optimisme. Ainsi, pour l'exercice fiscal 2019, les entreprises budgétisent une hausse de 1,2 % de leurs investissements. En dépit d'un chiffre inférieur au niveau exceptionnellement haut (2,3 %) budgétisé à la même période l'année dernière, il faut tenir compte du fait qu'il suit une hausse effective de 10,4 % des investissements en 2018. De fait, on a bien dépassé le pic du cycle d'investissement, mais la dynamique d'expansion globale se poursuit.

L'économie japonaise de 2019 et de 2020 sera dominée par la fiscalité et la réglementation, avec une banque centrale mise sur la touche. Toutefois, deux facteurs externes pourraient changer cette donne. Le premier serait une baisse plus précoce que prévue des taux de la Fed et le deuxième une dévaluation du Yuan. Quoiqu'il en soit, les craintes d'une sortie de la Boj (Bank of Japan) du cadre de conduite actuel sont quasi nulles et montrent une propension à davantage de souplesse. Enfin, aucune action ne devrait prendre place avant les JO de Tokyo en 2020.

Jesper Koll, « Le dernier rapport Tankan de la Banque du Japon », *agefi.com*, 10 avril 2019

Doc 6 : Organisation du territoire japonais



L'espace japonais est divisé en deux : au sud le Japon de l'Endroit et au nord le Japon de l'Envers.

- **Le Japon de l'Endroit** : cet espace regroupe les concentrations humaines, la plupart des agglomérations et des activités économiques. C'est une façade maritime ouverte sur le monde (océan Pacifique). On y trouve la mégapole japonaise, cet immense espace urbanisé en continu qui va de Tokyo à Fukuoka (Kyushu), desservi par le premier TGV de la planète, le *Shinkansen*. Cette mégapole s'est progressivement étalée dans toutes les directions, y compris sur la mer via la création de terre-pleins artificiels. L'aquaculture et la pêche sont aussi une forme supplémentaire d'exploitation des richesses de la mer et des possibilités des littoraux

- **Le Japon de l'Envers** : il est l'opposé du Japon de l'Endroit. Faiblement développé, il donne sur une mer fermée (mer du Japon) où les puissances voisines furent longtemps des ennemis du Japon : Russie, Chine, Corées. Beaucoup de facteurs comme le climat défavorable (neige en hiver sur les versants nord des Alpes japonaises, faibles températures à Hokkaïdo), les montagnes, l'éloignement de la capitale et de la mégapole font qu'il est plutôt répulsif pour les hommes et les activités. Le Japon de l'Envers est le domaine de l'agriculture. Néanmoins, il est très apprécié par les touristes.

CHAPITRE III : LA CHINE

Leçon 11 : LES PROBLÈMES DÉMOGRAPHIQUES

Avec une population estimée à 1 424 548 000 habitants en 2020, la Chine est l'État le plus peuplé de la planète. Si cette population ne présente pas de problèmes d'homogénéité, sa répartition et son évolution constituent des défis pour l'État. C'est la raison pour laquelle la question démographique a été au cœur de toutes les politiques de développement menées depuis l'avènement du communisme au pouvoir.

I/ UNE POPULATION HOMOGENÈNE

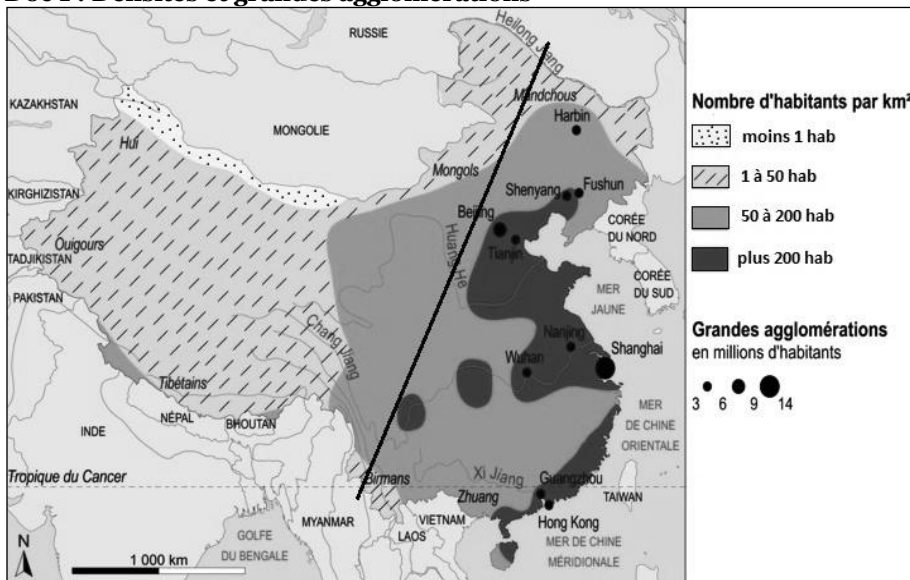
La population chinoise est composée d'une majorité ethnique les Hans qui en font les 92 % et de dix minorités constituées par les Zhuangs, les Ouïgours, les Huis, les Yis, les Tibétains, les Miaos, les Mandchous, les Mongols, les Buyis et les Coréens.

La langue la plus parlée est le mandarin à côté du wu et du cantonais. Les chinois sont majoritairement taoïste et bouddhistes. Les musulmans constituent 2 à 3 % de la population et les chrétiens 1 %.

II/ LES DÉFIS DÉMOGRAPHIQUES

1°) L'inégale répartition de la population

Doc 1 : Densités et grandes agglomérations



La répartition de la population chinoise est très contrastée. La Chine de l'Est, qui est aussi la Chine littorale, rassemble 90 % de la population. Toutes les grandes agglomérations urbaines s'y trouvent localisées : Beijing, Shanghai, Hong-kong, Guangzhou, ... Les densités rurales s'envolent : jusqu'à 1000 habitants/km² dans la Chine des deltas (Huang He, Chiang Jiang). L'espace est quadrillé par les rizières : la civilisation du riz prend ici tout son sens.

La Chine de l'Est est également la Chine des Hans.

Les minorités (Mandchous, Mongols, Ouïgours, Tibétains ...) sont plutôt dans la Chine de l'Ouest, la Chine intérieure. Les densités s'affaiblissent progressivement vers l'intérieur. L'extrême ouest et les confins mongols comptent parfois moins d'un habitant par km².

L'observation de la carte des densités en Chine montre que le chiffre de 148,44 hab/Km² n'a pas de grande signification. En effet, la population est très inégalement répartie sur le territoire. On pourrait même parler d'une Chine du vide et d'une Chine du plein. La ligne de démarcation entre les deux zones est constituée par un axe allant de la ville de Heihe au Nord-est à la ville de Tengchong au Sud-est près de la frontière avec la Myanmar (Birmanie).

- **La Chine du vide** se trouve à l'Ouest de la ligne précitée. Elle couvre 56 % du territoire et ne rassemble que 6 % de la population. Celle-ci est constituée essentiellement par les minorités ethniques.

- **La Chine du plein** correspond à l'Est de la ligne qui représente 44 % de la superficie du pays et où se concentrent 94 % de la population. Celle-ci est constituée surtout par l'ethnie han majoritaire. À l'intérieur de cette zone, les régions littorales se dégagent du reste avec des densités de plus de 200 hab/Km².

2°) L'évolution démographique

Lorsqu'en 1949 la République Populaire de Chine est proclamée avec l'arrivée des communistes au pouvoir, la Chine comptait 550 millions d'habitants. Depuis cette date, la croissance démographique a été extraordinaire. La population est passée en un demi-siècle du simple au double avec 1 262 645 000 habitants en 2000.

Aujourd'hui les indicateurs démographiques ont sensiblement baissé et l'indice de fécondité de 1,65 ne permet point un renouvellement des générations. La Chine a achevé sa transition démographique. Par conséquent, les autorités sont obligées de jouer aux équilibristes car toute réduction des naissances se répercute immédiatement sur l'accroissement naturel qui est aujourd'hui de 0,46 %.

Doc 2 : Évolution des indicateurs socio-démographiques

Années	Population totale (habitants)	TAN (%)	Densité (hab/km ²)	0-14 ans (%)	65 ans et plus (%)	Indice de fécondité	IDH	Espérance de vie (années)	Population urbaine (%)
1960	667 070 000	1,83	69,51	39,57	3,70	5,75	--	43,73	16,10
1970	818 315 000	2,76	85,27	40,36	3,76	5,65	--	59,09	17,30
1980	981 235 000	1,25	102,24	35,70	4,70	2,63	--	66,84	19,20
1990	1 135 185 000	1,47	118,28	28,76	5,65	2,35	0,50	69,29	26,30
2000	1 262 645 000	0,79	139,39	24,63	6,91	1,50	0,59	71,95	35,70
2010	1 337 705 000	0,48	142,49	17,85	8,40	1,59	0,71	75,24	48,90
2012	1 350 695 000	0,49	140,74	17,65	8,79	1,60	0,72	75,60	51,90
2014	1 364 270 000	0,51	142,15	17,68	9,31	1,61	0,74	75,93	54,40
2016	1 378 665 000	0,51	143,66	17,70	10,12	1,62	0,75	76,25	56,30
2017	1 386 395 000	0,49	144,46	17,68	10,64	1,63	0,75	76,42	57,50
2018	1 394 102 000	0,47	145,26	17,62	11,19	1,65	0,76	76,59	58,60
2019 (p)	1 401 296 000	0,43	146,01	17,56	11,72	1,65	0,77	76,75	59,70
2020 (p)	1 424 548 000	0,46	148,44	17,54	12,25	1,65	--	76,92	60,8

Sources : World Population Prospects : the revision 2019, PopulatioData.net

3°) La politique contraignante de limitation des naissances

La politique démographique de la Chine n'a pas été linéaire. Elle a été comme sa politique économique cahoteuse, reflétant les différences de vision et les lignes des leaders du parti.

- **Avant 1979** : C'est une période d'errements en matière de politique démographique marquée par les tiraillements entre les réalistes et les idéologues. Lorsque Deng Xiaoping le chef du camp réaliste affirme que « chaque naissance est une bouche à nourrir », Mao proclame de l'autre côté que « une bouche à nourrir c'est aussi deux bras » ou encore « plus on est nombreux, mieux l'ouvrage est fait ».

Après l'échec de la Révolution culturelle, une timide planification se fit jour, incitant à se marier et à procréer tard, à espacer les naissances et à avoir peu d'enfants. Avec le franchissement du cap de un milliard, un contrôle strict fut appliqué aux naissances.

- **À partir de 1979** : 1979 est l'année d'application de la politique de « l'enfant unique » par couple qui traduit une radicalisation en matière de contrôle des naissances. Pour encourager cette règle, les familles qui respectent le principe de l'enfant unique se voient accorder des avantages sociaux (privilèges sur le plan du logement, des soins médicaux et de l'éducation, primes alimentaires, allocations mensuelles de santé et primes spéciales pour les stérilisations volontaires). Ceux-ci sont supprimés à la naissance d'un deuxième enfant. À la naissance d'un troisième enfant, les familles contrevenantes subissent des pénalités pouvant aller jusqu'à une perte de 30 % du salaire.

La conséquence de cette mesure est un accroissement des infanticides du sexe féminin ou des avortements clandestins, surtout dans les campagnes car les couples souhaitent majoritairement une descendance mâle.

Doc 3 : Les politiques démographiques en Chine

- **1956-1962** : Premières campagnes de planification des naissances, essentiellement dans les grandes villes.
- **1971** : Politique des quotas impératifs (2 enfants par couple en ville, 3 à la campagne). Retarder les mariages et espacer les naissances. L'indice synthétique de fécondité passe de 5,8 enfants par femme en 1970 à 2,3 en 1980.
- **1979** : Politique de l'enfant unique. Radicalisation de la politique démographique. Les couples qui s'y conforment bénéficient d'avantages : en ville, priorité au logement et aux écoles ; dans les campagnes, élargissement du lopin de terre. Un deuxième enfant annule tous ces avantages. Au troisième, suppression des avantages sociaux. Cette campagne a un succès dans les villes, ses résultats moindres dans les zones rurales. La décollectivatisation des terres réclame des bras et la garantie pour les plus âgés d'une assurance-vieillesse familiale. À partir de 1986, une seconde naissance est permise quand le premier enfant est une fille. [...]

T. Sanjuan, « La Chine : Territoire et Société », Hachette, 2000

- **Depuis 2013** : Contestée depuis des années en Chine, la politique de « l'enfant unique » a fait son temps. En novembre 2013, le Parti communiste chinois a tranché en faveur d'un assouplissement généralisé de la planification familiale : un couple dont l'un au moins est enfant unique pourra avoir deux enfants.

Depuis octobre 2015, la Chine a officiellement mis fin à la politique de « l'enfant unique » avec la promulgation de la loi autorisant à tous les couples à avoir un deuxième enfant. Ce changement répond au problème posé aujourd'hui par le vieillissement de la population chinoise. La Chine devrait compter près de 174,5 millions de personnes âgées de 65 ans et plus en 2020.

Doc 4 : Vers la fin de la politique de contrôle des naissances

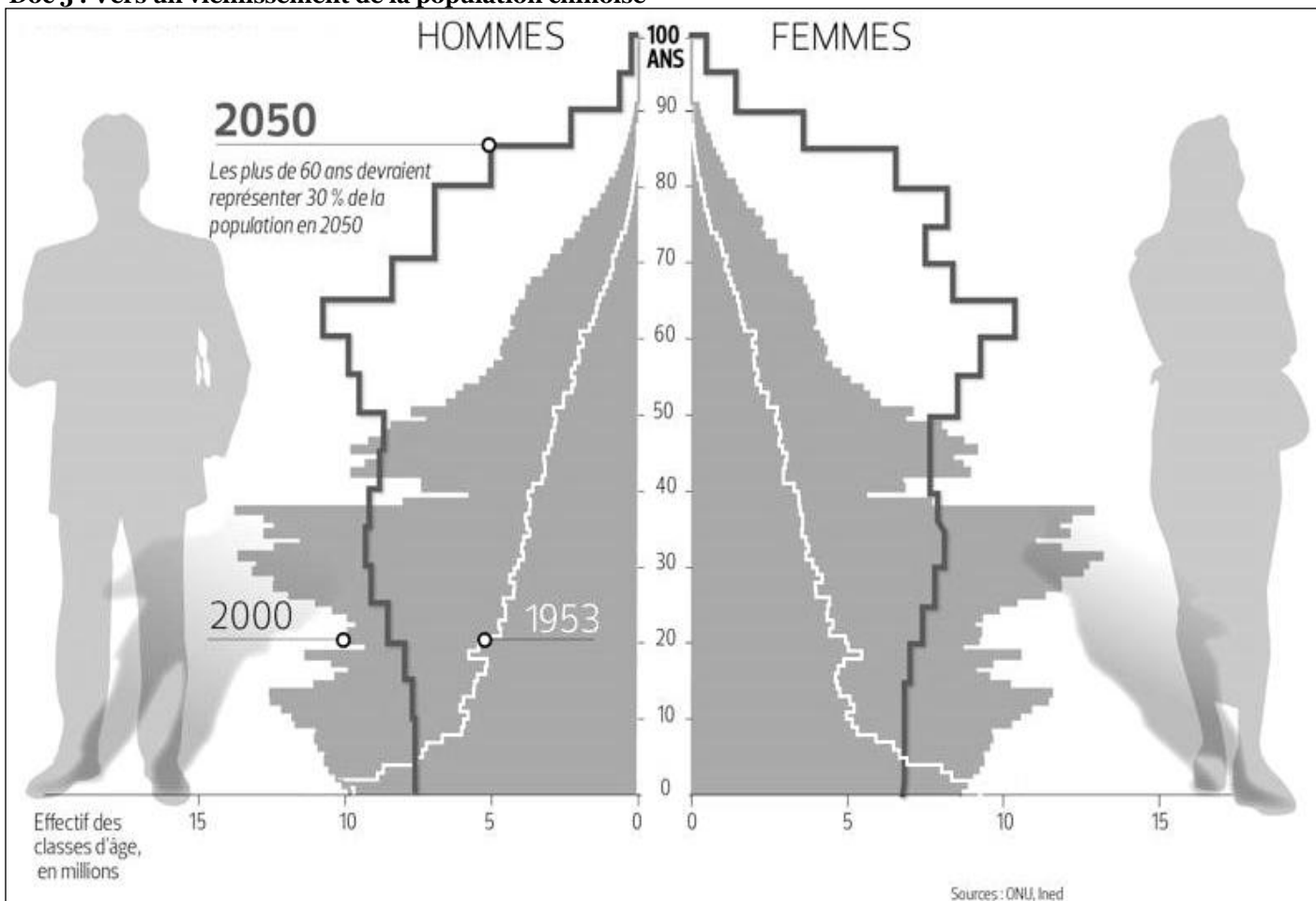
Affolé par le vieillissement de sa population, le pays avait officiellement abandonné fin 2015 sa politique dite de « l'enfant unique ». Depuis, tous les couples mariés sont autorisés à avoir un deuxième enfant ... mais pas davantage. Le code civil actuellement en préparation doit être adopté lors d'un vote en 2020 par l'Assemblée nationale populaire, chambre d'enregistrement législative du régime.

Le Parti communiste (PCC) avait commencé à imposer la politique de l'enfant unique en 1979 afin d'enrayer la forte poussée démographique du pays le plus peuplé du monde. Appliqué au prix d'avortements forcés, d'amendes et de stérilisations, ce strict contrôle des naissances est décrié en raison des déséquilibres provoqués : vieillissement de la population et baisse de la proportion de femmes, nombre de familles préférant avoir un garçon.

Avant le changement de politique de 2015, cinquante millions de femmes bénéficiaient cependant déjà du droit d'avoir deux enfants, en raison de plusieurs exceptions accordées aux minorités ethniques, aux familles rurales dont le premier enfant était une fille, ainsi que, plus récemment, aux couples dont au moins un membre était enfant unique. Mais la nouvelle loi peine à porter ses fruits : le nombre de naissances a stagné en 2017, avec 17,23 millions de bébés. De nombreux couples rechignent à avoir un second enfant, mettant en avant l'envol des prix de l'immobilier, les coûts de l'éducation et l'impact sur leurs carrières professionnelles. Les naissances devraient cependant repartir à la hausse cette année, à 20 millions, selon les prévisions officielles.

Dans ce contexte, le vieillissement accéléré de la population devient une bombe démographique à retardement pour le géant asiatique, qui compte actuellement environ 1,38 milliard d'habitants. La population en âge de travailler (de 16 à 59 ans) a chuté de près de 5,5 millions en 2017, déclinant pour la sixième année consécutive, tombant à 902 millions (65 % de la population totale). Selon des estimations du gouvernement, le nombre de personnes âgées de 60 ans ou davantage devrait atteindre 487 millions en 2050, soit 35 % de la population contre 241 millions (17,3 % de la population) fin 2017.

lemonde.fr, 28 août 2018

Doc 5 : Vers un vieillissement de la population chinoise

Leçon 12 : LE MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La Chine est devenue au cours de la dernière décennie un acteur économique incontournable : 2^e économie au monde derrière les États-Unis, 1^{ère} industrie mondiale, 1^{er} exportateur mondial et détenteur des réserves de change les plus élevées au monde. Les entreprises chinoises sont désormais des acteurs de premier plan dans de nombreux secteurs. La profondeur de son marché est en passe de structurer l'offre mondiale dans beaucoup de domaines. Le pays demeure toutefois marqué par des déséquilibres importants.

I/ LES ÉTAPES DE LA VOIE CHINOISE DE DÉVELOPPEMENT

1°) La période maoïste

Lorsqu'après une longue guerre civile Mao et les communistes chinois proclament en 1949 la République Populaire de Chine, le pays quasi médiéval par ses structures sociales est plus que sous développé. L'agriculture archaïque et l'industrie embryonnaire sont inconnues de la majorité de la population. Il s'y ajoute que la Chine a vécu depuis le XIX^e siècle sous domination étrangère.

Aidées par l'URSS, les autorités adoptent le modèle socialiste qu'elles imposent à travers une collectivisation des moyens de production et d'échange, une planification rigide, un encadrement et un contrôle strict de toutes les activités par le parti communiste et l'armée populaire.

De 1953 aux années 70, huit plans quinquennaux se sont succédés. Tous ont mis l'accent sur le développement des industries de base à l'image de l'URSS et des démocraties populaires. Ces plans n'ont pas tenu les promesses attendues car ils ont été victimes des aléas politiques, c'est-à-dire des désaccords au sein de l'élite dirigeante. Par conséquent, ce qu'on appelle la voie chinoise de développement n'a pas été linéaire et les choix ont été fluctuants. Plusieurs épisodes témoignent de ce fait :

- le Grand bond en avant dure de 1958 à 1962 et est sensé accélérer l'industrialisation de la Chine ;
- la reprise en main de l'économie par les révisionnistes dirigés par Deng Xiaoping qui veulent réparer les erreurs commises par le Grand bond en avant ;
- la révolution culturelle de 1966 à 1977.

Pendant cette période maoïste, la Chine a privilégié l'agriculture et ses branches industrielles à cause de la nécessité dans laquelle elle se trouve d'assurer l'alimentation d'une population très nombreuse. L'agriculture a été prise comme base et l'industrie comme facteur dominant. La Chine compte essentiellement, pour se développer, sur la mobilisation de sa nombreuse main d'œuvre. Ainsi dans les campagnes, sont créées des unités qui encadrent tous les aspects de la vie paysanne : la production, la consommation, la santé, l'éducation, l'administration, ... : ce sont les communes populaires au nombre de 26 000.

La période maoïste ne permet pas véritablement un décollage réel. En effet, Mao a plus mis l'accent sur l'enthousiasme révolutionnaire des militants que sur leur compétence scientifique. Les militants ayant été mis au-dessus des experts, le bilan est sombre. À l'incompétence des cadres du parti, s'ajoutent un gaspillage des ressources, une surutilisation des hommes, des objectifs irréalistes et un maquillage des résultats. Cela explique qu'à la disparition de Mao, Deng Xiaoping a amorcé un virage à droite.

2°) Les choix à partir de 1979

La Chine entre à partir de 1979 dans une phase de modernisation qui se poursuit aujourd'hui. Ce troisième modèle de développement met en avant la compétence sur le militantisme, d'où la formule « l'expert prime le rouge ». Cette modernisation de l'agriculture, de l'industrie, de la défense et des sciences et techniques s'accompagne d'une décollectivatisation de l'agriculture, d'une ouverture de l'industrie aux capitaux étrangers et privés, d'une recherche du profit, de la performance et de la compétitivité comme conditions de survie des industries et d'une ouverture politique limitée.

L'ouverture de la Chine aux capitaux s'est faite à partir du littoral avec les Zones économiques spéciales (ZES) à partir de 1980 et les ports, bases de développement économique (14 ports créés à partir de 1984). Petit à petit, c'est tout le territoire chinois qui est quasi ouvert. La stratégie mise en avant par les autorités consiste à faire bénéficier les capitaux étrangers d'une main d'œuvre habile et sous-payée ainsi que de franchises. Les marchandises sont par la suite exportées et la technologie apprivoisée.

Les investissements sont d'abord venus de Hong Kong, du Japon et des États-Unis. Ils concourent à la modernisation de la Chine qui, après s'être insérée dans l'aire de croissance du Pacifique, en est devenue aujourd'hui le principal moteur. Elle attire l'essentiel des IDE émis dans le monde.

Actuellement la Chine est, sur le plan économique, très éloignée de la pensée marxiste-léniniste. Elle applique ce qu'elle appelle « l'économie socialiste de marché ».

II/ LES PRINCIPAUX SECTEURS ÉCONOMIQUES

Doc 1 : Indicateurs économiques

Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019 (p)	2020 (p)
PIB global (en milliards de dollars)	11 015,50	11 189,24	12 014,61	13 457,27	14 172,20	15 461,96
PIB/hab (en dollars)	8069	8 116	8 666	9 653	10 114	10 854
Croissance du PIB (en %)	6,9	6,7	6,8	6,6	6,3	6,2
Taux de chômage (en %)	4,09	4,2	4,0	4,0	4,0	4,0
Dette publique (en % du PIB)	41,06	44,18	46,96	50,10	53,85	57,08
Répartition de l'activité économique par secteur (2019)	Agriculture	16,4 % de la population active			7,9 % du PIB	
	Industrie	26,3 % de la population active			40,5 % du PIB	
	Services	57,3 % de la population active			51,6 % du PIB	
Réserves de change (milliards de dollars)	2014	2015	2016	2017	2018	2019
	4 000	3 331	3 011	3 081	3 119	3 104

Sources : FMI-World Economic Outlook Database-octobre 2018, Banque mondiale-Dernières données disponibles

1°) L'agriculture

Avec une superficie totale de 9 596 961 km², la Chine doit nourrir un cinquième de la population mondiale avec seulement 8 % des terres arables et 6 % des ressources en eau de la planète. Le territoire chinois est composé en majorité de zones montagneuses et de déserts. Ainsi, les terres cultivables ne représentent que 11 % de sa superficie totale (105 millions d'ha contre 400 millions d'ha pour les États-Unis). Elles sont de plus grignotées par la désertification et l'urbanisation, 1 % d'entre elles disparaît chaque année.

Pourtant la Chine est devenue le premier producteur mondial de blé, de riz, de pomme de terre, de porcs et de volailles. Elle est aussi de loin le leader de l'aquaculture avec les 2/3 de la production de la planète. L'agriculture emploie 16,4 % de la population active et participe à hauteur de 7,9 % dans le PIB en 2019.

2°) La première industrie du monde

Depuis 2012, la Chine est devenue le numéro un pour la production industrielle, mettant fin à une domination américaine vieille d'un siècle. Le bilan de la politique d'industrialisation est positif dans différents secteurs :

- Le secteur minier occupe une place importante dans l'économie chinoise, le pays disposant d'un sous-sol riche en ressources énergétiques. La Chine possède d'importantes réserves en charbon (première source d'énergie du pays). Elle figure comme un leader mondial dans la production de certains minerais (étain, fer, or, phosphates et zinc) et possède d'importantes réserves pétrolières et gazières.

- Les secteurs de l'industrie manufacturière et de la construction contribuent à près de la moitié du PIB. Premier marché automobile mondial, un total de 28 millions de véhicules a été vendu en 2018, soit un recul de 2,8 % par rapport à 2017.

- L'industrie légère est en croissance (électronique, électroménager, jouets, ...). Dans cette gamme, le textile remporte la palme, la Chine reste le leader mondial.

- Dans le domaine de l'aéronautique, la Chine projette de concurrencer Boeing et Airbus avec le premier vol réussi du C919 le 5 mai 2017. Un avion de ligne d'une capacité de 190 places et d'une portée de 5 500 km de l'avionneur public la COMAC (China commercial aircraft corporation). En février 2019, la COMAC a reçu 815 commandes de C919 en provenance de 28 clients à travers le monde.

- La haute technologie est aussi en expansion. Avec plus de 230 millions de Smartphones écoulés en 2019 et un chiffre d'affaires annuel de 123 milliards de dollars, la firme chinoise Huawei confirme sa deuxième place sur le marché mondial, derrière le sud-coréen Samsung et devant l'américain Apple, malgré les restrictions américaines.

- L'industrie lourde est en pleine crise. Pour y faire face, la Chine a réduit ses capacités de production d'acier de 24,7 millions de tonnes et de charbon de 80 millions de tonnes en 2018.

L'industrie chinoise souffre cependant de nombreuses faiblesses : la dépendance vis-à-vis du marché extérieur, le fort déséquilibre dans la répartition spatiale des activités industrielles qui sont concentrées à l'Est et la contrefaçon qui déteint sur la qualité des produits « made in China ».

3°) La première puissance commerciale de la planète

Le commerce extérieur représente 33,75 % du PIB chinois. Ces dernières années, le secteur connaît une chute. Cette glissade se traduit par la détérioration inquiétante de l'activité industrielle, l'effondrement des cours des matières premières (du pétrole aux métaux) et de la faiblesse des investissements.

La Chine a enregistré un excédent commercial de 263 milliards de dollars en 2019. Ces données viennent confirmer l'essoufflement de l'économie chinoise qui a enregistré en 2019 une croissance du PIB de 6,3 %, sa plus faible performance depuis 25 ans.

La « guerre commerciale » avec les États-Unis (2^e partenaire commercial du pays après l'UE) a par ailleurs plombé les échanges de la Chine. Le président Trump impose une surtaxe de 45 % sur les importations chinoises.

Aujourd'hui, la Chine affiche de plus en plus ses ambitions à accroître ses échanges avec l'Afrique. Selon le Forum sino-africain, les échanges commerciaux entre la Chine et le continent ont été décuplés en seulement 10 ans, atteignant plus de 300 milliards de dollars en 2018.

Doc 2 : Commerce extérieur (en milliards \$)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019 (p)
Exportations	2 463	2 362	2 200	2 417	2 394	2 412
Importations	2 241	2 003	1 944	2 208	2 133	2 149

Source : Perspective monde-Banque mondiale

III/ LES PROBLÈMES POSÉS PAR LE MODÈLE CHINOIS

L'économie chinoise continue d'être un moteur pour la reprise et le développement de l'économie mondiale. Il lui faut cependant relever certains défis :

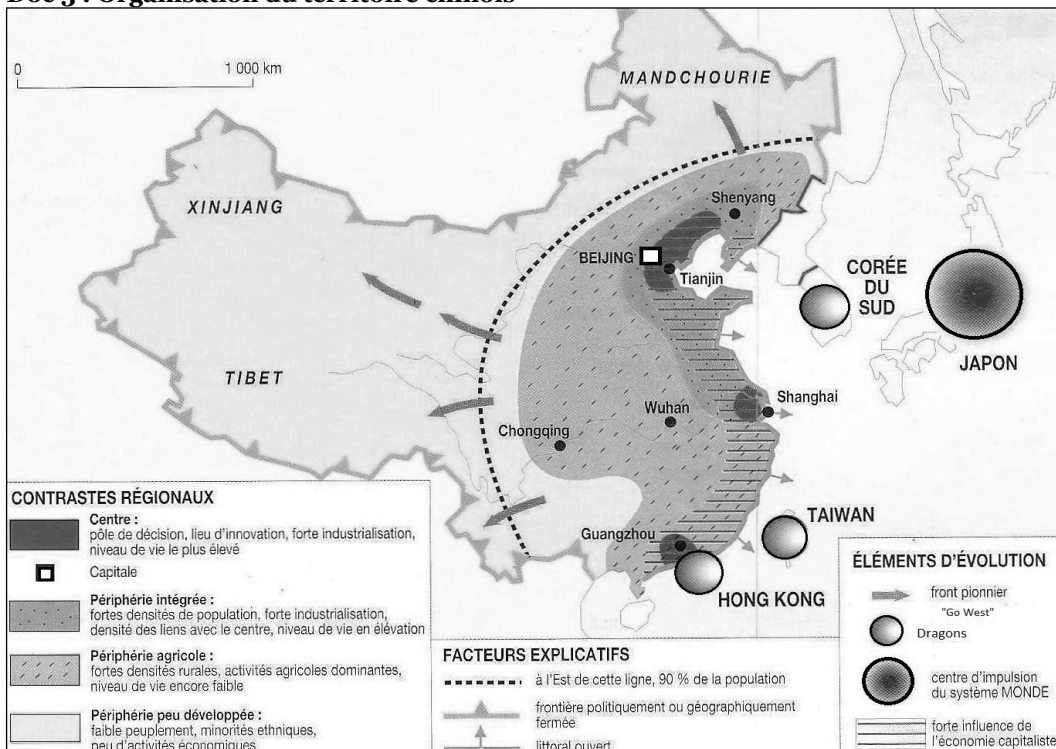
- **Les problèmes démographiques** : après avoir limité l'explosion démographique, la Chine devra affronter, dans quelques décennies le vieillissement de sa population. Conséquence de la politique de « l'enfant unique », l'indice de fécondité actuel de 1,64 ne permet plus le renouvellement des générations. Les démographes prévoient une diminution de la population à partir de 2030.

- **Les fractures** : la Chine reste marquée par de fortes disparités d'activités et de revenus entre les zones urbaines et rurales d'une part, et entre les côtes et l'intérieur du pays d'autre part. Le gouvernement chinois a mis en place la politique « *Go west* » qui vise à redéployer le système productif vers l'ouest où la main-d'œuvre est abondante et moins chère que sur le littoral. Malgré cela, l'Est concentre l'essentiel de l'activité économique et du pouvoir d'achat. Cette situation crée d'importantes tensions sociales.

- **La consommation boulimique** : la croissance économique chinoise est tellement considérable qu'elle fait apparaître le pays comme un ogre dont la voracité inquiète. La Chine est un gros consommateur de produits agricoles, miniers et énergétiques. Très importante en Chine, la pollution atmosphérique est causée principalement par la circulation automobile et le fonctionnement des centrales électriques à charbon. Par conséquent, le modèle de développement chinois et la croissance de son économie causent de grandes inquiétudes pour l'équilibre des ressources de la planète et soulèvent de bonnes questions en matière de développement durable.

- **La forte dépendance extérieure** : L'économie chinoise est tributaire de la bonne santé de l'économie mondiale. Le ralentissement de l'économie mondiale a entraîné une baisse certaine de la croissance. De 10,4 % en 2010, elle est descendue à 6,7 % en 2016, à 6,8 % en 2017, à 6,6 % en 2018 et à 6,3 % en 2019 et à 6,2 % en 2020 selon les prévisions. Une décélération causée par la baisse des investissements étrangers et le recul de ses exportations.

Doc 3 : Organisation du territoire chinois



4e partie : L'AMÉRIQUE LATINE

CHAPITRE I : PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Leçon 13 : MILIEUX NATURELS ET POPULATIONS

L'Amérique Latine s'étend du Mexique à l'Argentine. Elle couvre une superficie de 20 010 636 Km² et compte environ 666 502 000 habitants en 2020. On appelle cette partie du monde Amérique Latine parce qu'elle fut anciennement colonisée par les Portugais et les Espagnols qui s'étaient partagé le nouveau monde en 1494 par le traité de *Tordesillas*⁸⁹. Sa population est très hétérogène du fait des différents apports. L'étirement en latitude lui confère une diversité de milieux naturels.

I/ LES MILIEUX NATURELS

1°) Un relief contrasté

La structure de l'Amérique du Sud reproduit dans ses grandes lignes celle de l'Amérique du Nord. En effet, on y note une succession, d'Ouest en Est, des éléments géomorphologiques fondamentaux (montagnes, plateaux, plaines). Il s'y ajoute une orientation nord-sud du système montagneux datant du tertiaire et constitué essentiellement par la Cordillère des Andes. À l'Est de celui-ci, s'étale le plateau brésilien et le massif des Guyanes. Dans les zones déprimées, se sont interposées des plaines.

2°) Un climat diversifié

Le climat de l'Amérique Latine est relativement chaud. Une longue zone climatique humide et tropicale s'étire sur toute la largeur du continent à la hauteur de l'équateur, se transformant graduellement en de larges zones où la durée des saisons pluvieuses et les précipitations diminuent. On distingue du sud vers le nord un climat tempéré, un climat désertique, un climat montagnard, un climat méditerranéen, un climat tropical et un climat équatorial.

3°) Une hydrographie grandiose

La région comprend trois grands bassins hydrographiques :

- **Le bassin de l'Amazone** est le système hydrographique le plus important du globe par sa superficie (6 915 000 de Km²) et le volume de ses eaux. Le débit de l'Amazone est de 200 000 m³/seconde.
- **Le bassin de l'Orénoque** s'étend sur 944 000 Km². Son débit oscille entre 7000 et 25 000 m³/seconde. Il se jette dans l'Atlantique au Venezuela.
- **Le bassin du Paraguay-Paraná** : orienté vers le sud, il a son estuaire entre l'Argentine et l'Uruguay.

II/ LE MILIEU HUMAIN

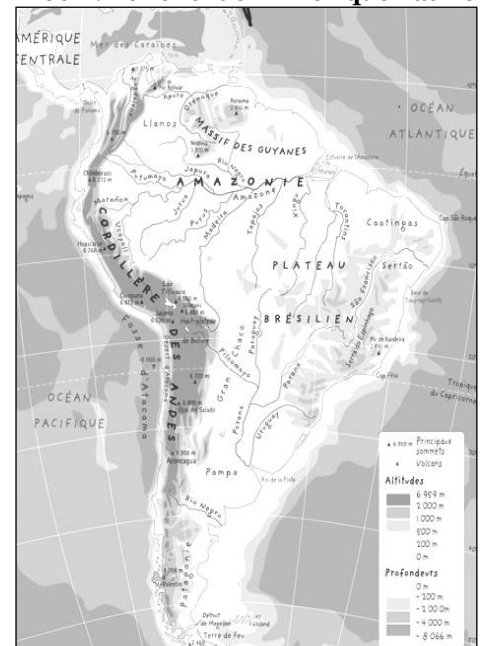
1°) Une population métissée

La population est composée d'Indiens, de Blancs et de Noirs. De ces différents apports, est né un métissage en trois types :

- **Les Zambos**, mélange d'Indiens et de Noirs ;
- **Les Mulâtres**, mélange de Blancs et Noirs ;
- **Les Métis**, mélanges d'Indiens et de Blancs.

Les Blancs et les Métis se retrouvent majoritairement dans les grandes Antilles, le littoral et le long du fleuve Amazone, et les Indiens en Amérique Centrale et dans l'intérieur de l'Amérique du Sud. Quant aux Noirs, ils sont très représentés dans la côte *Nordeste* du Brésil, en Guyane, dans les grandes Antilles et en Équateur.

Doc 1 : Le relief de l'Amérique Latine



⁸⁹Traité de Tordesillas : accord redéfinissant le partage de l'océan Atlantique et la délimitation des frontières africaines entre les couronnes d'Espagne et du Portugal (7 juin 1494). Le traité décale la ligne imaginaire de marcation et l'établit 370 lieues à l'ouest des îles du Cap-Vert (méridien 46° 35') : toute découverte à l'Est de ladite ligne est portugaise et tout territoire situé à l'Ouest appartient à la couronne espagnole. Grâce à cet accord, le Portugal a donc pu jouir de sa découverte du Brésil en 1500.

2°) L'accroissement démographique

La croissance démographique a été forte. La population de l'Amérique Latine, en passant de 168 844 000 habitants en 1950 à 666 502 000 habitants en 2020, a plus que triplé en ½ siècle. Aujourd'hui, le rythme de la croissance se décélère. L'Amérique Latine est la première région du monde en développement à avoir entamé sa transition démographique. Cette situation résulte d'une baisse rapide de la natalité (1,01 % en 2019) et d'un allongement notable de l'espérance de vie (75,6 ans).

C'est ainsi que le sud du continent américain se voit confronté à la nécessité de prendre en charge un nombre croissant de personnes âgées, alors que le nombre de jeunes reste élevé. Ce changement rapide de la pyramide des âges se combine avec des flux migratoires en évolution permanente.

Doc 2 : Évolution de la population de l'Amérique Latine

Années	Population de l'Amérique Latine	Population mondiale	Part de l'Amérique Latine
1950	168 844 000	2 525 149 000	6,7 %
1960	221 190 000	3 018 344 000	7,3 %
1970	288 494 000	3 682 488 000	7,8 %
1980	365 035 000	4 439 632 000	8,2 %
1990	446 889 000	5 309 668 000	8,4 %
2000	526 890 000	6 126 622 000	8,6 %
2010	599 823 000	6 929 725 000	8,7 %
2015	634 387 000	7 349 472 000	8,6 %
2017	647 565 000	7 497 324 000	8,6 %
2018	653 991 000	7 597 175 000	8,6 %
2019	660 304 000	7 678 000 000	8,6 %
2020	666 502 000	7 758 000 000	8,6 %

Sources : INED-World Population Prospects, Nations-Unies

3°) Des pays en développement pour l'essentiel

Malgré l'existence de puissances émergentes comme le Brésil et l'Argentine, l'Amérique Latine est composée de pays pauvres appartenant au monde en développement. Les disparités sociales sont plus fortes que dans les autres régions du monde. Le contraste est grand entre les grandes villes géantes et développées (Buenos Aires, Sao Paulo, Montevideo) et le reste. Une minorité s'enrichit tandis que la grande majorité de la population, exclue de la société de consommation, demeure dans un état de misère complète aussi bien dans les campagnes que dans les villes.

Doc 3 : Indicateurs socio-démographiques de l'Amérique Latine en 2019

Pays	Population	Taux de natalité (‰)	Taux de mortalité (‰)	TAN (%)	Mortalité infantile (‰)	Espérance de vie (années)	Indice de fécondité
Amérique centrale	181 887 000	18,0	5,0	1,30	16,6	77,1	2,17
Amérique du sud	433 997 000	15,2	6,4	0,88	13,9	75,9	1,92
Caraïbes	44 420 000	16,4	7,8	0,86	23,4	73,7	2,18
TOTAL	660 304 000	16,5	6,4	1,01	18,0	75,6	2,09

Sources : INED, World Population Prospects : the revision 2019

CHAPITRE II : ÉTUDE MONOGRAPHIQUE

Leçon 14 : LE BRÉSIL : UNE PUISSANCE DU TIERS-MONDE

Cinquième pays du monde par sa superficie (8,5 millions de km²) et sa population (212 559 000 hab en 2020), le Brésil est un géant économique doté du 9^e PIB mondial (2 027,56 milliards \$ en 2020). Derrière ces chiffres remarquables, se cachent un modèle de développement original, mais aussi des contrastes criards auxquels l'État tente de trouver des solutions à travers des politiques de réorientation.

I/ UN PAYS IMMENSE AUX POTENTIALITÉS NOMBREUSES

1°) Un géant territorial

Le Brésil est un pays immense. Frontalier avec dix pays sud-américains, il bénéficie d'une large frange atlantique qui l'ouvre aux flux mondiaux. Le Brésil est traversé par l'Équateur dans sa partie Nord et le tropique du Capricorne qui passe par São Paulo vers le Sud. Il a par conséquent un climat tropical dans la plus grande partie du pays et tempéré dans l'extrême Sud.

2°) Des ressources considérables

- **Les minerais** : Le Brésil est le 2^e exportateur mondial de fer. On retrouve aussi dans le sous sol de la bauxite, de l'étain, du manganèse, de l'or, de l'uranium, du nickel et des phosphates. Les réserves pétrolières sont aussi importantes : selon l'Agence internationale de l'énergie, le Brésil pourrait devenir le 6^e producteur mondial de pétrole en 2035 avec une production 6 millions de barils/jour.

- **Les ressources hydro-électriques** : avec trois fleuves principaux aux débits puissants (Amazone, Sao Francisco et Paraná), le Brésil a un potentiel hydro-électrique immense (plus de 2 000 barrages). Ainsi, le pays est le deuxième producteur mondial d'hydroélectricité derrière le Canada. L'hydraulique représente plus de 80 % de la production d'électricité.

- **Une flore et une faune extrêmement riches** : dans le bassin de l'Amazone où il n'existe pas de saison sèche, la végétation luxuriante est constituée d'une forêt tropicale dense avec une forte biodiversité (plus d'un million et demi d'espèces végétales identifiées). La faune brésilienne est également d'une très grande richesse. La forêt amazonienne et le Pantanal renferment un nombre particulièrement élevé d'espèces animales.

Doc 1 : Indicateurs socio-démographiques

Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019	2020 (p)
Population (en habitants)	204 472 000	206 163 000	207 834 000	209 469 000	211 049 000	212 559 000
Superficie (en km ²)	8 514 877	8 514 877	8 514 877	8 514 877	8 514 877	8 514 877
Densité (en hab/km ²)	24,01	24,21	24,40	24,60	24,78	24,96
TAN (en %)	0,88	0,83	0,81	0,79	0,75	0,74
0-14 ans (en %)	22,51	22,14	21,75	21,36	21,27	21,30
65 ans et plus (en %)	7,96	8,25	8,55	8,80	8,87	8,96
Indice de fécondité	1,77	1,76	1,76	1,76	1,76	1,74
IDH	0,757	0,758	0,759	0,760	0,761	0,762
Espérance de vie (en années)	75,28	75,51	75,81	76,08	76,34	76,60
Population urbaine (en %)	86,40	86,70	86,90	87,10	87,40	87,60

Sources : World Population Prospects-the 2019 revision, populaionData.net

II/ LE PAYS DES CYCLES ÉCONOMIQUES

Depuis sa découverte en 1500, le Brésil a été une possession portugaise. En 1822 il accède à l'indépendance. Sa société métissée est issue du mélange des Indiens autochtones avec les Européens et les Noirs. La fin de l'esclavage n'y a été décrétée qu'en 1888. De 1500 au XX^e siècle, le développement brésilien s'est fait à partir de l'exportation d'un produit clé. Ce qui donne l'expression cycles économiques⁹⁰ :

- la canne à sucre au XVII^e siècle ;
- l'or et l'élevage au XVIII^e siècle ;
- les nouvelles cultures d'exportation au XIX^e siècle.
- de 1830 à 1930, le café sera le pilier central de l'économie avec 90 % des exportations. Mais la crise économique de 1929 provoque un effondrement des cours mondiaux et oblige l'État à recourir à d'autres ressources.

Le décollage de l'économie s'est appuyé sur trois piliers : un interventionnisme étatique, une ouverture aux capitaux étrangers et un capital privé national important.

⁹⁰ Cycle économique : période au cours de laquelle se succèdent la croissance, la prospérité, la dépression.

III/ UNE PUISSANCE ÉMERGENTE

Doc 2 : Indicateurs économiques

Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019	2020 (p)
PIB global (en milliards de dollars)	1 801,48	1 793,31	2 055,14	1 909,39	1 929,71	2 027,56
PIB/hab (en dollars)	8 810	8 698	9 888	9 115	9 143	9 539
Croissance du PIB (en %)	- 3,8	- 3,6	1,0	1,4	2,4	2,3
Taux de chômage (en %)	8,44	11,61	12,8	11,18	10,7	10,2
Endettement de l'État (en % du PIB)	72,51	78,43	83,97	88,44	90,51	92,9
Répartition de l'activité économique par secteur (2019)	Agriculture	10,2 % de la population active			4,6 % du PIB	
	Industrie	20,9 % de la population active			18,5 % du PIB	
	Services	68,9 % de la population active			76,9 % du PIB	
Réserves de change (en milliards de dollars)	2015	2016	2017	2018	2019	
	379	369	370	388	386	

Sources : FMI-World Economic Outlook Database-octobre 2018, Banque mondiale-Dernières données disponibles

1°) L'agriculture

L'agriculture est un des secteurs majeurs de l'économie brésilienne. Ses ressources naturelles, sa superficie, ses conditions climatiques et ses efforts menés en matière de modernisation font du Brésil un des tous premiers producteurs agricoles au monde.

Le Brésil est le premier producteur mondial de café, de canne à sucre et d'oranges, l'un des premiers producteurs de soja et le pays attire de nombreux groupes mondiaux de l'agroalimentaire et des biocarburants. Le Brésil a le plus grand troupeau de bétail commercial du monde. Les forêts couvrent la moitié du territoire national avec la plus grande forêt ombrophile du monde. Le Brésil est le quatrième exportateur mondial de bois. Pour autant, la part de l'agriculture dans le PIB est relativement faible (4,6 % en 2019), mais ce secteur assure 40 % des exportations.

L'agriculture brésilienne est duale : d'un côté l'agro-négoce exportateur qui assure l'excédent commercial, de l'autre l'agriculture familiale qui fournit environ 2/3 de l'alimentation des Brésiliens.

2°) L'industrie

Le secteur industriel brésilien est de loin le plus important d'Amérique Latine. Il se concentre principalement dans l'État de São Paulo. Certaines industries lourdes ont été implantées dans d'autres États : ainsi, la pétrochimie dans le Bahia et le Rio Grande do Sul, l'exploitation minière dans le Pará ou encore la sidérurgie au Minas Gérais.

L'ouverture économique, consécutive à la libéralisation des échanges et à l'augmentation du pouvoir d'achat, a favorisé l'essor des industries de biens de consommation durables (automobile, électronique, électroménager...). Toutefois, elle expose les industries traditionnelles à la concurrence internationale, notamment asiatique. Les industries de biens de consommation non durables (textile, chaussures...) semblent ainsi s'enliser dans la récession.

La production de biens intermédiaires (sidérurgie, pétrochimie ...) constitue toujours le secteur industriel le plus important avec le géant pétrolier PETROBRAS. Le Brésil est aussi le sixième producteur mondial d'aluminium et le dixième producteur mondial d'acier. Le pays s'impose de plus en plus dans le secteur de l'aéronautique avec Embraer (3^e avionneur commercial mondial avec un chiffre d'affaires de 5,5 milliards de \$ en 2019 et 16 000 salariés). Dans le domaine des nouvelles technologies, le pays compte de grands noms de l'informatique comme Stefanini ou Itautec.

Le secteur industriel a contribué à 18,5 % du PIB en 2019, mais connaît un fort ralentissement en rapport avec le manque de main d'œuvre qualifiée, la précarité des infrastructures de transports, la corruption, la faiblesse de la demande domestique (incitée à consommer des produits importés) et à un manque d'investissement. Préoccupées, les autorités ont lancé le plan « *Brazil major* » (Brésil plus grand) dans le but d'endiguer l'augmentation massive des produits importés.

3°) Le commerce extérieur

Le Brésil fait partie des 25 premiers exportateurs mondiaux. La balance commerciale du Brésil est structurellement excédentaire, mais elle suit une tendance baissière ces dernières années du fait de la chute des prix des matières premières, de la hausse des importations d'énergie et d'une moindre compétitivité des produits « made in Brasil ».

Sous l'effet d'une baisse des importations, l'excédent commercial a atteint son plus haut niveau historique en 2019 (90 milliards de \$). Les principaux partenaires commerciaux du pays sont la Chine (premier partenaire commercial du Brésil), les États-Unis, les pays du Mercosur (marché commun de l'Amérique Latine réunissant le Brésil, l'Argentine, le Paraguay et l'Uruguay) et l'UE.

Doc 3 : Commerce extérieur (en milliards de dollars)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019 (p)
Exportations	260	256	242	242	248	244	269	274	292	300
Importations	237	237	234	233	252	224	221	227	224	210

Sources : OMC, Banque mondiale

IV/ LES REVERS DE LA CROISSANCE BRÉSILIENNE

La stratégie de croissance économique du Brésil a induit des difficultés importantes vécues par les populations et l'État. Ils sont l'exemple type du mal-développement des pays du tiers-monde.

1°) Les contrastes spatiaux

L'importance des contrastes spatiaux fait que certains acteurs parlent d'une « Suisse dans un Pakistan » pour traduire l'écart considérable qui sépare certaines régions.

Le Sud, le Sud-est et le Centre-ouest se classent très loin en matière d'IDH devant le Nordeste et le Nord. Pour ce qui est du revenu par habitant, les États du Rio Grande Do Sul, São Paulo, Rio de Janeiro et le District de Brasilia sont logés aux premières places au détriment des États de Maranhão, Piaul et Ceara situés au Nordeste et occupant les dernières places.

Le Sud-est est véritablement le centre du pays avec un taux d'urbanisation de 90 %, une industrialisation supérieure et une importante part dans la production de la richesse nationale. Les contrastes spatiaux se lisent aussi au niveau de la répartition de la population. En effet, le littoral est dans son ensemble très peuplé alors que l'intérieur, à la seule exception de Brasilia, est vide. Dès qu'on s'éloigne des côtes de 200 Km, les densités tombent quelques fois à moins de 1 hab/Km².

2°) Une pauvreté accentuée

Malgré des progrès économiques remarquables et des actions renforcées dans le domaine social ces dernières années, le Brésil demeure un pays marqué par la pauvreté et les inégalités. 1 % de la population la plus riche perçoit des revenus équivalents au total des salaires de 50 % de la population la plus pauvre.

Le taux de chômage général est passé de 8,44 % à 10,2 % entre 2015 et 2020. Pour les jeunes, il faut pratiquement doubler les proportions : 17 % sont sans emploi. Parallèlement, le travail infantile est très répandu dans les communautés les plus pauvres. Les régions du Nord et du Nordeste sont les plus touchées par les problèmes de pauvreté, d'alphabétisation, de scolarité, d'emploi informel et de travail infantile.

La conséquence de cet écart est une augmentation des *favelas* où s'agglutinent les rejetés du système. Cela favorise l'insécurité et la criminalité.

3°) Le problème agraire

- **Une production vivrière insuffisante** : bien que le Brésil soit un grand exportateur de produits agricoles et que le taux de croissance agricole soit élevé, une part importante de la population souffre de malnutrition. La faim et la pauvreté sont des fléaux persistants dans les zones rurales. La cause majeure réside dans l'insuffisance des denrées vivrières dont les productions piétinent alors que la croissance de la population a été soutenue.

- **Le problème de l'accès à la terre** : l'accès à la terre est le problème majeur des paysans brésiliens. En effet, celle-ci est concentrée entre les mains d'une minorité de gros propriétaires qui la sous-exploitent (*latifundios*). Par contre, des millions de paysans peinent à survivre avec leurs exploitations minuscules (*minifundios*), alors que plus de 3 millions d'autres sont des « sans-terres ».

Le « mouvement des sans-terres » (MST) qui a vu le jour en 1984 demande une effectivité de la réforme agraire⁹¹ votée depuis 1964 mais dont l'application reste très timide. La violence dans les campagnes est permanente malgré les efforts du gouvernement. Il y a par conséquent un rapport direct entre le problème de l'accès à la terre, l'exode rural et l'explosion urbaine avec ses *favelas*.

4°) Un endettement massif

Le nom du Brésil est associé à celui de l'endettement. Pendant plusieurs décennies, le pays a traîné la réputation de pays le plus endetté de la planète. Cette dette gigantesque a été contractée pour financer le développement économique depuis les années 1960. Aujourd'hui son service (remboursement) accapare une part importante des recettes, laissant les autorités à la merci des créanciers privés et des institutions internationales. La dette publique est estimée à 1 884 milliards de \$ en 2020 (92,9 % du PIB).

⁹¹ **Réforme agraire** : modification de la propriété du sol destinée à opérer une redistribution des terres en faveur des petits propriétaires et des paysans sans terre.

5°) L'ampleur de la corruption

Le classement de Transparency International confirme que le Brésil est un pays très touché par la corruption. L'opération « Lava Jato » (lavage express) a révélé des surfacturations et des pots-de-vin à travers des travaux de PETROBRAS.

Après la destitution de la présidente Dilma Rousseff en août 2016 et l'emprisonnement du président Lula depuis avril 2018, un deuxième ancien président, Michel Temer, a été interpellé le 21 mars 2019 pour corruption et blanchissement d'argent. Au même titre, le gouvernement du nouveau président Jair Bolsonaro est lui aussi au centre d'un scandale de corruption, un mois à peine après sa prise de fonction le 2 janvier 2019.

Doc 4 : Contexte économique du Brésil

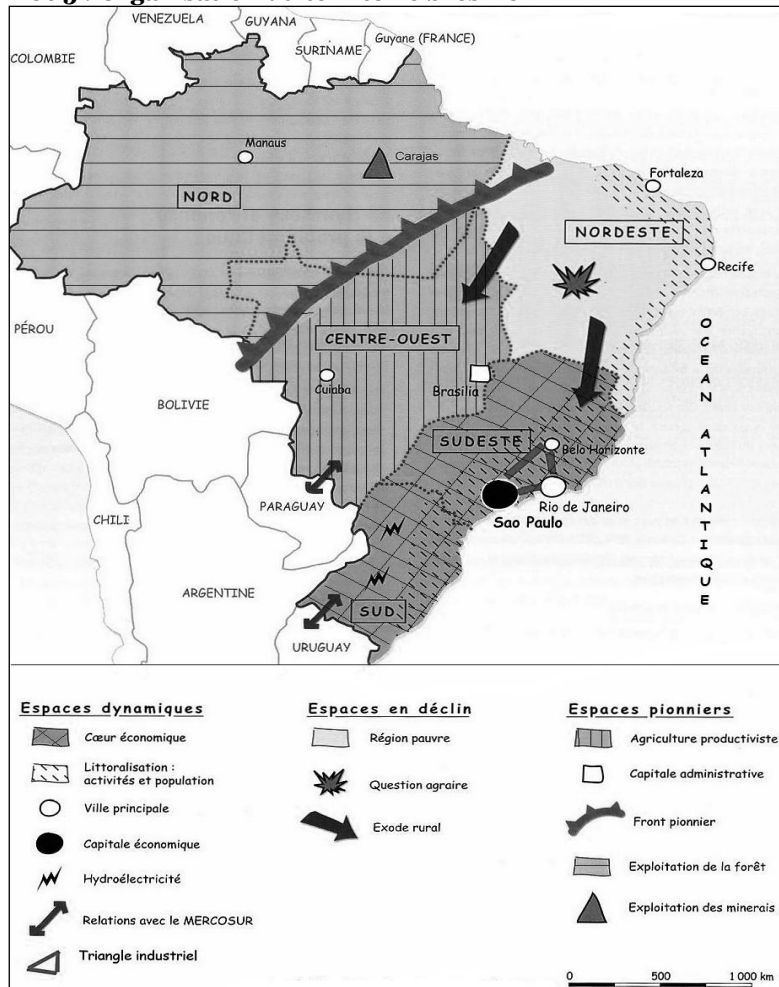
[...] Après une décennie de forte croissance (2002-2013), le Brésil est entré dans la plus forte récession de son histoire en 2015 (- 3,8 % du PIB) et en 2016 (- 3,6 %). Cette crise économique sans précédent était due à la chute des cours des matières premières, de la consommation et des investissements. En 2017 l'économie a légèrement repris et le PIB a enregistré une progression de 1 %. L'ajustement budgétaire et les conditions économiques favorables ont stimulé cette croissance. En 2018, l'économie brésilienne a confirmé son retour de croissance et le PIB du pays a cru de 1,4 %. L'économie devrait continuer sa croissance en 2019 pour atteindre un taux de croissance annuelle du PIB de 2,4 % (FMI).

En 2018, l'inflation a légèrement augmenté pour atteindre 3,7 % (contre 3,4 % l'année précédente) et devrait atteindre 4,2 % en 2019. L'assainissement budgétaire est le principal objectif du gouvernement, mais même si le déficit budgétaire devrait se réduire en 2019, la promesse du président de réduire le déséquilibre à zéro cette année n'est pas réalisable. Le solde budgétaire du gouvernement était en déficit de 7,3 % en 2018, et devrait se maintenir à un niveau similaire en 2019 et 2020.

Le gouvernement se concentrera également sur la réforme de la sécurité sociale, annoncée par le précédent gouvernement mais qui n'a pas été adoptée par le Congrès. [...] L'enquête sur l'opération « Lava Jato » à la suite du scandale de corruption mondial dans lequel Petrobras (la société pétrolière nationale) était impliqué, a entraîné la condamnation de plusieurs membres du PT (parti des travailleurs) et la destitution de la présidente de l'époque Dilma Rousseff, remplacée par Michel Temer. L'ancien président Lula était aussi impliqué dans cette affaire et a été condamné à douze ans de prison. [...] Bien que les politiques du nouveau président (Jair Bolsonaro) soient extrêmement controversées, tant au Brésil qu'à l'étranger, la réponse économique initiale à sa victoire a été positive. [...] En ce qui concerne la politique étrangère, le nouveau président a l'intention de mettre l'accent sur les accords commerciaux bilatéraux, permettant aux membres du Mercosur de négocier des accords de libre-échange bilatéraux. Le taux de chômage du Brésil reste élevé, atteignant 11,8 % en 2018, cependant il était en baisse de 1 % par rapport à l'année précédente. La baisse constante du chômage jusqu'en 2018 a relancé la consommation des ménages. Même si le chômage a diminué, le pays continue de faire face à des problèmes sociaux et connaît l'un des niveaux d'inégalité les plus élevés au monde. [...]

expert-comptable-international.info

Doc 5 : Organisation du territoire brésilien



Le territoire brésilien présente de puissants contrastes régionaux :

- **le Sud-est** : cœur démographique, urbain et économique du pays, on y trouve le triangle industriel (São Paulo, Belo Horizonte, Rio de Janeiro), les métropoles riches et dynamiques concentrant les fonctions de commandement. C'est une région attractive et largement ouverte sur le monde (océan atlantique).

- **le Sud** : centre secondaire, dynamique et attractif qui bénéficie de la proximité du Sud-est et du Centre-ouest.

- **Le Centre-ouest** : capitale administrative (Brasilia), cette région est le cœur de la puissance agricole brésilienne. Elle est dépendante des centres de commandement du Sud et du Sud-est, et est largement intégrée au processus de mondialisation.

- **le Nordeste** : ancien centre aujourd'hui en crise ; région rurale, pauvre et répulsive ; où se développe l'exode rural en direction du Sud-est et du Centre-ouest. Le Nordeste est la région du Brésil où la pauvreté affecte la proportion de population la plus importante du pays.

- **le Nord** : région de forêt dense, espace de réserve attractif à conquérir et à exploiter (Front pionnier).

5e partie : L'AFRIQUE

CHAPITRE I : PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Leçon 15 : LES PROBLÈMES ET PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT DU CONTINENT AFRICAIN

Avec une superficie de 30,5 millions de km², une population estimée à 1 320 039 000 habitants en 2019 (16 % de la population mondiale) et des ressources considérables, le continent africain compte pourtant peu dans l'économie mondiale. Il est confronté depuis l'accès à l'indépendance à des problèmes structurels qui ont jusque-là entravé son développement.

I/ LES PROBLÈMES ÉCONOMIQUES

1°) Une agriculture demeurée traditionnelle

Bien qu'en Afrique 65 % de la population active travaille dans l'agriculture, le secteur ne contribue que pour 36 % au PIB global. Beaucoup d'États ont, face à l'insuffisance de leurs potentialités industrielles, misé leur développement sur l'agriculture. Pourtant l'Afrique est le seul continent à avoir enregistré au cours des 25 dernières années une baisse de la production agricole par habitant. L'agriculture a souffert, de la colonisation à la période actuelle, de choix erronés voire inadaptés et faisant des cultures de rente une priorité. Ces choix l'ont déséquilibrée puis fragilisée. En plus se posent la non-maîtrise de l'eau et la sous-mécanisation.

L'élevage trop extensif ne permet pas de disposer d'une bonne production de viande et de lait. Quant à la pêche, elle profite dans ses aspects les plus rentables aux étrangers.

2°) Une faible industrialisation

Malgré le potentiel minier et énergétique important de certains pays (Afrique du Sud, RDC, Nigeria, ...), l'industrialisation de l'Afrique demeure très faible. Elle est bloquée par les difficultés d'accès à l'énergie, le problème des infrastructures, la rareté d'une main-d'œuvre qualifiée et une productivité faible. Le tissu industriel est surtout composé d'industries alimentaires et extractives.

3°) Des échanges déficients

Au début des années 60, le continent africain participait à hauteur de 14 % au commerce mondial, alors que sa population représentait seulement 9 % de la population mondiale. En 2019, sa part dans les échanges mondiaux a chuté à moins de 3 % pour 16 % de la population mondiale. Au cours des deux dernières décennies, la part de l'Afrique subsaharienne dans les échanges mondiaux a diminué de moitié alors que ses importations de céréales ont été multipliées par trois et que sa dette totale a été multipliée par vingt.

4°) Un endettement chronique

Selon le rapport de la Banque mondiale 2019, les emprunts contractés par les pays les plus pauvres dans le continent sont de plus en plus importants. Le niveau moyen de l'endettement de l'Afrique subsaharienne est passé de 30 % du PIB en 2010 à plus de 50 % aujourd'hui. Les plus inquiets se rappellent les années 1990 où bon nombre de pays africains ont eu recours à des politiques de restructuration drastiques pour éponger leurs dettes.

5°) Des infrastructures insuffisantes

Les infrastructures routières, portuaires et ferroviaires sont insuffisantes alors qu'elles sont indispensables au commerce et au développement. Selon la Banque mondiale, il faudra un budget annuel de 93 milliards de \$ jusqu'en 2020 pour pallier les insuffisances.

II/ LES PROBLÈMES DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIAUX

1°) Une démographie non-maîtrisée

Avec un taux d'accroissement naturel de 2,26 % en 2019, la population de l'Afrique pourrait doubler d'ici 2050. Cette situation résulte du maintien d'une forte fécondité (4,08), d'une baisse de la mortalité (8,32 ‰) et d'une hausse de l'espérance de vie sur le continent (63,74 ans).

Doc 1 : Indicateurs socio-démographiques de l'Afrique en 2019

Régions	Population totale (en milliers)	Taux de natalité (en ‰)	Taux de mortalité (en ‰)	TAN (en %)	Espérance de vie (en années)	Taux de mortalité infantile (en ‰)	Indice de fécondité
Afrique australe	66 790	20,8	9,2	1,16	64,0	33,1	2,45
Afrique centrale	173 693	39,2	9,3	2,99	60,2	61,6	5,42
Afrique occidentale	392 176	36,9	10,2	2,67	57,6	56,2	5,11
Afrique orientale	445 447	34,1	7,1	2,70	64,5	43,8	4,36
Afrique septentrionale	241 933	23,5	5,8	1,77	72,40	23,4	3,04
AFRIQUE	1 320 039	30,9	8,32	2,26	63,74	43,62	4,08

Sources : INED-World Population Prospects, Nations-unies

2°) La pauvreté

L'extrême pauvreté a connu un recul rapide à l'échelle mondiale sauf en Afrique subsaharienne où elle continue de progresser. En 2019, 719 421 000 personnes (54,5 % de la population totale) vivent avec moins de 1 \$ par jour. Pour le PNUD, il faudra une croissance continue de 7 % pendant 15 ans pour réduire de moitié la pauvreté dans le continent.

Doc 2 : Classement mondial du PIB/hab en 2019 : les 20 pays les plus pauvres au monde

Rang	Pays	PIB/hab (en \$)	Rang	Pays	PIB/hab (en \$)
1	Soudan du Sud	236	11	Togo	682
2	Burundi	310	12	Liberia	704
3	Malawi	367	13	Soudan	728
4	République centrafricaine	441	14	Burkina Faso	744
5	Madagascar	471	15	Ouganda	759
6	Niger	488	16	Gambie	778
7	Mozambique	493	17	Tadjikistan	828
8	RDC	495	18	Rwanda	830
9	Sierra-Leone	517	19	Comores	833
10	Afghanistan	548	20	Haïti	854

Source : FMI

3°) Les problèmes de santé

De la pollution de l'air au VIH/Sida en passant par le paludisme, la tuberculose, la dengue, les maladies diarrhéiques et le virus Ébola, les pathologies réputées les plus dangereuses sont présentes dans le continent selon l'OMS. Selon l'Onusida, 66,5 % des personnes vivant avec le VIH/Sida dans le monde habitent en Afrique subsaharienne.

III/ LES PROBLÈMES POLITIQUES

Les problèmes politiques de l'Afrique ont pour noms guerres civiles et instabilité politique due à une transition démocratique ratée résultant de la confiscation du pouvoir par une minorité pendant plusieurs années. Cette situation est aggravée aujourd'hui par les activités des groupes terroristes. Al-Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI), Boko Haram, Al-Shebab, Al-Mourabitoune, Ansar al-Charia et d'autres groupuscules jihadistes sévissent régulièrement sur le continent.

Ces embarras ont pour dénominateur commun la non correspondance en Afrique de l'État avec la nation. Cela entraîne des déplacements massifs et forcés de populations (les réfugiés), l'instabilité des pouvoirs et l'absence de sécurité qui poussent les investisseurs à prospecter des cieux plus cléments.

IV/ QUELLES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT POUR L'AFRIQUE ?

Il n'existe pas de solution clé en main. Le développement doit cependant passer par un certain nombre de voies :

- **Le renforcement de l'intégration régionale** qui existe déjà (UEMOA, CEDEAO, COMESA, CEEAC, CAE, CEN-SAD, IGAD, UMA, ...) et la création d'une zone de libre-échange continentale. Le 7 juillet 2019, l'Afrique a ratifié sa Zone de libre-échange continentale (ZLECAF) à Niamey (Niger), lors d'un sommet extraordinaire de l'Union africaine (UA). 52 États sur 55 sont convenus de supprimer les droits de douane sur la plupart des marchandises, de libéraliser le commerce des principaux services, de s'attaquer aux obstacles non tarifaires freinant les échanges commerciaux intra-régionaux, puis de créer un marché unique continental où la main-d'œuvre et les capitaux circuleront librement. L'entrée en vigueur de cette nouvelle communauté économique est pour l'instant toute théorique. Mais quand elle sera opérationnelle, la ZLECAF constituera un marché de 1,2 milliard d'individus représentant 2 500 milliards de dollars de PIB cumulé. La création d'une grande zone de libre-échange en Afrique amplifiera le potentiel de transformation économique de la région. Cela aura pour double effet de stimuler le commerce intra-régional et d'attirer plus d'investissements directs étrangers.

- **Le développement de l'irrigation dans l'agriculture** : L'insuffisance en ressources hydriques constitue l'une des contraintes majeures au développement de l'agriculture africaine. Sur le continent, seules 7 % des terres agricoles sont irriguées. L'irrigation permettrait l'essor des cultures vivrières et l'accroissement la sécurité alimentaire.

- **La lutte** contre la corruption et la promotion de la bonne gouvernance, ...

Doc 3 : La Zone de libre-échange continentale (ZLECAF) ratifiée

Le libre-échange est-il passé de mode ? Depuis un an, les États-Unis et la Chine se livrent une guerre commerciale assumée à coups de barrières douanières, tandis que les thèses protectionnistes ont effectué un retour en force lors des élections européennes en mai. L'Afrique ne fait décidément rien comme tout le monde, empruntant une trajectoire exactement inverse. Elle inaugurerait ce dimanche (7 juillet 2019) sa Zone de libre-échange continentale (ZLECAF) à Niamey, au Niger, lors d'un sommet extraordinaire de l'Union africaine (UA).

L'entrée en vigueur de cette nouvelle communauté économique est pour l'instant toute théorique. Il faudra des années - et de longs rounds de négociations - avant que les droits de douane entre pays d'Afrique soient réellement supprimés. [...]

Quatre hommes en particuliers ont porté le projet à bout de bras : le Rwandais Paul Kagame (président de l'Union africaine jusqu'en février dernier), le Nigérien Mahamadou Issoufou (président de la République et hôte du sommet de Niamey), le Tchadien Moussa Faki (président de la Commission de l'Union africaine) et le Zambien Albert Muchanga (commissaire au Commerce et à l'Industrie). Sur les 55 pays membres de l'organisation continentale, 44 se sont engagés à rejoindre la Zlecaf en mars 2018 à Kigali (ils sont aujourd'hui 52). La moitié a depuis ratifié le traité, le seuil requis pour déclencher sa mise en œuvre. Un poids lourd manque cependant à l'appel : le Nigeria, pays le plus peuplé et premier PIB du continent. Traumatisé par les effets catastrophiques de la libéralisation du secteur textile au tournant des années 2000, le géant ouest-africain prend son temps pour étudier l'impact de l'ouverture de son marché. [...]

Pour protéger les filières fragiles, l'accord prévoit un maintien des barrières douanières pour certains types de produits, dans la limite de 10 % de l'ensemble des catégories tarifaires. La liste de ces « produits sensibles », qui dépendra de chaque pays, sera l'objet des prochaines négociations. Mais la bataille la plus rude sera sans doute celle de la définition commune des « règles d'origine » des biens et des services échangés au sein du marché unique. À partir de quand un produit sera-t-il en effet considéré comme « made in Africa » et donc exonéré de taxes ? Une voiture d'un constructeur européen assemblée au Maroc pourra-t-elle y prétendre ? Et du pétrole sud-soudanais raffiné en Inde ? Une bière camerounaise faite à partir de houblon allemand ?

[...] Les économistes des Nations-unies, optimistes, prévoient que la phase de transition vers la ZLECAF générera « à elle seule » 16 milliards de dollars « de gains en bien-être » et un accroissement de 33 % du commerce intra-africain. Le marché continental est actuellement l'un des moins intégrés au monde. En 2017, la part des exportations africaines destinées à l'Afrique n'était que de 16 % (contre 68 % pour les exportations intra-européennes, 59 % en Asie, 55 % en Amérique). Les défenseurs de la ZLECAF rêvent donc de « libérer le potentiel » de l'Afrique en provoquant un « boom des échanges ». [...]

Célian Macé, *libération.fr*, 4 juillet 2019

Doc 4 : Les perspectives économiques de l'Afrique en 2019

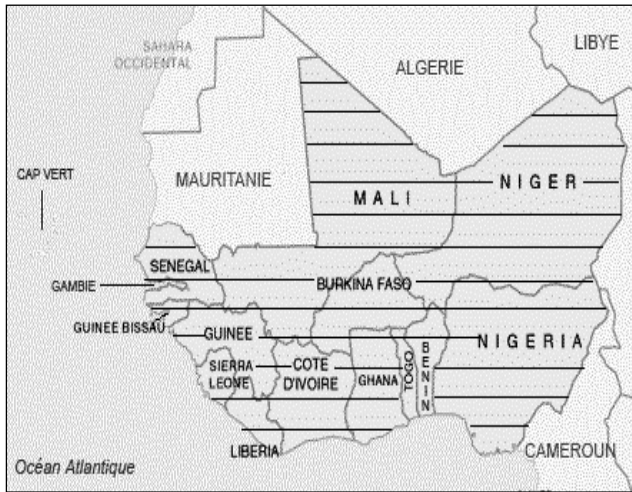
Cette année, les Perspectives économiques en Afrique de la Banque africaine de développement montrent une amélioration générale et continue des performances économiques du continent. Le produit intérieur brut (PIB) est estimé à 3,5 % en 2018, soit à peu près le même pourcentage qu'en 2017 mais en hausse par rapport à 2016 (2,1 %). La croissance du PIB de l'Afrique devrait s'accroître à 4,0 % en 2019 et atteindre 4,1 % en 2020.

Ce taux reste néanmoins insuffisant pour résorber les déficits budgétaires et courants persistants et à une dette devenue parfois insoutenable. Il faut donc que les pays accélèrent leur taux de croissance et renforcent son efficacité pour créer des emplois décents. Les Perspectives 2019 montrent que les résultats macroéconomiques et en matière d'emploi sont meilleurs lorsque l'industrie mène la croissance.

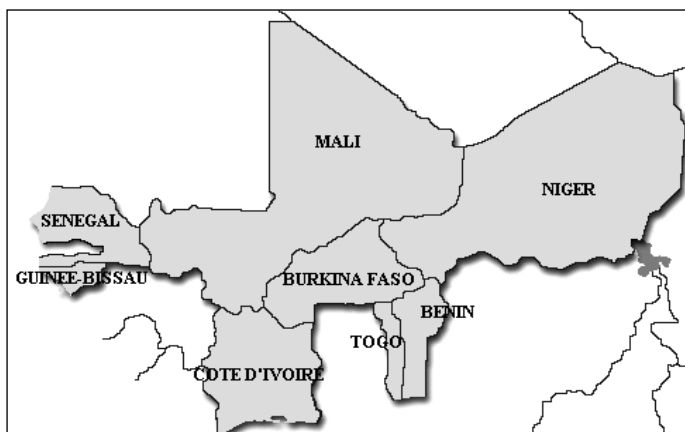
Banque africaine de développement (BAD)

Doc 5 : Communautés économiques régionales reconnues par l'Union africaine

- **CEN-SAD** (Communauté des États sahélo-sahariens) : Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Comores, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Érythrée, Gambie, Ghana, Guinée-Bissau, Guinée, Kenya, Libéria, Libye, Mali, Mauritanie, Maroc, Niger, Nigéria, Sao Tomé-et-Principe, République centrafricaine, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Tchad, Togo, Tunisie.
- **COMESA** (Marché commun des États de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe) : Burundi, Comores, Djibouti; Égypte; Érythrée; Éthiopie; Kenya; Libye; Madagascar; Malawi; Maurice; Ouganda, République démocratique du Congo, Rwanda; Seychelles; Soudan; Swaziland;; Zambie; Zimbabwe.
- **CAE** (Communauté d'Afrique de l'Est) : Burundi, Kenya, Ouganda, Rwanda, Tanzanie.
- **CEEAC** (Communauté économique des États de l'Afrique centrale) : Angola, Burundi, Cameroun, Gabon; Guinée équatoriale, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République du Congo, Sao Tomé-et-Principe, Tchad.
- **CEDEAO** (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest) : Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, Togo.
- **IGAD** (Autorité intergouvernementale pour le développement) : Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Ouganda, Somalie, Soudan.
- **SADC** (Communauté de développement de l'Afrique australe) : Afrique du Sud, Angola, Botswana, Lesotho Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, République démocratique du Congo, Seychelles, Swaziland, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe.
- **UMA** (Union du Maghreb arabe) : Algérie, Libye, Mauritanie, Maroc, Tunisie.

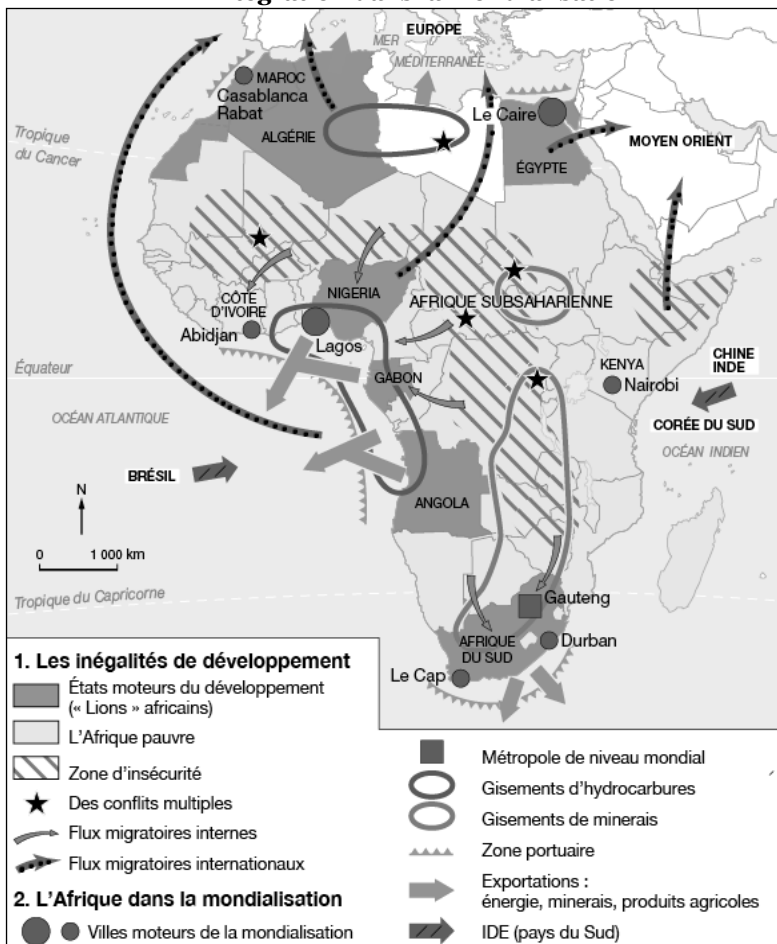


Doc 6 : La CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest)
 La CEDEAO est établi par le traité de Lagos signé le 28 Mai 1975 par quinze pays de l'Afrique de l'Ouest : Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo. Le Cap-Vert a rejoint la Communauté en 1976 mais la Mauritanie a décidé de la quitter en 2000. Son objectif principal est de « promouvoir la coopération et l'intégration dans la perspective d'une Union économique de l'Afrique de l'Ouest en vue d'élever le niveau de vie de ses peuples, de maintenir et d'accroître la stabilité économique, de renforcer les relations entre les États membres et de contribuer au progrès et au développement du continent africain ». Si les objectifs initiaux étaient essentiellement économiques, la Communauté a par la suite pris en charge les questions politiques. Ainsi, en 1990, il a été mis sur pied une force de maintien de la paix (ECOMOG) suite aux différents conflits survenus dans la région [...]. Le Siège de la CEDEAO est à Abuja, au Nigeria. [...] Nations-unies, Commission économique pour l'Afrique



Doc 7 : L'UEMOA
 Créée le 10 janvier 1994 à Dakar, l'Union économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) a pour objectif essentiel, l'édification, en Afrique de l'Ouest, d'un espace économique harmonisé et intégré, au sein duquel est assurée une totale liberté de circulation des personnes, des capitaux, des biens, des services et des facteurs de production, ainsi que la jouissance effective du droit d'exercice et d'établissement pour les professions libérales, de résidence pour les citoyens sur l'ensemble du territoire communautaire. Huit États côtiers et sahéliers, liés par l'usage d'une monnaie commune, le FCFA et bénéficiant de traditions culturelles communes, composent l'UEMOA : le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo. *INS/C. UEMOA : RSM*

Doc 8 : Afrique : Contrastes de développement et inégale intégration dans la mondialisation



Géopolitique de l'Afrique

L'Afrique représente 23 % de la superficie des terres émergées de la planète, avec d'immenses ressources dans ses sous-sols qui génèrent depuis longtemps bien des appétits prédateurs. Longtemps peu peuplée, l'Afrique affiche aujourd'hui 1,17 milliard d'habitants, soit déjà 16 % de la population mondiale. Ce continent présente l'indicateur de fécondité le plus élevé du monde : 4,7 enfants par femme, avec de fortes disparités selon les pays. Résultat, d'ici 2050, la population africaine pourrait dépasser 2 milliards d'habitants. À différentes échelles, locale, nationale, régionale, continentale et mondiale, cela pourrait générer des effets multiples. Pour l'heure, le PNB par habitant en parité de pouvoir d'achat en dollars des Etats-Unis de l'Afrique représente 31 % de la moyenne mondiale, et 12 % de la moyenne des pays développés. Cependant, à bien des égards, l'Afrique a entamé une dynamique de croissance économique. Un continent à suivre !

diploweb.com, 13 août 2019

CHAPITRE II : ÉTUDE MONOGRAPHIQUE : LE SÉNÉGAL

Leçon 16 : MILIEUX NATURELS ET POPULATIONS

Le Sénégal est un petit pays de l'Afrique de l'Ouest (196 712 km²) présentant une large ouverture sur l'océan atlantique avec 700 km de côte. Sa position géographique en fait le finistère ouest du continent. Pays moyennement peuplé, le Sénégal présente une structure par âge très jeune et une répartition très inégale. La rapide croissance de la population et le développement des villes constituent autant de défis à relever.

I/ LES MILIEUX NATURELS

1°) Le relief

- Le Sud-est constitue le sommet du pays avec le massif du Fouta Djallon qui culmine à 581 m (mont Bassari).
- Les plateaux s'étendent sur tout le bassin sédimentaire du secondaire et du tertiaire qui couvre les 4/5 du territoire.
- La vallée alluviale du fleuve Sénégal et les régions littorales s'étalent de Bakel à Saint-Louis. Le relief y est constitué de levées alluviales et deltaïques ainsi que de cuvettes argileuses inondables.
- Les côtes sénégalaises sont plates et sablonneuses dans l'ensemble : la Presqu'île du Cap-Vert (105 m) et le massif de Ndiass (104 m) qui fait suite à la formation du plateau de Thiès. Les Niayes que prolonge la grande côte sont des dépressions intermédiaires inondées par la nappe phréatique.

2°) Le climat et la végétation

Les mécanismes du climat résultent de la position en longitude qui atténue les effets de la continentalité et qui fait du Sénégal une zone de transition entre la zone humide au Sud et les déserts tropicaux au Nord. L'année climatique est divisée en deux saisons : une saison pluvieuse de longueur variable selon l'emplacement du FIT (Front intertropical) et une saison sèche.

Les paysages végétaux du Sénégal ont une disposition zonale. Ainsi du Sud au Nord, se succèdent la forêt subguinéenne, la savane soudanienne et la steppe sahélienne. Font exception à cette disposition les groupements azonaux comme les palmiers à huile des Niayes et les palétuviers du Saloum.

3°) L'hydrographie

Deux bassins hydrographiques importants se partagent le territoire sénégalais : le Sénégal dans son cours inférieur et la Gambie dans son cours moyen. Alimentés par les pluies abondantes du Fouta Djallon, ils sont marqués par une crue en août-septembre et un étiage ou décrue en février-mars. Deux autres bassins de moindre importance couvrent le Sud du Sénégal : la Casamance, une ria (bras de mer) et la Kayanga dans le département de Vélingara.

4°) Un sous-sol peu riche

Les principales mines exploitées sont les phosphates. Après l'or de bonne qualité que produisent les mines de Sabodala et le fer de la Falémé (région de Kédougou), c'est Diogo dans la région de Thiès qui a la troisième plus grande mine de zircon au monde. De récentes prospections révèlent aussi l'existence d'énormes réserves pétrolières et gazières au large des côtes du Sénégal.

Doc 1 : Le destin pétrolier du Sénégal

En 2022, le Sénégal deviendra un pays producteur de pétrole. A son lancement, la production pétrolière sera comprise entre 100 et 125 000 barils par jour. Cela devrait gonfler les recettes publiques et dynamiser l'économie locale. Selon des simulations effectuées l'année dernière par le ministère de l'économie, une production moyenne au-delà de 100 000 barils par jour entre 2020 et 2035 devrait entraîner un taux de croissance annuelle de 9,4% pour 52 milliards de dollars de PIB supplémentaires par an. Des perspectives qui, selon les données annoncées concernant l'industrie en gestation du gaz naturel, feront du pays un eldorado énergétique dans la prochaine décennie. Mais pour en arriver là, de nombreux efforts, notamment d'ordre financier, restent à fournir par le gouvernement et les compagnies pétrolières.

Olivier de Souza, Ecofin Hebdo, 9 novembre 2018

II/ LE MILIEU HUMAIN

1°) L'accroissement démographique

De 3 135 000 habitants en 1960, la population du Sénégal est passée à 5 496 000 habitants en 1980, à 9 739 000 habitants en 2000, à 16 209 125 habitants en 2019 et à 16 706 000 habitants en 2020 (projections ANSD). Une telle évolution témoigne d'un rythme de croissance élevé. Le taux d'accroissement naturel de 2,96 % implique un doublement de la population tous les 25 ans. L'espérance de vie à la naissance est estimée à 67,8 ans en 2020 (48 ans en 1985). Quant au taux de fécondité, il demeure toujours élevé : 4,93 enfants par femme.

Doc 2 : Les indicateurs socio-démographiques

Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019	2020 (P)
Population (en habitants)	14 356 000	14 800 000	15 256 000	15 726 000	16 209 000	16 706 000
Superficie (en km ²)	196 712	196 712	196 712	196 712	196 712	196 712
Densité (en hab/km ²)	72,98	75,24	77,55	79,94	82,40	84,92
TAN (en %)	2,99	2,98	2,98	2,97	2,97	2,96
Temps de doublement (en années)	23,4	23,5	23,5	23,6	23,7	23,7
0-14 ans (en %)	41,88	41,87	41,86	41,85	41,83	41,80
65 ans et plus (en %)	3,65	3,63	3,61	3,60	3,60	3,60
IDH	0,49	0,50	0,51	0,51	0,52	0,52
Indice de fécondité	5,09	5,06	5,03	5	4,97	4,93
Espérance de vie (en années)	65,6	66	66,5	66,9	67,4	67,8
Population urbaine (en %)	45,96	46,22	46,47	46,70	46,93	47,15

Sources : ANDS, Projection de la population du Sénégal (2013-2063), février 2016

2°) Composition et répartition de la population

La population sénégalaise est composée de six grands groupes ethno-linguistiques : les wolofs (36 %), les poulars (26 %), les sérères (17 %), les diolas (9 %) et les mandingues (9 %). Il existe des groupes minoritaires comme les bainouks, les manjacks, les mancagnes, les sarakholés et les bassaris (environ 3 %). Les sénégalais sont à 96 % musulmans. Les chrétiens, majoritairement catholiques, constituent 3 % et les croyances traditionnelles 1 %.

La structure par âge de la population sénégalaise est jeune. En effet, les moins de 15 ans constituent 41,80 % de la population, là où les plus de 65 ans ne représentent que 3,60 %. La baisse du taux de mortalité infantile qui est passé de 135 ‰ en 1970 à 42 ‰ en 2019 est un des éléments explicatifs.

Cette population est inégalement répartie dans l'espace. Ainsi la densité absolue de 84,92 hab/km² en 2020 cache de grandes disparités. La région de Dakar, avec plus de 5 500 hab/km², devance de loin Thiès (150 hab/km²) ou Tambacounda (7 hab/km²). L'axe Dakar-Thiès-Diourbel-Kaolack-Fatick concentre les 2/3 de la population. Le Sénégal demeure aussi un pays rural avec une population urbaine de 47,15 % en 2020.

La population est très mobile et les facteurs économiques jouent un rôle important dans les flux migratoires internes qui se dirigent surtout vers Dakar dont la macrocéphalie s'accroît. Les migrations internes sont liées à la transhumance, à l'exode rural, à la scolarisation et au mariage. Quant aux migrations externes, elles sont d'ordre économique et ont pour destination l'Europe, l'Amérique et la sous-région.

Doc 3 : Atteindre les objectifs du PSE à travers le dividende démographique

[...] Le dividende démographique (DD) fait référence à l'avantage économique qui découle d'une augmentation significative de la proportion d'adultes en âge de travailler par rapport aux jeunes personnes à charge, résultant de la baisse rapide de la fécondité si ce changement est accompagné par des investissements durables dans l'éducation et le développement des compétences, la santé, la création d'emplois et la bonne gouvernance. Lorsque la fécondité et la mortalité diminuent de façon significative, la structure par âge change de façon qu'il y ait plus d'adultes en âge de travailler par rapport aux jeunes personnes à charge dans la population. Ce changement peut accélérer la croissance économique grâce à une productivité accrue de la relative forte population en âge de travailler si l'économie génère suffisamment d'emplois décents, les travailleurs bien formés, compétents et en bonne santé. [...]

Tel que noté dans le PSE, la croissance démographique rapide dépassant la croissance économique pendant de nombreuses années et le ratio de dépendance élevé qui en a résulté sont parmi les principaux défis au développement socio-économique durable auxquels le Sénégal est confronté. Un taux élevé de fécondité induit une plus grande pression sur les ressources de l'État et de la famille, rendant ainsi plus difficile la réponse aux besoins des enfants et conduisant à des performances scolaires médiocres, de mauvais indicateurs en matière de santé, et une piètre qualité du capital humain. Par ailleurs, un niveau de fécondité élevé restreint également la productivité économique parce qu'il est associé à un faible taux de fréquentation scolaire et une faible participation des femmes aux activités économiques formelles. Si la fécondité diminue rapidement au Sénégal, et que la structure par âge change au profit des personnes en âge de travailler, alors cette situation présenterait une fenêtre d'opportunité pour le Sénégal en vue d'améliorer son taux de croissance économique par l'entremise du dividende démographique. [...]

La dynamique et le changement de la structure de la population combinés aux opportunités économiques émergentes peuvent être transformés en un précieux DD permettant d'augmenter les chances du Sénégal d'atteindre plus rapidement les objectifs de développement énoncés dans le PSE. L'idée maîtresse du PSE est d'améliorer les conditions de vie de tous les Sénégalais et permettre ainsi de réduire considérablement la pauvreté. Les axes du PSE sont en phase avec les cinq principaux piliers sectoriels essentiels pour l'exploitation du DD. Il s'agit notamment de la planification familiale, le développement du capital humain, les réformes économiques, la création d'emplois et une meilleure gouvernance.

La concordance entre le PSE et les piliers du DD montre que le Sénégal a déjà une base pour un cadre intégré de politique générale nécessaire pour exploiter le DD, et que ses plans de développement sont déjà en adéquation avec le cadre mondial pour atteindre le développement. Il est essentiel pour le pays de veiller à ce que le PSE et ses politiques connexes soient traduits en programmes d'actions dont l'efficacité est suivie et évaluée. Parallèlement, il est impératif d'étudier et de valider systématiquement les indicateurs sociaux et économiques de façon continue aux niveaux micro et macro. La planification du développement au cours de la prochaine décennie devrait également prêter attention aux Objectifs de Développement Durable (ODD) qui ont été lancés récemment et qui guideront l'agenda du développement au niveau mondial d'ici à 2030. Le Sénégal est à un moment crucial où la politique et les décisions d'investissement qu'il met en œuvre maintenant et dans les prochaines années permettront de déterminer si le pays tire profit de l'opportunité temporaire d'accélérer sa transformation socio-économique. [...]

Ministère de l'économie, des finances et de la planification, Rapport de l'étude sur le Dividende Démographique au Sénégal,

Leçon 17 : LA QUESTION DE L'EAU

« L'eau n'est pas seulement indispensable à la vie, elle est la vie ». La prise de conscience de cette réalité fait que depuis l'indépendance, le Sénégal tente une politique de maîtrise de l'eau afin de donner à cette denrée la place qui lui revient dans toute politique de développement. Si au Sénégal les disponibilités en eau sont importantes, leur mise en valeur effective au bénéfice des populations, de l'économie et des écosystèmes se heurte à plusieurs limites.

I/ LES DISPONIBILITÉS EN EAU

1°) La pluviométrie

Elle est l'élément principal de l'alimentation en eau du Sénégal. La saison pluvieuse commence en avril et se termine en octobre. Les pluies suivent la progression du FIT. De la même manière que la durée de la saison pluvieuse diminue du Sud vers le Nord (5 à 2 mois d'hivernage), le volume des pluies varie lui aussi (1 250 mm à Ziguinchor, 610 mm à Kaolack et 220 mm à Podor). Le volume total des précipitations annuelles tourne autour de 130 milliards de m³. Les pluies alimentent les mares, les lacs, les rivières et les fleuves.

2°) L'hydrographie

Au Sénégal, le réseau hydrographique est constitué de fleuves et de rivières. Ils drainent les eaux vers l'Ouest pour la plupart. Les pentes étant généralement faibles, les cours d'eau dessinent des méandres.

A/ Les principaux fleuves

- **Le fleuve Sénégal** : long de 1750 km, il prend sa source dans le massif du Fouta Djallon en Guinée. Son bassin versant couvre une superficie de 335 000 km² dont 75 000 km² se trouvent au Sénégal. Ses trois principaux affluents sont le Bafing, le Bakoye (Guinée-Mali) et la Falémé (Sénégal oriental). Le débit moyen du Sénégal est de 675 m³/s.

- **Le fleuve Gambie** : sa longueur est de 880 km. Il traverse trois pays (Sénégal, Gambie, Guinée) et dans ce parcours, le Sénégal n'est concerné que sur 288 km. Sur les 75 000 km² que couvre le bassin versant du fleuve Gambie, 53 000 km² se trouve au Sénégal Oriental. Son débit oscille entre 100 et 105 m³/s à Kédougou.

- **La Casamance** : c'est une ria. La remontée saline atteint Sédhiou en période de basses eaux, ainsi que le lit du Soungrougrou, son principal affluent. Les barrages de Guidel et d'Affiniam ont été édifiés dans son bassin pour arrêter l'invasion marine. Son débit moyen n'est que 7,67 m³/s à Kolda.

B/ Les lacs, les marigots et les cuvettes

- **Le lac de Guiers** : C'est le principal lac du Sénégal. Dépression longue, vaste et irrégulière prolongeant la vallée fossile du Ferlo, il communique avec le fleuve Sénégal par le Taouey. Il s'étire sur environ 30 km de long sur une largeur moyenne de 5 km. Il constitue un immense réservoir d'eau douce (environ 600 millions de m³).

- **Les marigots et autres** : Ils sont nombreux. Beaucoup situés dans les régions de Thiès et de Dakar se perdent directement dans l'océan pendant l'hivernage.

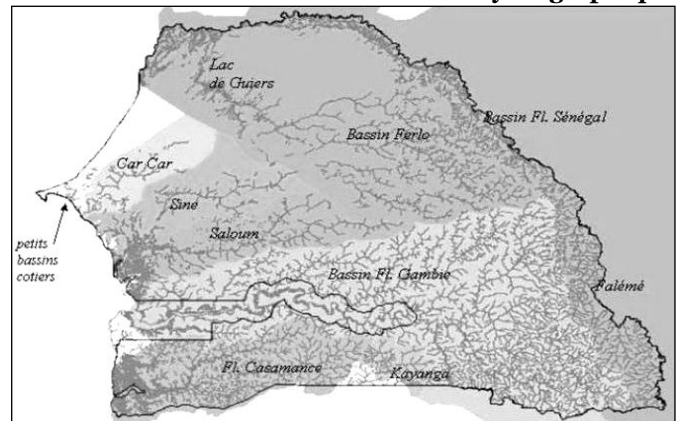
3°) Les eaux souterraines

L'eau souterraine est présente partout au Sénégal, exception du Sud-est du pays (région de Tambacounda) où affleure le socle ancien du précambrien (2000 millions d'années). Les eaux souterraines du Sénégal se divisent en deux catégories : la nappes superficielles ou phréatiques et la nappe profonde ou mæstrichienne.

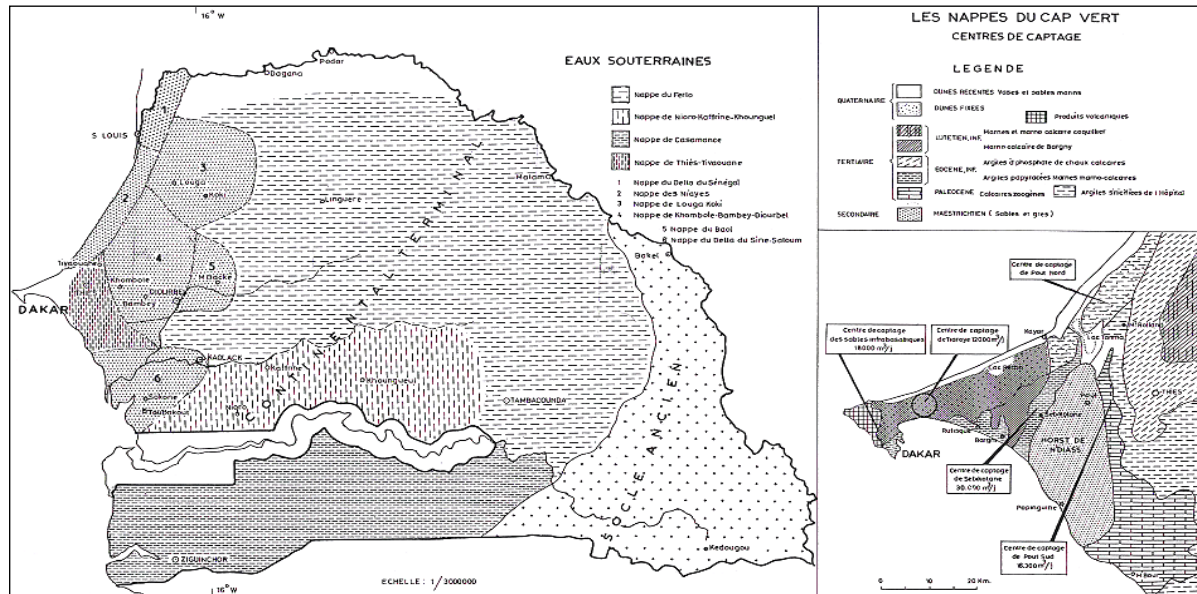
- **Les nappes superficielles ou phréatiques** : elles couvrent toute l'étendue du territoire sénégalais sauf le socle ancien. Elles comprennent la nappe du continental terminal qui est la plus vaste, les nappes situées à l'ouest du 16° méridien (axe Ross Béthio-Darou Mousty-Kahone) et les nappes de la presqu'île du Cap-Vert.

- **La nappe profonde ou mæstrichienne** : c'est la plus grande réserve d'eau douce constituée depuis 100 millions d'années avec un volume d'environ 3000 milliards de m³. Sa profondeur varie de l'Est (moins de 100 m) à l'Ouest (plus de 550 m). Sa partie inférieure est salée. Elle est alimentée par les inondations du fleuve Sénégal et de la Gambie.

Doc 1 : Carte hydrographique



Doc 2 : Les eaux souterraines



II/ LA POLITIQUE DE L'EAU

L'eau occupe une place importante pour les besoins ordinaires des populations et pour les besoins économiques professionnels.

- **La consommation humaine** : principale boisson humaine, la consommation d'eau au Sénégal varie selon les milieux. Les besoins les plus importants sont recensés en ville. L'agglomération dakaroise occupe une place particulière. L'approvisionnement en litre/habitant est estimé à 28 litres/jour alors que les normes de l'OMS fixent les besoins à 35 litres/jour. Ce qui montre que les besoins dans ce domaine ne sont pas satisfaits.

- **Les besoins professionnels** sont ceux de l'agriculture, de l'industrie et du tourisme :

* **Au niveau du secteur agricole**, l'existence d'une seule saison pluvieuse déjà courte crée un déficit qui rend nécessaire le développement des cultures irriguées. L'accès à l'eau est la principale entrave au développement de celle-ci pour la réalisation de l'autosuffisance alimentaire. L'élevage quant à lui est confiné dans un caractère strictement traditionnel (transhumance) à cause du déficit persistant de l'eau.

* **L'industrie** a des besoins estimés à environ 40 020 m³/jour qui sont loin d'être satisfaits.

* **Les besoins du tourisme** également estimés à environ 10 240 m³/jour ne sont pas aussi satisfaits.

Tous ces éléments rendent nécessaire une maîtrise de l'eau à laquelle autorités et particuliers se sont essayés depuis plusieurs décennies.

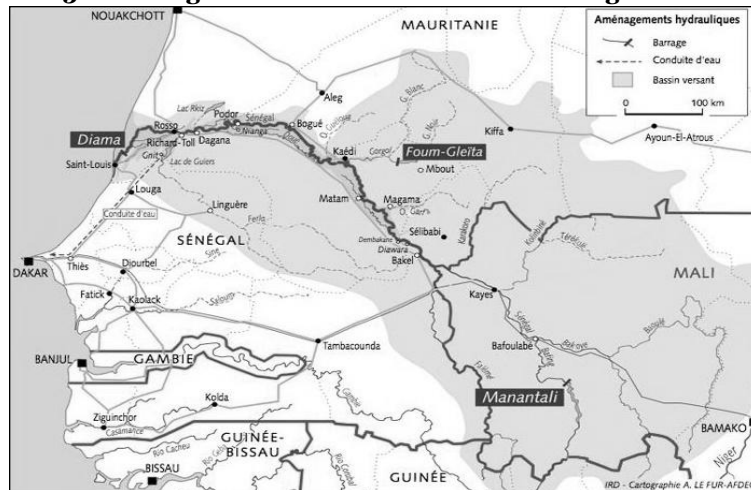
1°) Les différentes initiatives

- **Le percement de forage et le fonçage de puits** pour pomper les nappes superficielles et la nappe mæstrichienne. À travers le Sénégal, plus de 500 forages ont été réalisés. Les plus importants se situent au niveau des nappes de Pout, Sébikhotane et Thiaroye.

- **L'aménagement du lac de Guiers et le traitement de ses eaux** pour l'alimentation en eau de Dakar et de certains grands centres urbains. Ce projet initié dans les années 1970 grâce à la coopération allemande a connu des améliorations par la suite avec la construction d'une deuxième usine à Keur Momar Sarr, la construction d'une digue à Keur Momar Sarr, le creusement de nouveaux forages et l'installation d'une nouvelle conduite de 1000 à 12 000 mm de diamètre entre Guéoul et Dakar.

- **La construction de barrages sur les cours d'eau importants** : elle vise la régularisation par artificialisation des cours, l'arrêt des remontées de langue salée en provenance de l'océan, l'assurance de l'irrigation et du ravitaillement des zones de rétention. C'est dans ce cadre qu'il faut situer la construction des barrages de Diama et de Manantali sur le Sénégal, d'Affiniam sur la Casamance et de l'Anambé sur le Kayanga.

- **La revitalisation des vallées fossiles** : il s'agissait avant l'an 2000 d'un programme de remise en eau de certaines vallées mortes comme le Sine, le Ferlo et le Saloum à partir d'une maîtrise des eaux du fleuve Sénégal. Après des études et une courte phase d'exécution, cette entreprise a été abandonnée et remplacée par le projet des bassins de rétention. Ces bassins doivent permettre le développement du maraîchage, de la foresterie, de la pisciculture, de l'élevage, ainsi que la revitalisation des écosystèmes.

Doc 3 : Aménagement de la vallée du fleuve Sénégal**2°) Les limites à la politique de maîtrise de l'eau**

Elles sont de quatre ordres : les difficultés liées à la conservation, la sécheresse, la qualité de l'eau et les problèmes financiers et politiques.

A/ Les difficultés liées à la conservation

C'est le problème majeur car le pays perd, suite à trois phénomènes principaux, l'essentiel de son potentiel hydrique :

- **L'importance de l'évaporation** : avec une saison sèche à 9 mois, des températures tropicales situées entre 15 et 40°C, des vents chauds et asséchants, l'insolation longue et une faible nébulosité, les pertes dues à l'évaporation

sont considérables. Elles varient entre les régions, mais on considère qu'en moyenne 50 à 60 % des disponibilités en eau sont perdues du fait de l'évaporation.

- **Les pertes liées à l'écoulement** : aux milliards de m³ qui se perdent dans l'océan, s'ajoutent les autres centaines de milliards de m³ des nombreux versants et marigots situés hors des grands bassins hydrographiques. Leur aménagement aurait permis l'irrigation d'importantes surfaces dans la région de Dakar, le massif de Ndiass et le plateau de Thiès.

- **L'infiltration** : elle est importante dans les régions trop perméables. Elle présente l'avantage de renouveler la nappe phréatique.

B/ La sécheresse

La période située entre 1968 et 1997 a été marquée par un déficit pluviométrique qui a connu ses points culminants en 1972-1973 et 1983-1984. Il a asséché les mares, fait baisser les nappes, déstructuré les écosystèmes et décimé le bétail, sans compter les répercussions sur les hommes. À partir de 1998, une tendance vers la normalisation des pluies voire un excès a été enregistré.

C/ La qualité de l'eau :

Il s'agit de :

- **La salinisation liée à la sécheresse** : celle-ci, en provoquant la baisse du niveau des fleuves, facilite la remontée de langues salées de l'embouchure vers l'amont. Ce phénomène touche tous les fleuves du Sénégal et justifie la construction de barrages anti-sels. Les nappes sont aussi concernées par la salinisation qui fait que l'eau de certains forages est devenue impropre à la consommation.

- **Les facteurs pathogènes** : il s'agit de la pollution par les déchets et de la présence de parasites.

- **La présence de déchets humains et industriels** : le fleuve Sénégal est particulièrement affecté suite aux pesticides ou engrais utilisés pour l'agriculture. Il en est de même de la presqu'île du Cap-Vert où les nappes superficielles ont été souillées par les fosses septiques, la décharge de Mbeubeuss et la station d'épuration de Camberène.

- **La présence de parasites** : il s'agit des vers de Guinée présents dans les mares, de la bilharziose qui sévit dans la moyenne et haute vallée et de la simulie qui provoque l'onchocercose ou cécité des rivières dans les régions du Sud-est où l'écoulement est très rapide.

D/ Les problèmes financiers et politiques

La non disponibilité de fonds nécessaires à leur réalisation fait que certains projets, pourtant vitaux, dorment toujours dans les tiroirs. C'est le cas des projets du Canal du Cayor et du réseau hydrographique national. Quant aux problèmes politiques, ils peuvent entraver la réalisation de grands projets comme ce fut le cas des vallées fossiles dont la réalisation s'est heurtée à l'opposition de la Mauritanie.

III/ LES PERSPECTIVES

Le bilan du Sénégal en termes de maîtrise de l'eau est déficitaire. Ce déficit se note au niveau des besoins domestiques, agricoles et industriels. L'expérience montre que la maîtrise de l'eau est la clé du développement pour les pays sahéliens car leur prospérité est liée à cette denrée précieuse. La réussite du Sénégal dans ce domaine passe par une amélioration des programmes existants qui sont pertinents dans leur fond et la renégociation d'autres qui ont été abandonnés trop tôt.

- **Les bassins de rétention** : ils sont au nombre de 138. Cependant ils souffrent d'une légèreté dans leur conception. C'est la raison pour laquelle ils sont souvent trop exposés et ne retiennent qu'une infime partie de l'eau qui continue de se perdre. Ce programme devrait s'accompagner d'autres types de retenues.
- **Les vallées fossiles et le Canal du Cayor** : leur réalisation, bien que litigieuse et coûteuse, est cependant indispensable au règlement de la question de l'eau. Eux seuls permettraient un approvisionnement correct, une recharge des nappes phréatiques, la revitalisation des écosystèmes et le règlement des inondations de la ville de Saint-Louis.
- **Le traitement des eaux usées** : leur utilisation à des fins agricoles aiderait au développement de l'agriculture péri-urbaine et à la création de ceintures vertes autour des centres urbains.

Doc 4 : La maîtrise de l'eau dans le PSE

[...] Au niveau du Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement, une ambition évolutive chevillée à une détermination de traduire en actes concrets la politique du Président de la République en matière d'autosuffisance en eau se met méthodiquement mais sûrement en marche. Des éléments de bilan et de perspectives en la matière ont été d'ailleurs dégagés par le Ministre Mansour Faye, devant la représentation parlementaire, qui l'a largement remercié pour le travail accompli, lors du vote du budget 2016 de son Ministère le 27 novembre dernier.

Ainsi, dans le cadre du Programme national des 300 forages en milieu rural, le Sénégal a enregistré des performances indéniables : la réception de 178 ouvrages de captage et de 111 châteaux d'eau. Rien que pour l'année 2015, sur le territoire national, 37 forages ont été réceptionnés et 27 autres sont en finalisation. Ils seront tous équipés de châteaux d'eau, de stations de pompage neufs et de réseaux en PVC desservant d'autres localités conformément à l'approche de desserte basée sur les adductions d'eau multi-villages.

Il est établi que notre pays dispose de ressources en eau à mesure de lui assurer l'autosuffisance dans ce domaine. En effet, actuellement, il existe 500 milliards de mètres cube, à travers diverses nappes semi-profondes à profondes disponibles et 24 autres milliards de mètres cube par an pour les eaux de surface incluant le Lac de Guiers et le fleuve Sénégal. C'est pour l'avoir bien compris que le ministre de l'hydraulique et de l'assainissement a entrepris de faire dans l'innovation et la rupture dans les stratégies de mobilisation de ces immenses potentialités pour mettre les Sénégalais à l'abri des contingences en matière d'alimentation en eau. [...]

C'est ainsi qu'une révolution silencieuse, loin des effets de manche et d'annonce, est en train de s'opérer avec le lancement prochain de différentes études techniques qui concernent le Projet de Renforcement de la Résilience des Écosystèmes du Ferlo, le PREFERLO et cela avec l'appui de la BAD pour plus de 400 millions de FCFA. Ainsi, c'est un formidable jalon qui est en train d'être posé dans le processus d'une autosuffisance en eau et qui va révolutionner le monde agricole, pastoral et sylvo-pastoral. En effet, ce transfert d'eau, à partir du Lac de Guiers dont, du reste, les apports en eau ont été doublés. Ils sont passés de 1,20 à 2,34 milliards de mètres cube par an, grâce aux travaux actuels du Projet de Restauration des Fonctions Écologiques et Économiques du Lac de Guiers (PREFELAG), acheminera l'eau sur plusieurs centaines de kilomètres suivant l'itinéraire indicatif, Lac de Guiers-Linguère-Ranérou. [...]

enquetepius.com

Leçon 18 : LES PROBLÈMES ÉCONOMIQUES ET LES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT

Le Sénégal était le socle sur lequel fût bâti le dispositif colonial français en ex AOF. C'est la raison pour laquelle il avait accueilli d'importants investissements qui en avait fait le centre économique de la sous-région. Depuis son accession à l'indépendance, ce petit pays sahélien est confronté à de sérieuses difficultés. Celles-ci justifient les différentes politiques de développement mises en place.

I/ LES PROBLÈMES ÉCONOMIQUES

Doc 1 : Indicateurs économiques

Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019	2020 (p)
PIB global (en milliards de dollars)	17,76	18,98	21,11	24,24	26,00	28,68
PIB/hab (en dollars)	1 237	1 282	1 384	1 541	1 604	1 717
Croissance du PIB (en %)	6,5	6,2	7,2	7,0	6,7	6,8
Taux de chômage (en %)	15,7	13,4	15,7	14,3	14,2	--
Endettement de l'État (en % du PIB)	56,90	47,81	48,33	50,40	47,53	46,54
Répartition de l'activité économique par secteur (2019)						
Agriculture	52,8 % de la population active			16 % du PIB		
Industrie	20,2 % de la population active			22,6 % du PIB		
Services	27 % de la population active			61,4 % du PIB		

Sources : ANDS, FMI-World Economic Outlook Database-octobre 2018, Banque mondiale-Dernières données disponibles

Depuis l'accession à l'indépendance, l'économie sénégalaise est confrontée à des difficultés structurelles qui handicapent sa compétitivité et empêchent le décollage du pays. Ces difficultés ont pour noms :

- **L'héritage colonial** : le partage des tâches pour l'administration coloniale avait confié au Sénégal le rôle de centre industriel devant approvisionner les autres territoires de l'ex AOF. Le tissu industriel a été élaboré à ce dessin. À la survenue des indépendances, le développement d'industries nationales et la liberté de choix des partenaires par les autres pays provoquent le rétrécissement des débouchés de l'industrie sénégalaise.

- **Une industrie essentiellement liée à la transformation des produits primaires** : le tissu industriel sénégalais est peu diversifié. Il repose sur la transformation des produits primaires. C'est la raison pour laquelle les produits alimentaires sont prépondérants dans les exportations. Ils partagent cela avec les phosphates et leurs dérivés (engrais minéraux et acide phosphorique). Cette faiblesse perdure depuis les années 60. Le secteur industriel a participé à hauteur de 22,6 % du PIB et emploie 20,2 % de la population active en 2019.

- **Une agriculture peu modernisée et monoculturelle** : l'agriculture sénégalaise est handicapée par trois types de faiblesses : la monoculture arachidière, l'insuffisance mécanique et la faiblesse de l'irrigation. Ces différents éléments font que la productivité est faible et l'agriculture qui a contribué à hauteur de 16 % dans le PIB en 2019 est peu compétitive.

- **Des échanges déficitaires** : la balance commerciale du Sénégal est structurellement déficitaire (- 3 356 millions de \$ en 2019). Cette perte de devises pose de sérieux problèmes. Il est accentué par le fait que le pays exporte des produits primaires et que les habitudes de consommation sont très extraverties.

Doc 2 : Commerce extérieur (en millions de dollars)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019 (p)
Exportations	3 225	3 788	3 967	4 208	4 305	4 029	4 102	4 598	5 272	6 280
Importations	5 205	6 420	6 952	7 214	7 248	6 295	6 193	7 505	8 707	9 636

Source : Perspective monde-Banque mondiale

- **La faiblesse des infrastructures de transport** : les infrastructures de transport constituent le socle sur lequel repose toute politique de développement. Le Sénégal a hérité de la colonisation d'infrastructures assez importantes dont un aéroport international, un port de dimension régionale et une voie de chemin de fer qui le relie au Mali. Ce réseau vétuste est renforcé aujourd'hui par un nouvel aéroport international (AIBD), une autoroute Dakar-Thiès-Touba (Ila Touba) et un Train express régional Dakar-AIBD (TER inauguré le 14 janvier 2019). Mais les infrastructures présentent d'énormes insuffisances.

- **La pauvreté et l'endettement** : officiellement le taux de pauvreté était de 43,20 % en 2019. Mais ce chiffre moyen cache une forte disparité entre les zones urbaines où on note qu'un habitant sur 4 est pauvre et les zones rurales où ce sont 2 habitants sur 3 qui sont pauvres. Quant à l'endettement, il n'a pas épargné le pays depuis son éclatement dans les années 1970. Il est de 12 358 millions de \$ en 2019 (47,53 % du PIB).

II/ LES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT

De l'indépendance à aujourd'hui, différentes politiques de développement ont été initiées au Sénégal. On peut les articuler en trois phases :

1°) La politique d'interventionnisme étatique ou de développement planifié (1960-1980)

Lorsque le Sénégal accède à l'indépendance, la stratégie de développement mise en place se veut une alternative entre le capitalisme libéral et le socialisme scientifique du bloc de l'Est. Elle fut appelée « voie africaine du socialisme » ou « socialisme africain ». Elle s'appuie sur la rente agricole et minière pour la construction de surplus qui serviront à financer un développement autonome. Cinq plans de développement sont mis en place entre 1960 et 1981.

Cette politique d'interventionnisme étatique a été un échec relatif. À la fin des années 1970, l'économie sénégalaise est en crise. Elle nécessite de nouvelles politiques de restructuration. L'État est fortement endetté à hauteur de 932,4 millions de \$ en 1972 et 1144 millions de \$ en 1981. Il a accepté en 1979 les programmes d'ajustement structurel de la Banque mondiale et va définir dans les années 80 une nouvelle politique de développement.

2°) La nouvelle stratégie de développement des années 80 : le désengagement de l'État

Au début des années 1980, le blocage du développement au Sénégal est réel. Il est lié à différents éléments dont : la dépendance extérieure, l'extraversion des structures de production et de consommation, l'inefficacité de l'intervention de l'État et les effets négatifs de l'économie de traite. La nouvelle stratégie de développement, censée y apporter le remède, est marquée par le désengagement de l'État des structures de production et d'échange. Il s'appuie sur une Nouvelle politique industrielle (NPI) et une Nouvelle politique agricole (NPA).

- **La Nouvelle politique industrielle (1984)** : elle a été mise en place pour remédier à l'essoufflement du secteur industriel né de différents facteurs dont :

- * la stagnation de la productivité et de la compétitivité de bon nombre d'industries ;
- * la réduction des opportunités nouvelles de développement offertes par l'importation substitution ;
- * l'existence dans l'environnement (technique et institutionnel) du secteur industriel de facteurs bloquants comme la politique tarifaire excessive, les restrictions quantitatives et le contrôle des prix.

Les objectifs de la NPI sont au nombre de trois : l'amélioration de la compétitivité des industries, la modification des structures du tissu industriel et la diversification du tissu industriel dans les régions. Le but recherché ici est de corriger le déséquilibre dû à la concentration excessive dans la région de Dakar.

Le bilan de la NPI est négatif. La déprotection est brutale et les pertes d'emploi sont passées de 1000 en 1981 à 5000 en 1993. De même, 14 % des entreprises avaient cessé leurs activités en 1994. L'État a par la suite décidé de corriger la NPI en mettant en place une politique de relance de l'activité industrielle au lendemain de la dévaluation du franc CFA en 1994.

- **La Nouvelle politique agricole (1986)** : elle visait à responsabiliser les producteurs ruraux et à établir un nouveau cadre de coopération rurale. Elle devait permettre la réalisation de l'autosuffisance alimentaire par l'intensification de l'agriculture, créer des emplois et contribuer de manière considérable à l'équilibre de la balance des paiements. Elle rompt avec l'interventionnisme étatique et prône une restructuration (réorganisation des coopératives). Les sociétés de développement rurales sont aussi réorientées. Certaines disparaissent alors que d'autres sont redimensionnées.

3°) Les nouvelles politiques depuis 2000

La survenue de l'alternance en 2000 a contribué à renforcer les politiques libérales appliquées à l'économie. Le désengagement de l'État se veut total. Il est confirmé par la Politique de redéploiement industriel (PRI) qui sert de viatique depuis 2002 et la privatisation des sociétés. L'État a mis en place une Agence de promotion des investissements et des grands travaux (APIX) et dit viser l'accélération de la croissance pour atteindre le stade de pays émergent en 2015. Dans ce cadre, des efforts considérables ont été fait dans le domaine de l'environnement des affaires pour développer l'attractivité du pays. Le Sénégal n'a cependant attiré que 0,73 % des IDE vers l'Afrique de l'Ouest en 2006. Sur le plan agricole, le président Abdoulaye Wade, après le plan de retour vers l'agriculture (REVA), a lancé en 2008 la GOANA (Grande offensive agricole pour la nourriture et l'abondance). Un budget de 343,5 milliards de francs CFA est mobilisé dans la première phase pour atteindre, dans une proche échéance, l'autosuffisance alimentaire.

Depuis 2012, le gouvernement du président Macky Sall mise sur des réformes en matière de bonne gouvernance pour faire du Sénégal un pays émergent. Les stratégies prévues reposent sur la mise en œuvre du programme économique et social du gouvernement avec l'appui de l'Instrument de soutien à la politique économique (ISPE) 2010-2013 conclu avec le FMI et la Stratégie nationale de développement économique et social (SNDES) sur la période 2013-17. Le Plan Sénégal émergent (PSE) lancé en 2014 par le gouvernement du Sénégal est conçu pour porter le taux de croissance à 7 % et le maintenir à ce niveau sur une période de 10 ans. Ce bond économique qualitatif sera porté par une trentaine de projets d'envergure retenus pour leur forte capacité à influencer sur l'économie.

Pour les grandes orientations du Plan d'action prioritaire (PAP) 2019-2023 du PSE II, le gouvernement du Sénégal a annoncé une enveloppe de 14 098 milliards de francs CFA. Un financement qui entre dans le cadre d'un partenariat public-privé ciblant les domaines de l'agro-industrie, du numérique, du pétrole-gaz et des infrastructures. Des réformes qui seront engagées en mode « fast track⁹² » (procédure accélérée) pour une croissance plus forte et inclusive.

Doc 3 : Qu'est-ce que Le PSE (Plan Sénégal émergent) ?

Le Sénégal fait face à des défis critiques qu'il entend relever et par-delà mener à bien ses ambitions à travers un agenda de transformations économiques et sociales, pour se diriger sûrement vers l'émergence. Pour s'inscrire dans cette dynamique de long terme, l'État mise sur des valeurs comme la vertu et la gouvernance au service du développement humain durable.

Ainsi, en 2035 la société sénégalaise serait caractérisée par une économie compétitive soutenue par une croissance forte aux fruits mieux répartis, sur l'ensemble du territoire ; une population instruite, bien formée et engagée au niveau des communautés locales et nationale, une meilleure qualité de vie ; la paix, la stabilité et la démocratie ; la bonne gouvernance et l'aménagement dynamique et équilibré des territoires.

Pour y parvenir, le Gouvernement mise d'abord sur le Plan Sénégal émergent (PSE) qui vise à mettre en place d'ici à 2023, un ensemble de projets structurants à fort contenu de valeur ajoutée et d'emploi. Pour l'étape intermédiaire de 2018, la stratégie, est déclinée autour de trois axes stratégiques :

- Transformation structurelle de l'économie et croissance ;
- Capital humain, protection sociale et développement durable ;
- Gouvernance, institutions, paix et sécurité.

Aussi, l'opérationnalisation de la Stratégie exige la mise en place d'un ensemble de réformes pour accélérer le processus de transformation structurelle susceptible d'accélérer le décollage économique. Cadre fédérateur des interventions et politiques publiques, le PSE 2014-2018 prend comme repère les orientations gouvernementales et le cadre d'accélération des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) à l'horizon 2015. Cette présente Stratégie, cherche d'abord à infléchir d'ici à l'horizon 2018, les tendances lourdes identifiées par la rétrospective socioéconomique. Ensuite, elle voudrait tenir compte des facteurs déterminants et enfin intégrer le jeu des acteurs révélé par la participation des parties prenantes dans la mise en œuvre.

Conscient des défis et obstacles susceptibles actuels, le Sénégal mise sur ses atouts et opportunités pour enclencher la marche vers l'émergence. Il s'agit, entre autres, de la stabilité politique et la solidité des institutions ; la viabilité du cadre macroéconomique ; le potentiel démographique résultant de la jeunesse de la population ; le potentiel de ressources agricoles et hydro-agricoles ; sa position géographique stratégique ; de réelles potentialités naturelles sous-exploitées ; et le dynamisme de sa diaspora.

La mise en œuvre du PSE sera alimentée par les politiques sectorielles et les Cadres de Dépenses Sectoriels à Moyen Terme (CDSMT) qui s'érigent en instruments opérationnels. À cela s'ajoutent les instruments innovants de financement de l'économie, à savoir le FONGIP, le FONSI, la BNDE, la CDC ou la finance islamique. Cependant, le Plan d'Actions Prioritaires (PAP 2014-2018) dégage un besoin de financement additionnel de 2964 milliards de FCFA à rechercher.

Groupe consultatif, Paris, 24-25 février 2014

Doc 4 : Perspectives économiques au Sénégal

La croissance estimée du PIB réel reste forte à 7,0 % en 2018, légèrement inférieure aux 7,2 % de 2017, avec une croissance du secteur primaire de 7,8 %, grâce à l'agriculture et aux activités connexes. Le secteur secondaire enregistre une croissance de 6,9 %, due principalement aux sous-secteurs des industries extractives, de l'agroalimentaire et du bâtiment. La croissance du secteur tertiaire atteint 6,7 %, particulièrement grâce à la vente au détail. Du côté de la demande, la croissance est tirée par la formation brute de capital fixe (9,5 %), la consommation intermédiaire (7,7 %) et la consommation finale (6,7 %).

Le déficit budgétaire de - 3,5 % du PIB en 2018 est supérieur aux 3 % de 2017, et financé principalement par l'émission d'euro-obligations. Le ratio de la dette extérieure totale au PIB était de 64,2 % en 2017 et de 62,9 % en 2018. Cependant, le risque de surendettement reste faible. L'inflation s'établit à 1,4 % en 2018, légèrement supérieure à celle de 2017, du fait d'une saison agricole favorable et d'une politique monétaire prudente. Le déficit de la balance courante passe de - 7,3 % du PIB en 2017 à - 6,9 % en 2018 grâce à l'accroissement des exportations de produits agricoles et halieutiques et la baisse des importations. [...]

La forte croissance enregistrée depuis 2015 devrait se poursuivre en 2019 et 2020 grâce à la poursuite des investissements publics dans le cadre du Plan Sénégal émergent. Les efforts de consolidation pourraient ramener le déficit budgétaire à moins de 3 % du PIB après 2020. Cependant, ces projections sont incertaines, notamment en raison de la hausse des prix du pétrole. Toutefois, le Sénégal pourrait devenir un pays producteur de pétrole et de gaz d'ici 2021. Il existe d'autres risques comme l'accumulation d'arriérés internes, ce qui ralentirait les activités du secteur du bâtiment, et l'augmentation des dépenses courantes résultant des demandes sociales, caractéristiques d'une année électorale. Membre de l'UEMOA, le Sénégal jouit d'un environnement macroéconomique stable, mais il peut connaître une dégradation de la compétitivité à cause de son manque de flexibilité face aux chocs externes.

Dans le cadre du Plan Sénégal émergent (PSE), les réformes du Programme de réformes de l'environnement des affaires et de la compétitivité ont été mises en œuvre. Dans le secteur agricole, elles visent à la simplification des procédures fiscales et la suspension ou l'exonération de certaines taxes. Dans le secteur de l'énergie, en 6 ans, divers investissements et réformes ont doublé la capacité installée qui atteint 1 250 MW en 2018. Le plan de bouquet énergétique a augmenté la production et réduit le prix de l'électricité de 10 %. L'opérationnalisation des zones économiques et des projets industriels a fourni aux entreprises des installations conformes aux normes internationales. Cependant, pour optimiser ces réformes, les autorités devraient renforcer le régime foncier et adapter le système éducatif aux emplois futurs.

Sur le plan de l'intégration régionale, le Sénégal a été l'un des premiers à adopter et à mettre en œuvre le tarif extérieur commun de l'UEMOA, à signer l'accord de la Zone de libre-échange continentale en Afrique (ZLECAF) et à mettre en œuvre des réformes de facilitation portuaire pour rendre le port de Dakar plus attrayant et plus sûr, en ratifiant et en mettant en œuvre des réglementations régionales adaptées. Le Sénégal a également construit des routes et des ponts afin d'assurer des liaisons avec la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Mali et la Mauritanie. [...]

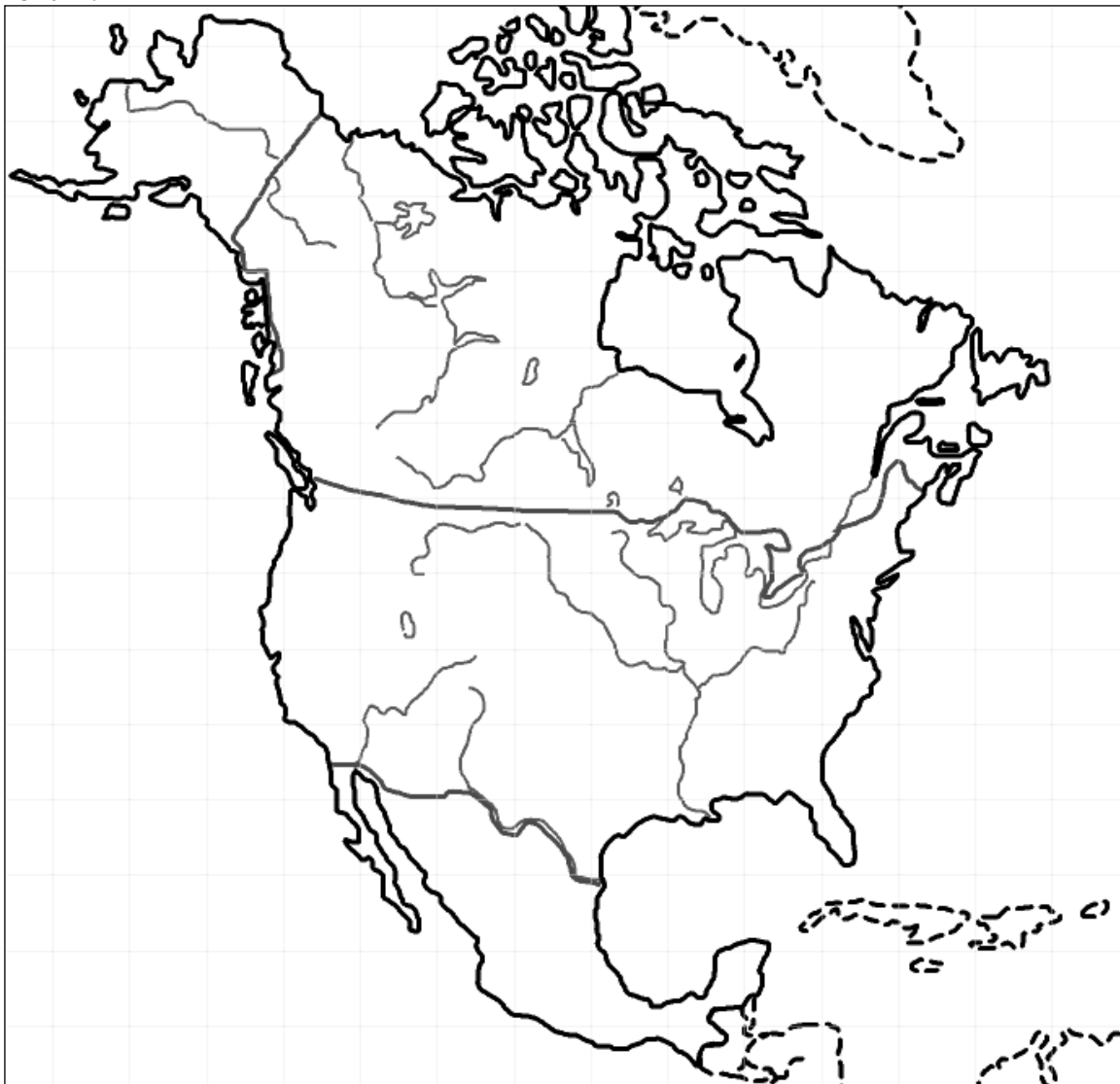
BAD, Perspectives économiques en Afrique (PEA) 2019

⁹² « **Fast track** » : « nous allons mettre toutes les actions de l'État en mode "Fast Track" et engager des réformes pour la rationalisation et la formalisation du service administratif ». Macky Sall, 2 avril 2019, Prestation de serment pour le second mandat à Diamniadio.

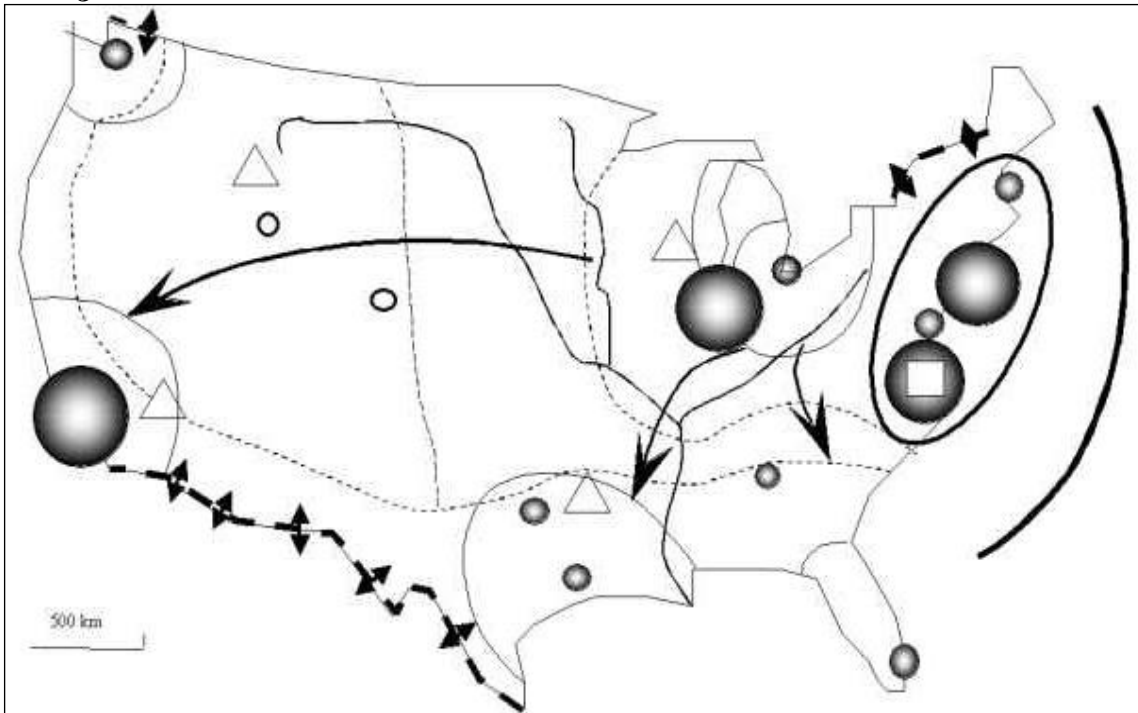
Fond 1 :



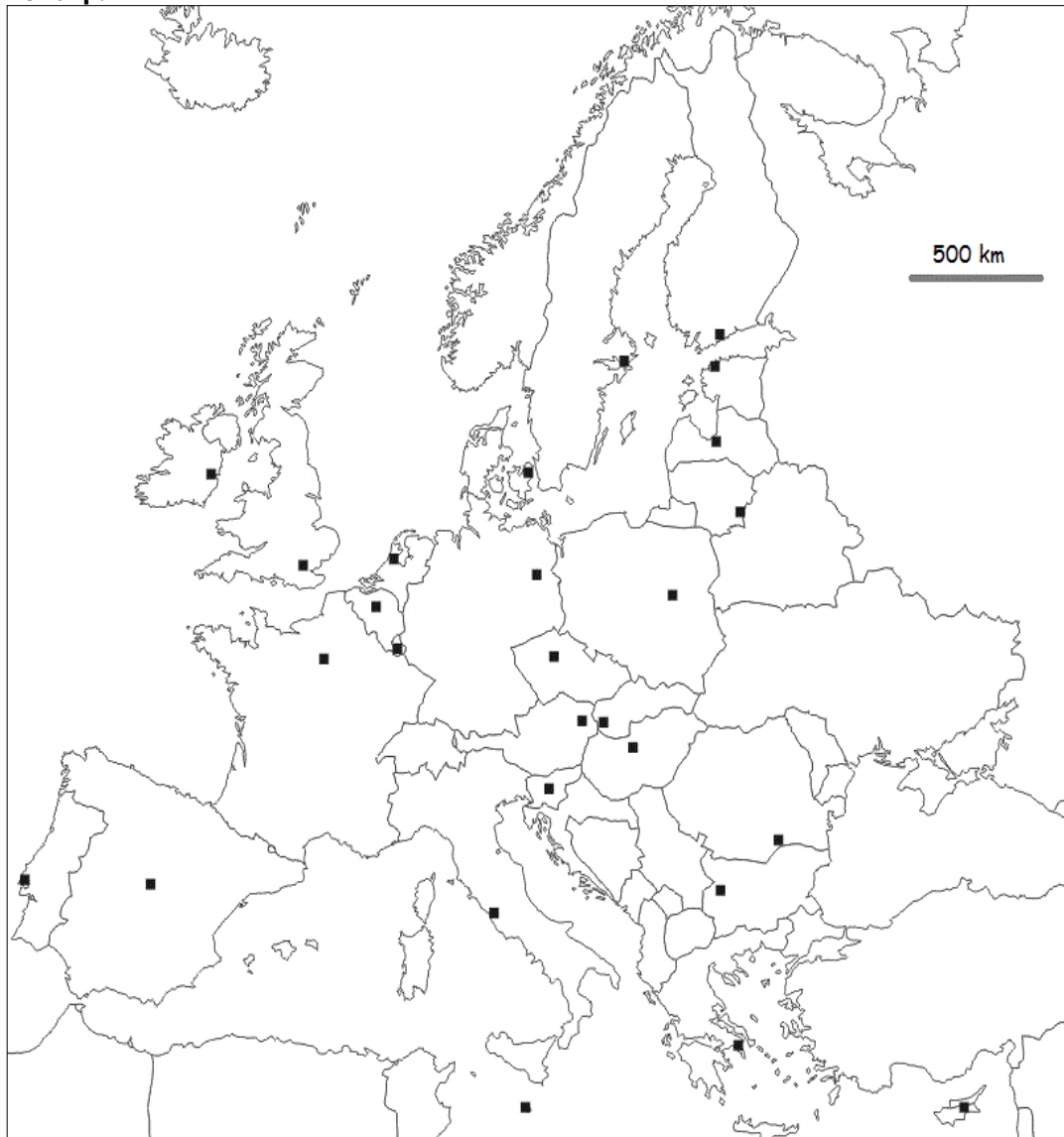
Fond 2 :



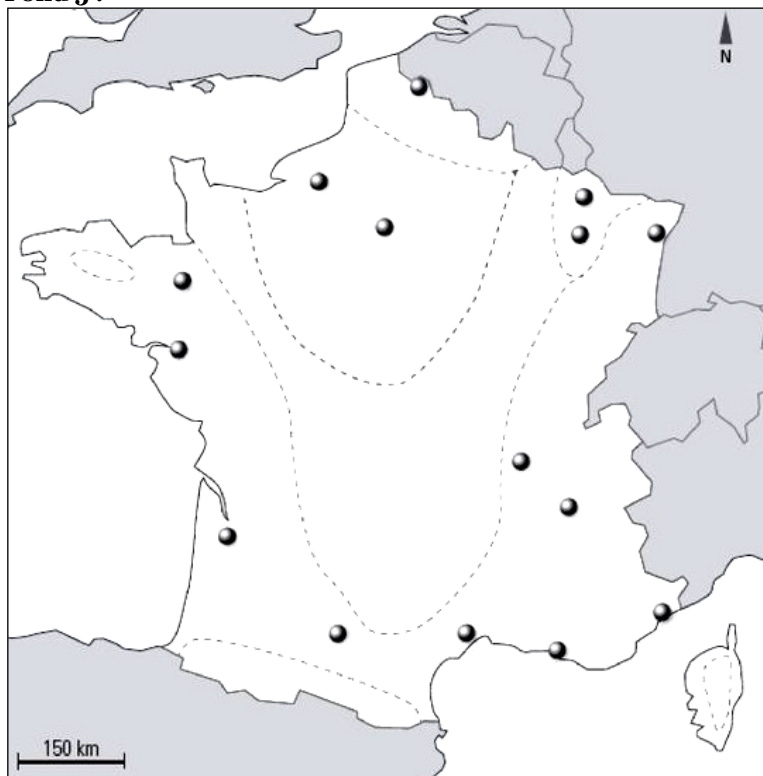
Fond 3



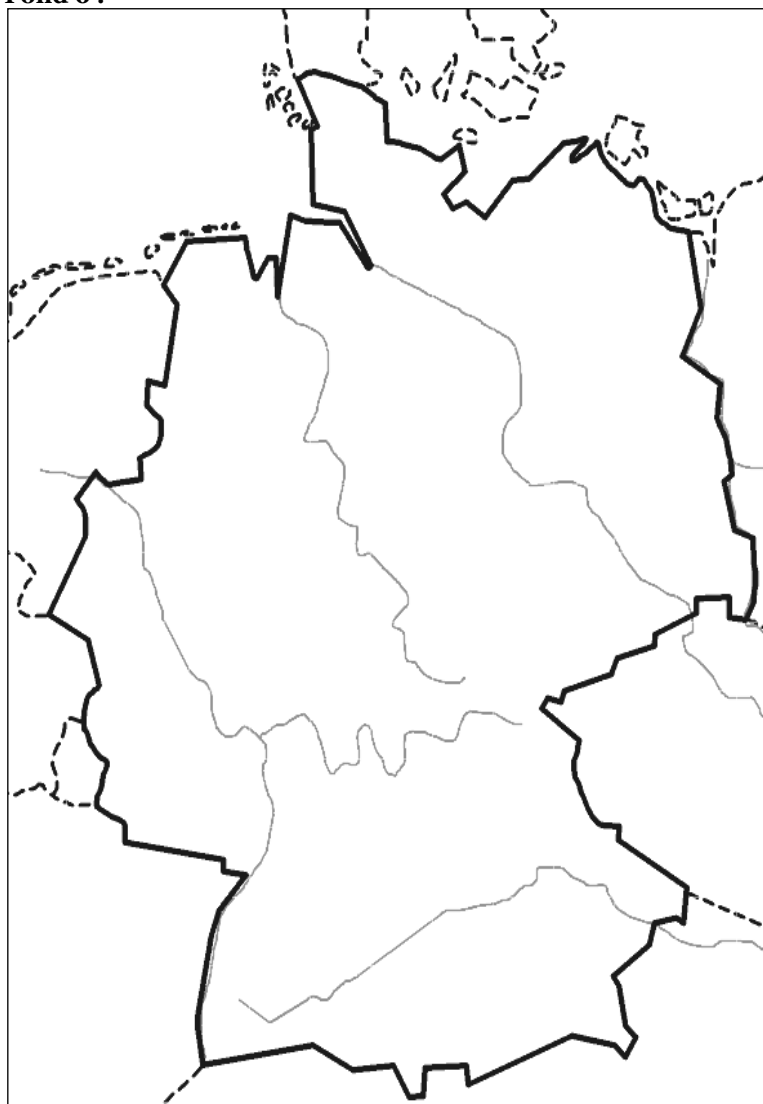
Fond 4 :



Fond 5 :



Fond 6 :



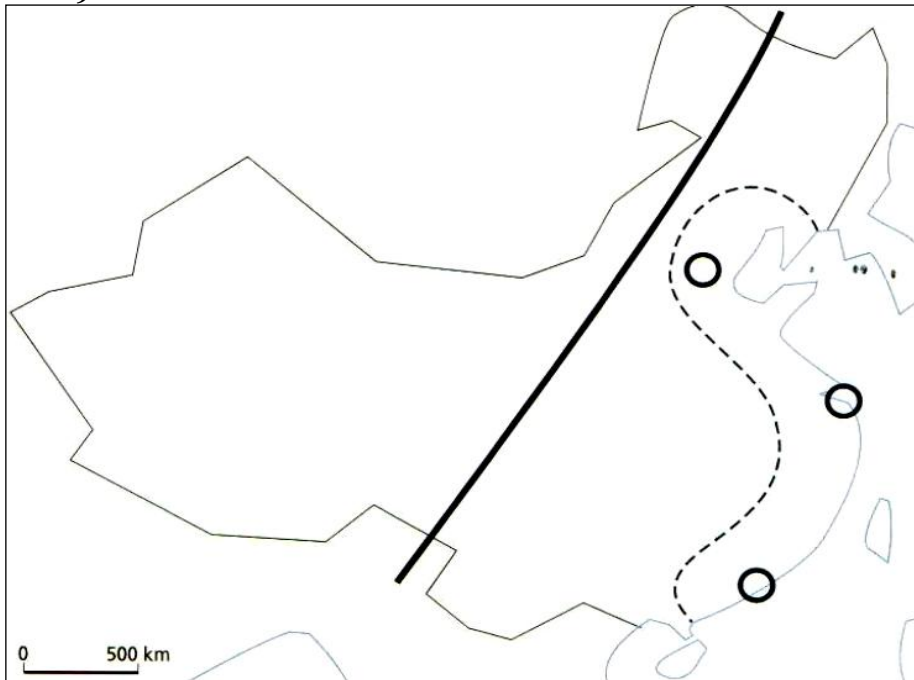
Fond 7 :



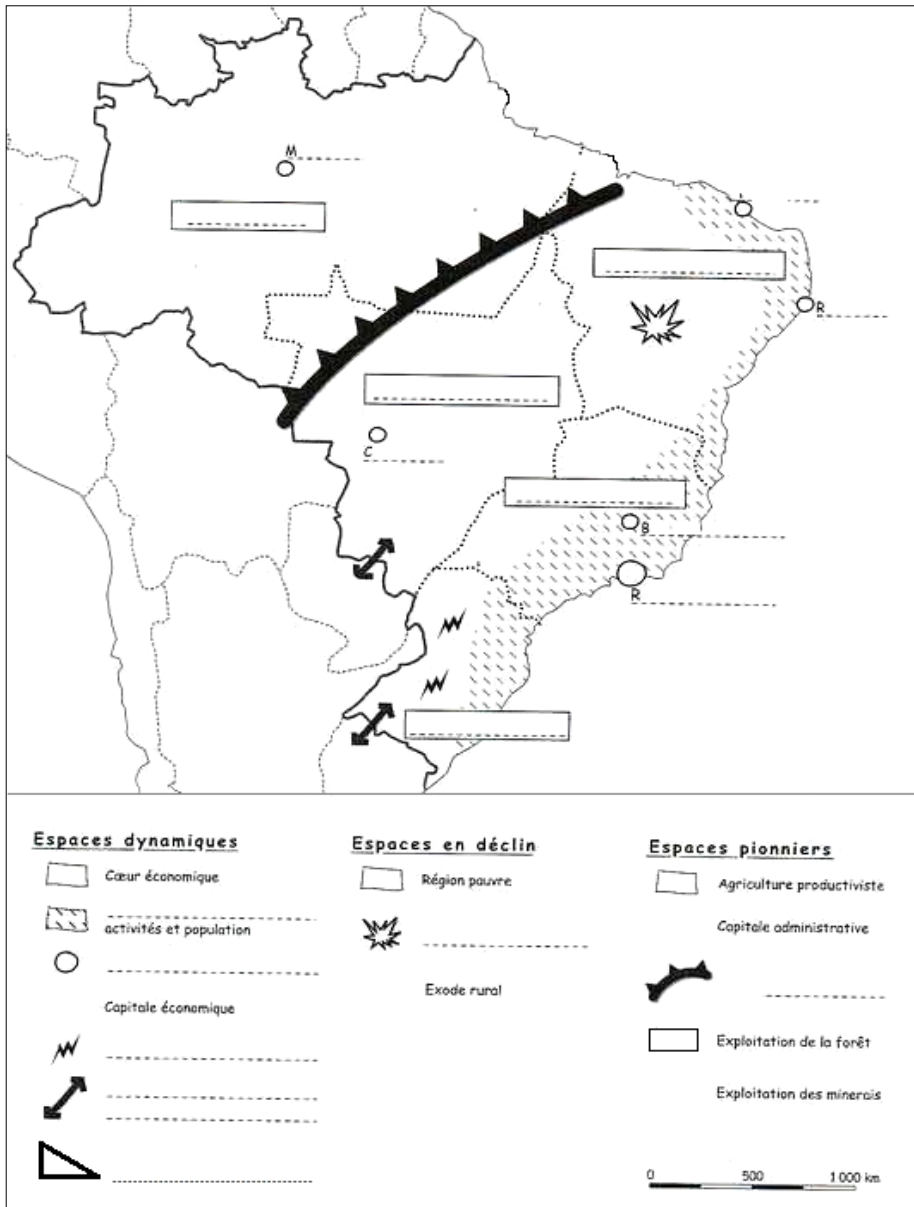
Fond 8 :



Fond 9 :



Fond 10 :



Fond 11 :



Fond 12 :

